This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

Campbell
v. 2

[redacted]

[redacted]

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1717.

CES MEMOIRES ON commencé au Mois de Janvi 1701. & ſe vendent 15 ſ. le mc en blanc, & broché 16 ſ.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	4. v.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recüeillis par l'Ordre de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Avril 1717.

A TREVOUX,
Chez ETIENNE GANEAU,
Libraire de Paris, & Directeur de l'Imprimerie de S. A. Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCXVII.
Avec Privilege & Approbation.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1717.

ARTICLE XL.

JO. HENRICI BOECLERI Bibliographia critica &c. C'est à dire, *Bibliotheque critique de Jean-Henri Boecler, où l'on parle des Ecrivains de tous les Arts & de toutes les Sciences ; Ouvrage revû, corrigé & augmenté sur les autres écrits de l'Auteur, par les soins de Jean Gottlieb Krause, qui a fait la préface & les remarques.* A Lipsic, chez les heritiers de Jean Grossius, *in* 8°. *pages* 904. *& se vend à Paris chez Montalant quay des Augustins.*

CET ouvrage posthume d'un des plus celebres & des plus sçavans hommes d'Allemagne avoit déja vû le jour, mais il n'y avoit nul ordre dans les matiéres dont

371957

il traite, & les fautes d'impression y étoie
innombrables. Dans l'état où il paro
maintenant, il peut non seulement contri
buer à faire connoître les meilleurs livr
dans toutes les facultez, les principal
choses qu'on y doit apprendre, la diff
rence des editions, les divers caracter
des Auteurs, & l'arrangement qu'on do
garder dans la suite d'une bibliothequ
mais il peut encor servir aux comme
çants à se former le goût & à se faire à p
de frais dans la litterature une juste rep
tation, c'est dans cette derniere vûë q
nous avons travaillé sur ce livre. Comn
il paroît être particulierement imprir
pour l'Allemagne, où les idées sont diff
rentes des nôtres, nous avons crû que po
nous rendre plus utiles en France, il no
seroit permis de substituer à divers Aute
Allemans nos meilleurs François, de fai
nous mêmes le caractere des Ancien
sans nous asservir à copier ceux qu'il no
donne, d'entrer quelquefois dans les no
velles disputes d'érudition qu'on agite a
jourd'hui, d'y mêler nos reflexions ;
faire enfin moins un extrait, que de co
poser en quelque maniere sur le plan qu'
nous a tracé, un nouveau traité des co
noissances necessaires à un jeune homi
qui veut s'introduire dans le monde sç
vant, & y tenir son rang avec honneur.

Vossius divise tous les Arts qu'on p
sçavoir, en Arts communs & populaire

en Arts liberaux, & en Arts Philosophiques. M. Boecler suit cette méthode, & traite d'abord des Arts populaires & mechaniques. Les uns ne sont exercez que par des gens du peuple appellez ordinairement ouvriers & artisans. On laisse à *Garsonus*, Auteur Italien, la gloire de les connoître tous, & d'en donner des leçons dans sa *Piazza universale.* Les autres demandent plus d'adresse, & la profession de ceux qui s'y attachent est plus honnête. Il est bon d'apprendre du moins les noms dont les Sçavants aiment à les relever.

La *Grammatistique* contient l'Ecriture & l'Imprimerie; est-ce à Adam instruit de Dieu même qu'on doit, comme nous le croyons, l'art de graver & de peindre la parole? Est-ce plutôt à Moyse, qui en recevant la Loi écrite de la main du Seigneur, apprit en même tems la maniere de former les premiers caractéres de la langue Hebraïque? Quoi qu'il en soit, Cadmus fils d'Agenor, l'un des Phéniciens chassez par Josué, apporta le premier en Grece cet art si précieux. Qu'on consulte là-dessus le livre d'*Herman Hugon.* Les Chinois avoient l'imprimerie longtems avant nous; les villes d'Harlem, de Strasbourg & de Mayence, se disputent l'honneur de l'avoir inventée en Europe; de pareilles disputes amusent les gens oisifs, & ne sont jamais décidées.

La *Gymnastique* s'attache aux exercices du corps ; il y en avoit cinq principaux, où l'on occupoit la jeunesse Romaine à la Course, la Danse, le Jeu de Palet, la maniere de lancer le Javelot, & la Lutte. On peut lire l'art Gymnastique de *Jerôme Mercurial*, Medecin Italien.

La *Musique* apprend à regler les sons de la voix & des instrumens. Ce n'étoit pas seulement pour bien chanter, mais encore pour parler avec grace, qu'on prenoit à Rome des maîtres de Musique. Chaque syllabe d'un mot avoit chez les Romains, comme chez les Grecs, son ton particulier. Il est à croire que nous prononçons encor plus mal le Latin, que les Allemans & les Suisses ne prononcent le François : consultez *Polydore* Vergile sur les inventeurs des instrumens de Musique.

La *Graphique* comprend l'art de la peinture & de faire des statuës. L'ouvrage de *Boulanger* sur la sculpture est excellent, celui de *Scheffer* sur la peinture des anciens est élegamment écrit. *Armenin* a fait la vie & l'éloge des excellens Peintres ; M. Felibien a traité en François le même sujet d'une maniere egalement polie, sçavante & agreable.

Dans le second Chapitre Mr. Boecler commence à parler des Arts liberaux, qu'il comprend presque tous sous le nom general de *Philologie* ; on la divise en quatre parties, la Grammaire, la Rhetorique, la Poësie & l'Histoire.

Il y a trois sortes de Grammaires, la *Technique*, l'*Exegetique*, & la *Critique*. Qu'on ne se rebute point de ces termes mysterieux ; sans un peu de mystere, que seroit-ce de la science ? Il faut les sçavoir, ces termes, & n'en point abuser. Le Pedant les étalle avec complaisance, l'habile homme ne s'en sert que dans la necessité.

La Grammaire *Technique* s'en tient precisément aux regles de la langue qu'on veut apprendre. *Ephestion* Alexandrin parmi les Grecs, & *Priscien* parmi les Latins, sont les deux plus anciens Grammairiens que nous ayions. Les livres de leurs successeurs sont innombrables, peu chers, & bien vendus. Le *Despautere in folio* & *Alvares* sont parfaits en leur genre ; c'est là que vont glaner secretement les faiseurs de nouvelles méthodes. Sanctius est plus heureux, on l'a cité sur ce qu'on a pris de lui de *Sciopius* ; il passe le Grammairien, & s'érige en critique de tous les bons Auteurs. Nous avons pour la langue Françoise la Grammaire de Mr. l'Abbé Regnier & celle du P. Buffier. La premiere est longue & sçavante, la seconde est étudiée, curieuse, courte, & bien digerée.

La Grammaire *Exégétique* s'attache à expliquer la force des mots, à faire des notes, Scholies, ou Commentaires sur les Auteurs, à composer des Dictionnaires. Entre les Scholiates Grecs, le plus digne d'estime, au jugement de

Monſieur Boecler, eſt l'Anonyme qui a travaillé ſur le Poëte Apollonius ; entre les Latins, c'eſt *Aſconius Pedianus*, qui a commenté quelques Oraiſons de Ciceron. Nous rendrons ici juſtice avec plaiſir à la grande capacité de Mr. & de Mademoiſelle Dacier, à la juſteſſe du P. de Jouvency, & au travail des Commentateurs *à la Dauphine*. A l'égard des Dictionnaires Grecs, on priſe fort l'*Onomaſticon* de *Pollux*, & le *Lexicon* de *Suidas* ; mais Suidas n'eſt riche que des vols qu'il a faits, & ne fait honneur à perſonne des dépoüilles dont il s'eſt enrichi. Le Treſor de la langue Greeque de *Robert Conſtantin* peut ſuppléer au défaut de celui de *Henri Etienne*. *Scapula* a fait l'abregé *d'Eſtienne*. Tout le monde l'achete, parce qu'il ſe vend à meilleur marché que ſon maitre.

Quelle vogue *Ambroiſe* de *Callepio*, connu ſous le nom de *Callepin*, n'a-t-il pas eûë autrefois dans le païs Latin ? La premiere édition étoit cependant legere & pleine de fautes : ce fut une ſupercherie des Libraires d'avoir fait honneur à Paſſerat de l'avoir corrigé & amplifié : ils vouloient debiter leur livre à la faveur de cet habile homme, qui n'y avoit pas mis la main. *Robert Eſtienne*, *Nizolius*, & *Cellarius* ont nui avec raiſon au débit de Callepin. Qu'il nous ſoit permis d'ajouter pour l'avantage des Etudians qui veulent traduire le Latin en François, que les Dictionnai-

tres de *Danet* & de *Tachart* sont bons, mais qu'on doit s'en tenir au petit Dictionnaire imprimé à Paris chez Boudot, qu'on ne sçauroit trop estimer. Dans les Traductions du François en Latin, *Gaudin*, quoique très-court, est peutêtre un des meilleurs, Monet sçait comme lui, très-bien le Latin, & fort mal le François. Delbrun est estimé, *Danet* vaut bien moins. *Joubert* est le plus récent, & ne doit pas entierement décourager ceux qui travaillent sur le même sujet. Nos Dictionnaires de l'Academie Françoise pour apprendre le François viennent de main de maîtres, & répondent à la haute réputation de cette illustre & sçavante Compagnie. Cependant on n'en débite pas moins bien le Dictionnaire de Furetiere, dont on est obligé de faire encore une nouvelle édition à Trevoux.

Après la Grammaire Mr. Boecler vient dans son troisiéme chapitre à la *Rhetorique*. On la définit *art de bien parler & de dire des choses propres pour persuader*. *Aristote* en a donné des préceptes, mais il les donne séchement, & il sent le Philosophe jusque dans sa Rhetorique; c'est dans le traité des passions qu'il est plus estimable. *Hermogene* est plus disert & plus brillant, & n'en est ni moins sensé, ni moins exact. On prendra avec plus de plaisir le veritable goût de l'Eloquence en lisant *Denis d'Halicarnasse* sur l'art de l'Orateur, & l'excellent traitté

du ſublime de *Denis Longin* que Deſpreaux a ſi bien traduit en François. Les livres de *Ciceron* en ce genre ſont dignes de lui, il eſt auſſi admirable quand il enſeigne, que quand il pratique ce qu'il a enſeigné. *Quintilien* dans ſes douze livres des Inſtitutions eſt peut-être encore plus utile. Ses préceptes ſont plus détaillez, & il a le rare talent en diſant beaucoup de chôſes de parler avec juſteſſe, & d'inſtruire avec agrément. M. Rollin en a donné une nouvelle édition avec une belle préface. Pierre *Pithou* a fait le recueil des Maîtres de la Rhetorique, & *Creſſolius* le théatre des Rheteurs ; on laiſſe au College le Palais de l'éloquence du P. *Pelletier*, & la Rhetorique du P. Cauſſin, & on lit ailleurs les reflexions du P. Rapin, & la maniere de bien penſer du P. Bouhours. Le P. Le Jay nous promet ſur l'éloquence & la Poëſie un ouvrage qui eſt le fruit de vingt années de Regence. Venons aux Orateurs, & commençons par les Orateurs Grecs.

Demoſthene doit être à la tête. Il eſt ſententieux, ſubtil, grave, vehement & ſublime. L'ignorance où l'on eſt du droit d'Athenes, & des repliques qu'on lui faiſoit, & auxquelles il étoit obligé de répondre ſur le champ, empêche de l'entendre parfaitement. Ses harangues contre le Roi Philippe ſont plus aiſées, & doivent être lûës les premieres, On a traduit quelques-unes de ſes pieces, l'éloquence Françoiſe a

déployé tout son art dans cette traduction ; mais où trouver les charmes de ce grand Orateur, s'il ne parle lui même ? *Æschine* vivoit de son tems, & lui est comparable, au jugement de Ciceron. Leurs ouvrages furent imprimez ensemble à Geneve en 1704. L'éloquence fleurie, nette & coulante, se trouve dans *Isocrate* ; il parle mieux qu'il ne pense, Ciceron le louë, Denis d'Halicarnasse le critique ; mais son discours sur la paix ne craint point la satire, & ne merite que des loüanges. Nous ne parlerons point de *Lysias*, d'*Aristide*, de *Themistius*, de *Libanius*, & des autres Auteurs prophanes qu'on peut lire avec fruit, mais qui cedent tous à l'éloquence de S. Jean Chrysostome. Ce Pere, sur tout dans ses homelies au peuple d'Antioche, sçait également plaire à l'esprit & toucher le cœur, il est grand, noble, pathetique ; s'il étoit moins diffus, nous l'admirerions davantage. Que dire du Traducteur de ces homelies ? Il parle bien François, & ne sçauroit égaler l'original Grec.

De tous les Orateurs Latins *Ciceron* est le chef & le maître. La pureté du stile, l'abondance des pensées, l'élevation, la force, la justesse de ses discours, l'admirable varieté qui regne dans tous ses ouvrages, le font regarder avec justice comme le plus beau & le plus grand génie de l'antiquité. Il préfere sa Milonienne à ses autres Oraisons, la seconde Philippique n'est

peut-être pas moins eſtimable. Après Ciceron on ne craint point de parler de *Pline*, ſon Panegyrique de Trajan eſt un chef d'œuvre ; tout y eſt délicatement penſé, vivement exprimé, & rien ailleurs n'eſt plus ſpirituel, plus brillant & plus gracieux. Le défaut qu'on lui reproche, eſt d'affecter d'avoir trop d'eſprit : c'eſt de là que le ſtile naturel, coulant & moëlleux, ſi l'on oſe ainſi parler, lui a manqué. Ne peut-on pas dire auſſi que l'abondance des penſées lui a fait negliger de les mettre dans un aſſez bel arrangement. *Pacat*, *Mamertin*, *Nazaire*, *Eumene*, ont voulu l'imiter : mais on étoit trop eſclave dans leur ſiécle pour être veritablement éloquent. S'ils étoient nez dans un autre tems, leurs loüanges comme il eſt arrivé quelque fois, n'auroient point dégénéré en de vaines flatteries, ni leurs penſées en des pointes trop recherchées ; le gout de leur ſiécle en les engageant à prodiguer leur eſprit, leur a fait perdre le juſte temperamment qu'on doit garder, & les a réduits au ſecond ordre des Orateurs. Qu'on ne croye pas néanmoins que nous banniſſions du panegyrique les pointes ſenſées & naturelles. Ce ſecond genre d'éloquence aime à être fleuri, ſpirituel, brillant, & veut par le plaiſir que cauſe à l'eſprit l'agrément des penſées ingénieuſes ſuppléer au défaut des mouvements de cœur qu'il n'eſt pas tant de ſon devoir d'exciter : mais on doit ſe ménager,

& ne vouloir pas toujours briller. La lumiere après quelque nuage en paroit plus belle : & les plus vives couleurs d'un tableau sans ombre fatigueroient les yeux ; laissez reposer l'auditeur , il se lasseroit d'admirer toujours. Il est des Orateurs qui ont trouvé cet admirable temperament ; on les critique , c'est par dépit de ne pas meriter les mêmes applaudissemens. Il faut lire les Orateurs du bas Empire , avec les notes du P. de la Baune , l'un des meilleurs maîtres de l'Art , & qui sçait également faire distinguer les beaux endroits , & éclaircir l'histoire de leur tems. *Seneque* le Philosophe & *Seneque* le Rheteur peuvent être mis au nombre des Orateurs. Le Rheteur paroit sçavant , & a de la force dans l'expression ; le Philosophe prend la plume , & sans méditer à sa matiere , il la laisse couler. Quelques sentences tournées en cent façons remplissent la page ; il compte sur son esprit qui s'admire dans tout ce qu'il produit ; nulle liaison , nul ordre dans les pensées , on les compare aux grains de sable que la chaux ne lie point. Elles frappent néanmoins , elles ont de l'éclat ; examinez-les de plus près , cette lumiere se change en obscurité , & ce qui vous paroissoit un beau diamant , ne se trouve souvent qu'un diamant faux , qui ne doit pas être estimé. Robert Estienne a ramassé en un volume les belles harangues de Historiens ; nous

en conseillons la lecture. Les Orateurs recents qu'on estime, sont *Benzius Muret*, *Scaliger*, *Du Puys*, *Orosius*, *Perpignan*, *Petau*, *Vavasseur*; *Cossart*, *de Jouvancy*, & quelques autres. On laisse à décider aux personnes qui ont entendu ceux qui ne nous ont pas encore fait un livre de tous leurs ouvrages, lesquels auront droit de trouver ici leur place.

L'Eloquence Françoise donne pour modeles les plaidoyers de Messieurs *Le Maître*, *Everard*, *Pattu* & *Talon*, & les discours de Messieurs de l'Académie; mais elle ne brille pas moins dans le sacré que dans le prophane. Mr. *Bossuet* avoit l'esprit élevé, profond, nourri de l'étude & de la connoissance du monde, de l'histoire, & de la Religion. Il est également grand, soit qu'il faille confondre l'heresie dans la controverse, ou immortaliser la vertu dans le panegyrique. Mr. *Flechier* sçavoit donner un éclat si brillant aux choses qu'il manioit, que tout entre ses mains sembloit, pour ainsi dire, se changer en or & en pierres précieuses. Le grand Archevêque de Cambray ne peignoit pas avec des couleurs moins vives & moins lumineuses ce qu'il vouloit toucher, mais elles étoient plus naturelles; l'un avoit trouvé les secrets les plus beaux de l'Art, & l'autre avoit reçû les graces les plus charmantes de la nature. Ils sont tous deux de parfaits modeles, l'un dans ses panegyriques, & l'autre dans ses

rez à l'étude, & sans presque aucune
.l auroit été capable de s'élever au
de ceux qui auroient voulu se mesu-
:e lui. Les matiéres les plus abstraites
eloppoient à ses yeux, & recevoient
plume la même clarté, la même lu-
, la même élégance, qu'avoient les
tions qu'il donnoit au jeune Prince
i étoit confié. Sa memoire sera d'au-
'us precieuse, que tout le tems où il
du à lui-même, il l'employa à pour-
l'heresie jusque dans ses derniers re-
iemens, & à se faire d'une erreur qui
iit échapée, un motif de défendre la
ion, & de devenir un aussi grand mo-
ıar son exemple que par ses paroles.
ıons à nos Orateurs.
el torrent d'éloquence, quelle soli-

gagne tous ſes auditeurs. L'un veut convaincre l'eſprit, & en convaincant l'eſprit, force le cœur ; l'autre veut toucher le cœur, & en triomphant du cœur, attire pour ainſi dire & perſuade l'eſprit. On lira leurs ouvrages, pourra-t-on jamais les égaler. Nous omettons les autres Prédicateurs qui vivent encore, & qui par les pieces d'éloquence qu'ils laiſſeront à la poſterité lui feront dire de nôtre tems ce qu'on diſoit avant nous du ſiécle d'Auguſte.

Les lettres ſont du reſſort de la Rhetorique. Manuce Etienne & Cujas, ont fait diverſes éditions des lettres Grecques qui nous reſtent. Il n'y a point de lettres plus naturelles, plus ſimples & plus élegantes, que celles de *Ciceron*. Il eſt complaiſant, genereux, agréable, lorſqu'il écrit à ſes amis ; on apprend la politique dans ce qu'il mande à ſon frere ; tous les reſſorts de la guerre civile ſont adroitement touchez dans les lettres à Atticus ; ce ſeroit une étude de lire ces dernieres ſans la belle traduction de M. l'Abbé de St. Real & de M. l'Abbé Mongaut. Les lettres de Senéque ſont plûtôt des déclamations ingénieuſes que de veritables Lettres. Il n'en eſt pas ainſi de celles de *Pline* ; c'eſt un homme de Cour, ſçavant & poli, un honnête homme qui écrit, & dont la plume ſçavante ne produit que des fleurs. Le nouveau Traducteur François ſvaut preſque ſon original. Il eſt étonnant que Mr. Boecler ne parle point des lettres de

Saint Jerôme, & de quelques autres Peres de l'Eglise, quoiqu'elles soient infiniment plus belles que les lettres de *Cassiodore*, de *Symmache*, *d'Erasme*, de *Languet*, de *Grotius*, & des autres sçavans dont il fait mention.

La France vantoit en ce genre d'écrire l'enjoûment de Voiture & le brillant de Balzac. Ils apprendroient aujourd'hui l'un & l'autre de Mr. de *Bussi*, de Mademoiselle de *Sevigny*, & de Mr. *de la Motte Fenelon* à changer de stile. C'est dans leurs lettres que la nature, l'élegance & la délicatesse, semblent à l'envi déployer tous leurs charmes. Au défaut de ces lettres nous aurions cité celles de *Boursaut*, qu'on peut & qu'on doit estimer.

Mr. Boecler traite de la Poësie dans son quatriéme chapitre. Nous estimons avec lui la poëtique d'*Aristote*; nous reconnoissons que celle d'*Horace* est un des plus précieux monumens de l'antiquité : nous convenons encore que *J. Vossius*, *Scaliger* & *Natta*, meritent des loüanges, d'avoir enrichi cette matiere de nouvelles reflexions; mais il nous permettra d'ajouter que *Boileau* peut aller de pair avec le meilleur de ces Auteurs. On peut lire en particulier pour le poëme épique les ouvrages du P. *Le Bossu* & du *P. Manbrun*; pour le Dramatique, la pratique du Theatre de Mr. l'Abbé *D'Aubignac*, & les jugemens qu'a portez Mr. *Corneille* sur ses tragedies. Pour les Idyles, ou Pastorales, ce qu'en ont écrit le P. *Rapin*

& Mademoiſelle *Fontenelle* ; & pour les Odes, la preface de Mr. de la *Motte Houdart*. L'hiſtoire de tous les Poëtes Grecs & Latins a été faite en àbregé par *J. Voſſius*, & fort au long par *Lilius Gyraldus*. Nous ne choiſirons que quelques-uns des plus celebres. Commençons par le Poëtes Grecs.

Homere vivoit en 2958. Tous les grands hommes de tous les ſiecles paſſez ont fait profeſſion de le loüer. Un merite ſi conſtamment reconnu, peut-il être un faux merite ? Quelques Critiques ſe ſont auſſi de tems en tems élevez contre lui, mais c'eſt particulierement en ce ſiécle qu'on a voulu le dégrader ; on n'y pouvoit mieux réüſſir que de le traveſtir en Poëte François. Quelques ornemens qu'on lui donne, il perd toute ſa grace ſous un vêtement étranger. Un François pour briller doit être habillé à la Françoiſe, & un Grec à la Grecque. *Heſiode* lui étoit contemporain, & à ce qu'on dit ne lui cedoit guéres en merite ; mais on n'en peut juger ſûrement, parce qu'on n'entend pas aſſez les hiſtoires reculées dont il parle dans ſa *Theogonie*, ou genéalogie des Dieux. Son autre poëme, intitulé des *euvrages & des jours*, eſt plein d'excellentes remarques ſur l'Agriculture, la navigation, la chaſſe & le commerce des Anciens. *Appollonius* eſt le troiſiéme Poëte Epique ; il a travaillé ſur les Argonautes, *Valerius Flaccus*, Poëte Latin, a pris le même deſſein, & ne lui *eſt pas* comparable.

Les trois principaux Poëtes Tragiques sont, *Euripide*, *Sophocle*, & *Æschyle*. Le premier a quelque chose de plus doux, de plus aisé, & de plus naturel ; le second est plus noble, plus nerveux, plus sublime ; le troisiéme n'a pas moins d'élevation, de force & de majesté, que le second ; mais il ne se soutient pas également par tout. On peut comparer Racine à Euripide, & Corneille à Sophocle. Quel avantage n'auroient pas l'un & l'autre François sur les deux Grecs, si le langage de Corneille eût eû le même avantage que ses sentiments, dont la noblesse & l'élevation se soutiendront toujours, & si Racine à l'exemple des anciens eût fait, comme Corneille, de la tragedie une Ecole du veritable heroïsme, & n'eût pas ordinairement fait échoüer la vertu de ses Heros par les charmes de l'amour.

La Comedie Greeque a de même trois celebres Auteurs. *Aristophane* est plein d'esprit & de sel Attique, mais il est encor plus libertin & corrompu qu'il n'est ingénieux, c'est particuliérement aux défauts des femmes qu'il en veut. Comment l'interêt du Sexe, & la licence extréme du Poëte, n'ont-ils pas empêché de le traduire ? Peut-on bien corriger ce qui est absolument mauvais ? *Menandre* est charmant dans le peu de fragmens qui nous restent de lui, l'obscurité de la Comédie de *Lycophron* rebute le Lecteur.

Pindare a excellé dans la poësie lyrique ;

c'est un aigle qui s'eleve de terre, & qu d'un vol rapide va se mêler parmi les Dieux Horace demandoit à le suivre, d'autre l'ont tenté ; à combien de nouveaux Pin dares les aîles ont-elles manqué ? *Ana creon*, *Sappho*, *Alcée* &c. ont un nature exquis. Que les François se fassent hon neur de leur propre génie, les chanson qu'ils font vallent mieux que les traduc tions qu'on a faites du premier de ces Au teurs. Les Idylles de *Theocrite*, de *Moschus* & *de Bion*, seroient plus admirées si celles de Virgile ne les eussent effacées. L'inge nieux & sçavant Mr. de Fontenelle en a fait aussi, comme il a la gloire de s'être fait une une nouvelle route, on lui doit l'honneur d'avoir à part une premiere place : mais ce n'est pas la seule qu'il merite ; son rare gé nie pour tout ce qu'il veut entreprendre lui donne droit à ce qu'il y a de plus élevé sur le Parnasse.

A l'égard des Poëtes Latins, nous n'a vons des plus anciens, que quelques frag mens imprimez par Robert Etienne en 1564. *Plaute* & *Terence* sont les premiers dont nous ayons des pieces complettes. Plaute semble n'avoir travaillé que pour les esclaves, & Terence pour les Maîtres. Celui-ci garde toujours une simplicité ma jestueuse ; celui-là tombe au contraire dans un tabarinage effronté. La pudeur est sans cesse allarmée en lisant Plaute, elle peut supporter la lecture de Terence corrigé par

le Pere de Jouvency. La latinité de ces deux Poëtes est très-belle ; mais le premier a des expressions plus vives, quoiqu'anciennes, & le second en a de plus honnêtes & plus polies. *Moliere* les a surpassez par l'invention de quelques-unes de ses Comedies, les saillies de son imagination & la finesse de ses plaisanteries ; mais il s'oublie étrangement lui-même dans d'autres piéces, ce n'est plus l'excellent Auteur, c'est le Singe de Plaute, qui devient par ses obscénitez & ses bouffonneries l'esclave du goût de la canaille, ou tout au plus des petits maîtres. La lecture de ces sortes de pieces est très-dangereuse, la représentation en est criminelle, & doit être à jamais proscrite du théatre. Les tragedies qui portent le nom de *Senéque* ne sont pas toutes de lui. Dans Medée & l'Hyppolite, on ne voit nulle regle, mais on reconnoît l'homme d'esprit ; dans l'Octavie, on n'entend qu'un vain Déclamateur.

Après les pieces de theatre, parurent à Rome le poëme épique, l'élegie, la fable, & les autres genres de Poësie. *Virgile,* infiniment superieur aux Poëtes Grecs dans ses Bucoliques, & ses Georgiques, est tout au moins comparable à Homere dans son poëme épique. Ce poëme est le récit en vers d'une action illustre, propre à servir d'exemple & d'instruction aux Héros, & cependant embellie d'ingénieuses fictions. Une année est le terme qu'on donne à cette

action, & le lieu où elle se fait ne peut
res passer l'étenduë d'une province.Di
circonstances capables de causer de l'
ration doivent l'accompagner, mais ce
constances qu'on appelle actions epi
ques,ne sont que comme une espece de
tege pour donner un nouveau lustre à
tion principale: il faut qu'elles se r
tent toutes à elle , & de cette liaiso
épisodes aves elle resulte ce que nou
pellons la fable. Dans l'action princ
doit se trouver une Catastrophe, c'est à
un changement de la bonne à la mau
ou de la mauvaise à l'heureuse fortun
passage d'un état à l'autre est le nœu
Poëme, & l'état fixe où l'on laisse le H
en est le dénoûment.

Il n'y a guéres de différence entre l'
pée & la tragedie, qu'en ce que celle-c
la représentation même d'une action i
tre. On y voit le Héros agir en perso
il y est escorté d'acteurs épisodiques
ces Acteurs par toutes leurs actions qui
vent se rapporter à celle du Héros, lui
rent toute l'attention du spectateur. Il
aussi par une catastrophe ménagée
disgrace au bonheur, & du bonheur à l
grace; & de ce passage qui fait le nœu
la tragedie, on vient au dénoûment
voyant l'état fixe du Héros. La traged
souffre rien que de grand & de noble
comédie ne s'attache au contraire qu
actions communes & ordinaires de la

ſt en cela ſeul qu'elles different. Toutes
ıx ſont bornées pour le tems à vingt qua-
heures, & pour le lieu à une ville, une
iſon, un Palais; elles doivent chercher
laire, mais encore plus à inſtruire & à
ner les mœurs. Qu'on nous pardonne
e digreſſion ſur trois poëmes qui ayant
ſque les mémes regles, ne devoient
nt être ſéparez: nous l'avons faite, par
qu'avant que de comparer Virgile avec
mére, il étoit bon d'avoir au moins une
ere connoiſſance du poëme qu'ils ont en-
pris.

Quelle eſt donc l'action principale de
ade? grande queſtion encore indéciſe,
nd défaut dans Homere, de ne l'avoir
terminée. Virgile dès le premier vers
rque l'action de l'Enéïde, & engage
ger en ſa faveur. Quel que ſoit le deſſein
Homere, on le reduit ou à la deſtruction
ne ville criminelle, par la ligue de
gt Rois toujours prêts à ſe battre & à ſe
ruire eux mêmes; ou aux faits d'armes
n Prince plus furieux que brave; ou à la
nduite d'un General plus ambitieux que
e; ou à la maxime, que de l'union des
fs depend le ſuccès d'une entrepriſe; ou
in, comme le prétend le P. Hardoüin,
tranſport de la couronne d'un Prince aî-
à la branche cadette. Mais quel projet
gile s'eſt il tracé? Il chante un Prince
tueux premier Auteur de la maiſon des
ſars, qui fonde ſur ſa pieté, toujours

conſtante & victorieuſe, un Etat d'où s'e formé l'Empire des maîtres du monde. L'a vantage n'eſt-il pas encore du côté de Vir gile ? Je ne vois dans Homere pour épiſc des que l'oppoſition, les querelles & le combats continuels des Dieux & des Hero conjurez, ſoit pour renverſer, ſoit pou défendre Troye aſſiégée. On me fait à l verité détourner la vûë de ces triſtes objet en me préſentant les divers caracteres de Héros & des Dieux. On y mêle des deſcrip tions, des ſentimens, des comparaiſons des harangues ; mais avec tout cela je m retrouve ſur le champ de bataille, & l'a du Poëte à orner la même ſcene, diminuë mais n'ôte point l'ennui du Lecteur. L'in génieuſe & charmante varieté des épiſod de Virgile me promene au contraire de ſpe tacle en ſpectacle, & m'offre par tout de circonſtances où toutes les vertus du Héro ſe déployent & m'intereſſent à ſa deſtiné Tantôt je le vois ſur la mer, aſſailli d'un horrible tempête, & déſarmer par ſa gran de pieté la vengeance de la Reine de Dieux. Tantôt jetté par les flots ſur un côte inconnuë, il s'avance avec courag pour chercher ſes ſujets diſperſez, & r rencontre qu'une étrangere, qui lui écha pe au moment qu'il la reconnoît pour Déeſſe ſa mere. Tantôt il entre dans la vi le d'une nation défiante & nouvellemen établie, il y trouve ſes Troyens priſonniers & il gagne tous les cœurs, par ſa compla

sance, & sa fierté superieure aux disgraces. Ici on le fait rentrer dans l'horreur des combats, & il a la gloire de sauver des ruines de sa patrie les restes de Troye, sa famille, & ses Dieux. Là il passe de contrée en contrée, & par tout dans ses voyages il laisse des monumens de sa vertu & de sa sagesse. Il ne lui reste que l'amour à vaincre, & le devoir qui l'appelle, l'emporte sur les charmes d'une Reine passionnée qui veut l'arrêter : la Terre dont il destine aux siens la conquête s'éloigne encore, & pour les animer, il prend occasion de leur faire rendre de nouveaux honneurs sur le tombeau de son pere, & de les exercer par ses liberalitez dans les jeux propres d'une jeunesse guerriere. Il arrive enfin au terme, & sa piété curieuse du sort d'Anchise, le conduit jusqu'au noir Tartare, où il découvre les differens états des justes & des méchans, & où il apprend les grandes destinées de ses descendans ; ce ne sont plus dans la suite que des épisodes que fournit la guerre ; mais ces épisodes comme les autres, sont tellement enchaînées dans le dessein du Héros, que c'est peut-être en cela que le Poëte est le plus admirable. Je ne sçai si on peut donner la même loüange à l'Iliade, bien des gens n'y voyent pas ce bel arrangement, ni cette liaison si necessaire avec l'action principale ; ils condamnent sur tout qu'on y remette la celebrité *des jeux au tems* que l'action prin-

cipale est finie : quelques-uns même s'imaginent que le dessein du poëme n'a été formé qu'après coup ; & n'a été executé que par différentes mains ; tous doivent au moins convenir que la fable de Virgile est infiniment mieux conduite.

Pour la catastrophe des deux poëmes, oserions nous avoüer que nous y trouvons des deux côtez quelque chose à redire. Le nœud dans Homere consiste en ce qu'Achille ayant perdu Patrocle, & les armes fatales d'où dépendoit la ruine de Troye, quitte enfin sa retraite, reçoit de nouvelles armes de Thétis, marche contre Hector, & se rend maître de ses dépoüilles & de sa vie. Dans Virgile c'est Enée qui blessé d'un coup mortel au moment qu'on lui jure sur l'Autel de le laisser combattre seul à seul son rival, est subitement gueri par les soins de Venus, vient au secours des Troyens presque défaits, tombe sur Turnus, & le tient en sa puissance. Par la mort d'Hector, les Grecs sont assûrez de la prise de Troye ; par celle de Turnus Enée possede Lavinium & l'Italie. Tel est le denoûment ; mais de quelle maniere regle-t-on le duel de ces Héros ? le moindre de nos Officiers d'armée se déshonoreroit, s'il prenoit avant le duel tous les avantages qu'on donne à Achille & à Enée. Il n'y avoit nulle gloire à vaincre en cet état Hector & Turnus, & peut-être y avoit il quelque honte à les tuer. Il est étonnant que Virgile ait en

cela suivi & surpassé même les defauts d'Homere.

Comme nous ne prétendons faire qu'une ébauche legere de ce parallele, nous n'entrerons point dans le détail des morceaux particuliers de l'un & l'autre poëme : nous dirons seulement que les caractéres d'Homere sont enlevans, mais que les originaux sur lesquels il travaille sont extremement grossiers. Virgile étoit dans le beau siecle, & les personnages qu'il introduit se ressentent de la politesse de son tems. En est-il pour cela préférable à Homere ? Non, Rubens en peignant avec des traits de maitre une paysane flamande, n'est pas moins bon Peintre que Mignard, qui peindroit une des graces. Nous felicitons cependant Virgile, de n'avoir écrit qu'après que les Dieux & les Heros se fûrent décrassez, & nous excusons Homere de ne leur avoir pas ôté cette dureté de cœur & cette grossiereté dans les manieres & dans les paroles, dont ils n'avoient pû encore se défaire eux mêmes.

Les descriptions de l'Iliade sont plus vives, & frappent davantage, celles de l'Enéïde sont plus correctes & plus châtiées. Telles sont les descriptions des boucliers d'Enée & d'Achille : le Poëte Grec y donne l'essort à son imagination, & peint sans distinction ce qu'il y a de plus beau & de plus riant dans la nature. Le Poëte Latin se borne à des objets convenables à son des-

fein, & met tout fon art à flatter agrea-
blement par ces objets la posterité d'Enée.
Je doute que les énumérations de Virgile
égallent par tout celles d'Homere, du
moins préfererai-je infiniment le bel en-
droit où Helene fait passer en revûë toute
l'armée Grecque devant Priam, au récit
que fait Virgile des troupes d'Italie ; mais
n'a-t-on pas eû raison de ne point estimer
les longs discours des Héros de l'Iliade,
& ne doit-on pas loüer Virgile, d'avoir re-
tranché les repetitions & les autres inu-
tilitez Grecques, de ses messages, de ses
harangues, de ses comparaisons.

Nous finirons par les sentimens. Il est
certain que les Héros de l'Iliade respirent
plus la guerre & le carnage que le pieux
Enée, qui ne s'engage dans les combats
que pour obéïr aux Dieux, & pour se pro-
curer à lui & aux siens un établissemen
heureux & paisible, mais la piété d'Ené
ne lui rabat point le courage. Il est intrepi
de, quoique tendre & affectueux ; on lu
trouve néanmoins une vertu de trop, c'es
le don des larmes : les Capitaines qui com
battent sous lui, n'ont rien qui les releve
Les Rois occupez au siége de Troye étoien
tous remarquables par les divers sentimen
qui les caracterisent. Achille n'est touch
que du plaisir de se vanger, l'ambition es
la seule regle d'Agamemnon. Le vieil Nes
tor aime à se faire entendre, & ne parle qu
dans la vûë du bien public, le courage im

pétueux de Diomede l'emporte jusqu'à se préférer aux Dieux. Dans les deux Ajax on voit la colere qui s'exprime & qui agit sans précaution. Le sage Ulysse pense moins à exécuter ses projets par la ruse que par la force. Thersite enfin n'a que des sentimens de jalousie : il est lâche, & ne peut souffrir la veritable bravoure. On ne doit point balancer à donner ici la superiorité à Homere ; car ni le cruel Mezence qui méprise les Dieux, ni Drances le grand porteur, ni l'indomptable Turnus, ni les autres que Virgile met sur la scene, ne caracterisent point par leurs sentimens, comme font les Héros de l'Iliade ; le Poëte Grec ne l'emporteroit pas cependant sur Virgile, si l'on consideroit les diverses impressions que certains traits repandus dans l'un & l'autre poëme font sur les cœurs. Quelle beauté dans l'adieu d'Hector à Andromaque ? on trouve ailleurs un endroit plus vif & plus interessant ; mais où verra-t-on dans Homere une passion aussi forte & aussi bien ménagée que celle de Didon ? A quelles aventures prend-t-on plus de part qu'à celle de la chaste, de la charmante & de la guerriere Camille? Sommes nous enfin aussi touchez de la mort de Patrocle, que de celle de Pallas, de Lausus, & des deux amis Nisus & Euryale ?

Disons-le sans offenser les partisans d'Homere, son ouvrage a moins de perfection que le poëme Latin, mais il a l'a-

vantage de l'invention, Virgile avoit peut-être l'esprit moins vaste, moins fécond & moins brillant, mais il a sçû profiter des lumieres de son modele, & en éviter presque tous les défauts. Le mal d'Homére est d'avoir répandu dans deux poëmes différens toutes les beautez que Virgile a eû le talent de ramasser dans le sien. Si Virgile eût été sans secours, nous n'aurions point apparemment d'Enéïde ; si Homére eût été dans le siécle de Virgile, nous aurions peut-être une Iliade plus parfaite. Le Poëte Grec est grand par lui meme. le Romain est encor plus grand ; mais c'est qu'il est enté, si j'ose ainsi parler, sur le Poëte Grec. Nous estimons plus l'ouvrage de Virgile, & nous admirons davantage le génie d'Homere. Les disputes récentes sur le merite de ce dernier Poëte nous ont engagé dans cette comparaison pour les commençans qui se contentent de peu, & que nous renvoyons pour être parfaitement instruits aux ingénieuses & sçavantes dissertations de M. de la Mothe & de Me. Dacier au sujet d'Homere ; & pour ce qui regarde Virgile, aux Notes élegantes & aux curieuses remarques du Pere Catrou. Revenons à la suite des Poëtes.

Lucrece, plus ancien que Virgile, a dévelopé toute la doctrine d'Epicure, & a montré que la secheresse de la Philosophie peut s'allier avec l'agrément de la Poësie Latine.

Si L'anti-Lucrece Latin, poëme Philosophique où l'on réfute les erreurs Epicuriennes, étoit imprimé, que n'aurions-nous pas sujet de dire du grand Cardinal qui l'a composé ? Comment en sa personne ont pû se réunir le Philosophe, & le bel esprit, le Poëte & l'Orateur, l'homme de lettres & de negociation, l'Académicien & le Politique,& tout cela en un degré éminent ? Nous parlions le mois passé de la Philosophie nouvelle que Mr. l'Abbé Genest nous a donnée en vers François ; c'est un projet où tout autre que lui auroit apparemment échoüé : nôtre poësie n'est gueres compatible avec ces sortes de desseins ; les entreprendre, c'est se hazarder à n'être ni bon Poëte, ni bon Philosophe.

Les Metamorphoses d'*Ovide* apprennent l'histoire des Dieux, & ses fastes, les jours destinez à leur culte ; digne Poëte des Dieux infames qu'il célébre ! On passe ses livres des amours ; il a eû honte lui même de les avoir écrits, l'exil qu'ils lui attirerent, le rendit plus sage dans ses lettres. Otez de ses Heroïdes quelques vèrs trop libres, c'est un ouvrage admirable ; outre la corruption du cœur on peut lui attribuer une espece de libertinage d'esprit. Il se donne carriere sur tout, & son ingénieuse fécondité lui est nuisible. Il pense bien, & toutes les manieres de s'exprimer viennent à son ordre, mais il ne peut en refuser aucune, il se prête à toutes avec

trop de complaiſance. Il devient ainſi trop diffus, il remanie cent fois la même penſée, il la dévoile & la preſente trop à nud, il ne ſçauroit enfin être preſque jamais moderé ni diſcret.

Silius Italicus dans ſa guerre Punique imite l'Eneïde de Virgile : c'eſt un Ecolier appliqué qui copie après un Maître dont il n'a pas le genie. L'Achillaïde & la Thebaïde de *Stace Papin* ſerviroient d'amuſement ſi la poëſie pouvoit ſouffrir quelque choſe de mediocre. Nous liſons avec plus de plaiſir les Argonautes de *Valerius Flaccus*, quoiqu'ils ſoient imparfaits & d'un ſtyle inégal. *Lucain* a moins fait un poëme qu'une hiſtoire en écrivant la guerre civile ; il prend quelquefois ſon effort, & laiſſe après lui les plus grands genies ; mais il ne menage pas ſes forces, & retombe comme un autre Icare. Il peut donner de l'eſprit à un homme qui a du jugement, mais il peut gâter le goût de celui qui n'a que de l'eſprit. *Claudien* merite d'être lû : il eſt moral, noble, éloquent, c'eſt dommage que ſon Pegaſe marche toujours le même train.

Nous avons un Recueil des Poëtes Eccleſiaſtiques, imprimé par les ſoins de *Georg. Fabricius*, tels ſont le Prêtre *Juvenco*, *S. Paulin*, *Prudence*, & quelques autres, plus propres à former le cœur à la vertu, que l'eſprit à la poëſie. Il n'en eſt pas de même du Poëte Italien dans ſa

Guerre ſainte, ou Conquête de Jeruſalem. Le pretendu Clinquant du *Stace*, quoiqu'en diſe Boileau, eſt quelquefois de très-bon or ; nul Poëte François n'en a encore approché, & le ſort du S. Loüis du P. *Le Moyne*, de l'Alaric de *Scudery*, du Clovis de *Des Marets*, de la Pucelle de *Chappelain*, & de nos autres poëmes épiques, fait mal augurer des tentatives qu'on pourra faire dans la ſuite : il y a apparence que la cadence de nos vers Alexandrins, qui devient à la longue gênante pour le Poëte, & ennuyeuſe au lecteur, en eſt la cauſe ; ainſi gâteroit-on peut-être l'inimitable Roman de Thelemaque, ſi on s'aviſoit d'en faire un poëme, en le mettant en vers François. Nous coulerons plus vîte ſur les Poëtes ſatyriques, élegiaques, & les autres dont il nous reſte à parler.

Les Poëtes ſatyriques ont Horace pour guide ; on croit en le liſant pouvoir l'imiter, mais la plume à la main on en deſeſpere. Ce n'eſt préciſément ni l'étude, ni l'eſprit, ni la ſcience, ni le bon ſens, qui peuvent fairè un ſecond Horace : toutes ces qualitez étoient éminentes en lui ; mais il avoit encor cette aménité, ce naturel, cette ſagacité à diſtinguer le vrai du faux, le bon du médiocre, ces traits vifs & piquans, ce je ne ſçai quoi enfin qui donne la derniere perfection aux ouvrages, qui plaît, qu'on ſaiſit, & qui échape auſſitôt qu'on veut ſe l'adopter : Odes, Lettres,

Satyres, préceptes, tout ce qu'il a fait, durera autant que l'excellent sera estimable. On le lit à la Cour comme au College, c'est un honneur de le sçavoir, & quelquefois un merite de le citer à propos.

Perse craignoit d'être entendu, le plaisir d'appercevoir les beautez qu'il a cachées, ne dedommage pas de la peine qu'on sent à percer au travers des tenebres qu'il a partout répanduës.

Juvenal, semblable à un torrent, fond avec fureur & se décharge sur tout ce qui se trouve en son chemin. Il ne fait nulle distinction de l'esclave ni du maître; malheur à quiconque lui blessoit les yeux, il le peignoit avec des couleurs inéfaçables.

On ne sçauroit trop loüer le Satirique François d'avoir sçû allier les traits les plus hardis & les mieux marquez de ce grand Poëte aux traits fins & délicats d'Horace; qu'en les copiant l'un & l'autre, il se soit rendu lui-même un parfait original. Il n'avoit pas le génie poëtique de ses maîtres, mais son application à les étudier lui servoit de gênie, & l'esprit naturellement satirique lui tenoit lieu d'Apollon. Il cherchoit long-tems le beau & le vrai, & ne se contentoit qu'aprés l'avoir trouvé; un vers bien frappé, un tour, un bon mot, lui a quelquefois plus coûté qu'à certains Auteurs un volume entier.

L'infame *Petrone* ne peut être lû que par des Libertins qui se piquent d'esprit;

c'eſt avec juſtice que Saint Evremont a déſavoué les louanges outrées qu'il lui avoit données par une indigne prévention.

Tibulle & *Properce* ont fait des Elegies : *Catulle* en a donné quelques-unes avec d'autres pieces de différentes eſpeces de vers. On dit que ce ſont des Auteurs d'une grande élegance & d'une latinité exquiſe : mais la licence effrenée avec laquelle ils ont ſouvent écrit, doit en faire interdire la lecture. Doit-on pour un mot de Latin s'expoſer à la perte de ſon innocence ? *Martial* s'eſt donné la méme liberté dans ſes Epigrammes. Jamais perſonne n'a dit avec plus de raiſon que ſon livre eſt plein de bonnes & de mauvaiſes choſes. Un des plus grands ſervices qu'ait rendu le P. Jouvency, c'eſt d'avoir purgé autant qu'il eſt poſſible la plûpart de ces Poëtes, on ne voit rien de mieux que ſes notes ſur Martial.

Le petit livre des fables de *Phedre* eſt un livre d'or : il ne falloit pas moins que l'ingénieux & charmant la Fontaine pour entrer en lice avec lui ; on ne peut lire le Phedre François ſans être agréablement inſtruit, on n'en peut quitter la lecture ſans ſouhaiter de la reprendre : heureux s'il ſe fût contenté de plaire à l'eſprit ſans vouloir pervertir le cœur, & ſi en ſortant glorieuſement d'une carriere, il ne s'en fût ouvert une ſeconde aux dépens de la bienſéance, de la pudeur & de la Religion. *Myſteres d'iniquité*, exemples *ſéducteurs*, *contes abominables*, ce ſont

comme on nous l'assure dans son dernier ouvrage, les traits empoisonnez de sa plume venduë au plus affreux libertinage. Il a lui-même condamné cet ouvrage au feu; qui se plaît à le lire sçait deja les leçons que l'Auteur a eû l'effronterie de lui prescrire, & qu'il auroit voulu dans la suite pouvoir effacer de ses larmes.

Quoique *Ausone* & *Sidonius Apollinaris* soient moins anciens, ils meritent de n'être pas oubliez. Entre les Modernes, on peut choisir les Pseaumes de *Buchanan*, les poësies de *Sannazar* & de *Vida*, la Pedotraphie ou Nouriture des enfans par Sevole de *Sainte Marthe*, les vers de *Grotius*, les Odes de *Serbievius*, les Elegies de Sidronius & de Becan, les jardins de *Rapin*, le Recueïl des pieces de *Vallius*, de Mr. *Huet* ancien Evêque d'Avranches, de Mr. *Santeuïl*, des PP. *Commire*. *La Ruë*, *Sanadon*, & une infinité d'autres qui seront fort utiles quand on aura lû les anciens.

Les Poëtes François dont nous n'avons pas parlé, sont rassemblez dans divers Recueïls qui plaisent par la varieté des matiéres qu'on y traite. En voici quelques-uns que nous mettrons dans l'ordre qu'ils se présenteront à nous. L'Eneïde de Mr. de *Segrais* & les nouvelles traductions en vers des autres ouvrages de Virgile, ont leurs agrémens, mais on l'a déja dit, c'est une parure étrangere sous laquelle le Poëte Latin est déconcerté, & ne se recon-

troit pas lui même. Tout provinciale
: soit la Pharsale de *Brebeuf*, elle peut
ore se montrer, & dans sa vieillesse elle
ıserve des beautez qu'on ne doit pas
ɔriser. Quelques unes des Odes de *Mal-
be* ne vieilliront jamais, parceque le
ı goût est de tous les tems. Celles de
. *de La Mothe*, aussi honnête homme
excellent Auteur, qu'on ne peut trop
imer pour la politesse qui regne dans tou-
ses manieres d'agir & dans ses ouvra-
: de prose & de vers, celles, dis-je, de M.
la Mothe, du moins une grande partie,
feroient pas désavouées de Pindare,
[orace, ni d'Anacréon. La critique, il est
i, ne lui donne pas également par tout
gloire d'une expression libre & aisée, ni
heureux entousiasmes que produit une
agination vive & féconde ; mais c'est
: critique jalouse, & qui peut-être aime
s à décrier le merite qu'à dire la verité.
ne doit lire qu'avec précaution les ou-
ıges de *Roussau*. Le Poëte, mais le Poë-
admirable paroît dans plusieurs de ses
ces : on lui en attribuë d'autres qui font
ıgir non seulement le Chrétien, mais

fait. Racan a fait des Bergeries qui c
menceroient à se furanner , si elles i
soutenoient encor par l'estime qu'on a
pour l'Auteur. L'imitation de J E S
C H R I S T traduite en vers par Mr.
neille , & les poësies de Mr. L'Abbé T
si chrétiennes , & si élegantes sont con
des gens de bien , & seviront d'exe
aux hommes d'esprit qui voudro
sanctifier leur travail. La France a e
Muses & ses Sapho comme la Gréce. M
moiselle de *Scuderi* & Mademoiselle
houlieres recevront éternellement su
Parnasse les loüanges d'Apollon, &
hommages des meilleurs Poëtes : nou
croyons pas que Mademoiselle *Desho*
res y soit également courtisée , *les cri*
ses chats n'y plairoient pas à des ore
accoûtumées au chant des Muses ;
Mademoiselle *De la Suze*, c'est moins
Muse qu'une Sirene, mieux elle chante
le naufrage est à craindre pour celui qu
me à entendre, & à suivre sa voix. Mr
villon s'est fait honneur , & la lectur
ses pieces fera sûrement plaisir. Les suc
seurs de Corneille, de Racine & de Mo
re , sont en grand nombre : c'est dom
ge pour eux que ces trois Poëtes ayent
l'Attellier trop haut , leur Pegaze n'y
atteindre. Nous ne les nommons po
c'est au parterre à décider de leur merit
à faire leur éloge. On a voulu dégr
Mr. *Quinaut* , le public l'a maintenu a

gé la satire. Il n'est plus de *Lulli* pour la musique, peutêtre ne verra-t-on jamais de *Quinaut* pour la lettre des opera.

Clement *Marot*, comme le plus ancien des bons Poëtes, devoit être à leur tête; mais il semble renaître tous les ans; sa vivacité naturelle & son agrément lui donnent un air de jeunesse qui fleurit dans son vieux langage; jamais il ne fut plus à la mode qu'à présent. Il est du bel esprit de le copier, & on est presque sûr d'être applaudi de certaines gens avec une piece marotique, il en faut cependant retrancher le libertinage, mais combien peu sçavent badiner & plaisanter avec honnêteté & avec grace! le P. du Cerceau est un de ceux qui a le mieux réüssi. La charmante naïveté qui se trouve dans ses pensées, ses tours ingénieux, sa diction pure & enjoüée, ne sont pas ses seuls talens. Il sçait également traiter les grands sujets avec noblesse, comme les petits avec agrément; & le même Poëte par le pathetique de ses piéces curieuses a tiré les larmes des auditeurs, dont il avoit merité les applaudissemens, par la gayété & la finesse de ses autres poësies. Quelques personnes croyent que sa profession lui faisoit supprimer bien des choses agréables; c'est un double merite en lui de s'attirer ces reproches: dès que la poësie s'emancipe au delà du devoir & de la bienséance, ce n'est plus un divertissement, c'est un désordre qu'on

a droit de défendre. Nous ne dissimulerons point que les pieces serieuses, où l'on voit de la grandeur & de l'élevation sont plus de nôtre goût, & nôtre avis est qu'on cherche plutôt à se former sur ceux qui joignent l'éloquence à la poësie, que sur les autres qui tournent la poësie en un ingénieux badinage. Mais ce qui doit infiniment déplaire, c'est le Burlesque, dont on étoit autrefois charmé, qu'on a voulu remettre en vogue, & où heureusement on n'a pas réüssi, ce seroit une erreur grossiere de le confondre avec le stile marotique, & il est inutile que nous en fassions remarquer la difference; pour peu qu'on ait de goût on ne sçauroit s'y meprendre l'un est bas, trivial, boufon, l'autre est délicat, vif, plaisant & spirituel : celui-ci est pour les gens d'esprit, & celui-là pour la canaille, on en peut dire ce qu'on a dit d'un livre assez commun, qu'au dessous de rien, est immédiatement une piece burlesque. Nous parlerons dans la suite des Historiens, des Philosophes, des Théologiens, & des autres Auteurs qu'un homme de Lettres doit connoître.

ARTICLE XLI.

HISTOIRE DES SEPT SAGES, par M. de Larrey, Conseiller de la Cour & des Ambassades du Roi de Prusse. A Rotterdam, chez Fritsch & Bohm, 1713. *in* 8°. *pages* 464.

LE titre de cet Ouvrage fait naître la curiosité, & le nom d'un Auteur si celebre fait esperer qu'elle sera satisfaite. „ Son principal but, dit-il dans la préface, a été moins d'amuser le Lecteur „ par des contes plaisans & par des récits „ curieux, que de le toucher par des leçons de Morale & de vertu que les sept Sa„ ges donnerent aux Payens qui les admi„ rent „. Et il ajoute, " Que les Chrétiens „ les admirent encore aujourd'hui. Cepen„ dant il n'a pas voulu leur faire prendre „ un vol plus haut, que celui où on les „ voit s'élever dans les precieux frag„ mens qui restent de leurs écrits, ni les „ faire parler qu'après des Auteurs dignes „ de foi. Comme il écrit en François, „ il s'est cru obligé de s'accommoder au „ génie de la langue, & même à celui de „ la nation, qui n'aime pas ce qui est guin„ dé, & qui ne veut rien que de naturel; „ trop d'érudition la dégoûte, les longs „ raisonnemens la fatiguent : tout ce qui „ est obscur, tout ce qui est contraint,

„ tout ce qui est affecté, lui déplait. Elle „ demande de la politesse & de la simplicité, un sérieux qui n'ait rien d'austere, „ & une Littérature qui semble moins être „ un fruit de l'art & de l'étude ; qu'un don „ de la nature.

Plutarque & Diogene de Laërce, qui ont fourni à M. de Larrey la plûpart des Memoires sur lesquels il a écrit l'histoire de ses Sages, n'ont pas, dit-il, recherché cette délicatesse ; & l'on ne s'apperçoit pas que de sa part il ait épargné l'érudition : ce n'est pas seulement celle que le sujet presente de soi-même & fait attendre ; mais on la voit inopinément venir de tous côtez & de loin.

On compte communément sept Sages de la Grece ; & l'on défére unanimement l'honneur d'être de ce nombre à Thales de Milet, Pittacus de Mytylene, Bias de Prienne dans la Carie, Solon d'Athenes. " La plûpart, ce sont les paroles de „ l'Auteur, reconnoissent pour les trois „ autres Cleobule de Linde, Mison d'un „ village de Laconie, Chilon de Lacédé„ mone. D'autres aiment mieux admet„ tre dans cette Catégorie Periandre de „ Corinthe, Anacharsis Scythe, Epimenide „ de Crete : & il y en a qui y reçoivent „ aussi Pisistrate d'Athenes, Trasybule de „ Milet, & Phérécide Syrien, ou plûtôt „ de l'isle de Scyro dans l'Archipel. Comme ils ont tous eû la reputation d'être

sages, ils ont aussi merité que Mr. Larrey les admît *dans la même Catégorie*, & il leur joint encore Esope & Pythagore.

Il fait le caractere de chacun, & raconte les principaux evenemens de leur vie, y mêlant même quantité de narrations étrangeres. Il fixe l'époque de ces Sages depuis la 35^e. Olympiade que naquit Thales, le plus ancien de tous jusqu'à la 60e, au delà de laquelle alla Pythagore: c'est l'espace d'un siécle, qui d'ailleurs est digne de memoire, en ce que les Sciences & les Arts commencerent à fleurir dans la Grece, qu'Homere charma & instruisit par ses admirables poëmes: ce fut aussi le tems où Cyrus fonda l'Empire des Perses sur la ruine de ceux des Babyloniens & des Medes, du Royaume de Lydie & des autres Etats de l'Asie mineure.

Quoiqu'ils fussent & qu'ils eussent fixé leur demeure en différens païs, cela n'empêcha pas, si l'on en croit l'Auteur, qu'ils n'eussent souvent ensemble des conférences. " Sur combien de choses merveilleu-„ ses ne dûrent pas rouler les entretiens „ de ces Sages, d'un génie si sublime, „ d'une érudition si polie & si profonde, „ & d'une connoissance cultivée par la „ Philosophie & par les voyages!.. Que „ n'espere-t-on point encore de leurs as-„ semblées & de leurs entretiens dans les „ Cours de Samos, de Corinthe & de „ Sardes, où regnoient Polycrate, Perian-

„ dre & Créſus, qui les invitoient à ces „ entretiens, dont ils faiſoient leur hon- „ neur & leurs délices, plus que de leur „ Royauté & de leur opulence „ ? Sans rien leur ôter de la beauté & de la force de leur génie, puiſque l'eſprit eſt de tous les tems, il ſemble qu'on ne ſçauroit rai- ſonnablement eſperer d'eux, que ce que comportoit une Philoſophie encore dans l'enfance, & trop peu avancée pour s'être fait & pour avoir ſuivi des principes de Phyſique & de Morale.

C'eſt en effet l'idée qu'on remporte de ce que Plutarque leur fait dire tour à tour dans la plus célébre de toutes leurs aſſem- blées, & à laquelle M. de Larrey donne tout l'éclat poſſible, tâchant de donner du brillant à leurs diſcours ſententieux, & en les mettant en bonne compagnie. Tous ceux, dit il, qu'on a nommez, ſe rendi- rent à Corinthe chez Periandre, qui les avoit invitez par des lettres circulaires: d'autres furent encore conviez, & d'autres ſurvinrent : trois Dames furent auſſi de la partie, Méliſſe épouſe de Periandre, Eu- metis ſa fille, & Cleobuline fille de Cleo- bule. Il voulut les regaler à ſa maiſon de campagne, dont Mr. de Larrey fait une agréable deſcription : & ce fut là que les Sages lierent converſation.

Le ſujet de celle qui préceda le dîne fut imprévû, mais abondant : un monſ tre naquit tout à propos dans l'écurie, o

ne cavalle mit bas un petit Centaure, il
n fut donc parlé; & puis des Syrenes, du
phinx, du Minotaure, des anciens Cen-
aures, de la Chimere. La Princesse Eu-
metis souhaitta d'être éclaircie sur ces
oints, dit-elle, *de nos histoires & de nos
égendes*. Il y eut encore du tems pour pro-
oser & expliquer l'énigme *de boire la mer*;
t de décrire, comme on feroit aujour-
'hui, les sources, le cours & les dé-
ordemens du Nil.

L'Enigme *de boire la mer* revint pendant
e repas, & fut suivie de l'histoire d'A-
nasis Roi d'Egypte, & par quels moyens
'une basse condition il s'éleva jusqu'à
nonter sur le thrône d'Egypte.

Au sortir de table, on alla à la prome-
nade: & comme il arrive dans une nom-
reuse compagnie, elle se sépara. Quel-
ues uns suivirent les Dames, & Esope
ut un de ceux là: il les entretint agréa-
blement de ses avantures, & de celles d'u-
ne Courtisane qui bâtit une des pyrami-
es d'Egypte. Il finissoit, quand tout à
oup arriva au rivage un vaisseau de Mi-
ylene: c'étoient des Envoyez de cette
ville pour prier Pittacus de retourner en sa
patrie, afin d'y remettre le bon ordre & la
ranquillité. Comme Phaon commandoit
e vaisseau, Sapho avoit voulu être du
voyage, & elle étoit accompagnée de son
rere. Voilà donc une nouvelle scéne, & de
nouveaux personnages qui joüent leur rol-

le & font des récits. Ce n'eſt pas tout
ce vaiſſeau de Mitylene étoit de co
avec deux autres, l'un de Marſeille &
tre de Cyrene : & ce furent encore d
velles narrations de la fondation
villes.

Cependant les Sages qui avoien
d'un autre côté à la ſuite de Peria
avoient des entretiens qui n'étoient
moins variez, mais qui en partie é
plus ſérieux. Il s'agit d'abord de neuf
mes que le Roi d'Egypte prétendoit p
ſer au Roi d'Ethiopie. Enſuite le di
paſſa aux diverſes ſortes de Gouverne
& le Populaire fut du goût de ces Ré
cains Grecs qui réduiſirent tout pou
celui d'un Archonte d'Athenes, ou
Bourgmeſtre de *. Anacharſis fit un
du Soleil, & un diſcours ſur ce qui cc
ne le bon ordre dans les familles.

Periandre avoit pourvû à des rafra
ſemens, & ordonné *le vin de la coll*
qui mit les Sages de bonne humeur
leur faire oublier la tempérance.

Enfin, les deux bandes ſe réünire
comme la journée avoit commencé
naiſſance d'un monſtre, elle finit p
évenement qui tenoit du prodige :
troupe de Dauphins apporta Arion a
vers des flots de la mer, & le poſa ſur
vage. Il fallut donc qu'Arion fît le
de ce qui lui étoit arrivé, & que chac
la compagnie qui ſçavoit quelque hi

 tou

touchant l'affection que les Dauphins témoignent aux hommes, la racontât.

Il étoit tems de retourner à Corinthe, & ces Sages étoient bien stériles dans leurs entretiens, s'il fallut amasser tant de differens sujets, faire naître tant d'incidens, amener tant de secours pour leur faire passer une journée.

La Cour de Periandre se trouva encore grossie à Corinthe par l'arrivée d'Epimenide, de Pherecyde & de Pythagore, qui n'étoit alors que dans sa premiere jeunesse, d'Anaximandre & d'Anaximene. " Quel „ siécle & quelle Cour, sans excepter le „ siécle & la Cour d'Auguste, s'écrie Mr. „ de Larrey, peuvent se vanter d'avoir „ possedé tout à la fois tant d'hommes „ d'un merite si extraordinaire ! Il continuë par une magnifique description de l'Etat florissant de la Grece & de l'Asie mineure, qui n'avoit pas encore senti les armes de Cyrus, & vers laquelle Nabucodonosor n'avoit pas tourné les siennes. Ces païs étoient partagez en divers Etats, dont il fait l'histoire, & il ajoute celle de Rome, d'Egypte, des Medes, de Carthage.

Le lendemain cette nombreuse compagnie dîna en public; il y eut Cercle chez la Reine Melisse, & tout se passa avec la politesse qui convenoit " à des Sages, & „ à des Sages même du premier ordre, qui „ ne sçavoient pas moins la science du „ Beau monde que celle des Belles Lettres,

Ce fut au Cercle de la Reine qu'Epimeni de commença le récit de ses voyages, & il le continua les deux jours suivans.

Epimenide étoit de Gnosse en l'isle de Cre te, & à l'âge d'environ vingt ans il dispa rut sans qu'on le revît que quarante an après : l'opinion commune fut qu'il avoi dormi dans une caverne pendant tout c tems-là, qu'elle prolongea de dix-sept au tres années ; & Mr. de Larrey place ic une réflexion, " Que c'est apparemmen ,, de ce sommeil fabuleux que la Légend ,, a pris celui de ses sept Dormants. Il lui fai mieux employer cette longue absence, & c'est à voyager : il le conduit par la Pheni cie, l'Assyrie, l'Egypte, l'Ethiopie,& lui fai raconter de l'histoire de ces nations, ce qui n'est ignoré que des personnes qu manquent d'éducation. Epimenide instrui par Mr. de Larrey s'explique sur celle de Juifs, depuis leur établissement dans la Pa lestine jusqu'à leur retour de Babylone comme auroient pû faire un Philon, ou u Josephe.

ARTICLE XLII.

LITURGIARUM ORIENTALIUM Collectio. C'est-à-dire, *Collection des Liturgies Orientales. Par Mr. l'Abbé Renaudot.* A Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, premier Imprimeur du Roi, ruë S. Jacques, à la Bible d'or, 1716. *Tome second, pages 24 pour une dissertation, &* 648.

LEs Liturgies à l'usage des Eglises Syriénes étoient jusqu'à present demeurées comme renfermées & cachées dans l'obscurité de la langue Syriaque: & la seule qui porte le nom de S. Basile, avoit été traduite en Latin par André Masius. Quatorze furent imprimées à Rome en 1592. sous le titre *de Missel Caldaïque à l'usage de l'Eglise des Maronites.* Comme les Editeurs y firent les changemens qu'ils jugerent à propos, Mr. l'Abbé Renaudot n'a pas cru devoir s'arrêter à ces exemplaires altérez, & il a travaillé à ses traductions sur les manuscrits que lui ont fourni la Bibliotheque de Mr. Colbert & celle de Mr. Seguier. Pour les Remarques, il les a tirées des meilleurs Auteurs du rit Surien.

Dissertation sur les Liturgies Syriaques à l'usage des Melchites & des Jacobites.

Le Sçavant Auteur ne fait point ici de distinction entre les Melchites & les Jacobites, c'est à-dire, entre ceux qui recevoient le Concile de Calcedoine, & ceux qui le rejettoient. Ces Heretiques, en renonçant à la communion de l'Eglise Catholique, conserverent la maniere qu'ils y avoient apprise de célébrer les saints mysteres, ce fut toujours la même pour les uns & pour les autres, & ils étoient également persuadez qu'elle vient de la Tradition des Apôtres. Si les Liturgies se sont multipliées parmi eux, elles sont toutes formées sur un même modele; sçavoir, sur celles de S. Jacques, laquelle certainement est très-ancienne, & respectée par les Suriens; comme le propre ouvrage de S. Jacque, nommé le frere de nôtre Seigneur, & premier Evêque de Jérusalem. C'est néanmoins se tromper avec eux de penser que leur Liturgie Syriaque est originale : car il est visible qu'elle est copiée d'après la Liturgie Grecque; & celle-ci étoit à l'usage de l'Eglise de Jérusalem, où le Grec étoit la langue vulgaire; comme il est constant par les ouvrages de S. Cyrille Evêque de cette ville.

A la verité les Maronites, qui prétendent que leur Nation s'est constamment

maintenuë dans la foi & dans l'unité de l'Eglise, se vantent aussi d'avoir des Liturgies qui leurs ont toujours été propres, sans toutefois en produire aucune qui n'appartienne pas aux Jacobites. Ils parlent & ils sont les seuls à parler d'une Liturgie composée par Jean Maron, Patriarche, disent-ils, d'Antioche dans le sixiéme siecle, sans qu'il paroisse dans l'histoire aucune trace ni de ce Patriarche, ni de sa Liturgie. Abraham *Echellensis* dit qu'il y a eû plus de cinquante Liturgies Syriaques, & qu'il en resta encore trente-deux.

Les unes sont sous les noms respectables des douze Apôtres, de S. Pierre, de S. Marc, de S. Luc, de S. Jean l'Evangeliste: & quoiqu'elles ne soient pas veritablement de ces Saints, & que d'ailleurs il soit impossible de dire précisément en quel tems elles ont été composées; il suffit qu'elles se trouvent dans plusieurs anciens manuscrits, pour juger qu'elles ne sont pas supposées, c'est à dire, pour juger qu'elles ont été en usage dans quelques Eglises. Comme elles sont différentes de toutes les Liturgies Grecques, M. R. les attribuë aux Jacobites. Il porte le méme jugement de celles qui sont sous les noms de S. Clement de Rome, de S. Xiste, de S. Jule, de S. Ignace d'Antioche, de S. Denys d'Athenes: & il remarque, que les Monophysites qui *avoient fabriqué* de fausses lettres *du Pape Jule*, & qui s'autorisoient des

écrits de S. Denys, ont été disposez à se faire des Liturgies sous leurs noms. Ils s'en sont faites aussi sous les noms de Dioscore, de Sévére, de Philoxene, de Jacques Baradat, qu'ils révérent comme leurs Saints, & les principaux défenseurs de leur Secte. Celles enfin qui sont sous des noms plus récents de Jacques d'Edesse, de Jacques de Seruge, de Moïse Barcepha, de Jean Patriarche d'Antioche & surnommé le Grand, de Denys Barsalibi Metropolitain d'Amida, sont veritablement des Auteurs dont elles portent le nom.

D'où vient cette différence entre les Jacobites d'Egypte & de Syrie, que ceux-là se soient tenus à trois liturgies, & que ceux-ci les ayent multipliées ? Elle est vraisemblablement une suite de ce que le Patriarche d'Antioche, n'avoit pas une autorité égale à celle du Patriarche d'Alexandrie. Celui-ci dominoit avec un pouvoir absolu sur toute l'Egypte, où il n'y avoit que des Evêques qu'il retenoit pour les Offices divins dans une entiére uniformité avec son Eglise Patriarchale; au lieu que le Patriarcat d'Antioche étoit divisé en plusieurs Métropoles qui ne dépendoient du Patriarche que pour l'Ordination, & qui se donnoient le droit de prescrire des Liturgies dans l'étenduë de leur jurisdiction particuliére. De plus, les Syriens ont été plus Sçavans que les Egyptiens, & se sont crus capables de regler ce qui concerne les Of-

fices Ecclesiastiques, & de composer des Liturgies.

Quant aux Nestoriens, qui célébrent aussi en Syriaque, ils n'ont point la Liturgie de S. Jacques. C'est peutêtre parceque leur héréfie fit peu de progrès dans la Palestine & dans la Syrie, où cette Liturgie étoit en usage : outre qu'il se peut faire, qu'étant chassez de l'Empire & s'étant réfugiez dans la Mesopotamie, ils y trouverent des Rits particuliers établis par S. Thadée, auxquels ils se conformerent.

Liturgies. Remarques.

Mr. l'Abbé Renaudot donne en ce second tome la traduction Latine de trente-huït Liturgies à l'usage des Eglises Suriennes, avec de sçavantes Remarques sur chacune : il recherche & en quel tems & par quels Auteurs elles ont été composées, il en explique toutes les parties, les cérémonies, les Oraisons, & les compare avec les Messes & les Liturgies des autres Eglises ; & il fait remarquer qu'elles ne different pas plus entre elles, que la Messe Grégorienne, l'Ambrosiene, la Gallicane, la Gothique : c'est-à-dire, qu'elles conviennent dans un même ordre universel & dans une semblable disposition, qu'elles s'expriment de la même maniere, quant au sens, en ce qui est essentiel.

Que penser donc quand on vient à con-

ſiderer que tant de ſectes ſoulevées dans l'Orient contre l'Egliſe Romaine, & d'ailleurs animées les unes contre les autres, gardent neanmoins une telle uniformité dans la celebration des ſaints myſteres, ſinon qu'elles rendent à la Tradition Apoſtolique un témoignage d'autant plus convaincant, qu'il ne ſçauroit être ſoupçonné de ſubornation ou de connivence ? Quoique ces Liturgies ne paroîſſent que ſous les noms empruntez de S. Jacques, de S. Marc, & des autres, elles ont pourtant une même origine, qui remonte juſqu'au tems des Apôtres & des hommes Apoſtoliques: elles ſont pourtant les Liturgies des Egliſes, qui en elles & par elles rendent témoignage de leur créance touchant la preſence réelle & le ſacrifice du corps & du ſang de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie : témoignage à l'épreuve de la critique des Proteſtans, & qui par ſon évidence les a forcez à abandonner l'antiquité, & à ſubſtituer par un attentat ſacrilege une nouvelle forme de Cêne.

Les Liturgies ſont compoſées de deux parties principales, dont la premiere eſt la *Préparation*, & répond à ce qui dans nos Meſſes précede le *Canon* ; la ſeconde eſt l'*Oblation*, & répond au *Canon*. Celle-là conſiſte en diverſes actions par rapport au pain & au vin qui doivent être la matiere du ſacrifice, en pluſieurs oraiſons avec les leçons des Epitres & des Evangiles : la ſe-

conde commence par la préface, comprend la consécration & la communion, & finit par des actions de graces.

Comme il y a une préparation presque commune à toutes les Liturgies, c'est par elle que commence cette collection ; & elle est suivie par la Liturgie de S. Jacques.

Plusieurs causes, dit M. Renaudot, ont concouru à rendre rares les anciens manuscrits des Liturgies Syriaques, les grandes guerres qui ont desolé la Syrie, la domination des Mahometans, l'ignorance des Suriens, qui leur fait preferer les nouvelles copies aux anciens exemplaires qu'ensuite ils negligent, le zele mal entendu de plusieurs Missionnaires qui en ont jetté quantité au feu ; ensorte qu'il s'en trouve plus en Occident, que chez les Suriens même, les bibliotheques de leurs Eglises étant absolument dissipées.

Un Prêtre Surien qui a à dire la Messe passe la nuit d'auparavant dans l'Eglise, ou dans la Sacristie, sans dormir, & toujours en priéres. Le pain est levé, & avec un peu de sel & d'huile ; mélange que toutes les autres nations désaprouvent. Les paroles de la consecration se prononcent ainsi : *Ceci est mon corps, qui est rompu pour vous & pour plusieurs, & qui est donné pour la remission des pechez & pour la vie éternelle.* C'est donc le même corps qui a été déchiré & rompu par la flagellation & par le crucifiement, & qui a été livré à la mort

pour nous obtenir la remission des pechez, & la vie éternelle ; de même que selon S. Luc Jesus-Christ dit du calice consacré, c'est-à-dire, de son propre sang, *qu'il est répandu pour nous en la remission des pechez.*

Ce qui doit paroître très-étrange, c'est que les paroles de la consécration sont omises dans quelques exemplaires de trois Liturgies Syriaques, de S. Pierre, de S. Sixte, & de Denys Barsalibi. La premiere porte seulement : *Voulant goûter la mort pour nous, & celebrer la Pâque entre les deux vêpres*, ou entre le declin & le coucher du soleil, *il prit le pain en ses mains, le benit, le sanctifia, le rompit, & le donna à la troupe des saints Apôtres : & dit, prenez & mangez en la remission des pechez & pour la vie éternelle. Amen. Semblablement il mêla du vin & de l'eau dans le calice, le benit, le sanctifia, & leur dit, prenez, beuvez en tous pour le pardon des pechez & pour la vie éternelle. Amen.* M. Simon, à qui rien ne faisoit tant de plaisir que l'occasion d'avancer un paradoxe, ayant eû quelque connoissance de ces Liturgies par Fauste Nairon Maronite, décida que les Orientaux, suivant le sentiment des Grecs, qui attribuent l'efficace de la consecration à la seule invocation du S. Esprit, n'ont pas fait de difficulté de retrancher les paroles de Jesus-Christ qu'ils n'estimoient pas necessaires.

Dire des Grecs, reprend l'Auteur, qu'ils font consister l'efficace de la consecration en la seule invocation, c'est leur imposer. Ils regardent les paroles de Jesus-Christ & l'invocation jointes ensemble comme une cause totale qui opere le changement du pain & du vin : Marc d'Ephese le fait entendre clairement dès le titre de l'écrit qu'il publia au Concile de Florence sur ce sujet ; *Que l'Eucharistie n'est pas consacrée par les paroles seules du Seigneur.* Quand l'accusation seroit bien fondée contre les Grecs, il ne seroit pas juste d'y envelopper aussi les Chrétiens d'Orient, qui ne communiquent point avec eux, & qui n'ont point pris parti dans une dispute dont ils n'ont eû nulle connoissance.

Ce n'est donc qu'une pure omission dans les exemplaires, laquelle ne doit être imputée qu'à la précipitation & à l'inadvertance des premiers Copistes, qui auront passé par dessus une abreviation. Car enfin seroit-il possible que Denys Barsalibi se fût oublié jusqu'à manquer de mettre dans sa Liturgie les paroles qui sont selon lui-même la cause de la consecration ? Et voici comme il s'explique dans son Commentaire : *Le Prêtre prononce les mêmes paroles que le Seigneur prononça dans le Cenacle, lorsqu'il institua ce mystere ; afin de faire comprendre que c'est le même Seigneur qui employe le Prêtre pour faire les croix & dire les paroles, & qui par la volonté de son Pe-*

re & par l'operation du S. Eſprit ſanctifie les dons poſez ſur l'Autel. Car ce n'eſt pas celui qui prête ſon miniſtere, mais celui qui eſt invoqué qui ſanctifie.

M. Renaudot déſaprouve fort la conjecture de Nairon, que ces Liturgies, qui paroiſſent défectueuſes, étoient celles des Préſanctifiez, ſemblables à nôtre Office du Vendredi Saint, où il n'y a point de conſécration : conjecture fondée ſur ce que tous les jours de jeûne du Carême les Suriens, comme les Grecs, celebrent une Liturgie des *Préſanctifiez* ; & que neanmoins il n'y en a aucune dans leurs livres Eccleſiaſtiques, ſi ce ne ſont pas les trois dont il eſt queſtion.

Touchant l'invocation du S. Eſprit ſur le ſacrifice, il remarque qu'elle eſt conçuë à peu près dans les mêmes termes que l'Ange annonça à la ſainte Vierge, *Que le S. Eſprit viendroit en elle d'enhaut* : d'où il conclut que comme le S. Eſprit par ſon operation forma le corps de Jeſus-Chriſt dans le ſein de ſa ſainte Mere, il le met auſſi ſous les eſpeces ſacramentelles : & c'eſt le raiſonnement de Denys Barſalibi, & des autres Orientaux, dans leurs Commentaires ſur cet endroit de la Liturgie.

Il n'approuve pas que les Editeurs du Miſſel Caldaïque imprimé à Rome ayent détourné le ſens de cette invocation, à demander que par la vertu du S. Eſprit la communion du corps & du ſang de Jeſus-

hrift soit salutaire à ceux qui la reçoient pour la remission de leurs pechez & our la vie éternelle. Toutefois on observera que ce fut là le sens que lui donnerent es Grecs au Concile de Florence. *Nous onfessons*, direnr-ils, *que le pain est consaré par les paroles de Jesus-Christ. Mais omme après la consécration vous dites; ommandez, Seigneur, que ceci soit porté par les mains de vôtre saint Ange en haut à vôtre sublime Autel, de même nous prions, n disant que le saint Esprit descende sur nous; qu'il fasse en nous, que ce pain soit le précieux corps de vôtre Christ, & que ce qui est dans ce calice soit le précieux sang de vôtre Christ, qu'il les change par vôtre Esprit Saint, afin de purifier l'ame de ceux qui communient, de leur obtenir la remission le leurs pechez, & que ce ne soit pas à nôtre condamnation.* C'est encore le sens qui se presente naturellement dans la Liturgie de S. Jacques, où le Prêtre, après les paroles de la consécration, & par rapport aux mêmes paroles, dit, *Nous vous offrons ce sacrifice terrible & non sanglant*; ensuite il récite quelques oraisons, & vient à l'invocation, à laquelle il ajoute immediatement, *afin que le corps & le sang de nôtre Dieu, nôtre Sauveur soit à nous, & à ceux qui les recevront & y participent, pour la sainteté de nos corps & de nos ames, pour la sanctification de nos bonnes œuvres, pour l'affermissement de l'Eglise, &c.*

L'ancien Missel Gallican & le Mozarabique marquent aussi dans quelques Messes une semblable invocation. Mais dès-là que c'est en quelques-unes & non pas en toutes, il est visible qu'elle n'y est que comme y sont les autres Oraisons qui précedent, ou qui suivent la consécration.

Les Diptyques, c'est à-dire, les endroits de la Liturgie où le Prêtre fait memoire, tant des Saints qu'il invoque, que des personnes qu'il recommande particulierement à Dieu, les Diptyques, dis-je, donnent occasion à l'Auteur de faire de sçavantes remarques.

1°. Il attribuë à la faute des Copistes ce qui se lit dans quelques Liturgies, qu'au lieu de demander à la sainte Vierge & aux Saints leur intercession, ce sont des prieres pour leur repos. 2°. L'Eglise de Jérusalem est nommée *la mere des Eglises*, parceque c'est là que les Fidelles ont commencé à faire leurs premieres assemblées : car les Suriens n'ignoroient pas le rang que cette Eglise a entre les autres, & qu'elle étoit sous la Métropole de Cesarée. 3°. S. Jacques est nommé le premier des Evêques, Apôtre & Martyr, parce qu'il est le premier qui a eû un siege stable. Les Jacobites tâchent de faire accroire que c'est de lui qu'ils tirent leur nom, & non pas de Jacques Baradat, ou Zanzale. 4°. L'édition du Missel Caldaïque a laissé parmi les noms des Saints celui de Barsuma, de ce

Moine scélérat, satellite de Dioscore, accusé de la mort de S. Flavien au Brigandage d'Ephése, & anathematisé nommément par le Concile de Calcedoine. Nairon prétend que c'est un autre Barsuma, surnommé *vétu de fer*, & un vrai Saint ; apparemment les Editeurs l'ont crû ainsi. Mais comme les Jacobites honorent Barsuma, l'ardent défenseur de leur secte, & qu'ils le nomment dans leurs Diptyques, c'est aussi le même qui a passé dans ce Missel avec d'autres aussi hérétiques que lui, Pierre le Foulon, Xenaias, ou Philoxene.

5°. Dans cette Liturgie, & dans plusieurs autres, il est fait memoire des Rois Fidelles & vrayment Chrétiens, qui protegent l'Eglise ; cependant ils vivent sous la domination des Mahometans, & ils ne connoissent point d'autres Rois de leur Secte que ceux d'Ethiopie. 6°. La priere pour les morts est simple, & n'a rien qui tende vers les erreurs des Grecs touchant l'état des ames après la mort ; erreurs qui ne sont pas même venuës à la connoissance des Chrétiens d'Orient. Mr. l'Abbé Renaudot dans la suite de ses remarques, marque une attention particuliere à tout ce qui prouve la créance de l'Eglise Surienne touchant le changement du pain & du vin au corps & au sang de Jesus-Christ. Dans cette vûë il ne manque pas de s'arrêter à l'invocation du S. Esprit, & de l'interpreter en ce sens, qu'il juge être le seul

veritable. Il rapporte à ce qui s'appelle concomitance entre les deux especes, ces paroles embarrassées de Jacques de Seruge dans sa Liturgie, *Que le S. Esprit fasse du pain & du vin un corps & un sang, un tout saint, égal, & mystique*, ou *une chose sainte, égale, & mystique*. La Liturgie Syriaque sous le nom de S. Jean Chrysostome demande aussi au S. Esprit, *Qu'il fasse un corps & un sang*, entant que c'est un unique Sacrement, que le sang du Sauveur est avec son corps sous l'espece du pain, & son corps avec son sang sous celle du vin.

Une expression remarquable de la Liturgie sous le nom du Pape S. Sixte, est celle où le Prêtre demandant la descente & l'efficace du S. Esprit, dit, *Que de toute éternité il procede du Pere, & qu'il reçoit substantiellement du Fils*. Dans la Liturgie de S. Clement, *Qu'il procede du Pere, & reçoit du Fils*. Un Concile de quarante Evêques tenu à *Séléucie* environ l'an 412, & auquel présida S. Marutas, s'explique ainsi dans le second Canon, *Nous confessons l'Esprit vivifiant & saint, Consolateur, qui est du Pere & du Fils*. Ce Concile forma vingt-quatre Canons rapportez dans un manuscrit Syriaque de la Bibliotheque du Grand Duc de Toscane.

On ne doit pas omettre que les Liturgies Syriaques qui paroissent avec les noms de S. Basile & de S. Jean Chrysostome, sont entierement differentes de celles

que les Grecs & les Coptes attribuent à ces saints Docteurs.

Dissertation sur les Liturgies Syriaques à l'usage des Nestoriens.

Au défaut d'anciens exemplaires manuscrits que M. R. n'a pû recouvrer, il a été reduit à faire sa traduction sur de nouvelles copies : mais la comparaison qu'il en a faite, & la conformité qu'il y a vûë, sont une preuve convaincante qu'elles contiennent veritablement les Liturgies qui sont en usage dans les Eglises Nestoriennes. Il veut qu'on se défie de celles que des Prêtres Chaldéens apportent en Europe, parcequ'ils ont soin de retrancher ou de changer tout ce qu'ils jugent qui ne plairoit pas à ceux chez qui ils viennent.

Les Nestoriens, contraints de sortir des terres de l'Empire Romain, se réfugierent chez les Perses : Chosroës, qu'ils nomment Nuschiruan, leur fut favorable, les mit en possession de l'Eglise d'Edesse, & contraignit autant qu'il put les autres Chrétiens de ses Etats de se joindre à eux. Ils établirent leur siége principal à Séléucie, lequel depuis fut transporté à Bagdad : & n'ayant aucun des Patriarches de leur secte, ils donnerent le nom de Catholique au Prelat qu'ils reconnurent pour leur Chef. De là ils s'étendirent non seulement dans la Méso-

potamie & dans la Perſe, mais auſſi dans la Tartarie & juſqu'à la Chine : Ung-Can, Roi de Tartarie, que Gingis-Can vainquit, étoit Chrétien de leur façon : dans le dixiéme ſiécle ils fonderent, ou amenerent au Neſtorianiſme l'Egliſe de Meliapor aux Indes. Partout ils porterent le langage Syriaque pour les Offices divins, quoique ni eux, ni les peuples qu'ils convertiſſoient, ne le parlaſſent point.

Ils ont trois Liturgies, dont la premiere intitulée des Saints Apôtres eſt comme la baſe & le modéle des deux autres. Ils diſent ſelon la tradition du païs que Saint Adée, ou Thadée, un des ſeptante Diſciples envoyé par Saint Thomas à Abgarus Roi d'Edeſſe, porta l'Evangile & fonda les Egliſes dans la Meſopotamie; qu'il eut pour compagnons de ſes travaux Apoſtoliques les Saints Maris & Agi ; & ce ſont ces trois ſaints qu'ils nomment leurs Apôtres, & de qui ils croyent avoir reçu leur premiere Liturgie. Il eſt vraiſemblable que les Neſtoriens, afin de s'inſinuer plus aiſément dans l'eſprit de ces peuples, s'accommoderent en partie à leur rit particulier,& qu'ils retinrent quelque choſe de celui de Conſtantinople.

On ne peut guére douter de l'antiquité de cette Liturgie, & qu'elle ne ſoit anterieure à l'héréſie de Neſtorius : car outre la ſimplicité du ſtyle qui convient aux premiers tems, elle ne contient rien qui ſem-

ble venir de la main des hérétiques. Il eſt vrai que JESUS-CHRIST y eſt appellé *le Temple de la Divinité*, & que la Sainte Vierge y eſt appellée *la Mere de Chriſt*, mais ces expreſſions peuvent avoir un ſens Catholique, & elles ne ſont devenuës ſuſpectes d'erreur que depuis l'abus qu'en a fait Neſtorius, & depuis le Concile d'Epheſe. Les Neſtoriens n'ont pas été ſi reſervez dans leurs Offices qui répondent à nôtre Breviaire, & dans leurs livres de Prieres, qu'ils ont infectez du poiſon de leur héréſie.

Leur ſeconde Liturgie porte le nom de Theodore l'Interprete, c'eſt à dire, de Theodore de Mopſueſte, nommé par diſtinction l'interprete, à cauſe du grand nombre de ſes commentaires ſur l'Ecriture. Soit qu'elle vienne d'un Auteur ſi dangereux, ou qu'elle lui ſoit ſeulement attribuée, elle ne porte point encore de caractere viſible de l'héréſie.

La troiſiéme eſt de Neſtorius. Le premier ſoin des Prêtres qui paſſent en Europe, eſt de ſupprimer un nom ſi odieux. Elle en porte un trait bien marqué dans l'Oraiſon qui ſert de Préface, & le voici : *Il a pris la reſſemblance de Serviteur, un homme parfait avec une ame raiſonnable, intelligente & immortelle, & avec un corps mortel, tel que celui des hommes, & il ſe l'eſt joint & uni en gloire, en puiſſance & en honneur.* Ce n'eſt point une unité de per-

fonne en JESUS-CHRIST , comm
foi Catholique l'enfeigne ; & c'eft en
moins une unité de nature , comme le
cobites le prétendent ; c'eft fimplemen
unité Morale , en tant que le Verbe c
muniquant d'une maniere figuliere à l'h
me fa gloire & fa puiffance , le rend
gne d'honneur.

Dom Alexis de Menefés , Archev
de Goa , fit la vifite des Eglifes du Ma
l'an 1595 : fi elles ont reçu la Foi de
Thomas Apôtre , comme elles le di
elles l'avoient laiffé corrompre pa
Neftoriens , qui de Bagdad y port
leur héréfie au dixiéme fiécle. Dom Al
dans un Sinode qu'il tint , profcrivi
folument les Liturgies de Théodore
Neftorius , & reforma celles des S
Apôtres en plufieurs endroits : il la fi
duire avec fes corrections en Latin , &
a été inférée dans la Bibliotheque de
res. Il ne fuffifoit pas pour faire cett
formation d'être habile Théologien
falloit encore être bien verfé dans la f
ce des Rits Ecléfiaftiques & des Litur
& c'eft, dit Mr. l'Abbé Renaudot , c
manqua à ceux qui y furent empl
Tout ce qu'ils n'y virent pas entiére
conforme aux ufages de l'Eglife Rom
leur devint fufpect : ils firent fcrupul
ment des changemens qui n'étoient r
ment néceffaires , & en des chofes q
trouvent de même dans la plûpart de
turgies.

Liturgies des Nestoriens. Remarques.

Le sçavant Auteur donne une nouvelle traduction Latine des trois Liturgies des Nestoriens sur les originaux Syriaques. Le manuscrit dont il s'est servi pour traduire la premiére, manquoit au moins d'une feuille dans l'endroit où il étoit le plus à souhaiter qu'il fût entier ; puisque c'est celui de la consécration. Il faut donc y suppléer, ou par la Liturgie des Indes, ou par les deux autres.

Pour les Remarques, il suffit de dire qu'elles sont de la même main, que les précédentes ; & que c'est la même érudition. Il revient souvent aux corrections des Théologiens Portugais, & il marque les raisons qu'il a de ne les approuver pas.

On ne s'arrêtera qu'à une seule qu'on estime importante, c'est que la Liturgie des Saints Apôtres différe de toutes celles des Grecs, des Jacobites Egyptiens & Suriens, en ce qu'elle place l'invocation du Saint Esprit avant les paroles de la consécration, demandant simplement, *Qu'il benisse & qu'il sanctifie l'Oblation*, *afin qu'elle soit à ceux qui la recevront pour l'expiation & la remission de leurs pechez*, *pour la grande esperance de la resurrection & de la vie éternelle*. C'est-là sans ambiguité attendre des paroles seules de JESUS-CHRIST la consecration, & leur en rapporter toute l'éfficace.

ARTICLE XLIII.

ECCLESIÆ THEORIA NOVA Dodwelliana exposita in epistola ad authorem Clarissimum &c. C'est à dire, *Nouvelle Theorie, ou nouvelle vûë de l'Eglise selon Dodwell, exposée dans une lettre à son illustre Auteur, à l'occasion de ce qu'il exhorte les étrangers, tant les Réformez, que ceux de l'Eglise Romaine, à s'y conformer. Sans nom d'Auteur & d'Imprimeur, sans marquer le lieu & le tems de l'impression. In* 8°. *pages* 152.

LE Docteur Henri Dodwel avec beaucoup de littérature, tant Ecclésiastique que profane, étoit un de ces Sçavans amateurs de nouvelles découvertes & fabricateurs de nouveaux systêmes, qui trouvent plus qu'il n'y a & ce qui n'est pas en ce qu'ils lisent, & qui dedaignent comme trivial ce que le bon sens a dicté aux autres hommes. C'est avec ce tour d'esprit qu'il se forma une idée chimérique de l'Eglise, qu'il la proposa comme un bon moyen de ramener tout le Christianisme à l'Unité, & qu'il exhorta non seulement les Protestans, mais aussi les Catholiques à s'y conformer.

Il prétendit que S. Jacques Evêque de Jérusalem, & S. Simeon son successeur, tous

deux parens de Jesus-Christ, furent Chefs de l'Eglise universelle, & la gouvernerent avec la même autorité qu'eurent les Souverains Pontifes sous la loi de Moïse, & qu'a le Pape dans l'Eglise Catholique. Il étoit convenable, dit-il, que les Juifs, accoûtumez à un gouvernement monarchique dans les matieres de Religion, le vissent ainsi continué. Après la mort de Saint Simeon, laquelle arriva l'an 104, les affaires de l'Eglise se déciderent par un Conseil Apostolique, établi à Ephese, & auquel S. Jean présidoit. Mais cette forme de gouvernement ne dura qu'autant que S. Jean vécut: ce fut ensuite une Aristocratie, chaque Evêque ne reconnoissant point de superieur, & agissant avec toute l'autorité qu'avoit eûë celui de Jérusalem. Enfin, sous l'Empire de Constantin les choses prirent une autre forme: & les Evéques jugeant qu'il étoit du bon ordre, & important pour conserver l'union dans l'Eglise, qu'il y eût de la subordination entre eux, déférérent la Primauté à l'Evêque de Rome, réglerent le rang & le pouvoir des Patriarches, des Archevêques, des Evêques, & introduisirent cet ordre Hiérarchique que nous admirons & révérons dans la communion de l'Eglise Romaine, non pas comme un effet de la prudence des hommes, mais comme établi par Jesus-Christ & recommandé par les Apôtres.

Au reste, cette prééminence de l'Eglise de Jérusalem sous ses deux premiers Evêques, selon les idées de Dodwel, ne consistoit pas seulement, en ce que les autres Eglises eussent de la déférence pour elle, & l'honorassent comme leur mere : mais c'etoit un pouvoir réel, un pouvoir monarchique ; ensorte que, Saint Jacques & S. Simeon étoient veritablement Evêques des Evêques, doüez d'une infaillibilité spéciale, ils connoissoient des affaires de l'Eglise en général, & des Eglises particulieres, qui y avoient leurs recours & y portoient leurs appels ; les autres Apôtres les consideroient comme leurs chefs, travailloient sous leur direction, & étoient comme leurs Envoyez.

Enfin, cette grandeur de l'Eglise de Jérusalem sur quel titre étoit-elle fondée? Uniquement sur un reglement fait par les Apôtres, & principalement par les premiers des Apôtres, S. Pierre, Saint Jacques le Majeur & S. Jean. La même autorité passa au Conseil Apostolique d'Ephese. Et pour raisonner conséquemment, il faut dire qu'elle résida ensuite dans le Corps & comme dans le Sénat des Evêques, qui la transporterent à l'Evêque de Rome, lequel depuis le tems de Constantin en est demeuré revétu.

Voilà donc, reprend l'Auteur de cette lettre, le Docteur Dodwell obligé par ses propres principes de reconnoitre la Pri-

mauté du Pape dans l'étenduë la plus grande que jamais les Catholiques lui ont attribuée. Toutefois il ne les contente pas ; car ils veulent qu'elle soit de droit divin, & qu'elle ait été donnée par Jesus-Christ à S. Pierre. Il ne contente pas non plus les Protestans, que cette Primauté ne sçauroit qu'incommoder, & qu'elle condamne de schisme. Ainsi ce projet de réünion, outre qu'il est purement imaginaire, & avancé sans la moindre preuve, n'a rien en soi de spécieux, qui puisse gagner les esprits & contribuër à les rapprocher.

Il est imaginaire, ce projet, continuë l'Auteur en le refutant pied à pied, & avancé sans preuve : car on n'y voit qu'un ramas de conjectures très-légeres De ce que le souverain Pontificat & le Sacerdoce dans l'ancienne Loi étoient héréditaires & attachez à la famille d'Aaron, Dodwell conclut que S. Jacques & S. Simeon, parens de Jesus-Christ, ont dû avoir l'autorité souveraine dans l'Eglise ; comme si Jesus-Christ avoit déféré au sang & à la parenté : ceux de ses Apôtres qu'il a particuliérement honorez de sa confiance, ont été S. Pierre & les deux freres Saint Jacques & S. Jean, qui ne lui appartenoient pas ainsi ; au lieu que S. Jacques son parent n'est nommé que le neuviéme. Il y a aussi peu de solidité en ce qu'il dit, que Jérusalem étoit la Metropole de l'Eglise, dont les autres Eglises particulieres n'étoient que

des Colonies ; qu'elle est le Type & la Figure de la Jérusalem celeste ; que l'Epître Catholique de S. Jacques est adressée aux douze Tribus, & placée devant celle de S. Pierre ; que S. Jacques portoit sur le front une lame d'or pour marque de sa dignité ; que S. Paul en la premiere Epître aux Corinthiens ch. 9ᵉ. nomme *les autres Apôtres*, *& les freres* ou les parens *du Seigneur*, *& Cephas* ; en l'Epître aux Galates *Jacques & Cephas & Jean* ; que Saint Jacques présida au Concile de Jérusalem, touchant l'observation des cérémonies légales, ce qui n'est pas vrai.

On ne rapportera pas ce que l'Auteur de la lettre oppose à de telles conjectures qui tombent d'elles mêmes : on remarquera seulement après lui, 1°. Qu'il est hors de toute vraisemblance que Jesus-Christ eût fixé le premier siége & la Primauté à Jérusalem, dont il avoit prédit la ruine prochaine. 2°. Que Saint Paul raconte en l'Epître aux Galates ch. I, qu'il fit un voyage exprès à Jérusalem *pour visiter Pierre*, chez qui il demeura quinze jours. Ce fut une visite d'honneur, selon la propre signification du texte Grec, ἱστορῆσαι Πέτρον : or elle auroit été dûë à S. Jacques, si S. Jacques avoit été consideré comme le Chef de l'Eglise ; au lieu que S. Paul marque assez clairement qu'il ne le vit que par occasion, & comme il vit S. Jean.

C'est un sujet d'étonnement pour l'Au-

teur, que Dodwell, si bien versé dans la chronologie, ait pû parler d'un Conseil Apostolique à Ephese, du vivant de Saint Jean, après le martyre de S. Simeon de Jérusalem; car S. Jean, selon Eusebe & S. Jérôme, mourut en 101, & S. Simeon lui survécut de trois ans.

C'est encore pour lui un autre sujet d'étonnement, que la forme du gouvernement de l'Eglise eût changé tout à coup, sans que S. Juste, successeur de S. Simeon, eût reclamé pour l'honneur de son Siege; que la premiere vénération envers l'Eglise de Jérusalem se fût éclipsée subitement de tous les esprits.

Il montre ensuite les inconveniens qui suivroient de cette indépendance entre tous les Evêques, laquelle ôteroit tout moyen de réprimer les erreurs, d'arrêter la corruption des mœurs, de maintenir la discipline, de faire aucun reglement: il n'y auroit plus d'unité, ni un corps des Evêques.

Et comme le Docteur Dodwel nomme *sæculum Cyprianicum* le tems de sa prétenduë Aristocratie, l'Auteur lui remontre que ce tems-là même fournit des preuves incontestables de la Primauté de l'Eglise Romaine; qu'elle est attestée par Saint Irénée & par Tertullien. S'il faut s'en rapporter à Saint Cyprien, pouvoit-il s'exprimer plus clairement au livre de l'Unité de l'Eglise? Où remarquant que les

décisions passées au plus grand nombı
suffrages. Cela joint à la nullité de leı
dination, qu'ils tirent tous de Parker
trus dans le Siége de Cantorberi, &
l'ordination ne sçauroit être prouvée :
plusieurs tirent récemment la leur d
lotson, autre intrus dans le même S
& dont même le Baptême n'est pas pr
comment peuvent-ils défendre cont
Presbyteriens cette dignité & cette au
Episcopale dont ils se parent,& dont e
me tems ils se dégradent eux-mêmes.

Ce que l'Auteur raconte de Till
merite d'être rapporté. Le Roi d'Ang
re Guillaume III, c'est-à-dire, le I
d'Orange, irrité de la constante fidel
l'Archevêque de Cantorberi envers s
légitime, le déposa, & lui substi
Docteur Tillotson. Celui-ci étoit fil
Anabaptiste; & sur ce que disoit son
le Public étoit persuadé qu'il n'avoit j
été baptisé. La persuasion devint cor
après sa mort, & qu'on eût entend
raison funebre que prononça le D
Burnet, Evêque de Salisberi, à ses
ques. Le sujet étoit pris du ch. 4^e^ d
conde Epître à Timothée, & elle coı
dans une application perpétuelle de
S. Paul dit de lui-même, au défunt A
vêque. L'Orateur arrivé à ces parole
gardé la foi, les expliqua à l'égar
Paul, de la foi reçuë au Baptême
leur donna un autre sens par rapport

lotson, qu'il loüa seulement de sa fidélité envers le Roi Guillaume & la Reine Marie, s'abstenant de faire mention de son Baptême, & par cette omission affectée, donnant à entendre à ses Auditeurs, ou leur laissant croire, qu'en effet il n'avoit pas été baptisé.

Puisque ce fut par le pacte & la convention des Evêques, selon Dodwell, que l'Ordre Hiérarchique succéda à l'Aristocratie, ou pour mieux dire, à l'Anarchie qui avoit duré environ deux cens ans, l'Auteur lui demande, où sont les monumens d'une convention si importante, par laquelle tous les Evêques du monde Chrétien, sans qu'aucun y résistât, abdiquerent ensemble une autorité qui leur appartenoit de droit, qu'ils avoient reçuë de leurs prédécesseurs, qu'ils avoient eux-mêmes exercée jusques-là ?

Il lui demande encore, quel fut le but de cette convention, & ce que les Evêques s'y proposerent, sinon de maintenir dans l'Eglise la saine doctrine & la bonne discipline, d'obvier aux heresies & aux schismes, d'assurer la concorde & la paix ? Si donc le Docteur Anglois est sincerement touché de l'amour de la paix ; il doit souscrire à des vûës si sages & si saintes, & ne pas leur preferer l'égalité des Evêques, & attribuer à chacun un pouvoir suprême, absolu & indépendant, d'ordonner de tout à son gré : mais il y a plus, puisque la Hié-

rarchie est de l'institution de JESUS-CHRIST, & qu'elle a été executée par les Apôtres.

Cette lettre est d'une impression d'Angleterre, & a été composée par un Catholique Sçavant & moderé, qui ne prend point avantage des égaremens de celui à qui il écrit pour lui insulter, mais qui lui parle toujours avec honnêteté.

ARTICLE XLIV.

JO. CHRISTOPHORI WOLFII Profess. Publici Linguarum Orient. & h. a. Gymnasiii Rectoris Bibliotheca Hebræa &c. C'est-à-dire, *Bibliotheque Hebraïque, ou Notice, tant des Auteurs Hebreux de tous les tems, que des écrits ou composez ou traduits en Hebreu. Par Jean Christophe Wolfius.* A Hambourg & à Lipsic, aux frais de Chrestien Liebezeit, 1715. *In* 4°. *pages* 1161. A Paris, chez Montalant.

PLusieurs Auteurs, pour remplir un dessein qu'ils s'étoient proposé, & en suivant le sujet qu'ils traitoient, se sont vûs obligez à parler des livres des Juifs : Gesner ne pouvoit pas s'en dispenser dans sa Bibliotheque universelle, non plus que Sixte de Sienne, Possevin, le P. Le Long, Spizelius : ce qu'ont écrit le P. Morin & Mr. Simon sur l'ancien Testament, seroit

imparfait, si les Rabbins y étoient oubliez : il en faut juger de même de la Chronologie de Genebrard & de divers ouvrages touchant les Juifs, tel qu'est celui du P. Scambati, intitulé *Archives de l'Ancien Testament* : enfin, ç'a été une obligation particuliere à ceux qui ont écrit contre les Juifs, comme Hornebeck & Muller, de citer les Rabbins.

Buxtorf le pere est le premier qui se soit appliqué à rechercher tous les livres composez par les Juifs, & qui ait entrepris d'en donner connoissance au Public : il fit imprimer à Bâle en 1629. sa Bibliotheque Rabbinique, que son fils fit réïmprimer en 1664. avec des additions considerables : il s'en est fait depuis ce tems-là plusieurs éditions, & la derniere de 1708. à Herborn a encore été augmentée par Schrammius & Adam Faber.

Mr. Plantavit, Evêque de Lodere, publia en 1651. une Bibliotheque Orientale, aidé par le fameux Rabbin Jean de Modene. Comme Hottinger dans sa Bibliotheque s'est presque contenté de copier Buxtorf, il ne merite guere d'être compté. Ces ouvrages, qui avoient été applaudis & estimez, commencerent à n'être plus regardez que comme des essais, quand la grande Bibliotheque Rabbinique de Jule Bartolocci, Abbé de l'Ordre de Cîteaux, parut en quatre volumes imprimez à Rome, le premier en 1679, & le dernier en 1693,

ſix ans après la mort de l'Auteur, & par les ſoins de Joſeph Imbonat, du même Ordre de Cîteaux, qui y ajoûta un cinquiéme volume, intitulé Bibliotheque Latine & Hebraïque de tous les Auteurs qui ont écrit en Latin, ou contre les Juifs, ou de ce qui concerne les Juifs.

Bartolocci range les Ecrivains Juifs par ordre alphabetique : il marque le tems, les principales circonſtances qu'il a pû découvrir de leur vie, leurs livres, les éditions de ces livres, les manuſcrits qui ſont venus à ſa connoiſſance. Demander qu'un Ouvrage de cette nature ſoit abſolument ſans défauts, ſans omiſſions, ſans mépriſes d'un nom pour l'autre, ſans erreur dans une datte ; c'eſt ce qu'avec l'application la plus grande il n'eſt pas poſſible d'éxécuter, ſur tout s'agiſſant d'Auteurs la plûpart obſcurs, outre l'affectation des Juifs à exprimer leurs noms d'une maniere abregée, que les mêmes noms ſont aſſez communs parmi les Juifs, & qu'au contraire un même Rabbin porte divers ſurnoms. Bartolocci ne s'eſt pas tenu là : il s'eſt étendu en des diſſertations, ſçavantes à la verité, mais qui n'étant pas liées à ſon principal deſſein, paroiſſent hors d'œuvre.

Mr. Wolfius s'eſt donc propoſé d'abbreger les vaſtes volumes de Bartolocci, en retranchant ces diſſertations qu'il a jugé ſuperfluës, & de corriger autant qu'il lui a été poſſible les défauts qui s'y ſont gliſſez.

Il reconnoit avoir profité des lumieres de Goddeck & d'Otton, Professeurs des Langues Orientales à Lipsic & à Zuric, dont le premier a recueilli un Spicilege des livres Hebreux sans noms d'Auteurs, ou avec de faux noms; & le second a fait l'histoire des Docteurs Mischniques. Mais il a tiré de plus grands secours du Rabbin Schablai, ou Schabbatai, Polonois, qui picqué d'emulation à la vûë de ce qu'avoit fait Bartolocci, se mit à chercher les Ecrivains de sa nation, & fit imprimer à Amsterdam en 1680. une Bibliotheque Rabbinique en Hebreu, & sous le titre Rabbinique *de Lévres des dormans*; parce, dit-il, que les morts y parlent. Son travail fut bien reçû des Hebraïzans, qui jugerent qu'il méritoit d'être traduit en Latin. Wormius, Danois; Peringer, Suedois; Clanner, Silesien, promirent des traductions, lesquelles n'ayant point paru, laissent la place libre à Mr. Schroeder, Professeur des langues Orientales à Marsbourg, de publier celle à laquelle il travaille presentement.

Afin qu'il ne manquât rien à Mr. Wolfius pour réüssir dans son entreprise, il a eû entrée dans la bibliotheque la plus complete du monde en livres Hebreux, qui y sont au nombre d'environ sept mille, dont près de mille sont manuscrits : elle est à Hanovre, & appartient au Rabbin David

Oppenheimer, qui y a dépensé des sommes immenses.

Cette Bibliotheque Hebraïque de Mr. Wolfius contient 2231 Auteurs : mais cette qualité d'Auteur n'est pour quelques-uns fondée que sur de faux titres, sur des livres supposez à Adam, à Henoch, Seth, Abraham. Quelques autres n'ont point été Juifs; sçavoir, Pythagore, Platon, Aristote, Euclide, Ptolemée l'Astronome, Avicenne, & plusieurs autres : il a suffi pour leur donner place, que quelques-uns de leurs ouvrages ayent été traduits en Hebreu. En lisant ce gros volume, on avoit ramassé un assez grand nombre de remarques : & ensuite on ne les a pas trouvées assez interessantes pour être mises ici. En general, l'ouvrage est d'une érudition Hébraïque très-étenduë.

ARTICLE XLV.

LA VIE DU PERE EMOND Auger, de la Compagnie de JESUS, Confesseur & Prédicateur de Henri III. Roi de France & de Pologne. Par le P. Jean Dorigny de la même Compagnie. A Lyon, chez André Laurens, seul Imprimeur de la ville, ruë Raisin, à l'Ange Gabriel, 1716. *in* 8°. *pages* 404.

QUoique la Compagnie de JESUS eût pris naissance en France, elle y de-

e. Toute la vie de cet homme apoſ-
e, à la conſiderer depuis ſes com-
mens juſqu'à ſa fin, ſemble tenir
:rveilleux, & eſt variée d'incidens
:prennent & qui édifient. Le P. Do-
ne s'eſt pas contenté de les marquer
is après les autres; mais en habile
:ien il en expoſe les cauſes, les ſuites,
ſon qu'ils ont avec l'état où étoient
les affaires de l'Egliſe. Il diviſe ſon
ge en ſix livres.

P. Emond Auger naquit l'an 1530.
n village nommé Alleman proche de
ie en Brie, dans le Diocéſe de Troyes.
rens, dans la condition de Labou-
étoient d'une pieté exemplaire, fai-
aumône autant que leur travail &
pargne pouvoient leur en fournir les
is. Un oncle qui étoit Curé, voyant
enfant d'heureuſes diſpoſitions à de-
quelque choſe, ſe chargea de ſa pre-
éducation: enſuite Emond fut adreſ-

l'aller chercher. C'étoit un homme de Lettres & de vertu, qui trouvant en son jeune frere un esprit excellent & une mémoire très-heureuse, avec une forte passion pour l'étude, se fit un devoir de l'instruire ; & lui donna ses soins avec d'autant plus de satisfaction, qu'il admiroit ses progrès rapides, sur tout dans la poësie. Il eût voulu le corriger d'une trop grande vivacité ; & il espera que la reflexion dans un état de vie reglée remedieroit à un défaut que la mauvaise éducation avoit entretenu.

Comme il pensoit à ce qu'il feroit de son frere, il jugea qu'un jeune homme de ce caractere ne conviendroit pas mal au nouvel Ordre des Jesuites. Il avoit eû quelque dessein de s'y donner lui-même, dans le tems qu'il étudioit à Paris, où il avoit lié amitié avec Pierre Le Fevre, le premier de ceux qui s'étoient associez à S. Ignace, & qui y faisoit ses études de Théologie. Il proposa donc à Emond d'aller à Rome, avec une lettre de recommandation à son ami ; & sans s'ouvrir davantage, il lui dit seulement de suivre les conseils d'un homme dont il estimoit infiniment la sainteté & la sagesse. Emond partit aussi-tôt avec si peu d'argent, qu'il fut contraint de faire une partie du voyage en demandant l'aumône : & pour surcroît de disgrace, il apprit en arrivant à Rome que le P. Le Fevre étoit mort. Dans cette triste situation, il s'avisa d'aller avec une écri-

toire au Champ de Flore, où se rangent ceux qui font profession d'Ecrivains & de Copistes : comme il y vit passer un Jesuite, il accourut à lui, & le conjurant d'avoir pitié d'un jeune François qui avoit compté sur la protection du P. Le Fevre, il s'offrit à rendre tous les services où l'on voudroit l'employer. Le Jesuite étoit François, & l'amour de la partie contribua à fortifier l'impression que fit sur lui un certain air spirituel & la bonne grace dont cette priere étoit accompagnée : & comme il étoit le Procureur de la Maison Professe, il dit au jeune homme de le suivre.

Emond, qui n'avoit eû jusqu'alors d'autre vûë que de s'avancer par l'étude des Lettres, accepta néanmoins de servir à la cuisine ; en cette occupation même il s'acquit par ses manieres vives & aisées l'estime de ceux qui le pratiquerent : il y avoit de l'esprit en tout ce qu'il disoit ; & les Novices, qui pour exercer l'humilité alloient l'aider à la cuisine, ne manquoient jamais de rapporter de lui quelques bons mots & quelque repartie ingénieuse.

S. Ignace voulut voir par lui-même ce qui en étoit ; & après l'avoir entendu s'entretenir & discourir sans être apperçû, il le fit venir en sa presence, l'interrogea sur son païs, sur ses parens, sur ses avantures, & lui ordonna de faire une épigramme Latine. Le sujet que prit Emond, fut le Fondateur de la Compagnie de JESUS:

qui lui ayant demandé , *Croyez-vous j'aye toutes ces belles qualitez que vou. donnez ?· Ce n'est pas-là, Mon Pere, repa. il , mon affaire : mais si vous ne les a pas , vous devez les avoir.* S. Ignace l' brassa tendrement, & ordonna sur le ch de le tirer de la cuisine , pour le faire dier en Rhetorique & en Philosop Comme il le vit s'y distinguer d'une niere extraordinaire , il lui accorda l'admettre au Noviciat , où il le cultiv le forma lui-même à la vertu , dissimu d'abord , pardonnant ou punissant lég ment quelques saillies qui échappoie un naturel trop vif ; & puis augmentan pénitences , & l'humiliant ; enfin l'al donnant, pour ainsi dire , à l'attrait lui voyoit pour la mortification ; sur to esperoit beaucoup du grand courage de Novice.

On a cru pouvoir s'arrêter à decrir petites circonstances des premieres an de la vie du P. Emond Auger , parceq les ont quelque chose de singulier, & q les ne laissent pas de faire connoitre le nie & le caractere propre de ce grand h me ; qui après son Noviciat, appliq enseigner la Poësie & la Rhetorique à rouse, à Padoüe, & dans le College main , s'acquitta de ces emplois ave succès étonnant , ménageant encore su exercices de sa classe le tems de fai Catechisme , & faisant admirer son

quence par des exhortations dans les ruës ; comme il se pratique en Italie. Il passa ensuite à étudier solidement la Theologie, & il reçut les Ordres sacrez.

On n'a encore vû Emond Auger occupé qu'à se disposer au Ministere Apostolique, qu'il alla bientôt exercer en sa patrie : & le P. Dorigny le considerant en cet état, s'exprime ainsi. " Le Ciel lui avoit donné pour ,, la Chaire un talent qui sans contredit le ,, fit passer en France pour le plus habile ,, Predicateur de son tems. Il avoit de la ,, nature tout ce qui pouvoit contribuer à ,, former un grand esprit, une conception ,, aisée, une imagination vive & brillante, ,, qui lui faisoit donner aux choses un tour ,, propre à les faire entrer dans l'esprit & ,, dans le cœur, à la faveur d'une voix ,, charmante qui se portoit sans peine à ,, tous ses Auditeurs jusqu'aux derniers ,, rangs dans les auditoires les plus nombreux : & tout cela étoit soutenu d'une ,, capacité profonde, d'une expression la ,, plus nette & la plus facile, mais sur tout ,, d'une action que l'œil, le geste, un certain air d'autorité, rendoient admirable ; ,, d'où venoit cet empressement de l'entendre, qui lui attiroit des Auditeurs des extrémitez de la province où il prêchoit.

Le P. Dorigny, sans s'étendre plus que son sujet le demande, retrace d'une maniere vive l'idée de ces malheureux tems où l'hérésie de Calvin faisoit de si funestes

progrès en France. Les Evêques étonnez cherchoient du secours, & quelques-uns demanderent au P. Laynez, General des Jesuites, quelques Peres de sa Compagnie, d'un zele & d'une capacité à pouvoir être opposez aux nouveaux Docteurs de l'erreur. Il destina aussitôt à Pamiers le P. Emond Auger, qui y arriva avec deux autres Jesuites sur la fin de l'an 1559. Pamiers, Foix, Tournon, Valence, furent les premieres villes à ressentir les heureux effets de son éloquence, qui n'eclattoit pas seulement dans la Chaire, mais qui charmoit aussi dans les entretiens, les conferences, les disputes, les leçons de Théologie. Ce ne fut pas néanmoins sans avoir beaucoup à souffrir, sans essuyer d'indignes traitemens, & sans être exposé à de continuels dangers de la part des Heretiques.

Le plus pressant de ces dangers, & dont il n'échappa que par une espece de miracle, fut d'être conduit à la potence. Au bruit du soulevement des Huguenots dans le Dauphiné & des cruelles executions qu'y faisoit le Baron Des Adrets, les Catholiques de Valence avoient conjuré le P. Emond Auger, qui étoit alors à Tournon, de venir les consoler & les animer par ses prédications : la ville fut surprise, & ce ne fut pas un médiocre sujet de joye à des hommes feroces qui ne pardonnoient à aucun Ecclesiastique, d'avoir entre leurs mains le Prédicateur Jesuite : après les huées dont ils le

chargerent, il ne fut question que de le pendre. La fermeté d'ame qu'il marqua en cette occasion, le discours pathétique qu'il prononça sur l'échelle, firent un effet d'autant plus merveilleux, que n'ayant parlé que de la necessité de demeurer uni ou de se réünir à l'Eglise Catholique, & d'actions de graces de pouvoir confirmer par sa mort les veritez qu'il avoit prêchées, il toucha jusqu'aux larmes toute l'assemblée, qui passa de la haine à la compassion; en sorte qu'un Ministre, se flattant de gagner au Parti un homme de ce merite, se hâta d'aller demander sa grace au Baron des Adrets, & i obtint. Il fut donc ramené en prison; & ceux des Ministres qui eurent l'assûrance d'entrer en conférence avec lui, sentirent la superiorité de son genie. Cependant les Catholiques profitant de la confusion où tout étoit dans la ville, trouverent le moyen de le faire évader; & lui tinrent un cheval prêt, sur lequel il se sauva à Billom.

Son zele n'en devint que plus ardent & plus efficace, comme l'Historien de sa vie le raconte au livre second. Toute l'Auvergne s'en sentit: il établit des Prieres de quarante heures & des Processions; & par ces pratiques de pieté il ne ranima pas seulement la dévotion des Catholiques, mais il ramena quantité d'heretiques: dans la seule ville d'Yssoire, plus de quinze cens reconnurent & abjurerent leurs erreurs.

Un des beaux endroits de sa
qu'il fit à Lyon, lorsque par l'E
cification de 1563. cette grande
tourna sous l'obéïssance du Roi C
Le P. Emond Auger y fut appellé
vailler au rétablissement de l'exer
Religion Catholique, que les H
avoient aboli depuis environ u
Dimanche 18^e^ jour de Juillet,
pris pour cette cérémonie, il dit l
re Messe dans l'Eglise Metropoli
étant ensuite monté en Chaire
proposa que d'adoucir les espri
exhorter au pardon & à l'oubli d
passées, à la concorde, & à l
Tous ses Auditeurs, qui étoien
grand nombre que l'Eglise en po
tenir, versoient des larmes, & l
nes les plus considerables qui a
prehendé que dans l'ardeur de s
ne laissât échapper des expressio
furent édifiez de sa prudence & de
ration. Il continua de prêcher a
me concours tous les jours, &
les Dimanches & les Fêtes, san
les Confessions, les entretiens,
ferences; & il trouva encore l
composer un excellent Catechis
imprimé plusieurs fois. Le Roi,
entrepris de visiter les principal
ces de son Royaume, étant arri
lui fit l'honneur de l'embrasser d
le monde, de lui témoigner la s

qu'il avoit des grands services qu'il rendoit à l'Eglise & à ses sujets. La peste survint, & fut un nouvel exercice au zele courageux du P. Emond Auger. C'est dans la vie même qu'il faut voir ce qu'il fit en cette désolation publique, & l'histoire de la fondation du College de Lyon. C'est là encore qu'on renvoye pour ce qu'il fit à Toulouse, & pour ce qui regarde une nouvelle entreprise des Huguenots sur Lyon, qu'il découvrit & rendit inutile. Partout c'étoit le même P. Emond Auger; & il n'y a à changer que les diverses circonstances du lieu & du tems.

Il avoit été obligé en 1567. de faire un voyage à Paris, pour assurer la fondation du College de Toulouse; & il y avoit prêché à Nôtre Dame & dans les principales Parroisses, & même dans la Grande Salle du Palais. Il y fut rappellé l'année suivante par le Cardinal de Lorraine, & nommé pour prêcher le Carême devant le Roi: c'est le premier Jesuite qui ait eû cet honneur. Les circonstances étoient favorables; car outre que la Cour paroissoit contente des services & de la fidélité des Jesuites en general, la réputation particuliere du Predicateur disposoit les esprits à l'entendre, & elle s'y soutint parfaitement. Il ne fut pas seulement applaudi dans la Chaire, mais aussi recherché pour la conversation: & le Roi l'honora de sa confiance. Les Ducs de Montpensier, de Guise, de Joyeuse, pri-

rent pour lui une affection singuliere. Celle de Henri Duc d'Anjou fut encore plus grande : & le Pere Emond Auger, qu'il avoit demandé au Roi, l'accompagna dans ses glorieuses campagnes contre les Huguenots, en qualité de son Confesseur; mais en même tems il étendit son zele à toute l'armée.

On ne sçauroit suivre ses demarches à Limoges, à Reims, à Metz, à Bordeaux : le Lecteur sera frappé d'admiration, & édifié, en les voyant avec toutes leurs circonstances dans la vie.

Le Duc d'Anjou, élu Roi de Pologne, lui donna l'honorable commission d'aller rendre compte au Pape Gregoire XIII. de sa derniere campagne contre les Huguenots, & d'acquiter un vœu qu'il avoit fait à nôtre-Dame de Lorette : devenu Roi de France, il le nomma son Prédicateur & son Confesseur. La Cour étoit allé à Lion au devant du nouveau Roi, & le P. Emond Auger avoit eû ordre de s'y rendre. Au retour il eut la douleur de voir mourir à Avignon ce grand Cardinal de Lorraine, il l'assista & lui administra les derniers Sacremens : ensuite il fit la relation de cette mort dans une excellente lettre, que le P. Dorigny a inserée dans son ouvrage.

Le Pere Emond Auger n'en fut pas moins humble & moins laborieux ; n'affectant ni n'admettant nulle distinction

... sa Communauté ; ne paroissant à la ...r qu'autant que son Ministere l'éxi...it ; & souvent après y avoir prêché, ...nt encore prêcher dans une des Egli... de la ville. C'étoient encore des bornes ...p resserrées pour son zele : & avec la ...rmission du Roi il fit une nouvelle Cour... Apostolique à Dôle en Franche-Comté, Dijon, à Lion, & dans cette derniere ...ille il s'exposa avec le même courage ...u'il avoit fait autrefois, au service des ...estiferez.

Cette longue suite de succès & d'ap...laudissemens, qui n'avoient èté inter...ompus que par des contradictions qui ...ortoient leur consolation en ce qu'elles ne ...enoient que de la part des héretiques, ...termina enfin par des amertumes & par ...es peines purement affligeantes. Ce point ...t traité par le P. Dorigny avec beaucoup ... circonspection. Il suffit de dire, que le ... Emond Auger ayant été rappellé auprès ... la personne du Roi, se vit chargé de l'in...gnation du Public à l'occasion des Pro...ssions de Pénitens, auxquels le Roi as...ta vétu d'un sac : une telle dévotion, qui ...mbloit avilir la Majesté Royale, fut gé...éralement désapprouvée, & le blâme tom...a sur le Confesseur. Comme d'ailleurs la ...igue étoit parvenuë à aliéner du Roi la ...ûpart des esprits & des cœurs, ils ne pou...oient souffrir le constant attachement du ... Auger à sa personne, attachement effec...

tiel à un sujet, & sage dans un (
Pour adoucir ses peines il n'
accepter les offres pressantes q
lui fit d'un Evéché : mais il s'ob
ainsi dire, à les refuser, & se
à demander son congé, qu'i
qu'après des instances souvent
car le Roi étoit si peu disposé :
partir d'auprès de lui, qu'il s'
par un Bref du Pape le pouvoir
nir indépendamment de ses supe
pendant il se relâcha, sur ce q
lui représenta qu'allant à Rom
plus utile au service de sa M
qu'étant mieux instruit que pe:
la sincerité de ses intentions p
de la Religion, il espéroit d'ei
le Pape, qui sans doute lui fe
neur de l'entendre sur ce sujet.
Il se retira d'abord à Lion;
qu'il y avoit fait, il devoit a
accueil des plus favorables. M:
les Partisans de la Ligue y prév
qu'ils craignirent qu'il ne ram
béïssance du Roi une ville où il
de crédit, ils l'obligerent d'en
de se réfugier à Tournon. De là
dre de son Général qui l'appe
me, il passa en Italie.
Il n'étoit plus tems pour lui
à Rome, depuis que le Pape, i
mort du Duc & du Cardinal
s'étoit déclaré pour la Ligue : il

nouvel ordre d'aller à Venise, & de Veni-
à Bologne, où il apprit le détestable par-
ide commis contre son Roi. Il fit ensuite
s de séjour à Milan, & alla mourir à Co-
. Rien n'est plus touchant ni plus édi-
nt que ce que rapporte de sa mort le P.
origny, qui ajoute les éloges que plu-
urs grands hommes ont fait de son me-
e & de sa vertu. Il mourut le 19e. de Jan-
er 1591, dans sa 61e. année.

Quelque appliqué qu'il ait été à la Pré-
cation, il n'a pas laissé de composer plu-
urs bons ouvrages, la plûpart de con-
overses; & on assure qu'il a converti plus
: quarante mille hérétiques.

ARTICLE XLVI.

DISSERTATION GRAMMATICALE *sur les* Particules.

IL nous est tombé entre les mains un
petit imprimé de Grammaire intitulé *des
Particules*. A voir la netteté & la précision
vec laquelle il est écrit, nous avons con-
jecturé qu'il pourroit bien être d'un Aca-
démicien, célébre par divers ouvrages de
ette nature.

Il observe que le mot de *particule* se
donne à divers petits mots, quand on ne
çait sous quel genre ou partie d'oraison
on les doit ranger; tels que les mots, *que,
près, en, y, du, au, a*, & beaucoup d'au-

tres ſemblables quii peuvent ſe trouver, tantôt des conjonctions, tantôt des propoſitions, ou des adverbes.

Au ſujet des particules *en*, *y*, & dont l'Auteur obſerve qu'elles ſe mettent devant les verbes qui ſont ſuivis *d'un infinitif auquel ſe rapportent ces particules*, comme *j'y veux aller*; *j'en puis parler*; *un homme dont je puis parler*; il remarque touchant la particule *ci* qu'elle vient du mot *ici*: *cet homme ci*, ſe dit pour *cet homme qui eſt ici*: de là vient que quelques-uns diſent encore *cet homme ici*, *cette affaire ici*: mais ſelon l'Auteur c'eſt mal parler; & l'uſage, à ce qu'il prétend, a proſcrit de ces ocaſions le premier *i* du mot *ici*, pour n'en plus conſerver que *ci*. Le Pere Bouhours avoit fait la même remarque, mais le public eſt quelquefois indocile aux avis d'un habile Grammairien. Il n'eſt donc pas impoſſible que malgré les ſoins de l'Auteur, bien des gens ne diſent encore dans la ſuite *cette affaire ici eſt de conſequence*; ou *cet homme ici m'en veut donner à garder*; & ce qui eſt de plus étrange, c'eſt qu'ils pretendront encore ne pas mal parler, malgré des déciſions ſi graves & ſi autentiques. Quoi qu'il en ſoit, on obſerve que des mots d'*ici*, & *là*, ſont formez les adverbes *voici* & voilà: comme ſi l'on diſoit *voi-ici*, & *voi-là*. Au reſte, c'eſt d'après l'Auteur que nous donnons aux mots *voici* & *voilà* la qualité d'*adverbes*; ſans

prétendre nous broüiller avec d'autres Grammairiens, qui croyent plûtot les devoir ranger parmi les prépositions, comme ayant toujours nécessairement un regime; *voici le point*; ou *le voilà*.

La particule *deà* ou *dà* se mettoit à la fin de plusieurs mots : elle ne trouve plus de place qu'à la fin du mot *oüidà*. On ajoute ici quelques reflexions sur la généalogie de certaines particules; comme de nôtre & qui pourroit bien, dit on, être venu du TE des Grecs par transposition.

Les autres remarques qu'on trouve ici pouvant se rencontrer en d'autres livres de Grammaire, nous les ommétrons, pour faire attention avec l'Auteur à un Arrêt du Dictionnaire de l'Académie, qui porte que *la particule est une partie d'oraison indeclinable.* L'Auteur dit qu'il *ne sçauroit être de l'avis du Dictionnaire, parce qu'il y a des particules, qui ne peuvent se ranger sous aucune partie d'oraison* : telles que, *en*, *y*, *du*, *au*; si l'Auteur est de l'Académie, comme nous le soupçonnons, voilà l'occasion d'une sorte de guerre civile, sur le véritable rang, titre ou prééminence des particules. On pourroit peutêtre l'apaiser, ou la prévenir, avec le secours de la Grammaire Françoise du Pere Buffier, laquelle fait un pronom qu'elle appelle * *suppléant*

* *Pag.* 178, 185 & 187, *de la* 3[e]. *edit.*

des particules *en*, & *y*; & qui place
les autres Grammaires les particule
& *au* parmi les articles ou les Prépositi
peutêtre aussi ne faut-il pas vouloir
si aisément toutes les difficultez qui
pent les Grammairiens ; car pour
comme pour bien d'autres,

De vivre sans plaider, est-ce propre
vivre ?

ARTICLE XLVII.

DANIELIS CLERICI M
Doct. Historia naturalis & Medic
torum lumbricorum &c. C'est à c
Histoire naturelle des vers plats qui
sent dans le corps de l'homme & des
maux; où à l'occasion de ces vers pl
il est traité de toutes les autres es
de vers dans les hommes, de leur orig
& des remedes pour s'en délivrer.
Daniel Le Clerc, Docteur en Mede
A Geneve, chez les freres De Tourn
1715. *In* 4°. *pages* 456.

MOnsieur Le Clerc semble avoir é
sé le sujet qu'il a entrepris de t
ter, des vers plats nommez en Grec
μινθις πλατεῖαι & *ταίνιαι*, en Latin *T*
& *Tinia*, qui s'attachent aux intestins
s'étendent quelquefois selon toute l
longueur. Il n'a rien oublié de tout ce

l'histoire naturelle & la Medecine en ont jamais dit chez les Grecs, les Latins, les Arabes, & depuis les Arabes jusqu'à nôtre tems : à ces sçavantes recherches il a ajouté ses propres observations, & renfermé tant de doctrine en quinze chapitres.

Les quatre premiers sont destinez à exposer les sentimens qui ont eû cours sur cette matiere avant les nouvelles découvertes. Hippocrate, ou l'Auteur des livres qui lui sont attribuez touchant les maladies, en parle assez confusément : mais Aristote distingue trois sortes de vers ; sçavoir, les longs & ronds, les petits appellez *ἀσκαρίδες*, *ascarides*, les plats : ceux-ci, dit-il, se forment le long des intestins & produisent quelque chose de semblable à la graine des courges. Galien & les autres Medecins Grecs s'expliquent comme Aristote : les Latins ne disent rien des Ascarides, Pline en divers endroits de son histoire naturelle fait mention des vers plats, & il dit * qu'ils croissent quelquefois jusqu'à trente pieds de long & davantage.

Serapion, Medecin Arabe, & après lui Avicenna distinguent, comme Aristote, trois especes de vers, à cela près qu'ils donnent aux vers plats le nom de graine de courge, & que Serapion dit qu'ils sont enfermez dans une peau adhérente aux in-

* *L.* 21. *c.* 33.

teſtins. Pierre de Adano, appellé cor
némenr le Conciliateur, qui écrivo
mil trois cens, ſuivant la notion
donnent les Arabes du vers plat
qu'il eſt compoſé d'une file de vers,
me des graines de courge, attachez le
aux autres. Cette opinion avoit pre
quand Platerus & Spigelius ſont ve
aſſurer que c'eſt un ſeul vers avec plu
nœuds ou anneaux.

Le ch. 5e. eſt rempli de trois différ
piéces. La premiere eſt une diſſertati
un Memoire de M. Tyſon, Medecin
l'Academie Royale de Londres,
ayant trouvé des vers plats dans des
dont il faiſoit la diſſection, obſerva
ont la tête hériſſée de deux rangs d
mens crochus par leſquels ils s'atta
à l'inteſtin, & qu'il ne paroît en leu
aucune ouverture qu'on puiſſe pr
pour une bouche: toute la longue
leur corps eſt diviſée par plusieur
neaux, qui proche de la tête ſont fc
rez & étroits, & le ſont moins à r
qu'ils s'éloignent; de même leur
eſt plus étroit du côté de la tête, é
large vers la queuë: en chaque an
y a une petite éminence, avec une
ture à paſſer une ſoye de cochon, leſc
ſont ordinairement placées altern
ment au côté droit d'un anneau & a
gauche de l'autre ſuivant; ce ſont a
timent de M. Tyſon, autant de bo

qui dérobent & reçoivent le chyle ; de là il arrive que les anneaux, quoique séparez les uns des autres, ne laissent pas de se nourrir & de vivre.

La seconde piéce sont des observations faites avec le microscope par Leuvenhoek, qui ne disent rien, sinon qu'il vit sortir une infinité de globules d'un morceau de vers. Il ajoute qu'il a trouvé de ces sortes de vers dans les anguilles, dans un brochet, des carpes, une truite, des merlus, ou merlans.

La troisiéme est un long extrait du livre de M. Andry de la génération des vers, où ce sçavant Medecin distingue deux sortes de vers plats, dont l'un est *Tænia*, qui n'a ni tête, ni queuë, ni mouvement, & doit être plûtôt compté entre les vegetaux qu'entre les animaux : l'autre est *Solium*, qui s'attache au pylore afin de devorer le chyle avant que la bile s'y mêle & le rende amer. Mr. Andry en a vû & examiné un long de quatre aunes & trois pieds : les orifices ou les ouvertures des anneaux n'étoient point alternativement d'un côté & d'un autre, mais souvent plusieurs se suivoient du même côté ; & il juge que ce sont des canaux pour la respiration : il ne lui fut pas possible, non plus qu'à M. Mery, de remarquer au dedans le moindre vestige d'organes, ce n'étoit qu'un amas de petits corps ronds, qui selon son sentiment sont des œufs, lesquels s'écoulant

grossissent par le moyen de la cha
entrailles, sans que de nouveaux
puissent éclorre, manque de nou
qui est toute consumée par le vers
produits; ils sortent donc avec l
mens, & c'est précisément ce
Aristote, que le vers long prod
que chose de semblable à la g
courges.

Après les observations de deu
nes si intelligentes, Messieurs
Tyson, qui y ont employé le mi
qui ne croiroit pas la chose concl
en voici d'autres opposées que
rapporte dans le chapitre 6e.

M. Vallisnieri, Premier Pro
Medecine dans l'Université de P
trouvant à Final dans le Duché
ne l'an 1706. fut prié de voir u
Juive, âgée de 25 ans, laquell
ses grossesses étoit si étrangemen
tée de vers, que jusque-là elle
que de fausses couches: & alor
grosse avec la même incommo
dant une quantité étonnante de
les uns longs, les autres cou
une belle occasion à M. Vallisni
truire de la nature de ces vers.

Il dit que les longs sont c
chaîne dont les anneaux sont
vers: chacun d'eux a d'un c
deux crochets ou deux tenons
& de l'autre deux enfoncemen

deux mortoises, ensorte qu'ils s'accrochent les uns aux autres. Il a découvert en chacun d'eux des parties organiques, c'est-à-dire, un canal principal qui pousse des rameaux dans le reste du corps, tous ces vaisseaux sont terminez dans le même vers, & ne communiquent point avec les autres vers entre lesquels il est placé. Au reste, il faut prendre son tems pour découvrir ces parties organiques; car elles ne sont pas visibles aussitôt que le vers est rendu: & si l'on tarde trop à les observer, elles disparoissent, comme si elles s'étoient liquéfiées, & tout le vers devient diaphane. Pour leur mouvement, toute la chaîne se meut uniformement, & chaque vers separé des autres avance de même que les animaux qui n'ont pas de pieds; s'il trouve quelque obstacle, il recule sans se tourner. Ils laissent une matiere gluante & visqueuse qui se fige, & apparemment c'est un amas de cette matiere que le premier vers d'une chaîne tenoit entre ses crochets, qui a été pris pour une tête; ce qui est d'autant plus vraisemblable, qu'il n'y paroissoit ni bouche, ni aucune conformation certaine. Cette femme Juive disoit que quand elle rendoit les vers separez, ce n'étoit qu'après de grandes douleurs, comme si ses entrailles avoient été dechirées & rongées; mais qu'elle souffroit peu quand c'étoit une chaîne.

Un jour qu'elle crut avoir rendu une

exemple, Borrichius raconte qu'un je
homme, à diverses fois & par morceau
dont quelques uns étoient longs de vin
quatre pieds, avoit rendu un vers de p
de huit cens pieds. Et M. Hartsockre, d
une lettre à M. Andri, parlant d'un au
de 165 pieds, n'ajoute pas que pour fa
cette longueur il falloit joindre plusie
morceaux qui étoient sortis separéme
& que M. Raysch conserve à Amsterd
dans son cabinet. Mais enfin Pline assu
qu'il y en a de trente pieds; & M. Re
Medecin à Amsterdam, a dit à l'Au
qu'une Dame de cette ville avoit re
un morceau continu & long de plus
quarante pieds.

La tête & la queuë de ces vers est l'a
ple matiere de deux longs chapitres.
n'est que par hazard qu'elles tombent s
les yeux des Medecins; & ceux qui se v
tent d'en avoir vûs, ne conviennent p
dans la description qu'ils en font. M
Clerc a été assez heureux pour troi
les occasions qu'il raconte, de s'en éc
cir par lui-même. Il dit que leur tête
terminée par deux cornes en forme de
res pointuës, qui sont molles dans un
mort, & qui vraisemblablement se ro
sent pour le service du vers vivant.
queuë finit par un fil long d'environ
pied, & qui à son extremité est aussi
qu'un cheveu.

C'est l'opinion commune & auto

ppocrate, qu'il n'y a jamais qu'un
vers. M. Le Clerc s'en est mocqué
10°, & il dit que tout animal en-
son pareil. Mais si un seul absorbe
chyle, d'où en nourrir d'autres ?
le raison, poursuit M. Le Clerc ;
in une nourrice se porte bien &
du lait à deux enfans, feroit-il pos-
e s'imaginer que des vers consumas-
s de nourriture, sur tout sçachant
a des animaux qui en demandent
n ? D'ailleurs, qui sçait si le chyle,
hyle seul, est la nourriture de ceux.
si peut-être ils ne se contentent pas
rémens ?
chant les signes diagnostiques &
stiques des vers plats, il dit au ch.
'il n'y en a point qui ne soient équi-
, & que le signe qui seul soit cer-
:'est de les rendre. En quelques per-
ils ont été precedez par une bouli-
u faim canine, en d'autres par un
, quelquefois par des coliques,
efois par une espece de chatouille-
ans les intestins, par une douleur
, par une pesanteur. Au reste il ne
as qu'ils soient extrêmement nuisi-
dangereux, du moins ils n'ont pas
ts si fâcheux que les ronds & ordi-
: des personnes qui en rendoient,
oient pas de conserver leur couleur,
bonpoint, leurs forces, de vaquer

à leurs affaires ; des femmes av
enfans, les allaitoient & les élevo
Il rapporte d'Augenius, Mede
lieu, une histoire qui merite d'av
place. Un jeune homme de ving
ans se trouva saisi d'une faim qu'il
voit appaiser ; quelque bonne ch
fit, il n'étoit pas rassasié, & deu
après c'étoit à recommencer,
cette affreuse quantité de vivres d
chargeoit, lui causât ni indigest
diarrhée. Deux habiles Medecins
il eut recours pour arrêter cet ap
vorant, se tromperent dans la ca
tribuant ou à une froideur dans l'
l'estomac, ou à une abondance
noire, & donnerent des remedes
fer. Augenius ayant été consulté,
heureux dans ses conjectures, &
maniere dont il entreprit la gue
ne douta pas que ce ne fût un v
avoit à chasser. Il commença pa
ner au jeune homme, afin de lui
ventre, une livre & demi d'huile
des douces en quatre prises, la
cinq heures avant que de dîner,
tres par l'intervalle d'un quart d'
demi, les partageant ainsi pour
vomissement. Immediatement a
de dîner il lui fit prendre deux bo
posez d'une dragme d'une espece
& d'un scrupule de rhubarbe, & p
six onces de décoction de sebeste :

ne fut que du pain trempé dans un boüillon de poule, avec trois onces de suc de limon. Quel appetit auroit pû tenir après cela ? celui du jeune homme ceda. Six heures après, & pour le preparer au souper, Augenius lui ordonna un clystere de deux livres de lait de chévre, lui fit prendre une dragme & demie de pillules d'aloës mêlée dans de la mie de pain, avec six onces de décoction de sebeste. Ce fut le même regime pour le jour suivant, & l'appetit se changea en dégoût, le ventre se relâcha; environ à minuit le malade s'écria que ses entrailles lui sortoient du ventre, & fit courir chercher son Medecin, qui l'ayant regardé lui dit en riant, vous n'en mourrez pas, vous voilà guéri. C'étoit un vers, ou pour mieux dire une chaîne de plus de mille vers, & de la longueur de trente-cinq pieds. Ensuite le jeune homme se porta bien, à la grande gloire de nôtre art, ajoute Augenius finissant son histoire.

Dans le ch. 13e l'Auteur passe aux vers ronds, dont il rapporte la description, ou l'anatomie, telle que l'ont faite Redi & Vallisnieri. Ensuite il s'étend sur toutes les sortes de vers, lesquels selon le témoignage de plusieurs habiles Medecins, dont il cite les paroles, sont sortis de toutes les parties du corps humain, ou y ont été trouvez. Mr. Le Clerc n'est pas crédule, & il n'ajoute pas foi aisément à tout ce qui se dit &

s'écrit : ces habiles Medecins n'ont toujours vu de leurs yeux ce qu'ils ra tent , & ils n'ont quelquefois pour ga que les maladies , ou les personnes qu sistent les malades ; témoignage peu Par exemple, Fernel d'ailleurs fort & circonspect , raconte qu'un Soldat camus qu'il ne pouvoit se moucher, s de si violentes douleurs dans le nez , en étoit hors de lui, & mourut au boi vingt jours sans fievre apparente : la c de son mal fut découverte après sa m c'étoient deux vers couverts de poi grands comme le doigt.

Ce qui paroît le plus curieux dar chapitre, est le Dragon , *Dracunculus*, quel on est exposé à la côte de Guinée lon les Relations des voyageurs , qui mêmes en ont souffert , un vers se fo dans les chairs assez proche de la pe tandis qu'il s'y nourrit & qu'il y croît ne fait pas grand mal ; c'est à sa so Alors le corps est saisi d'un frisson , paroît une tumeur , laquelle venant d même à percer , ou étant ouverte , la du vers commence à paroitre , & il peu à peu : il faut seulement l'aider e tirant doucement , car c'est un grand convenient de le rompre : ainsi on se c tente de lui prêter la main le matin & soir. Comme il sort long d'une aune , davantage , on le tourne à mesure su petit bâton. Il est ordinairement

comme une corde mediocre de violon, & il en peut servir quand il est sec. Si par malheur il vient a étrè rompû, ce qui en reste cause des douleurs insupportables, & ne sçauroit plus étre arraché que par incisions & par des scacrifications.

Quelle est, demande l'Auteur au ch. 14e, l'origine des vers en nôtre corps ? Il n'y a pas de doute qu'ils ne soient produits par des œufs. Or ces œufs qui sont d'une petitesse incroyable, coulent avec le chyle de la mere, & passent d'elle à son enfant : ils peuvent aussi se communiquer avec le lait d'une nourrice. Ainsi en remontant on ira jusqu'à la premiere création : & c'est là où Mr. Le Clerc se trouve embarrassé. Car est-il croyable que Dieu ait créé des vers, ou de la semence de vers, dans le corps d'Adam & d'Eve ? Et il en faut penser de même des autres insectes qui tourmentent le corps humain. Mr. Le Clerc ne répond pas, qu'il en est à cet égard comme des autres infirmitez aux quelles nôtre corps est sujet par sa nature, & dont il auroit été exempt par une grace speciale de Dieu qui les auroit toutes prévenuës. Il dit, après Mr. Vallisnieri, que les vers & les autres insectes auroient eû leur utilité, & même qu'il l'ont présentement, en ce que les vers délivrent les enfans de la superfluité des alimens pris sans discrétion, & en ce que par leur frottement, & peutêtre par leur picotement, ils excitent le mouvement pé-

riſtaltique dans les inteſtins des enfa
les y accoutume.

Si les vers, pourſuit-il, ſont de la
miere création, il le faut dire de tous.
ment donc arrive-t'-il que tant de perſ
n'en ſont point incommodées ; qu
pluſieurs milliers de perſonnes une à
eſt ſujette aux vers plats, qu'en Frar
ſeroit un prodige d'en voir, au lieu
Hollande il s'en trouve quelques-uns
le Dragon, *Dracunculus*, ne ſe fait
qu'en Guinée, en Arabie & aux In
L'Auteur repond, que pour faire é
les œufs diverſes cauſes doivent conco
leſquelles ne ſe trouvent pas dans to
corps & dans tous les climats.

Il rejette l'opinion de ceux qui pi
dent que les vers naiſſent dans nôtre
des œufs & de la ſemence de vers que
avalons dans tout ce que nous mang
& avec l'eau que nous buvons, & r
avec l'air que nous reſpirons. A la ve
n'eſt ni animal, ni plante, qui n'ai
vers : mais le vers d'un animal, ou
plante, n'eſt pas celui d'un autre anin
d'une autre plante : & c'eſt une choſ
mirable, que ce ſont des vermines
rentes qui s'attachent aux racines, au
& aux branches, aux feüilles, aux
d'une même plante. Or puiſque ces eſ
infinies d'inſectes ont leur nourriture
pre, & que celle des uns ne convient
aux autres, il eſt évident que leurs

ır nuire à l'homme : il a dans
semence de ses propres vers.
chapitre contient les remedes
rers. Mr. Le Clerc le commen-
xpériences de Redi, & les sien-
s sur des vers de terre, & dont
tendre le même succès contre les
t il s'agit. L'huile d'olive fait
es vers à soye & les vers de terre,
'elle leur bouche les conduits de
ration : mais les huiles extraites de
, de bois & de graines de geniévre
plantes aromatiques, ont un au-
t, & plus prompt, en ce qu'elles
etrent & les tuent. Il en est de
du sel marin & des autres sels, des
nnerales, de l'eau de vie, du vin,
aigre, du poivre.
est communément persuadé, que
ce qui est amer, ou acide, tuë les
; & que tout ce qui est doux, les pro-
& les nourrit : cela néanmoins n'est
vrai généralement. Car selon les mê-
; expériences les vers ont demeuré deux
; vingt quatre heures dans une infusion
s-forte & très amere d'aloës succotin,
en ont été retirez vivans ; dans une infu-
on aussi forte d'absynthe ; ils ont vêçu
ingt-quatre ou trente heures ; dans une de
e coloquinte ils sont morts en quatorze
eures ; la plus mortelle pour eux est celle
de graines de santoline, ils n'y ont pû sub-
sister que sept ou huit heures ; & ils n'ont

pas duré davantage dans une déco
d'ail. Mais dans de l'eau sucrée ; &
laquelle il y avoit du miel, ils n'on
pû resister une demi heure ; le suc
grappe de raisin & celui d'un limon
& d'une orange douce leur ont été
qu : aussi contraires : des pommes, de
res, des abricots, des pêches, des ce
des prunes, des fraises, étant broyées
duit s en pâte, ont fait mourir les v
peu de tems. Dans des pâtes & dan
eaux exprimées ou distillées de rose
fleurs d'orange, de myrthe, de jacir
ils ont peu vécu.

Comme il y a lieu de douter si ces
riences auroient le même succès su- le
qui sortent du corps de l'homme, Mr
les a réïtérées. Ces vers dans l'eau
vivent environ deux jours & demi : c
aye dans l'eau de la terre sigillée,
zoard, de la corne de cerf, ou de
ceros, des ongles d'élan, ils n'en sou
pas davantage. En un mot, toute la
rence qu'il y a, c'est que le vin ne l
pas nuisible comme à ceux de terre.

Mr. Le Clerc conclut, qu'il est i
de tourmenter les enfants par des re
qu'à leur sont si désagréables, puisqu'i
vent être soulagez par des remedes
comme le sucre & le miel, qu'ils pre
volontiers ; que leur interdire les f
c'est les priver d'un moyen de se d
des vers.

Il s'explique au long sur les re

ſpécifiques & généraux, & ſur la maniere de traiter les perſonnes incommodées des vers.

L'ouvrage eſt rempli d'une infinité d'obſervations curieuſes qu'on n'a pû raporter dans un extrait. A la fin il y a treize planches qui repréſentent des vers de toutes les eſpeces.

ARTICLE XLVIII.

DISSERTATION SUR D'ANCIENS *bas Reliefs trouvez dans l'Egliſe Cathedrale de Paris, addreſſée à Monſeigneur l'Ancien Evêque d'Avranches.*

MONSEIGNEUR,

N'eſt-ce point s'aviſer un peu tard de faire aujourd'hui une diſſertation ſur les bas-reliefs antiques trouvez dans l'Egliſe Cathedrale de Paris, ſur tout après la ſçavante explication que Mr. Baudelot, un des membres de l'Academie des Inſcriptions en publia dès l'an 1711? Mais s'il eſt permis d'en faire de nouvelles ſur des inſcriptions trouvées depuis pluſieurs ſiécles, pourquoi n'auroit-on point encore le droit de dire ſes penſées ſur celles qui ont été découvertes depuis ſi peu d'années? Je lûs l'explication de Mr. Baudelot dès qu'elle parut, mais ſans me donner le tems de

méditer la matiére ; & je n'y avois point pensé depuis. C'est vôtre dernier ouvrage, plein de la plus belle érudition, Monseigneur, que vous avez intitulé, *Histoire du commerce du la navigation des anciens*, sujet tout neuf, qui m'en a rappellé l'idée. Ce que vous dites à la page 219. de *Tauricius de Vannes patron des bateliers de la Saone & de la Loire*, me fit penser à nos *Nautæ Parisiaci*, dont il est fait mention dans la dédicace de l'Autel des bas-reliefs, & me donna la curiosité de les voir de mes propres yeux. L'inspection me fit naître l'envie d'examiner ce sujet, & elle a produit la dissertation que j'ai l'honneur d'addresser à Vôtre Grandeur.

Ce monument consiste en quatre pierres * séparées les unes des autres. Leur figure est quadrangulaire, & elles ont quatre faces chargées de figures avec quelques inscriptions. Voici les quatre faces de la premiere pierre.

* *Il y en a une cinquieme qui n'est qu'un fragment de statuë.*

Faces de la premiere pierre.

Premiere face.	*Seconde face.*	*Troisiéme face.* EVRISES.	*Quatriéme face.* SENANIEWEILOM.
TIB. CAESARE. AVG. IOVI. OPTVM. MAXSVMO RAM°. NAUTAE. PARISIACI. PVBLICE. POSIE- RVNT.	Ce ſont trois hommes armez de boucliers & de javelots.	Ce ſont auſſi trois autres hommes armez de même.	C'eſt un autre groupe d'hommes dont quelques-uns ſont couronnez.

Je l'appelle la premiere, parce qu'on l'a placée au premier rang dans la graveure qui s'en fit en 1711.

La seconde face représente trois jeunes gens armez de boucliers & de javelots: l'inscription d'audessus est rompuë, & il n'y en a nul vestige. La troisiéme face représente trois hommes barbus, avec les mêmes armes, & au dessus EVRISES. La quatrieme est un groupe d'hommes & de jeunes gens, dont quelques-uns sont couronnez de laurier, ou de quelque autre chose. L'inscription est telle que je l'ai marquée. Tous ces hommes, ainsi que l'a observé Mr. Baudelot, sont en attitude de marcher, comme dans une espece de procession, excepté ceux de la quatrieme face, qui semblent faire alte pour attendre ceux des deux autres qui les suivent.

Faces de la ſeconde pierre.

Premiere face. VOLCANUS.	*Seconde face.* IOVIS.	*Troiſiéme face.* ESVS.	*Quatriéme face.* TARVOS TRIGARANVS.
Figure de Vulcain.	Figure de Jupiter.	Figure de Mars.	Figure d'un Taureau.

Dans la premiere face eſt la figure de Vulcain. Dans la ſeconde eſt celle de Jupiter. Dans la troiſiéme eſt celle de Mars, appellé ESUS chez les Gaulois ; & tout cela conformement aux inſcriptions des faces. Dans la quatrieme eſt un Taureau qui a ſur la téte une gruë, une autre gruë ſur le milieu du dos, & une troiſieme ſur la croupe. L'inſcription eſt telle qu'on l'a marquée.

Je l'appelle la premiere, parce q
placée au premier rang dans la grav
s'en fit en 1711.

La seconde face représente trois
gens armez de boucliers & de ja
l'inscription d'audessus est rompu
n'y en a nul vestige. La troisiéme
présente trois hommes barbus,
mêmes armes, & au dessus EVRIS
quatrieme est un groupe d'homm
jeunes gens, dont quelques-uns so
ronnez de laurier, ou de quelqu
chose. L'inscription est telle que
marquée. Tous ces hommes, ainsi
observé Mr. Baudelot, sont en atti
marcher, comme dans une espece
cession, excepté ceux de la quatrien
qui semblent faire alte pour attend
des deux autres qui les suivent.

Faces de la seconde pierre.

Premiere face. VOLCANUS.	*Seconde face.* IOVIS.	*Troisiéme face.* ESVS.	*Quatriéme face.* TARVOS TRIGARANVS.
Figure de Vulcain.	Figure de Jupiter.	Figure de Mars.	Figure d'un Taureau.

Dans la premiere face est la figure de Vulcain. Dans la seconde est celle de Jupiter. Dans la troisiéme est celle de Mars, appellé E S U S chez les Gaulois; & tout cela conformement aux inscriptions des faces. Dans la quatrieme est un Taureau qui a sur la tête une gruë, une autre gruë sur le milieu du dos, & une troisieme sur la ... cription est telle qu'on l'a marquée.

Faces de la troisiéme pierre.

Premiere face. CASTOR.	*Seconde face.* POLLVX.	*Troisieme face.* CERNVNNOS.	*Quatrieme face.* ...OS.
Figure de Castor.	Figure de Pollux.	Figure d'un Dieu cornu.	Figure d'Hercule.

Dans la premiere face est la figure de Castor. Dans la seconde celle de Pollux. Dans la troisieme la figure d'une autre Divinité d'un visage de vieillard qui a des cornes branchuës à la tête, & dans chacune des cornes est enfilé un anneau. Dans la quatrieme est la figure d'Hercules combattant l'hydre, ou un autre serpent, dont la tête paroit, & tenant sa massuë levée. Un reste d'inscription dont il ne reste que ces deux lettres OS.

Faces de la quatriéme pierre.

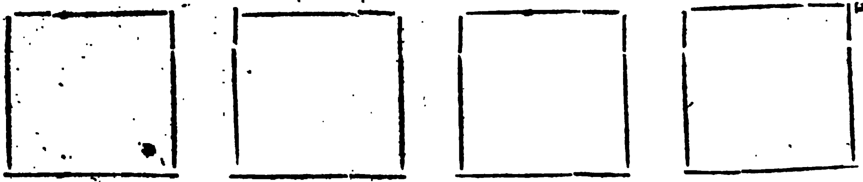

Les quatre faces sont sans inscription, & representent chacune un homme armé & une femme habillée à l'ordinaire; c'est-à dire, que ce ne sont point des Divini-

Faces de la troisiéme pierre.

Premiere face. CASTOR.	*Seconde face.* POLLVX.	*Troisieme face.* CERNVNNOS.	*Quatrieme face,* ...OS.
Figure de Castor.	Figure de Pollux.	Figure d'un Dieu cornu.	Figure d'Hercule.

Dans la premiere face est la figure de Castor. Dans la seconde celle de Pollux. Dans la troisieme la figure d'une autre Divinité d'un visage de vieillard qui a des cornes branchuës à la têre, & dans chacune des cornes est enfilé un anneau. Dans la quatrieme est la figure d'Hercules combattant l'hydre, ou un autre serpent, dont la têre paroit, & tenant sa ... inscription dont il ne reste que ces deux lettres OS.

Faces de la quatriéme pierre.

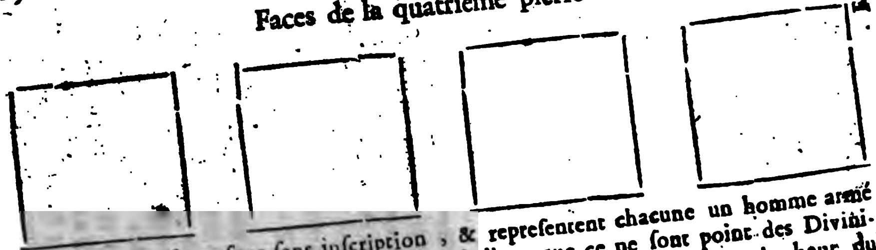

Les quatre faces sont sans inscription, & representent chacune un homme armé & une femme habillée à l'ordinaire; c'est-à-dire, que ce ne sont point des Divinitez, excepté que dans la seconde face la femme est representée ayant le haut du corps nud, les bras élevez, dont elle soutient en derriere une espece de manteau,

à une victoire remportée ſur l'eau : c
me ce ſont des Nautonniers du te
de Paris, *Nautæ Pariſiaci*, elle a
remportée ſur la Seine. Les perſc
couronnez de laurier, ou de quelq
ſe ſemblable, marquent aſſez na
ment les vainqueurs dans le comba

De plus, on y voit des Divinite
rieres, comme Mars, ſous le nom
& Hercule. On y voit des Dieux in
ordinairement par les Nautonniers
me Caſtor & Pollux ; l'Autel eſt
Jupiter ; comme l'inſcription le r
On y voit un Taureau, qui eſt la
deſtinée au ſacrifice. On y fait men
l'empire de Tibere, par où l'on voi
monument a auſſi quelque rappo
Empereur.

De toutes ces réflexions je for
ſyſteme ; & je dis que ce monum
poſe une Naumachie, ainſi que le
& les Romains l'appelloient ; c'eſt
le ſpectacle d'un combat donné
au peuple, en réjoüiſſance de quel
cès des armes de l'Empereur Tiber
ſon avenement à l'Empire, & que
nument repreſente la ceremonie p
compliſſement du vœu fait à Ju
les Combattans qui ſeroient vain
vœu qui conſiſtoit à lui élever un A
à lui faire un ſacrifice en action de g

Outre que ces ſortes de ſpectac
vœux étoient alors en uſage, la [

du monument rend cette supposition de la Naumachie autant vraisemblable qu'elle le peut être en cette matiere. Rapprochons encore les circonstances. Cette marche & cette espece de processions de gens armez, qui sont les Nautonniers du territoire de Paris ; ces hommes couronnez qui les précedent, & qui ont dans leurs couronnes le symbole le plus naturel d'une victoire qu'ils ont remportée ; l'Autel élevé à Jupiter, dont il est fait mention expresse dans l'inscription jointe à la cérémonie exprimée dans le monument, montrent clairement l'accomplissement d'un de ces vœux qui étoient en usage parmi les payens, & à qui ils donnoient même le nom de *votum*. Virgile nomme ainsi le grand cheval de bois élevé devant Troye par les Grecs, au second livre de l'Enéïde, *votum pro reditu simulant*. Enfin, le nom de l'Empereur Tybere mis dans l'inscription, paroît supposer que c'étoit à son honneur que ce spectacle avoit été donné au peuple : car on ne voit gueres le nom des Empereurs dans les inscriptions faites dans les provinces, que quand il y avoit quelque raison particuliere de les y mettre. Mais toutes les réflexions que je viens de faire, seront encore confirmées par d'autres que je ferai en développant mon idée.

Il est hors de doute que dans la description d'une course de vaïsseaux que l'on voit dans le cinquiéme livre de l'Enéïde, Virgile

le à exprimé les usages de son tems ces sortes de spectacles ; & je serois de croire que celui auquel je suppose c cérémonie marquée dans le monum rapport, fut fait sur le modéle de celu Virgile décrit. Je trouve dans cet en de Virgile diverses choses qui appuyer pensée.

On y voit les Capitaines des vais qui avoient le mieux réüssi portans d péces de diademes, excepté Sergestus avoit perdu ses rames en donnant cont rocher autour duquel les navires dev tourner.

Jamque adeo donati omnes opibusqu
perbi
Puniceis ibant evincti tempora taniis

Voilà la procession de nôtre monum & Ænée mit sur la tête de Cloanthu vainqueur de tous une couronne de rier.

Tum satus Anchisa cunctis ex more
catis,
Victorem magna praconis voce Cl
thum
Declarat, viridique ad velat tem
lauro.

On voit ici pareillement dans la quat me face de la premiere pierre, des h

mes couronnez. On trouve dans Virgile en cette occasion un vœu fait par Cloanthus, qui par le moyen de ce vœu remporta la victoire sur tous les autres. Et ce vœu étoit le sacrifice d'un Taureau qui se trouve aussi dans nôtre monument.

Et fors æquatis cepissent præmia rostris,
Ni palmas ponto tendens utrasque Cloanthus,
Fudissetque preces, Divosque in vota vocasset;
Dii quibus imperium pelagi, quorum æquora curro,
Vobis lætus ego hoc candentem in litore taurum
Constituam ante aras &c.

Je rapporterai encore dans la suite d'autres circonstances de cette description de Virgile pour les appliquer à mon sujet ; & je m'en servirai pour expliquer un des bas-reliefs de la troisieme pierre & tous ceux de la quatrieme.

Vous avez fort bien remarqué, Monseigneur, & Mr. Baudelot aussi, que ces *Nautæ* dont il s'agit ici, n'étoient pas de simples bateliers, ou voituriers ; mais des especes de Magistrats préposez dans les ports pour la navigation & le commerce. Cela est constant par les reflexions que vous faites l'un & l'autre sur ce sujet : & le titre de *Nauta Araricus*, Nautonnier de la

Saone, donné à un Chevalier Rom:
ne me sera pas inutile. Venons après
remarque aux inscriptions de la prei
pierre.

La premiere face de la premiere p
contient l'inscription de l'Autel. TIB.
SARE AVG. IOVI. OPTVM. MAXV
ARAM° NAVTÆ PARISIACI PVBI
POSIERVNT. Cette inscription s'ex
assez par elle-même. Il n'y a que l'O q
lié avec l'M qui pourroit demander qu
explication. Mais comme les lettre
précedent l'M & l'O sont effacées, il
deviner. C'étoit peutêtre encore une
chere ajoutée aux précedentes donn
Jupiter. Que si les lettres effacées fais
le mot ARAM, comme il est assez
semblable ; l'O lié avec l'M à cause d
d'espace destiné à l'inscription, peut
expliqué par ce mot *Omnes*, *omnes N*
Parisiaci posierunt : pour marquer que
les ports du territoire de Paris avoient
tribué à ce spectacle [b]. Ce mot *Par*
peut être regardé comme étant un gen
ce qui signifieroit les Nautonniers du t
toire de Paris, ainsi que l'a traduit Mr.
delot. Ou bien il peut être pris au non
rif comme un adjectif de *Nauta* ; ce qu
vient au même. Car s'il ne s'étoit ag

[a] *Description du monument p.* 17. [b] P
runt *se disoit dans l'ancienne Latinité*
posuerunt.

les Nautonniers de Paris, on auroit plûtôt mis *Parisienses* que *Parisiaci*. Le mot d'*Omnes* signifiera donc que ce n'étoit pas seulement les Nautonniers de Paris, mais tous ceux du territoire de Paris qui avoient érigé l'Autel.

La seconde face n'a point d'inscription, parceque le haut de la pierre où elle devoit être est rompu. Je dirai plus bas assez vraisemblablement, ce me semble, ce qu'elle contenoit. Je dis maintenant que les trois inscriptions marquoient les Nautoniers de trois differens ports de la Seine du territoire de Paris qui avoient combattu dans la Naumachie.

Mr. Baudelot dans sa description me paroît avoir fait un trop grand fond sur les dictionnaires Celtiques, d'où il n'a pû tirer rien qui le satisfît tout à fait sur les deux inscriptions de la premiere pierre, dont l'une est EVRISES, & l'autre est SENANIEWIEILOM. Commençons par celle-ci.

Et d'abord la signification que le Sçavant Académicien donne au mot SENANI ne me paroit pas recevable, il l'explique * *Commis de la Seine*. Certainement *Senani* ne signifie point ceux de la Seine. On auroit mis *Sequanici*, qui vient du mot *Sequana*, & non pas du mot de Seine, qui n'a été en usage que plusieurs siécles après: ainsi l'on auroit dit non pas *Nautæ Senani*,

* p. 30.

mais *Nautæ Sequanici*, comme on disoit *Nautæ Araricus* qui vient d'*Arar*, lequel signifie la Saone.

Il faut donc supposer ce qui est commun à une infinité d'inscriptions, que celles dont il est question ici sont composées de lettres & de syllabes initiales, dont il faut trouver l'intelligence dans le monument même. C'étoient les Nautonniers de divers ports du territoire de Paris qui avoient fait le vœu de l'Autel, & qui avoient agi dans le spectacle; & ainsi ce sont les titres des Nautonniers de ces divers ports qui sont marquez dans les inscriptions. Et j'explique ainsi le SENA, qui sont les premieres syllabes de ces deux mots SE*quanici* NA*utæ* comme on disoit NAVTÆ ARARICI: mais peutêtre sera-t-on surpris que je trouve dans ce qui suit le nom très peu défiguré d'un endroit du territoire de Paris qui conserve encore aujourd'hui le titre de port NIEWIEILOM c'est le port de Neüilli qu'on appelloit alors *Neiuillum* en Latin, & qui dans les Auteurs Latins de la basse latinité est appellé *Noviliacus.* * Ce port est au dessous de Paris.

Mais ne pourroit-on point encore trouver dans l'inscription suivante un port au dessus de cette ville? L'inscription est EVRISES. Il y a Evri sur la Seine, entre Paris & Corbeil, qui selon Adrien de Valois

a *Adriani Valesii notitia Galliarum.*

dans sa Notice des Gaules * est appellé en Latin dans un Carthulaire de St. Maur des fossez *Everiacum*, & *Evriacum ad Secanam*; & dans d'autres anciens Auteurs *Ivreum*. L'E dans la prononciation se changeant aisément en I, & l'I en E, il peut y avoir eû là un port dans ces anciens tems. J'expliquerois donc l'EVRISES, EVRI*acum* SE*quana Statio*, le port d'Evry sur la Seine, ou EVRI*acensium* SE*quanica Societas* ou *Sodalitas*, la communauté des Nautonniers d'Evri sur la Seine, pour marquer que les Nautoniers d'Evri auroient été de la ceremonie & du Spectacle. En supposant néanmoins le changement de l'E en I, ou de l'I en E, dans la prononciation, prouvé par l'exemple même d'EVRI. J'aimerois mieux dire que ce seroit Ivri, qui est plus proche de Paris, qui dans d'anciens monumens s'appelle *IVriacum*, & qui a pû être appellé *Evriacum* auparavant, comme Evri appellé *Evriacum* s'appelloit aussi *Ivreum*. La raison pourquoi je prefere Ivri à Evri, c'est qu'il y a eû de tems immémorial un port à Ivri, qu'on appelle depuis plusieurs siécles le port à l'Anglois, & qui subsiste en core aujourd'hui.

Au reste, cette explication, qui paroît si naturelle par les propres termes de ces inscriptions, est fondée sur une reflexion très-solide; c'est que ce qui détermine à établir

* p. 417.

des ports sur les rivieres, c'est la situation commode pour le vaisseaux. Puis donc que nous voyons ces endroits depuis tant de siécles avoir été destinez à ces usages, on doit conclure par la même raison de leur commodité, que dans les premiers siécles on les avoit choisis pour cet effet; & que c'étoient les mêmes qui portoient ce titre de port dans le territoire de Paris au tems du Monument que nous examinons.

Il est constant qu'en ce tems-là les bords de la Seine audessus & au dessous de Paris étoient tous bordez de forêts & de marécages. C'est pourquoi on choisit sur les bords de cette riviere les endroits de plus facile abord; & on y fit des entrepôts pour la commodité des commerçans qui venoient du haut de la Seine & de la Marne, & de la riviere d'Oise au dessous de Paris. Ils y avoient leurs magasins, & c'étoit la demeure des Officiers de l'Empereur pour recevoir les tributs & les péages. Ces ports, à cause de leur commodité, se sont conservez; & la même raison qui a fait subsister ces ports, leur a fait aussi conserver leur nom, quoique abregé par la prononciation Françoise, de sorte que d'*Evriacum*, ou d'*Ivriacum*, est venu Evri, ou Ivri, & de *Niewieilom* ou *Niewilum* (car dans ce monument on voit par tout les O mis pour des V) est demeuré Neüilli. C'est ainsi que nous trouvons sur les medailles de nos

ois de la premiere Race qui sont au cabinet du Roi des lieux où étoient en ce tems-là les fabriques des monnoyes, & qui sont maintenant peu de chose ; par exemple, sont EXONAE FIT, c'est à dire, fabriqué à Essonne ; CANTONIACO, à Chantone ; CARISIACO, à Crecy sur Serre, ou à Kiersi sur Oise ; PALACIOLO, à Paliseau &c.

Celui qui est à la tête des hommes armez de boucliers & de javelots dans la face inscripte EVRISES porte un grand cercle qui semble appuyé sur son bras & sur son bouclier. Je regarde ce cercle comme quelque marque de la magistrature qu'il exerçoit dans le port, & comme alors dans ces quartiers là un des plus grands commerces étoit celui des vins qui descendent de la Marne & du haut de la Seine, de même qu'aujourd'hui, je crois que ce cerceau designoit celui qui en avoit l'intendance.

Pour ce qui est de la seconde face, où l'inscription a été rompuë, cette inscription marquoit sans doute les du Nautonniers port de Paris même. *Nauta Parisienses*, ou *Nautarum Parisiensium corpus*, *societas* ; ou quelque chose de semblable, ces Nautonniers n'ayant pû manquer d'avoir la principale part à ce spectacle.

Il y a une autre inscription dans la troisiéme pierre sur laquelle Mr. Baudelot me paroît un peu trop raffiner. Cette inscription est au dessus de la tête de ce Dieu

Cornu qui est placé à côté de Pollux l'Auteur a lû CERNVNNOS. Il parta mot en deux, & prétend que la prer syllabe CER est un mot Celte qui *signi ville, ou païs, ou peutêtre monde o re*, & *bon & excellent*. NVNNOS lon lui, est un ancien mot, qui sig Seigneur, superieur, maître; & il ci dessus quelques Auteurs. De tout c conclud que *Cernunnos* signifie ici le *m du lieu*, ou *bon & excellent pere*; & qu cela peut convenir au Dieu Pan.

Il y auroit bien des choses à dire sur te interpretation. Je me contenterai c marquer que le mot *Nunnos* a toujour un terme d'Eglise & de monastere, qui trouve dans aucun Auteur du tems du nisme, & qui par conséquent ne peut nulle application au sujet dont il s Mais voici ce que j'ai observé en regar attentivement cette inscription : c'est c troisiéme lettre de *Cernunnos* n'est poin R ; car si c'en étoit une ce seroit un Romaine comme dans tout le reste du nument, où il y en a beaucoup, & où sont toutes Romaines, aussi bien que les autres caracteres. Cette R prétendu roit été ainsi formée *R* ; avec une lo queuë fort arrondie & fort recourbée certainement ce n'est pas là une R Rom de sorte qu'après l'avoir bien consid j'ai trouvé que c'étoit un P & un O de

haut est effacé, & l'on a pris cette moitié de l'Q pour la queuë de la prétenduë R.

Il faut donc lire CEPO.. NVNNOS & non pas CERNVNNOS: j'ai mis trois points entre *Cepo* & *Nunnos*; parceque'il y a dans l'inscription un espace assez grand entre deux pour placer encore deux lettres qui y ont été effacées par le tems. Je conjecture que ces deux lettres étoient une R & un T, & que l'inscription entiere étoit CEPORT-NVNNOS.

Ces deux premieres lettres CE sont la premiere syllabe de *CErasphores*, ou de *CErastes* qui signifient *cornu*, & marque le symbole des cornes que l'on voit à la tête de ce Dieu, suivant l'usage de ces sortes d'inscriptions, où quand on attribuoit à la divinité quelque marque extraordinaire & bizarre, on l'exprimoit ordinairement dans l'inscription, comme *fortuna barbata*, dans quelques monumens où la fortune étoit representée avec de la barbe. Dans le monument le reste de l'inscription PORT-NVNNOS est le nom du Dieu *Portumnus*, *Portunnus*, ou *Portunos*: car on l'écrit differemment, & que les Gaulois de ce tems-là prononçoient aussi diversement en l'appellant *Portunnos*: ce qui ne leur étoit point extraordinaire, puisque dans le bas-relief du Taureau ils ont mis TARVOS pour *tauros*; TRIGARANVS pour *Trigeranus*, comme je le dirai. Que si l'on ne veut point me permettre de suppléer les deux lettres

T. R. que je suppose effacées, je dirai, que PONVNNOS est le nom abbregé de *Portununnus*.

Je vais confirmer ma pensée par le monument même. C'étoient les *Nautæ Parisiaci* qui avoient dressé ce monument, & qui demeuroient dans les Ports du territoire de Paris. Or il est certain que *Portunus* étoit le Dieu des Ports, à l'honneur duquel on celebroit des jeux & on donnoit des spectacles dans les ports. De plus, ces anneaux enfilez dans ces deux cornes marquoient les anneaux où les vaisseaux étoient attachez dans le port, pour les empêcher d'être trop agitez par le vent, ou par les flots. Il est donc naturel que le Dieu *Portunus* ait été ici representé par les Commandans ou Officiers des ports.

Enfin, en supposant la Naumachie dont j'ai parlé, il étoit encore plus naturel que le Dieu *Portunus* fût ici representé, parcequ'on l'invoquoit dans les combats & dans ces sortes de spectacles. C'est ce que nous trouvons dans l'espece de Naumachie rapportée dans le cinquiéme livre de l'Enéïde. Car après que Cloanthus eut invoqué les Dieux marins, & qu'il leur eut fait un vœu pour remporter la victoire, Virgile dit que le Dieu *Portunus* vint à son secours, & poussa lui même son vaisseau avec tant de force, qu'on le vit comme voler devant tous les autres.

Avril 1717.

Et pater ipse manu magna PORTUNUS *euntem*
Impulit. Illa noto citius volucri que sagitta
Ad terram fugit & portu se condidit alto.

Pour ce qui est de l'inscription que l'on voit au dessus du bas-relief du Taureau, TARVOS TRIGARANVS, je crois qu'il n'est point necessaire non plus de recourir aux Dictionnaires Celtiques pour l'expliquer. Le TARVOS c'est *Tauros*, selon la prononciation des Gaulois, qui transposoient l'V dans ce nom, & lui donnoient la terminaison Grecque. Pour le *Trigaranus*, c'est un mot Grec latinisé ; où dans la prononciation Gauloise ils mettoient l'A pour l'E, & prononçoient *Trigaranus* pour *Trigeranus*, γέρανος en Grec signifie une Gruë : & parce que ce Taureau est ici representé avec trois gruës, une sur la tête, une sur le dos, & une sur la croupe, ils l'appelloient *Trigaranus*.

Ce qui reste de l'inscription du bas-relief d'Hercule, où l'on ne voit plus que ces deux lettres OS, c'est la fin de quelque épithéte de ce demi Dieu qui en a une infinité dans la Mithologie qui se terminent en OS, ou en VS.

Il ne me reste plus que deux choses à examiner ; la premiere, sont les bas-re-

liefs de la quatriéme pierre : & la ſeconde, pourquoi le vœu étant adreſſé au ſeul Jupiter, duquel ſeul on fait mention dans la grande inſcription, néanmoins on voit tant d'autres divinitez ſur ce monument. Je commence par expliquer les bas reliefs de la quatriéme pierre.

Il n'y a point d'inſcription ſur aucune des quatre faces : mais dans chacune il y a un homme armé d'un caſque & d'un javelot, avec chacun une femme, nulle deſquelles n'a la figure ni aucune apparence de divinité ; n'ayant que de ſimples habits du païs ſans aucun ſymbole.

Je dis que ces quatre hommes armez repréſentent quelques Capitaines qui avoient le mieux combattu parmi les vaincus ; car ils n'ont point de couronnes de laurier, marques de la victoire, comme on en voit ſur la tête des vainqueurs qui ménent la marche dans la premiere pierre, & auxquels ſans doute on donna encore d'autres prix. J'ajoute que ces quatre femmes ſont des eſclaves qu'on donna à ces quatre Capitaines pour la recompenſe de l'adreſſe qu'ils avoient fait paroitre. Je ne prétends pas avancer cela ſans l'appuyer de quelque exemple. Virgile me le fournit dans la Naumachie du cinquiéme livre de l'Eneïde. Le Poëte après avoir fait diſtribuer par Enée des preſens à tous les Capitaines des vaiſſeaux, à proportion de leur habileté & de leur ſuccès, en fait auſſi donner un à

Sergeftus, quoique par une mauvaiſe manœuvre & par précipitation il eût briſé ſes rames contre le rocher. Néanmoins, parceque nonobſtant cet accident il avoit ſaûvé ſon vaiſſeau & ſes gens, Enée lui donna une recompenſe ; & ce fut une eſclave de Créte qui étoit adroite en broderie.

Sergeſtum Æneas promiſſo munere donat,
Servatam ob navem lætus ſocioſque reductos,
Olli ſerva datur operum haud ignara Minervæ,
Creſſa genus Pholoé, geminique ſub ubere gnati.

Je ne crois pas qu'on puiſſe rendre une meilleure raiſon de ces quatre femmes qui n'ont rien d'extraordinaire, repreſentées avec ces quatre hommes armez. Et ce ſont toutes ces circonſtances qui me font conjecturer que dans cette ceremonie nos Nautonniers de Paris avoient pris pour modéle la Naumachie décrite par Virgile.

La ſeconde queſtion à terminer, eſt pourquoi l'Autel étant dedié dans la grande inſcription au ſeul Jupiter, on voit ici tant d'autres Dieux, comme Vulcain, Eſus, Caſtor, Pollux, Portunus, Hercule.

Je réponds à cette queſtion, que tous ces Dieux furent placez avec Jupiter dans cette dédicace ; parceque c'étoient les

Dieux que les combattans avoient choisis pour tutelaires dans la Naumachie, & peut-être ceux-là mêmes dont les figures étoient sur la poupe de leurs vaisseaux, & sur tout des vaisseaux vainqueurs ; & que l'honneur qu'ils leur firent de les joindre à Jupiter, étoit une action de graces ; pour leur avoir été propices dans ce combat.

J'ai omis en parlant du bas-relief où l'on voit le taureau, de dire quelque chose des trois gruës qui sont l'une sur sa tête, l'autre sur son dos, & l'autre sur sa croupe. Il est difficile d'apporter des raisons bien plausibles de ces superstitions payennes ; sur tout quand il s'agit des nations particulieres dont les ceremonies dans leurs sacrifices nous sont bien moins connuës que celles des Grecs & des Romains. Ce nombre de trois paroit avoir rapport aux trois ports du territoire de Paris, qui avoient érigé l'Autel à Jupiter. La gruë dans la mythologie est le symbole de la vigilance : & ces oiseaux pourroient marquer ici celle des Chefs des Nautonniers pour faire fleurir le Commerce. Ils pourroient aussi marquer la bonne intelligence des trois ports pour la même fin : car on sçait que les gruës, par l'espece de police qu'elles gardent entre elles, quand elles volent de compagnie, sont le hierogliphe de la bonne intelligence. Et les Grammairiens ont raffiné jusqu'à dire que le mot Latin *congruere*, qui signifie se bien entendre, s'accorder

ns avec les autres, vient du mot de
; & que c'est une metaphore tirée de
irable concert des gruës quand elles
t ensemble.

croirois encore plûtôt que le *Taurus*
vanus seroit un taureau sur lequel
gruës, lorsqu'il passoit dans la prai-
se seroient venuës placer, comme
voyons quelquefois des pies & des
ilies venir se mettre sur le dos des
s & des vaches dans la campagne;
quand trois gruës seroient venuës ain-
cher sur le taureau de la maniere dont
s voit dans le monument, cela étoit
dé comme un presage favorable; que
s le taureau étoit censé comme con-
, qu'on lui donnoit le nom de *Trige-*
r, & qu'on le destinoit à être immolé
itér.

uoiqu'il en soit (car encore un coup
erche en vain des raisons de la bizar-
de ces superstitions du paganisme)
là tout ce que j'ai imaginé sur ces
nes, que je me suis proposé d'expli-
, *In tenui labor* : & je m'attends aussi
e fruit n'en sera qu'une fort *tenuis glo-*
Neüilli, Evry, ou Ivry, me seront au
s redevables de leur avoir donné une
ancienne origine, sur laquelle je m'as-
qu'ils ne comptoient pas, non plus
dût faire mention de leurs bateliers
jet des antiques trouvez dans les fon-
ns de la Cathedrale de Paris.

Me voilà, Monseigneur, au bout tit ouvrage que le vôtre plus confidei fait naître. Par cette raison il étoit tiellement à vous. J'ai l'honneur d le presenter ; je souhaite qu'il ne so tout-à-fait indigne de vôtre approb Je vous supplie au moins de l'agréer me un témoignage du profond respeć lequel je suis,

MONSEIGNEUR,

V. T. H. & T. O. S
DANIEL D. L. C. I

Ce n'est que depuis que j'ai fait cet tite Dissertation que j'ai vû celle q de Mautour composa sur ce sujet, en tems que Mr. Baudelot fit la sienne, pourquoi je n'en ai point parlé d mienne. On y trouve aussi beaucou rudition ; mais j'ai été bien aise d' ces paroles : ,, Ne peut-on pas croi ,, ces figures d'hommes dans ce bas ,, qui sont armez de piques & de bo ,, representent ces bateliers qui a ,, exercé entre eux des especes de ,, pour la dédicace d'un Autel en l'h ,, de Jupiter ?

Cela montre qu'en considerant ce ment, l'idée d'un vœu dont on s'a envers Jupiter, en consequence de q

combat, vient naturellement à l'esprit, & que l'idée de ma Naumachie n'a rien de forcé. Vous pourrez voir la figure de ces pierres dans les dissertations de Messieurs de Mautour & Baudelot qui les ont fait graver.

ARTICLE XLIX.

SECONDE DISSERTATION *sur un anneau d'or trouvé proche de Bourges l'an 1716.*

MONSEIGNEUR,

Voici une nouvelle énigme proposée sous ce nom par les Auteurs des Memoires de Trevoux, dans le volume du mois de Juillet dernier. Je crois en avoir trouvé le véritable sens, vous en jugerez par la lecture de mon explication, je serai court, car j'évite de charger ces petits écrits d'érudition inutile.

Il s'agit d'un anneau d'or trouvé depuis peu en Berri, avec cette inscription sur le contour de l'anneau, A DROS Y DRO SAROS. Et cette autre au dedans de la circonference TEBAL GVTGVTANI. Il y a une croix avant la premiere inscription, & une autre croix avant la seconde.

Il eſt évident par l'inſcription qui eſt en termes barbares, que ce monument n'eſt point un ouvrage de l'antiquité Romaine. Il n'eſt pas moins certain par les croix, qu'il a été fait depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme dans les Gaules.

La plus grande difficulté eſt d'expliquer les inſcriptions, & puis de déterminer le tems où l'anneau a été fait, à qui il appartenoit, & à quel uſage il ſervoit. Voici ce que je dis d'abord en general, & que j'eſpere aſſez bien prouver.

Premierement, cette inſcription eſt en vieux langage Gaſcon : & c'eſt une déviſe d'un Seigneur Gaſcon, ou d'Aquitaine, qui vivoit ſous la ſeconde race de nos Rois.

Secondement, cette déviſe A DROS Y DRO SAROS ſignifie en François A FIDELLES IE FIDELLE SERAI. Ou bien A AMIS IE AMI SERAI. C'eſt ce qu'il faut bien établir avant toutes choſes, & à quoi me ſerviront les obſervations ſuivantes.

Premierement, le mot DRV eſt un ancien mot Gaulois, qui ſignifioit favori, Ami, fidelle ; & DRUS au pluriel, favoris, amis, fidelles. Cela ſe prouve par les livres de nos vieux Romanciers qui ont écrit en vers

Dans le poëme intitulé *Garin le Loherans*

O eſt mes Drus Li loherans Garin

Ja fut tel tans garin fut voſtre Drus

Hernaus mes més Drus & mes amis

Ensemble o lui ses Amis & ses Drus.

Dans la Chronique manuscrite de Bertrand du Guesclin,

A Tosiors més vos amis & vos Drus

Mr. Du Cange dans son Glossaire, & Borel dans ses recherches & antiquitez Gauloises & Françoises, vous en fourniront cent autres exemples.

De ce mot *Dru* vient druerie, autre vieux mot, qui signifioit amour & amitié.

Au lieu de *Dru* & de *Drus* les Gascons disoient *dro* & *dros*. Ces sortes de changemens dans les voyelles finales sont fort ordinaires dans les diverses dialectes. On voit dans ces vieux Romanciers sos pour ses, lor pour leur, ot pour eut, fillo pour fille &c.

Mais pour dire sur cela quelque chose de particulier pour la Gascogne, ou l'Aquitaine, c'étoit une chose fort ordinaire dans la dialécte de ce païs de changer l'V en O, & l'VS en OS. J'ai pour garans de ce que je dis la sçavante & judicieuse notice de la Gascogne d'Arnaud Oihenart qui parle ainsi *.

Caterum recta analogia ratio exigebat....

* *P.* 399.

vicissim autem in Latinis nominibus à Vascis usurpatis, vs syllaba finalis recti singularis, in o, semper mutata est: unde quod Latinis Christus, Petrus, pinus, fagus, ficus, lacus, (pro torculari sumptum) largus, laxus, & flaccus: id Vascis dicitur, Christo, Pedro, pino, bago, pico, laco, largo, lacho & flacco. Plura hujusmodi in hodierna lingua Hispanica animadvertere licet. Il s'ensuit delà qu'en Gascogne & en Aquitaine on disoit DRO pour DRV, & DROS pour DRVS. Et par cela même est verifiée mon explication de la devise

a fidelles je fidelle ferai

A DROS Y DRO SAROS. L'Y signifie *je*. C'est l'yo des Espagnols. SAROS signifie *serai*. Car tout le monde sçait que dans le Roman, c'est à dire, en langage mêlé dans les Gaules de Gaulois, ou de François & de Latin, dans l'Espagne, de Latin, du Got & de l'Espagnol &c. la conjugaison des verbes, & principalement du verbe auxiliaire dont il s'agit, étoient fort diverses dans les diverses provinces, & pour ce qui est de la terminaison, j'ai déja dit que les Gascons aimoient fort les terminaisons en O & en Os.

Venons à la seconde inscription, que l'on appelle interieure, parce qu'elle est dans la circonference interieure de l'anneau. Cette inscription est TEBAL GVTGVTANI. Ce TEBAL est le nom du Seigneur Gascon, ou Aquitain, à qui l'an-

neau appartenoit : c'eſt ce nom qui en paſſant par le Latin *Tebaldus*, ou *Teobaldus*, a été depuis traduit par Thibaud. GVTGVTANI eſt le nom de ſon pere. Rien n'eſt plus commun dans les anciens actes avant l'uſage des ſurnoms, c'eſt à dire, quelque tems avant l'an mille ; rien, dis-je, n'eſt plus commun que de voir ces eſpeces de noms patronymiques ajoutez au nom du fils. C'étoit l'ancienne maniere des Grecs, *Alexander Philippi*, pour dire, Alexandre fils de Philippe ; & en particulier pour la Gaſcogne ; on trouvera dans la notice que j'ai déja citée une infinité d'exemples de cette formule.

Quant au nom de Gutgutan, ou Gutgutain, ces noms ainſi terminez en *Tan*, ou en *Tain* étoient en uſage en Gaſcogne & en Aquitaine. J'ai parlé dans mon hiſtoire de France d'un Remiſtan ou Remiſtain, *Remiſtanus*, oncle de Vuaifar Duc d'Aquitaine que Pepin fit pendre, parce qu'ayant pris parti avec lui contre le Duc, & depuis par une double trahiſon ayant deſerté, il fut pris les armes à la main à la tête des troupes ennemies.

La ſeconde inſcription doit donc être ainſi expliquée, TEBAL fils de GVTGVTAN, ou GVTGVTAIN. Mais quel étoit ce Thébal & ce Gutgutan ? C'eſt ce que je ne ſçaurois dire, parce que ces Seigneurs particuliers & leurs qualitez ne ſont pas toujours marquez dans l'hiſtoire. On voit

seulement par ce monument que c'étoient des hommes considerables dans la nation, parce qu'alors il n'y avoit guéres que les Nobles qui à leur nom joignissent celui de leur pere, & qu'il n'eût pas été permis à un homme de la populace composée pour la plûpart de Serfs & d'Affranchis, de se servir d'anneaux d'or.

J'ai dit que ce Seigneur vivoit sous la seconde Race de nos Rois, je me fonde sur ce que dans l'inscription il se désigne comme faisoient en ce tems là les Seigneurs par son nom & celui d: on pere, & que dès le commencement de la troisiéme Race les Seigneurs & Gentils-hommes commencerent à se surnommer d'une autre maniere, c'est à dire, du nom de leurs terres.

Cet anneau s'est trouvé dans le Berri, qui à la fin de la premiere Race & au commencement de la seconde étoit sous les Ducs de Gascogne & d'Aquitaine, & fut depuis sous les Rois d'Aquitaine fils des Rois de France, avec plusieurs autres provinces d'au delà de la Loire que l'on comprenoit sous le nom d'Aquitaine.

L'Auteur des Memoires de Trevoux a eû raison de dire que cet anneau n'étoit pas destiné à cacheter; quoique ce fût de tous tems l'usage ordinaire des anneaux chez la plûpart des nations. Les anneaux à cacheter avoient ou un chaton ou quelque chose d'équivalent à un chaton, c'est à dire, un endroit plus large que le reste de

a circonference de l'anneau où il y avoit quelque figure sur le métal même, ou sur une pierre précieuse enchassée, & c'étoit la figure de quelque divinité, ou de quelque animal, ou de quelque plante, ou un trophée. Depuis le Christianisme on y voit en quelques-uns le Monogramme de *Christus*. On y ajoutoit quelquefois, & rarement, le nom de celui à qui appartenoit l'anneau. Tout cela se voit à l'œil dans une infinité d'anneaux que l'on trouve dans les cabinets des Curieux. Or l'anneau de Berri, selon le mémoire qu'on en a envoyé, n'a rien de semblable. L'Inscription est écrite tout à l'entour de l'anneau, & l'autre inscription est au dedans de l'anneau même.

De plus cet anneau n'étoit point pour être mis au doigt, ayant comme on l'écrit, deux pouces & demi de circonference. Il faudroit que celui qui l'auroit porté eût eû les doigts aussi gros que l'Empereur Maximin, à qui, selon Jule Capitolin, le brasselet de sa femme servoit d'anneau. Mais de quel usage donc étoit cet anneau? Je crois l'avoir trouvé, il servoit au Seigneur Gascon pour suspendre à sa ceinture avec une chaînette d'or sa dague, ou poignard. On avoit cet usage de porter une dague à la ceinture dans les Gaules dès le tems de la premiere Race de nos Rois *. On les trou-

* *Gregor. Turon. l.* 10. *cap.* 10. *l. d. cap.* 31.

ve dans les premiers tems de la troisiéme Race. Il étoit chez diverses nations & chez les Romains mêmes. L'Inscription dont il s'agit convient parfaitement à un anneau destiné à cet usage ; car ce Seigneur exprimoit par là que sa dague étoit au service de ses vrais amis. C'est là, Monseigneur, tout ce que j'avois à dire à V. G. sur l'anneau d'or qu'on a trouvé en Berry. Je souhaitte que mon explication vous satisfasse. Je suis &c.

DANIEL D. L. C. D. J.

ARTICLE L.

NOUVELLES LITERAIRES.

D'ERFORD.

IL a paru ici un Traité de l'Elephant assez exact, *Joannis-Christiani Petri Elephantis descriptio*, in 4°.

DE VITTEMBERG.

Monsieur Carpenterius a fait l'éloge de deux cens Doctes qui ont vécu dans le célibat. *Friderici Carpenterii eruditorum cælibum centuria prima & secunda*, *in* 8°, deux tomes.

DE BERLIN.

Monsieur Montzelius a donné au public un Dictionnaire des plantes, & des noms qu'elles ont en plusieurs langues. *Christiani Montzelii Lexicon plantarum poliglotton universale, in folio.*

DE FRANCFORT.

Mr. Rudiger croit avoir trouvé le droit chemin d'arriver à la connoissance de la nature & du vrai bonheur, & il en est si persuadé qu'il a donné l'épithete de divine à sa Physique ; les autres Physiciens lui semblent des athées, ou des superstitieux. *Andreæ Rudigeri Phil. & Med. D. Physica divina recta via eademque inter superstitionem & atheïsmum media ad utramque hominis felicitatem naturalem atque moralem ducens ; in præfatione respondetur objectionibus Professoris cujusdam Lipsiensis, & Appendicis loco adjecta sunt monita Dominorum Censorum, cum responsionibus Authoris. Accessit Index locupletissimus. Francofurti ad Mœnum.*

D'ITALIE, DE PADOUE.

Il y a de l'esprit dans les Poësies badines de Mr. Joseph Bernieri qui paroissent depuis peu. *Josephi Bernerii Poësis jocosa, seu*

morum ac ludicrorum quorumdam apud Romanos & Nostrates Poëtica descriptiones.

DE FLORENCE.

Mr. Del Teglio, Professeur en Philosophie, travaille à un *Traité de Morale tiré des Proverbes Italiens*. Son dessein ne surprendra que des esprits superficiels, qui n'ont pas fait assez d'attention à la sagesse de la plûpart des Proverbes; ils sont l'ouvrage du sens commun. Mr. Del Teglio a publié une introduction à cette nouvelle morale, *in* 4°.

DE GENEVE.

Cramer & Perachon achevent l'impression d'un *Traité* de Monsieur Pictet *contre l'indifference des Religions.*

DE PARIS.

Mariette vend *la connoissance des tems* pour cette année 1717.

Mr. Du Puy, qui écrit si poliment & si sensément, a donné au public des Dialogues sur les plaisirs & sur le merite des femmes; ils se vendent chez Etienne, *in* 12.

La veuve Le Febvre vend un *Traité des Amortissemens & Franchises par Monsieur Du Jarry.*

Avril 1717.

On a fait une seconde édition de la *traduction de Salluste* par Monsieur l'Abbé Le Masson ; elle est dédiée à Monsieur le Chevalier d'Orleans, General des Galeres, jeune Seigneur de la plus grande esperance, & qu'on peut loüer sans flaterie. On trouve ce livre chez le Clerc, ruë Saint Jacques, & Le Breton, Quay des Augustins.

Nous donnerons l'extrait d'un nouvel ouvrage du P. Buffier qu'il vient de donner au public ; c'est l'introduction à l'histoire des Maisons Souveraines de l'Europe, pour apprendre & retenir aisément leur origine & leurs diverses branches, leurs prérogatives & leurs domaines, les changemens arrivez dans leurs Etats, & le caractere des Princes qui les ont illustrées ; avec le secours d'un grand nombre de Tables Genealogiques gravées & imprimées. Ce livre se vend chez Coustelier, Quay des Augustins, & chez Giffard ruë S. Jacques.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoi
Sciences & des beaux Arts. M
d'Avril 1717.

ARTICLE XL. IO. H
Boecl
bliographia critica. *Biblio
critique de Jean Henri Boecl
l'on parle des Ecrivains de t
Arts, & de toutes les Science
vrage revû, corrigé & augme
les autres écrits de l'Auteur,
soins de Jean Gottlieb Krau
a fait la Préface & les rema*
Page

ART. XLI. *Histoire des sept
par Mr. de Larrey, Conseille
Cour & des Ambassades du
Prusse.*

ART. XLII. Liturgiarum O
talium Collectio. *Collection d
turgies Orientales, par Mr.
Renaudot.*

ART. XLIII. Ecclesiæ Theor
va Dodwelliana exposita in
tola ad Authorem clarissi
Nouvelle Theorie, ou nouvelle

l'Eglise selon Dodwel, exposée dans une lettre à son illustre Autheur, à l'occasion de ce qu'il exhorte les étrangers, tant les Reformez, que ceux de l'Eglise Romaine, à s'y conformer. p. 578

ART. XLIV. Jo. Christophori Wolfii Profess. publici linguarum Orient. & h. a. Gymnasii Rectoris Bibliotheca Hebræa. *Bibliotheque Hebraïque, ou Notice, tant des Auteurs Hebreux de tous les tems, que des écrits ou composez ou traduits en Hebreu, par Jean Christophe Wolfius.* p. 588

ART. XLV. *La vie du P. Emond Auger, de la Compagnie de Jesus, Confesseur & Prédicateur de Henri III. Roi de France & de Pologne, par le P. Jean Dorigny de la même Compagnie.* p. 592

ART. XLVI. *Dissertation Grammaticale sur les particules.* p. 605

ART. XLVII. Danielis Clerici Med. Doct. Historia naturalis & medica latorum lumbricorum. *Histoire naturelle des vers plats qui naissent dans le corps de l'homme & des animaux, où à l'occasion de ces vers plats il est traité de toutes les au-*

tres especes de vers dans les hommes, de leur origine, & des remedes pour s'en délivrer, par Daniel Le Clerc, Docteur en Medecine. p. 608
ART. XLVIII. *Dissertation sur d'anciens bas reliefs trouvez dans l'Eglise Cathedrale de Paris, adressée à Monseigneur l'ancien Evêque d'Avranches.* p. 625
ART. XLIX. *Seconde Dissertation sur un anneau d'or trouvé proche de Bourges l'an 1716.* p. 655
ARTICLE L. *Nouvelles Literaires.*
D'Erford. p. 662
De Wittemberg. ibid.
De Berlin. p. 663
De Francfort. ibid.
D'Italie, de Padoüe. ibid.
De Florence. p. 664
De Geneve. ibid.
De Paris. ibid.

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mai 1717.

CES MEMOIRES ON commencé au Mois de Jan 1701. & se vendent 15 s. le m en blanc, & broché 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	5. v.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recüeillis par l'Ordre de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Mai 1717.

A TREVOUX,
Chez ETIENNE GANEAU, Libraire de Paris, & Directeur de l'Imprimerie de S. A. Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCXVII.
Avec Privilege & Approbation.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.
Mai 1717.

ARTICLE LI.

DIARIUM ITINERIS IN Moscoviam per illustris & magnifici Domini Ignatii de Guarient & Rall. C'est à-dire, *Journal du voyage de Moscovie fait l'an* 1698. *par Monsieur Ignace de Guarient Seigneur de Guarient & de Rall, Chevalier du Saint Empire Romain & du Royaume de Hongrie, Conseiller de Sa Majesté Imperiale dans son Conseil de guerre, Envoyé extraordinaire de l'Empereur Leopold premier du nom vers le Serenissime & très-puissant Czar Pierre Alexieuvicz. L'Auteur de ce Journal est Jean-George*

Korb, Secretaire de l'Envoyé. A Vienne, chez Leopold Voigt, *in folio, pages 252. avec plusieurs planches.*

L'Arrivée du Czar à Paris augmente la curiosité que sa grande reputation a fait naître pour son histoire, & pour celle de son Empire, je tâcherai de la satisfaire dans les cinq premiers Articles de ce mois.

Le Journal dont on vient de lire le titre est fort rare, on en a tiré peu d'exemplaires. C'est un vrai Journal; le stile en est fort négligé, les faits détaillez sans aucun discernement, mais racontez avec une simplicité qui prévient tout soupçon sur la bonne foi de l'Auteur : on y apprend la route que l'Envoyé tint depuis Vienne, d'où il partit le dixiéme de Janvier de l'année 1698. jusqu'à Moscou, où il arriva le vingt-neuviéme d'Avril, & celle qu'il suivit dans son retour : il partit de Moscou le 23^e de Juillet 1699, & son équipage entra dans Vienne le vingt-septiéme de Septembre.

Après le Journal on trouve une

relation de la revolte des Strelits ; ou Regimens des Gardes du Czar excitée pendant le ſejour de l'Envoyé à Moſcou ; une relation de la grande Ruſſie diviſée en pluſieurs articles.

M. Korb croit que les Ruſſiens ſont la poſtérité des anciens Roxolans dont parle Ptolomée. Ils n'aiment pas le nom de Moſcovites, qu'on leur a donné, parceque la ville de Moſcou eſt la capitale de leur Empire depuis quelques ſiecles. Kiovie, Volomidirie & Novogrod l'ont été avant Moſcou.

Les Ruſſiens, ſi on en croit l'Auteur, s'accoutument aiſément à la ſervitude, le pouvoir du Souverain eſt arbitraire, & ceux que leur naiſſance ou leurs emplois diſtinguent, ſont auſſi ſoumis que le peuple, ſur lequel ils ſe dédommageoient autrefois par des manieres imperieuſes & cruelles de l'abaiſſement où ils étoient devant le Czar : quand ils écrivoient au Monarque, ou qu'ils lui préſentoient une requête, il ne leur étoit pas permis de ſigner leur nom, il faut qu'ils ſe ſervent de diminutifs.

& ils n'ont point d'autre qualité que celle d'esclave du Czar. Le Prince regnant a aboli ces coutumes.

La Russie est un païs sablonneux, dont le froid extreme rend steriles les parties les plus septentrionales; les rivages du Volga fourniroient des moissons abondantes, mais les courses presque continuelles des Tartares de la Crimée rendent cette contrée inhabitable, & ces plaines demeurent incultes & desertes. La partie méridionale de cet Empire est féconde & habitée, le païs situé entre Rezan & Novogrod, & depuis Moscou jusqu'à la frontiere de Pologne, joüit des mêmes avantages, quoique chargé d'épaisses forêts; le froid est si rude en hyver, que des gouttes d'eau jettées en l'air se gelent avant que de retomber: l'hyver est long, mais les neiges dont la terre est couverte en conservent les dons, & dès qu'elles sont fonduës un printems délicieux succede si promptement à la triste saison, la terre change de face si subitement, que c'est une espece de prodige: le chaud de l'été est aussi excessif que le froid de

l'hyver, & meurit incontinent ce qui a reverdi si vîte.

Le païs est arrosé d'une infinité de fontaines, de ruisseaux, de lacs, & coupé par de grandes rivieres, qui le rendent très-propre au commerce; le Volga, autrefois appellé Rha, se jette dans la mer Caspienne, le Nieper, ou le Boristhene, entre dans le Pont Euxin; le Don, ou le Tanaïs, tombe dans la mer noire par le Palus Méotide; la Duine a son embouchure dans la mer du nord.

Les Russiens pourroient par le moyen de ces fleuves attirer chez eux tout le commerce de l'Asie & de l'Europe, & c'est une des grandes vûës qu'a le Prince regnant. Ils fourniront de leur fond des pelleteries, sur tout des zibelines, des buffles, du caviar, ou des œufs d'éturgeon, & d'autres gros poissons salez qui sont d'un grand débit en Italie; de l'huile de baleine, de la cire, du miel, de la poix, de la rhubarbe.

Hors le vin ils ne manquent de rien, ils ont beaucoup de blé, sur tout du seigle, qu'ils préferent au

froment, du lin & du chanvre, des salines & des mines de fer.

Je ne rapporterai pas ici ce que l'Auteur dit des mœurs des Moscô-vites, de leur milice, de leur Religion, de la personne & de la Cour du Czar, parceque j'aurai occasion d'éclaircir tout cela dans les articles suivans, plus qu'il ne l'est dans le livre de Mr. Korb, dont j'ai néanmoins tiré des particularitez importantes qu'on ne trouve point ailleurs.

Je finis donc cet extrait par ce que l'Auteur nous apprend de l'ancienne monnoye des Moscovites : ce sont de petites pieces d'argent d'Allemagne. Ils appellent ces monnoyes Koppies, ils en donnent cinquante-cinq pour un écu Impérial. Il y avoit des pieces d'argent encore plus petites qu'on appelloit Denga, ou demi Koppies quoiqu'ils n'eussent point de mon noye plus grande, ils se servoient d plusieurs noms pour marquer le nom bre des Koppies, deux faisoient u denier, trois un altin, dix un gri ne, cinquante un poltin, cent un r

ble : le Czar regnant a commencé en 1700. à faire battre de grandes monnoyes d'argent.

ARTICLE LII.

EXERCITATIO HISTORICO-Theologica de statu Ecclesiæ & Religionis Moscoviticæ, præside Nicolao Borgio per Livoniam Generali-super intendente, C'est-à-dire, *Dissertation historique & Theologique sur la religion des Moscovites, & l'état de cette Eglise, soutenuë par Mr. Gudmont Krook, sous Mr. Nicolas Borgius, Surintendant de Livonie, & Vice-Chancelier de l'Université Protestante de Pernau.* A Lubek, chez Vied Meyer, 1709. *In* 8°. *pages* 352.

LE sçavant Jesuite Possevin, envoyé en Moscovie par le Pape Gregoire XIII. nous a donné une parfaite connoissance de la Religion des Moscovites, dont il s'étoit instruit dans trois conférences publiques. Nous avons plusieurs voyageurs qui en parlent dans leurs Re-

lations, mais avec moins de capacité que cet habile Théologien. L'Auteur Protestant dont je donne l'extrait est d'autant plus estimable, qu'il a travaillé sur la Confession de foi de l'Eglise Grecque adoptée par l'Eglise Moscovite, & imprimée dans la langue du païs, *in folio*, l'an du monde sept mille deux cens quatre; c'est l'an de JESUS-CHRIST mil six cent quatre-vingt seize, avec une préface d'Adrien, alors Patriarche de Moscou. Laurent Normanni l'a traduite en Latin, & fait paroitre à Lipsic sa version avec l'original Grec. Quand Mr. Borgius s'écarte de ce guide il s'égare bientôt.

Il avouë que les Moscovites ont les Protestans en horreur, qu'ils ne les regardent pas comme Chrétiens, qu'ils les rebaptisent quand ils veulent faire profession de la Religion Russienne; qu'ils ont meilleure opinion des Catholiques, ils ne les rebaptisent pas, & lorsque le Prince Alexis frere aîné du Czar regnant prétendit à la Couronne de Pologne après l'abdication du Roi Casimir un Concile d'Evêques Russiens a

semblez à Moscou déclara que la Religion Romaine differoit si peu de la leur, que le Prince pouvoit en conscience l'embrasser.

Ils ont reçû la foi des Grecs, dont ils ont pris en même tems les rites, avec quelques legeres différences: ils disent la Messe & font l'Office en Esclavon. Ils ne prêchent point, ils se contentent de lire dans l'Eglise le Nouveau Testament & les vies des Saints: ils n'y lisent pas l'ancien Testament, hors les Pseaumes, dans la crainte que certains faits, certaines expressions ne scandalisent le peuple. La traduction Esclavone qu'ils lisent est faite sur la version des Septante; ils ont plusieurs ouvrages des Peres Grecs, & quelques ouvrages de S. Augustin traduits dans la même langue. Simon Polotskrogo a de nos jours traduit les Pseaumes en vers Esclavons.

Leurs Liturgies sont conformes aux Liturgies Grecques: Mr. Borgius démontre l'opposition de ces Liturgies à la Romaine par des différences considerables: les Russiens, dit-il, invoquent quelques autres

Saints que les Catholiques ; le Canon des Missels Romains est plus court ; les Moscovites consacrent avec du pain levé, ils donnent la communion sous les deux especes : voilà sans doute des differences essentielles : *risum teneatis amici.*

L'Auteur donne une idée de leur Liturgie : elles sont semblables aux Liturgies Grecques ; leur Office a trois Heures, Matines, None, Vêpres. A Matines le Prêtre après avoir demandé la bénédiction, fait le signe de la Croix, & repete trois fois *Seigneur ayez pitié de nous*, il avance vers le lutrin, dit l'Oraison Dominicale, & repete douze fois *Ghospodi pomiliti*, Seigneur ayez pitié de nous, *que la Trinité, le Pere, le Fils & le S. Esprit soient bénies* : le peuple répond *Amen.* Ensuite il récite le Pseaume invitatoire, les Pseaumes du jour, les dix Commandemens, le symbole de S. Athanase ; le Diacre lit la vie du Saint dont on fait la fête, & l'Office finit par quelques Oraisons. Ils disent à Vêpres le Cantique de la Vierge *Magnificat*, & ils y lisent quelque section de l'Evangile. On se leve à

minuit dans les couvens pour y réciter un office propre de la nuit.

Le Surintendant Luthérien est propre à copier ce qu'il lit, mais il doit s'abstenir des conjectures, & s'en tenir à transcrire; il s'imagine avoir vû dans la Liturgie Moscovite qu'ils ne croyent pas l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, la confession de foi qu'il avoit sous les yeux le dément. Les Moscovites prient debout, ou prosternez, & blâment ceux qui prient à genoux; c'est, disent-ils, imiter les soldats qui insultoient le Sauveur: ils ne sont pas fort modestes dans leurs Eglises; mais ils portent le respect pour les images & pour les Saints, entre autres pour la mere de Dieu, & S. Nicolas, jusqu'à des pratiques certainement superstitieuses: la dévotion pour les images leur a été inspirée par les Grecs, qui ont fondé leur Eglise: ils commencerent à prêcher l'Evangile peu d'années après l'extirpation de l'heresie des Iconoclastes, dont les impietez avoient rendu les images plus venerables à l'Eglise Orientale. Les processions & les pelerinages

ſont fort en uſage parmi eux ; ils aiment le ſon des cloches ; la plus groſſe cloche du monde eſt à Moſcou, elle peſe ſoixante-ſix mille livres ; ils en ont pluſieurs dans chaque Egliſe, mais ils n'y ſouffrent point de muſique ; c'eſt en vain qu'on leur oppoſe David & l'ancien Teſtament.

Ils jeûnent quatre Carêmes, pendant leſquels les laitages & le beurre ſont interdits, excepté la premiere ſemaine du grand Carême. Les plus dévots s'abſtiennent de manger du poiſſon. Le premier Carême commence à la Quinquageſime, & finit à Pâques. Le ſecond commence le lundi après l'octave de la Pentecôte, & dure quatorze jours. Le troiſiéme commence le premier d'Août, & dure auſſi quatorze jours ; le quatriéme commence le douziéme de Novembre, & finit à la Nativité de Nôtre Seigneur.

Les Moines gardent une abſtinence encore plus rigoureuſe ; ils ne vivent que de poiſſon ſec & ſalé, de miel, d'herbes & de concombres ſalez ; ils ne boivent jamais de vin, leur boiſſon eſt une liqueur dégoû-

rante & aigre, faite avec de l'eau, de la farine & du concombre. Ils se dédommagent, dit l'Auteur Protestant, quand-ils mangent chez leurs amis : mais en cela est il plus croyable que quand il dit que les Monasteres Catholiques seroient deserts, si on ne retenoit les Moines en leur prodiguant les vins les plus forts, *generosissima vina* : Mr. Borgius n'a pas fréquenté les Monasteres Catholiques. Il y a dans la Russie un grand nombre de Monasteres d'hommes & de femmes.

Les Prêtres appellez Popes sont mariez, c'est même pour eux une obligation que le mariage : ils ne peuvent épouser qu'une vierge ; & si leur femme meurt, ou est convaincuë d'adultere, il faut qu'ils s'interdisent les fonctions sacerdotales, & s'ils veulent se remarier on les reduit à la communion laïque.

Les Evêques & les Moines gardent le célibat, le Clergé est composé de Diacres, de Prêtres, d'Evêques, de Metropolitains ; le Patriarche de Moscou en est le chef : autrefois le Patriarche de Constantinople

le nommoit ; il a perdu ce privilege il y a plus de deux siecles ; il a conservé quelque-tems le droit de le confirmer. Les Czars de la maison regnante se sont mis en possession de choisir entre trois ou quatre proposez par le Clergé celui qu'ils veulent, & de l'installer, sans avoir recours à Constantinople. Le Czar semble avoir aboli le Patriarchat, qu'il laisse vacant depuis plusieurs années.

A l'égard des dogmes, l'Auteur avouë que les Moscovites, comme les Grecs, conviennent avec les Catholiques dans les principaux articles que les Protestans ont pris pour prétextes de leur séparation. Ils croyent la necessité & le merite des bonnes œuvres, l'autorité de la Tradition, la présence réelle du Corps de Jésus-Christ, le pouvoir de resister à la grace ; le nombre de sept Sacremens, l'obligation de confesser ses pechez pour en être absous.

Ils sont dans les mêmes erreurs que les Grecs sur la procession du S. Esprit, sur le Purgatoire, sur la primauté du Pape. Sur le premier arti-

cle, la dispute, si on vouloit s'entendre, se réduiroit à une question de nom, puisque les Grecs avoüent que le Saint Esprit procede du Pere par le Fils. Sur le second article, il faut remarquer qu'ils prient pour les morts, & qu'ils demandent à Dieu qu'il leur pardonne les pechez qu'ils n'ont pas expiez pendant leur vie. On pourroit donc les ramener aisément au dogme Catholique, dont ils ont retenu une partie. Sur le troisiéme, on doit observer qu'ils ne nient pas absolument l'autorité du Pape ; ils le reconnoissent pour le premier des Patriarches, mais ils refusent de se soumettre à ses décisions reçûës par des Conciles generaux,& lui égalent trop les autres Patriarches. Ils sont encore condamnables, non pas de ce qu'ils consacrent avec du pain levé, mais de ce qu'ils condamnent l'Eglise Latine, parcequ'elle consacre des azimes ; de ce qu'ils la condamnent d'avoir ajouté au symbole que le Fils procede du Pere. On doit encore leur reprocher qu'ils permettent de se remarier à ceux qui ont fait divorce, même pour autre cause

que pour l'adultere ; qu'ils croyent pouvoir par leurs prieres retirer des ames de l'Enfer. Enfin , on ne peut approuver beaucoup d'usages superstitieux qui ont passé en coutume dans cette Eglise depuis que le schisme a prévalu.

L'an 1666. vit naître dans la Moscovie une nouvelle secte, dont les partisans s'appellent *Isbraniques*, c'est-à-dire , les *Elus :* les autres les appellent *Roskolskik, les séditieux*. Ils affectent une grande austerité, & une morale fort severe : ils condamnent les Prêtres qui reçoivent quelque salaire de leurs fonctions ; ils défendent de prier avec les pécheurs, ils imposent par une pieté exterieure. Leurs Prêtres s'adonnent à la lecture plus que les autres Prêtres : les causes de leur séparation paroîtront legeres.

Ils ont fait schisme , parceque le Patriarche Nicon avoit changé la maniere de faire le signe de la Croix; qu'il avoit établi que les Processions autour de l'Eglise commenceroient à gauche , au lieu qu'elles commençoient à droit ; que le Clergé précédoit le corps mort au lieu de le

ſuivre, qu'on conſacroit moins de ſept pains à la fois.

Dans la chaleur de la diſpute ils accuſerent le Patriarche d'avoir corrompu les livres des Peres, & ils lui firent un grand crime d'avoir tenu un Concile contre eux, ſoutenant qu'on ne pouvoit aſſembler un huitiéme Concile après les ſept generaux reconnus de tous les Chrétiens, ſans ſe déclarer l'Antechriſt. Leur obſtination a été extrême, & pluſieurs milliers de ces ſectaires ont péri dans les ſupplices.

Article LIII.

Histoire des Russiens, que nous appellons Moscovites, tirée des monumens & des Auteurs les plus croyables, par le P. Tournemine Jesuite.

Les Russiens tirent leur nom de *Roscia, nation étenduë, repanduë*; comme le nom de Japhet a en Hebreu la même signification, il paroît qu'ils ont conservé dans leur nom la memoire de leur pere & de leur origine. Ils ont toujours habité le vaste païs qu'ils occupent, & les anciens les ont connus sous le nom de Sarmates. Ils n'ont que des idées fort confuses de leur histoire avant le sixiéme siécle de l'Ere Chrétienne : ils ont été, disent leurs annales, tributaires d'un peuple qui habitoit vers la mer Caspienne, qu'ils nomment Chosariens ; les Arabes nomment la mer Caspienne, mer de Chosar, & les Juifs placent dans son voisinage le Royaume de Cosri. Le Juif qui a pris le nom de Joseph-

Bengorion, parle d'un peuple appellé Chosar qu'il joint aux Bulgares & aux Turcs.

Je dirai en passant que le Sçavant Bochart, à la fin du chapitre quinziéme du livre troisiéme de son Phaleg, a corrompu cet endroit de Bengorion en voulant le corriger ; au lieu d'*Alichanus*, qui signifie l'Halicie, ou Gallicie, Royaume qui comprenoit la Valachie, la Moldavie, & quelque partie de la petite Russie dont Bengorion parle sûrement, & qu'il place où il doit être, Bochart veut sans aucune raison qu'on lise *Anchialus*, ville de Thrace ; il explique assez mal tout ce passage, je vais le rapporter & l'expliquer. *De Thogarma*, dit le faux Joseph, *sont venuës dix familles Chosar*, *les Partzinaciens*, peuple celebre dans l'histoire Bizantine, qui s'étendoit depuis le Boristhene jusqu'au Danube ; *Alichan*, l'Halicie, dont je viens de parler ; *les Bulgares*, *Raghiga*, ce sont les Circassiens, *les Turcs*, *Buz*, *Zabbus*, les Tartares de Budziak, *les Hongrois*, *Tilmats*, les Dalmates.

Revenons aux Russiens ; ensuite

diſent leurs annales,ils devinrent tributaires des Vareges, c'eſt à dire, comme Herbeſtein le prouve, aux Vandales, dont Varege, ville proche de Lubex étoit la capitale. Les Ruſſiens appellent encore la mer Baltique, *la mer des Vareges*. Guſtomiſſel, citoyen de Novogrod, leur ayant conſeillé de ſe faire des Rois, ils allerent en chercher en deça de la mer Baltique ; ils ſe ſoumirent à trois freres, Ruric, Trevol & Sinas. Ces Princes deſcendoient, ſi on en croit les annales Ruſſiennes, d'un parent d'Auguſte qu'il avoit envoyé gouverner ces peuples barbares. Si on prend Auguſte pour le premier Empereur Romain, la fable n'a nulle vraiſemblance ; mais ſi l'on ſe ſouvient que tous les Empereurs, les François même & les Allemands, ont porté le nom d'Auguſte, & qu'on entende en ce ſens les annales Ruſſiennes, il eſt poſſible & croyable que Ruric & ſes freres deſcendoient d'un Seigneur parent de Charlemagne envoyé par ce Prince pour commander dans la Pomeranie & ſur les côtes de la mer

 Baltique,

Baltique, après que ce grand Empereur eût subjugué les Saxons & vaincu les Sclaves. Cette conjecture ne paroîtra pas frivole, si l'on pense que Ruric fut couronné l'an du monde selon les Grecs six mille trois cens soixante & dix, l'an de Jesus-Christ huit cens soixante deux, la huitiéme année de l'Empire de Loüis le Germanique petit fils de Charlemagne. Si Ruric venoit de la maison Carlovingienne, il n'en venoit que par les femmes, car il étoit idolâtre, & toute cette maison étoit Chrétienne; mais il suffisoit qu'il en descendît par les femmes pour être parent de l'Empereur: & si c'est là le vrai sens des annales, voilà une alliance fort ancienne entre les Czars & la maison de France, & il ne paroîtra plus surprenant qu'Henri prémier Roi de France ait pris pour épouse une Princesse Russienne.

Ruric, par la mort de ses freres, demeura maître de toute la Russie: dès la premiere année de son regne il fit des courses dans la Grece. La paix qui suivit de près cette decla-

ration de guerre donna entrée à l'Evangile dans la Ruſſie. Ruric laiſſa un fils nommé Igor ſous la tutele d'Olech, qui aſſiegea Conſtantinople. Igor épouſa Olha, fille d'un Citoyen de Pleſco. C'eſt cette Reine, celebre par ſon merite & par ſes vertus, qui Regente pendant la minorité de ſon fils vengea la mort de ſon mari, ſoumit les Barbares Dreuliens, l'an du monde ſix mille quatre cens ſoixante trois, ſelon les Grecs, c'eſt à dire, l'an de JESUS-CHRIST neuf cens cinquante cinq. Elle alla à Conſtantinople recevoir le baptême, & prendre le nom d'Helene: elle ne put convertir Suatoſlas ſon fils, mais Volodimir ſon petit fils, plus heureux que ſon pere, embraſſa le Chriſtianiſme, & le fit embraſſer à ſes ſujets, l'an du monde ſix mille quatre cent nonante ſix, de JESUS-CHRIST neuf cens quatre vingt huit: il épouſa Anne ſœur des Empereurs Baſile & Conſtantin, & prit le nom de Baſile; l'Egliſe Grecque étoit alors parfaitement unie au S. Siége. L'Egliſe l'a mis avec ſon ayeule Helene au nombre des Saints. La diviſion de ſes

fils détruisit presque l'Etat & la Religion. Suatopole fit mourir deux de ses freres, Boris & Chleb, autrement appellez David & Romain; l'Eglise les honore comme Martyrs: George Jaroslas leur frere & leur vengeur fut pere de Volodimir, & d'Anne épouse d'Henri prémier & mere de Philippe premier Rois de France. Volodimir soumit tout ce qui n'obéïssoit point à ses prédecesseurs, & regna avec une gloire que ses successeurs Uszcvolod, George premier, Demetrius premier, & George second ne soutinrent pas.

L'an du monde six mille sept cens quarante cinq, de JESUS-CHRIST mille deux cens trente sept, les Tartares sous le Cham Baatu detruisirent Kiovie, & conquirent toute la Russie; elle s'étoit conservée dans la foi Catholique & dans l'union avec l'Eglise Romaine, sans adhérer au schisme des Grecs.

Vers l'an mil trois cens trente de JESUS-CHRIST, l'an du monde selon les Grecs six mille huit cens trente huit, S. Alexis étoit metropolitain de Kiovie & Patriarche de la Russie:

trius s'éleverent contre lui, l'un vouloit paſſer pour le Czar Demetrius, l'autre pour ſon fils, & je crois que ce dernier n'étoit pas un impoſteur, ils moururent tous deux dans les ſupplices. Michel mourut l'an 1645. Alexis ſon fils, pere du Czar regnant, conquit Smolenſko ſur les Polonois, & envoya au Pape Clement IX. un Ambaſſadeur pour traiter de ſa reconciliation avec l'Egliſe Romaine. La negociation ſe rompit, par le refus que fit la Cour de Rome de donner à ce Prince le titre de Czar : une délicateſſe de politique à contretems fit craindre d'offenſer l'Empereur, ſi l'on donnoit à un autre ce titre, qu'on ne diſtinguoit pas de celui de Ceſar. Ils ſont fort différens, Czar ou Tzar, ſignifie Roi ſouverain : Céſar en Eſclavon s'écrit Keſſar. Alexis mourut l'an mil ſix cens ſoixante ſeize. Il laiſſa trois fils, Theodore, Jean & Pierre, & pluſieurs filles. Alexis ſon aîné étoit mort avant lui. Theodore lui ſucceda, & mourut ſans enfans l'an 1682.

ARTICLE LIV.

HISTOIRE ABREGÉE DU CZAR Regnant Pierre Alexieuvicz, C'eſt à dire, *fils d'Alexis.*

CE grand Prince, né le onziéme de Juin 1672. du ſecond mariage d'Alexis fils de Michel, fut mis ſur le Trône à l'âge de douze ans par les Boiars, ou Seigneurs Moſcovites. Sophie, ſa ſœur du premier lit, Princeſſe d'un eſprit ſupérieur & d'une ambition démeſurée, qui avoit gouverné ſous le feu Czar, ne put ſouffrir qu'on privât de la Couronne Jean ſon frere de mere, Prince ſujet à de fâcheuſes infirmitez de corps & d'eſprit, & abſolument incapable de regner. Elle excita une ſédition, ſous prétexte de venger le Czar Theodore, qu'elle aſſûroit avoir été empoiſonné, & dans le tumulte elle fit réſoudre que Jean partageroit le Trône. François le Fort, Genevois, qui avoit été apprenti chez un Marchand d'Amſterdam, & qui dégoûté de ſa profeſſion & tranſplanté en Moſcovie étoit devenu Ca-

pitaine d'une Compagnie des Gardes du Czar Pierre, eut le bonheur de commander le détachement qui conduisit ce Prince à un Monastere hors de Moscou, pour le dérober à la fureur des séditieux. Ce service lui valut la faveur du Czar, qu'il a conservée jusqu'à la mort. Sophie forma des projets plus grands & plus criminels : amoureuse du Prince Galischin, sorti de la Maison Royale des Jagellons, & qui par sa naissance, son merite & ses emplois, tenoit le premier rang à la Cour de Moscovie, elle contraignit sa femme à se faire Religieuse, & le fit consentir avec beaucoup de peine à monter sur le Trône, en l'épousant après le massacre des deux Czars. La conspiration fut découverte par des Gardes destinez à faire périr le Czar Pierre, frapez de l'horreur d'un attentat si enorme, ils l'avertirent, il eut le tems de se retirer au Monastere de la Trinité, les Seigneurs l'ayant suivi, & les troupes s'étant declarées pour lui. Il livra les conjurez aux supplices qu'ils meritoient : il exila Galischin dans la Siberie, & renferma la Princesse Sophie dans un Monastere.

Mai 1717.

Le Czar Jean mourut en 1693. il avoit renoncé à la Couronne en 1688. Pierre, ſeul maître de l'Empire n'en conſidera l'étenduë, comme il l'a dit lui même, qu'avec chagrin. Son genie ſublime lui avoit donné des vûës ſupérieures à celles de ſes Prédeceſſeurs. Pour les exécuter il lui falloit des flotes, des troupes diſciplinées, de grands Capitaines, d'habiles Miniſtres, des ouvriers ingénieux, des ſçavans; tout lui manquoit. Cependant il ne renonça pas à ſes deſſeins: il entreprit de ſe créer un nouveau peuple, il l'a créé; la langue Ruſſienne n'avoit aucun mot qui ſignifiât flote: il a été apprendre la navigation en Hollande & en Angleterre, il n'a pas dédaigné de travailler dans les Arſenaux; ſon exemple a porté ſes ſujets à devenir marins; il a aujourd'hui une flotte nombreuſe. Ses prédeceſſeurs n'avoient pour troupes qu'une milice peu belliqueuſe; il a une Infanterie qui ne cede à l'infanterie d'aucune nation de l'Europe; les Grands n'alloient à la guerre que pour commander l'armée, Generaux avant que d'avoir été ſoldats; il les a doucement amenez à paſſer par tous les de-

grez des emplois militaires, & il leur en a donné l'exemple. Les Czars ne se communiquoient point, on ne connoissoit que leurs Ministres : il gouverne par lui même, il s'est rendu accessible, & il a ouvert ses Etats, son Palais, aux étrangers. Non content d'aguerrir sa nation, il a sçû la polir : il a fait traduire en Moscovite les meilleurs livres Latins, Italiens, Allemans, Anglois, François. Il a établi à Moscou un College de Jesuites, & porté les Seigneurs de sa Cour à y faire élever leurs enfans. Il a encore plus de soin d'attirer dans son païs des maîtres de tous les Arts ; il a lui même écrit sur l'architecture & sur les fortifications. Rien de plus vaste, mais rien de mieux concerté que ses desseins sur le commerce. Il veut faire de ses Etats le centre du négoce de l'Asie & de l'Europe, recevoir par la mer Baltîque les marchandises de l'Europe, & celles de l'Asie par la mer noire, le Pont-Euxin, la mer Caspienne, la mer de Tartarie, s'ouvrir des chemins vers le Japon & l'Amerique.

Il commença l'execution de ce projet par le siege d'Asof, qui lui ouvroit

le passage à la mer noire : il le prit sur les Turcs l'an 1696. Les avantages qu'il avoit tirez pendant ce siége d'une petite flote construite à la hâte, l'affermit dans la resolution d'augmenter ses forces maritimes : il crut necessaire d'aller lui même en Hollande & en Angleterre. Ces nouveautez ne plaisoient pas à tout le monde. La Princesse Sophie, toujours intrigante, du fonds de son monastere animant les mécontens forma une troisiéme conspiration, l'an 1697. Des conjurez touchez d'un juste remords allerent la découvrir au Czar, qui étoit à table chez un de ses courtisans ; il se leva de table, & alla lui même avec une heroïque intrépidité, suivi d'assez peu de monde, arrêter les Chefs des conjurez. On leur fit souffrir les plus rudes tortures, un des complices en soutint quatre fois toutes les rigueurs avec une constance digne d'une meilleure cause ; le Czar, charmé de son courage l'embrasse : je vous pardonne, lui dit il, je vous fais Colonel, & je vous prie d'être de mes amis. Ah ! dit le coupable, voilà une torture à laquel-

le je n'étois pas préparé ; je cede, il embraſſe le Czar, & lui découvre tout le ſecret de la conſpiration, & ce qui reſtoit à en craindre. Ne ſoyez pas ſurpris, ajouta-t'il, de ma fermeté dans les ſupplices ; nous n'avons admis perſonne dans le ſecret de nôtre entrepriſe qu'après l'avoir éprouvé par des tourmens plus cruels que ceux qu'on vient de me faire ſouffrir. Ceux qui n'ont pû réſiſter aux épreuves ſans ſe plaindre, le poiſon ou le fer nous en ont délivrez. On a choiſi pour Chefs ceux qui avoient été mis aux épreuves les plus inſoutenables : j'étois à leur tête, parceque j'ai été tourmenté ſix fois ; Scevola marqua-t-il un courage plus inébranlable ?

Le départ du Czar fut ſuivi d'une quatriéme revolte en 1699. Moſcou & l'Etat dûrent leur ſalut au General Gordon, Catholique Ecoſſois. La ſevere punition que le Czar fit des rebelles à ſon retour le défit du reſte des ennemis de ſon gouvernement, & lui donna le moyen d'exécuter ſans obſtacle les changemens qu'il avoit differez juſqu'alors. Il fit raſer les barbes que ſes ſujets portoient très-longues, &

r fit prendre des habits à la Fran-
ſe, il regla le nombre des domeſti-
:s par qui les Seigneurs ſe feroient
vre, & il voulut que les domeſti-
:s de differens maîtres ſe diſtinguaſ-
t par leurs livrées. On ſe marioit
s ſe connoître, il ordonna qu'on
ſe marieroit plus ſans s'être vû, &
on ne forceroit perſonne à ſe ma-
r contre ſon inclination. Les Mo-
tetes ſe peuploient d'une jeuneſſe
iéante, le Czar défendit d'y rece-
r perſonne qu'à cinquante ans. Ils
ient de grands biens dont ils abu-
:nt, il leur en fit rendre compte, &
prit le ſuperflu pour payer ſes trou-
. Le Patriarche avoit une autorité
balançoit celle du Souverain, le
e Patriarchal ayant vaqué, il ne
nma point de Patriarche, & fit ad-
iiſtrer le Patriarchat par un Metro-
itain, dont il pût revoquer la Com-
ſion quand il lui plairoit. Les Pro-
ans ont conclu de ce trait de poli-
ie qu'il s'étoit fait Chef de l'Égliſe
ſienne, cela n'eſt pas vrai. Pour
nir l'ignorance il fit une loi qui ex-
de la ſucceſſion d'un pere riche
x de ſes enfans qui ne ſçauroient

point de langue étrangere ; il obligea tous les Eccleſiaſtiques à ſçavoir le Latin, & il a introduit dans ſes Etats le Calendrier Gregorien & l'ére Latine. Les Finances & la Juriſprudence avoient beſoin de reforme, il l'a faite; les taxes s'impoſoient & ſe levoient par les Gouverneurs, le peuple étoit pillé, & le Prince n'en profitoit pas; il a établi des Receveurs, & une Chambre des Comptes pour veiller ſur eux. Il a fait des loix fort ſages ſur la maniere de rendre la juſtice, & abregé la procedure.

Après la paix de Carlovits en 1700. il regarda la Livonie & l'Ingrie comme des conquêtes neceſſaires au deſſein qu'il avoit de penetrer juſqu'à la mer Baltique: il s'allia avec le Roi Auguſte & le Roi de Dannemark; le commencement de la guerre ne fut pas heureux pour lui, il perdit la bataille de Narva, & la Livonie retourna ſous la domination Suedoiſe; la fortune changea, il détruiſit l'armée Suedoiſe à Pultouva en mil ſept cens neuf : le Roi de Suede, diſoit-il agreablement, a voulu imiter Alexandre, mais je n'ai pas imité Darius. Deux ans après, le

même jour que le Czar avoit remporté à Pultouva une victoire complette, il se vit par la faute de ses Generaux envelopé par l'armée Turque : son esprit le tira d'un si grand peril ; il acheta de l'avare Visir la liberté de se retirer, il fit la paix avec les Turcs, & leur rendit Asof démoli. Depuis il s'est appliqué à s'assurer ses conquêtes, la Livonie qu'il a enlevée à la Suede une seconde fois, & l'Ingrie, où il a bâti une nouvelle ville, à laquelle il a donné son nom Petersbourg. Il en veut faire la Capitale de ses Etats, & la ville du monde la plus marchande. Il y a maintenant un grand nombre d'ouvriers François occupez à construire & à meubler un superbe palais. Il y assemble une Bibliotheque, & il y a établi, ainsi qu'à Moscou, une Imprimerie Royale.

Le Czar a un fils né le 18. de Février en 1690. il se nomme Alexis, & non pas Theodore, comme nous avons dit, après quelques Ecrivains Allemans, dans les Memoires du mois de Janvier 1716. Il avoit épousé une Princesse de Brunsvik, Blankemberg sœur de l'Imperatrice regnante, dont il a

un fils. La mere eſt morte, on ne ſçait pas qu'il ſoit remarié.

La niece du Czar, fille de ſon frere le Czar Theodore, Veuve du Duc de Curlande, épouſa l'an paſſé le Duc de Mekelbourg.

ARTICLE LV.

ETAT PRESENT DE LA Grande Ruſſie, contenant une relation de ce que ſa Majeſté Czarienne a fait de plus remarquable dans ſes Etats, & une deſcription de la Religion, des mœurs &c. tant des Ruſſiens que des Tartares, & autres peuples voiſins, par le Capitaine Jean Perry, traduit de l'Anglois. A la Haye, chez Henry du Sauzet 1717. *In* 12. *pages* 271. *ſans la préface & la table.*

LA relation dont on vient de lire le titre eſt un ouvrage ſans ordre & ſans art : mais il me paroît qu'on peut compter ſur la ſincerité du Capitaine Perry, employé par le Czar à de grands ouvrages, il en rend compte en habile homme : mécontent des miniſtres de ce Prince, & réduit à quitter

ses Etats, il rend justice à son rare merite, & donne une grande idée de la reforme qu'il a faite dans les coutumes de la nation Russienne, reforme dont l'Auteur a été témoin.

Il commence par sa propre histoire, le Duc de Leeds, le plus grand homme de mer qu'ait l'Angleterre, l'engagea au service du Czar, ce Prince l'employa d'abord à faire une communication de la mer noire & de la mer Caspienne, par le moyen du *Volga* & du *Don*: la premiere de ces deux grandes rivieres entre dans la mer Caspienne, le *Don* tombe dans la mer noire par le Palus Meotide: ces deux fleuves sont éloignez l'un de l'autre de cent quarante mille de Russie, mais le travail de leur jonction est fort diminué par deux rivieres, la *Levla* qui s'unit au *Don*, & la *Camishinka* qui se perd dans le Volga, en sorte que le canal qui reste à creuser dans la terre n'a de longueur que quatre mille; on lui fit quitter cet ouvrage sans l'avoir entierement achevé, pour aller à Veronize, ville située sur la riviere du même nom, qui entre dans le Don, faire des chantiers à la maniere d'Angleter-

re, qui serviſſent au radoub des vaiſſeaux; il fit un ouvrage plus commode & plus parfait, par le moyen d'un batardeau & de deux grandes écluſes, il arrêta le cours de la riviere, & mit à terre juſqu'à quinze vaiſſeaux, dont quelques-uns étoient de cinquante pieces de canon: enſuite il rendit la Veroniſe navigable pour des vaiſſeaux de quatre vingt canons: on entreprit contre ſon avis des chantiers, qui furent, comme il l'avoit prévû, ruinez par les débordemens; il propoſa au Czar le deſſein d'un port ſec, pour conſerver les vaiſſeaux en tems de paix: il fit auſſi un projet pour la communication du lac Lodiga avec le Volga, ces projets n'ont point eû d'éxécution, & l'Auteur revint en Angleterre en mil ſept cens ſix.

Le reſte de ſon livre peut ſe diviſer en deux parties, une deſcription de la partie la plus ſeptentrionale de la Ruſſie, & l'hiſtoire du Czar: je vais donner l'extrait de la premiere, la ſeconde ſera dans l'article où j'ai renfermé l'hiſtoire du Czar.

Extrait de la deſcription de la Ruſſie Septentrionale.

M. Perry a ſouvent oüi dire au Czar même, qu'il avoit deſſein d'envoyer dans tous ſes Etats des perſonnes habiles, pour en faire une Carte exacte, dès qu'il auroit la paix, & aſſez de loiſir pour y ſonger; & qu'il vouloit découvrir, (& effectivement il en a la plus belle occaſion du monde) s'il ſeroit poſſible de faire paſſer des vaiſſeaux de la *Nouvelle Zemble* dans la mer de *Tartarie*, ou qu'autrement il vouloit chercher quelque port ſur la mer de *Tartarie* à l'eſt du fleuve *Oby*, où il pût faire bâtir des vaiſſeaux, & les envoyer, en cas que la choſe fût praticable, vers les côtes de la *Chine*, du *Japon*, &c. Si cette mer là eſt navigable, du moins à quelque diſtance à l'eſt de la *Nouvelle Zemble*, comme on le croit, on pourroit alors trouver un paſſage, pour tranſporter les marchandiſes, du moins en partie par terre, & en partie par eau, de ce port que le Czar auroit choiſi pour y bâtir des vaiſſeaux. Le chemin ne pourroit pas

être fort long, ni les frais fort considerables, puisqu'on pourroit se servir de traîneaux, qui est la voiture la plus commode par terre, pour transporter de-là les marchandises jusqu'à quelqu'autre riviere, ou port, à l'oüest du fleuve *Oby*, qu'on pourroit trouver entre *Arcangel* & la *Nouvelle Zemble*. On pourroit y établir des Magazins & des Comptoirs, & les vaisseaux Européens y pourroient arriver en fort peu de tems, & recevoir par cette voye des marchandises de la *Chine* & du *Japon*, sans être obligé de passer la Zone Torride. Cette voye-là seroit du moins beaucoup plus pratiquable pour le Czar, que celle dont il se sert aujourd'hui pour son commerce de *Moscow* à *Pekin*, où l'on voiture toutes les marchandises par terre, ce qui demande un nombre considerable d'hommes & de chevaux, & un tems infini, sans les frais immenses qu'il en coûte.

Le Czar a aussi dessein d'envoyer des vaisseaux pour examiner la partie la plus orientale de la *mer Caspienne*, & y établir un port, afin d'encourager le commerce avec la *grande Tartarie*, dont les habitans occupent la plus

grande partie de cette étenduë de païs entre la *mer Caspienne* & les frontieres de la *Chine*, & se sont rendus fameux par la conquête qu'ils ont faite de la *Chine*, il y a plus de 70 ans. Ils habitent une des meilleures parties de la Zone temperée, depuis environ le 38ᵉ degré jusqu'au 52 & 53ᵉ degré de latitude du nord. Leur païs abonde en toutes sortes de fruits, en moutons & autres bestiaux, & en tout ce qui est necessaire à la vie, excepté quelques petits endroits qu'on dit être deserts. Il y a diverses grandes rivieres, dont les unes arrosent une étenduë de païs de plusieurs centaines de milles de *Russie*, & d'autres qui ont, si l'on en peut juger par l'étenduë du païs, un cours de plusieurs milliers de ces milles, avant que de se jetter dans la *mer Caspienne*.

Parlons des peuples qui habitent cette étenduë de païs qui confine à la *nouvelle Zemble*, & qui s'étend depuis les nouvelles frontieres d'*Archangel*, jusqu'à la mer de *Tartarie*. Les Moscovites les appellent injustement *Samoiedes*, ou *gens qui se man-*

gent l'un l'autre; puisqu'ils viv
semble avec autant d'union &
dialité qu'aucun autre peupl
vrai qu'à *Archangel* la nece
oblige quelquefois de manger
trailles des bêtes qu'ils achett
bouchers, & ce qu'il y a de pl
vais. Ils trafiquent à Archa
fourrures, en peaux, & en c
te, dont ils chargent leurs va
mais en d'autres endroits sur l
tieres, ils negocient le moi
leur est possible avec les Mos
à cause du peu de fonds qu'il y
re sur leur parole, & des mauv
temens qu'ils leur font. Ce
gens robustes, qui ont le vis
râtre, les jouës pleines & le ne
comme quelques-uns des
orientaux. Ils ne labourent n
ment, leur païs étant trop fr
que les grains puissent venir
rité; ils n'ont point aussi de qu
rir des bestiaux, & ils vivent

d'*Archangel*, qui achetent quelques blez des Moſcovites, de qui ils ont appris à manger du pain.

Ils reconnoiſſent la domination du Czar. L'Auteur s'eſt entretenu avec quelques-uns de ces Samoiedes ; ils lui ont dit qu'ils n'ont aucune forme de religion établie parmi eux, ni d'ordre de Prêtriſe, mais qu'ils ne ſuivent d'autres regles que celles de leurs Anciens qui ont bien vécu parmi eux, & que s'il arrive quelque différend entre deux pèrſonnes, ils choiſiſſent d'un commun accord de ſemblables Anciens, au jugement deſquels ils ſe ſoumettent. Ils croyent qu'il y a un Dieu, qui gouverne le ſoleil & les étoiles, & à qui ils ſont redevables de leur ſanté, & de la longueur de leurs jours, s'ils vivent juſtement avec leurs prochains.

Le païs eſt fort abondant en Daims, qui ſe nourriſſent d'une eſpéce de mouſſe qui eſt ſur la tèrre & ſur les arbres dans les bòis, de quoi ils s'engraiſſent en hyver. C'eſt une ſorte particuliere de daims, que la nature ſemble avoir fait exprès pour un païs ſi froid, & qui ſont fort utiles aux na-

tifs à plusieurs égards. Ils ne sont guères plus hauts que nos bêtes fauves ordinaires, mais ils sont plus de deux fois aussi gros, & ils ont des jambes d'une force proportionnée à leur corps, avec le sabot large, mince & plat, de sorte qu'ils courent sur la neige gelée sans aucun obstacle, & sans s'y enfoncer.

Les habitans s'en servent au lieu de chevaux pour traîner leurs traîneaux en hiver ; c'est pourquoi ils font ces traîneaux fort minces & legers, afin qu'ils puissent courir par tout sur la neige. Mais les Moscovites ne sçauroient, lorsqu'il y a beaucoup de neige, sortir du chemin battu avec leurs traîneaux tirez par des chevaux, sans enfoncer dans la neige. Les Samoiedes ont aussi dans l'occasion un morceau de planche long & épais attaché à leurs pieds, avec quoi ils courent sur la neige sans s'y enfoncer.

Les daims leur servent encore à se couvrir, aussi bien qu'à se nourrir. Leur peau est une fourrure fort épaisse & très-chaude, ils s'en habillent, & se défendent ainsi des rigueurs de l'hiver. Leurs chemises sont faites de

peaux de jeunes daims, qui ſont douces, & plus chaudes que la toile lorſqu'elles ſont apprêtées. Leurs habits & leurs bonnets, qui ſont fourrez en dedans & en dehors, ſont tout d'une piece, de maniere que leur col ne craint pas le froid; & il y a une piece qu'ils abbatent dans le beſoin ſur leur viſage, avec des trous ſeulement pour les yeux & le nez. Leurs bottes & leurs ſouliers ſont pareillement d'une double fourrure, dont ils couſent les côtez de la chair l'un contre l'autre, pour mieux ſe garantir du froid, qui dure chez eux neuf ou dix mois de l'année; & même les endroits les plus ſeptentrionaux ſont deux ou trois mois entiers ſans voir le ſoleil. Ces gens-là néanmoins ſont aſſez contens de leur ſort; & pluſieurs d'entre eux qui ont été en Moſcovie, & qu'on a ſollicitez d'y demeurer, aiment mieux retourner en leur païs, & vivre & mourir où ils ſont nez. C'eſt ainſi que Dieu a donné à chaque nation d'être contente de ſa deſtinée.

Dans le plus grand froid ils demeurent dans des hutes ſous terre, où un très-petit feu ſuffit pour les tenir

chaudement. Ces hutes qui ſont auſſi en uſage parmi les Moſcovites, lorſqu'ils doivent paſſer l'hiver, ou demeurer longtems dans un endroit où il n'y a point de maiſon, ſe bâtiſſent de cette maniére : ils choiſiſſent un terrain ſec & élevé, qu'ils creuſent aſſez profondement, & ils en couvrent les côtez & le haut d'une eſpece de bois fendu, ou de poutres, ou du premier bois qu'ils trouvent ; & enſuite ils affermiſſent les côtez, & couvrent le haut de gazons aſſez épais, & y font des bancs & des places en dedans tout autour pour dormir, & allument un bon feu dans le milieu, dont la fumée ſort par un trou qui eſt au haut de la hute.

Lorſque le feu qu'ils ont été obligez de faire eſt tout conſommé, ils bouchent le trou, ou le tuyau par où la fumée paſſe, de ſorte que la chaleur s'y conſerve longtems. C'eſt de ces ſortes de hutes que les Moſcovites font dans leurs armées, lorſqu'ils n'ont que peu de tems à reſter en un endroit ; mais s'ils les font pour tout l'hiver, ou pour aſſez longtems, ils ne font point alors de place dans le

milieu pour faire du feu, mais ils font un four tout au bout, dans lequel ils apprêtent leur manger, & cuisent leur pain, & quand le four est fermé & le tuyau bouché, la chaleur du four échauffe la hute jusqu'à tel degré qu'on le souhaite ; & il ne faut que très-peu de bois, quoiqu'on ne le chauffe qu'une ou deux fois tout au plus par jour. Ils font ordinairement aussi une antichambre, ou un appentis à l'entrée de ces hutes, pour rompre le froid, pour couper du bois, & pour serrer diverses chôses ; & s'ils arrivent dans un endroit où la terre est gelée, ils commencent par faire du feu dessus pour la dégeler, à proportion de la grandeur dont ils veulent faire la hute.

Si ces Anglois qui furent autrefois envoyez pour chercher un passage par cet endroit à la Chine, & qui surpris de la gelée furent obligez de passer l'hiver à la nouvelle Zemble, & qui furent trouvez morts dans leurs vaisseaux l'année suivante, avec une triste relation qu'ils avoient laissée par écrit dans la cabane, de la maniere dont ils avoient péri de froid, & des maux

qu'ils avoient soufferts ; si ces Angl
dès qu'ils se virent arrêtez par les g
ces, ayant encore assez de jour
n'étant qu'au commencement de
ver, eussent envoyé des gens d'a
sur la glace directement au pr
endroit qu'ils auroient pû tro
pour voir s'il n'y avoit personn
les secourir, à quoi ils ne pou
gueres s'attendre étant si avan
nord, & qu'ils se fussent fait u
dans la terre, semblable à ce
je viens de parler, ils auroi
ment pû y apporter les p
qu'ils avoient dans leur vai
les apprêter, & dans un ten
& au clair de la lune, qui
plus en l'absence du soleil,
pû prendre leurs fusils po
daims, & passer l'hiver av
en sûreté, & au printem
leil remonte & que les
mencent à se fondre, re
vaisseau.

On a objecté à l'Auter
telots auroient couru be
que en abandonnant
pour passer tout l'hive
cequ'ils auroient pû ê

les ours & par les loups. On ne doit faire aucun compte des idées qu'on a ordinairement là-dessus, répond l'Auteur, ni des histoires qu'on nous en fait ; puisque Dieu a donné aux bêtes farouches de la crainte pour l'homme, dont la présence les fait fuir. Il est certain qu'elles ne se jetteront pas sur un homme, à moins qu'elles ne soient attaquées, ou lorsqu'elles ont des petits. Outre cela on sçait que les ours ne courent point l'hiver, qu'ils lechent leurs pattes, ils ne sont dangereux que dans les cas alleguez. Les Moscovites, quoique le païs soit plein d'ours & de loups, voyagent seuls par tout au travers des bois, sur tout en hiver, qu'ils vont nuit & jour sur des traîneaux ; cependant rarement apprend-on, ou même jamais, qu'un homme ait été attaqué ou blessé par une bête sauvage.

On sçait que la *nouvelle Zemble*, où l'on a autrefois envoyé divers vaisseaux Anglois, pour chercher un passage aux Indes, est habitée par les Samoiedes jusqu'à plusieurs degrez dans la Zone froide. On a déja dit que le Czar avoit dessein d'y envoyer du

monde pour découvrir s'il y avoit u
tel passage : il croit néanmoins q
non ; au contraire il est dans la pen
que son païs de ce côté là est co
gu à l'Amerique, & que c'est pa
moyen de ce voisinage que cette
tie du monde s'est peuplée, lors
n'y avoit pas une si grande quanti
glace, & que le froid étoit moi
cessif vers le Pole.

En effet, il y a assez lieu de
que les endroits les plus Sept
naux étoient plus temperez
habitables, lorsqu'ils comme
à être habitez. Sans cela il n'
res d'apparence que des hom
sent choisi un climat si ste
sauvage pour leur demeure,
cune necessité eût pû facil
contraindre à s'y aller étab
leurs, suivant ce qui paro
nature, il semble que ce soit
incontestable, qu'au com
quand Dieu fit le monde,
point de glace sur la surfa
Par conséquent la gelée
ne pouvoit pas la premie
mer une glace fort épaiss
que par la suite du tems

venuë à cette grande epaiſſeur qu'elle a préſentement, dont même une partie ſe fond tous les ans par la force d'un ſoleil continuel de ſix mois, quoique dans une poſition fort oblique, plus ou moins, ſuivant que les vents regnent dans ce climat ; de ſorte qu'il faut que cette grande quantité de glaces qui ſe trouve d'une centaine de pieds d'épaiſſeur dans divers endroits de la Zone froide, ſoit l'ouvrage graduel de pluſieurs milliers d'années. Cette conjecture eſt appuyée par l'hypoteſe du Docteur Chyne, dans ſes principes Philoſophiques de la Religion, où il ſoutient que le ſoleil a perdu de ſa force ; d'où l'on peut conclure, qu'à meſure que la glace s'eſt augmentée, ſa reflexion a donné plus d'étenduë au froid qu'il n'en avoit lorſque le monde a été créé. L'Auteur ajoute ici quelques raiſons des differens effets du tems ſur les habitans du continent ſeptentrional, ſuivant la force de la reflexion, ſoit de la chaleur, ſoit du froid.

Des Marchands Anglois qui font toutes les années le voyage de Moſcou à Archangel, qui eſt à 64 degrez de

latitude, & où l'on a 21 heures de soleil au milieu de l'Eté, lui ont dit que quelquefois il fait si chaud qu'on est obligé de se déboutonner, & qu'on a de la peine à souffrir ses habits, lorsque le vent demeure au süd; & qu'il se communique avec la chaleur qui est reflechie de la terre par les rayons du soleil : mais que dès que le vent se met tout d'un coup au nord, venant alors directement de la mer, l'air se change incontinent, & devient en une heure où deux de tems si froid, qu'on est obligé de mettre sa fourrure pour se défendre du froid. Ces changemens subits d'une extremité à l'autre sont fort ordinaires en été, sur tout dans le mois de Juin & au commencement de Juillet, lorsque peut être la glace est encore flotante dans la mèr blanche, ou qu'elle n'est dissipée que depuis peu.

En 1708. un vaisseau marchand venant d'Angleterre, après avoir doublé le cap du nord pour se rendre dans la mer blanche vers la mi-Juin, avec un tems chaud & un vent frais au sud sud oüest, se trouva parmi de gros glaçons qui flotoient sur la mer;

l'équipage sentit d'abord un si grand froid par la reflexion de la glace, que leurs dents en claquoient en se promenant sur le tillac, & cependant ceux qu'on avoit fait monter au haut du mat, pour découvrir comment on se tireroit des glaces, y trouvoient l'air chaud, en comparaison d'embas, où la reflexion de la glace leur faisoit sentir un si grand froid. Au bout de quelque tems lorsqu'avec beaucoup de peine & par un grand bonheur ils se furent délivrez des glaces, ils trouverent d'abord le tems aussi chaud qu'auparavant. Plusieurs autres vaisseaux qui ont fait ce voyage se sont trouvez dans le même cas.

Une autre chose remarquable à Archangel, c'est qu'au commencement de l'hyver, dans les mois de Septembre & Octobre, que le dessus de la terre est gelé, & qu'il est tombé de la neige jusqu'à 3. 4. ou peut être 5. ou 6 degrez au sud d'Archangel, & que la glace n'est pas encore bien formée dans la mer blanche, les vents ont des effets directement contraires à ce que je viens de dire, comme si les poles avoient changé de place. Alors

un vent de ſud qui vient de terre, ſe communiquant avec la reflexion de la neige dont la terre eſt couverte, fait qu'il gele très-fort à Archangel ; au lieu qu'un vent de nord qui vient directement de la mer, dans le tems qu'elle n'eſt pas encore gelée, & que le froid n'eſt pas encore venu, eſt alors chaud en comparaiſon d'un vent de terre. Mais à Wolloda, qui eſt à moitié chemin d'Archangel à Moſcou, à Moſcou même, & autres endroits au milieu du païs, dans le fort de l'hiver, qu'il y a de la neige juſquà 10. ou 15. degrez plus loin vers le ſud, il gele quelquefois également quelque froid qu'il faſſe. Mais on remarque que la gelée eſt beaucoup plus forte dans un tems calme & ſerain, lorſqu'il n'y a que peu ou point de vent, pour mêler la reflexion de la neige avec l'air ſupérieur, & que c'eſt pour lors que la gelée a le plus de force ſur la ſurface de la terre. C'eſt auſſi par cette même raïſon qu'en été, lorſque la ſurface de la terre eſt échauffée par le ſoleil, un tems clair & ſerain ſans aucun vent pour élever ou mêler

la reflexion avec l'air ſupérieur, produit une chaleur extrême.

La même choſe arrive dans les païs qui s'étendent plus vers le ſud, mais qui ſont voiſins de ces hautes & fameuſes montagnes toujours couvertes de neige à cauſe de leur grande élevation dans l'atmoſphere, des montagnes de *Granada*, du mont *Ararat*, qui ſont au ſud de la mer Caſpienne, des montagnes de la Chine à environ 20. ou 30 milles de Canton, qui, quoiqu'à un degré, ou un degré & demi de la Zone torride, ne laiſſent pas de produire un ſi grand froid, lorſque le vent vient de là, que les habitans des environs ſont tout d'un coup obligez de mettre leurs fourrures pour ſe garantir du froid. Au contraire lorſque le vent tourne au ſud-oüeſt & vient de la plaine, où la force du ſoleil ſe fait ſentir par la chaleur qu'il communique à la tèrre, les habitans de ces villes & des provinces voiſines ſentent une chaleur éxceſſive.

On ſçait qu'il y a des païs en Amerique, au même degré de latitude, qui ſont ſujets aux mêmes changemens ſubits & alternatifs, par rapport au

côtes, il est certain qu'elle ser
coup moins sujette aux deux
tez du chaud & du froid, &
séquent plus agréable & plu
nable à la vie à cet égard. Pa
ple, en Irlande, qui est plus a
mais plus éloignée du contin
gelées ne sont pas si rudes qu
gleterre.

Suivant l'Auteur dans sa r
les premiers peuples qu'on t
l'Orient des Samoiedes, au
la grande rivière Oby, au N
de la Siberie, & au delà de l'
chure de l'Oby, tout le lon
côte de la mer de Tartarie, ju

ye de Tobulsky pour reconnoitre
uation de leur païs & les côtes de
er ; ce qui fait que jusqu'à present
Moscovites n'ont aucune connois-
e de la mer de Tartarie. Ils assu-
seulement que ces peuples, avec
ls ont quelque commerce pour les
x de Zibeline, sont un peu plus
isez que les Samoiedes, mais que
este leur maniere de vivre est assez
blable à celle de ces derniers.
Siberie est le lieu où le Czar envoye
criminels d'état en bannissement
etuel. Ce païs fut conquis par les
covites du tems de Jean Basileu-
, il s'étend en largeur en quel-
endroits jusqu'à 54 ou 55 de-
de latitude du sud, au delà du
nastére Troitzky, qui est sur la
re Tungusκa à 66 degrez de la-
le du nord ; & en longueur depuis
uve Oby, jusqu'à la source de la
re Argun, qui est à peu de jour-
de la fameuse muraille de la
ne.
Cette muraille, suivant le Pere Le
nte, fut bâtie il y a plus de 1800
par les Chinois, pour se mettre
uvert des incursions des Tartares,
Mai 1717.

qui cependant depuis environ 70 ans se sont rendus maîtres de cet Empire. Les Champs de la grande Tartarie, qu'on appelle les Tartares de Bogdoy, ont toujours été depuis ce tems-là Empereurs de la Chine.

La conquête de la Siberie se doit attribuer principalement aux pratiques d'un cèrtain Marchand Moscovite, nommé Strugenoof, qui avoit un très grand nombre de ces sortes de bateaux plats, dont les Moscovites se servent encore aujourd'hui, & dont il y en avoit quelques-uns de 100 tonneaux; il les employoit continuellement sur le Wolga, pour transporter du bled, du sel, du poisson, & diverses autres marchandises. Il avoit aussi des Facteurs, non seulement dans les grandes villes sur le Wolga, mais aussi en divers autres endroits, situés sur les rivieres vers l'orient qui se déchargent dans le Wolga. Par ce moyen il établit son commerce jusque chez les peuples qui sont le long du fleuve Oby, en échangeant ses marchandises pour les riches fourrures de Siberie, c'est-à-dire, des peaux de zibeli

de renards noirs, de tigres, de martres, de castors, &c.

Après les avoir ainsi encouragez, par le soin qu'il prenoit d'entretenir une bonne intelligence avec eux, il s'acquit un grand crédit parmi eux; ensuite de quoi il demanda au Czar des troupes qui lui furent données, & entr'autres quelques *Cosaques de Donskoy*, de sorte qu'en moins de deux ans il conquit tout le païs. Le Roi fut tué dans un combat, & ses fils furent menez prisonniers à Moscow; il y a même encore aujourd'hui à Moscow un des descendans de cette famille-là, comme sous le nom de Prince de Siberſky Zarvich, & il a un bien qui comprend quatre ou cinq petits villages, que le Czar lui a donné en consideration de son rang; ce Prince est fort estimé du Czar & de tous les Seigneurs de la Cour. On fait état que le Royaume de Siberie, avec les provinces qui en dépendent, fait la huitiéme partie de l'Empire du Czar, suivant la division qui en fut faite il y a environ six ans, & apporte un revenu considerable dans ses coffres, outre l'entretien des garni-

lacs de ces quartiers-là. Les Siberiens, auſſi bien que les Moſcovites établis parmi eux, ſont en aſſez bonne intelligence avec les Tartares de Mungul, de Bratſkoi, de Tungocſe, de Bogdoi, & de Youſbc, qui habitent une étenduë de païs, depuis le ſud de la Siberie juſqu'aux frontieres de la Chine.

C'eſt avec quelques-uns de ces Tartares orientaux qui confinent aux Etats du Czar, & qui ſont ſous la protection de l'Empereur de la Chine, que les Moſcovites de Siberie ont été en guerre. Ils avoient même bâti un Fort ſur la riviere Yamour, dont ils étoient en poſſeſſion à l'avenement du Czar à la couronne. Mais en l'année 1691. ce fort fut cedé aux Chinois, les limites des deux païs furent reglées à la ſource de la riviere Argun, & la paix fut concluë par la négociation du Comte Gollovin, que le Czar avant ſes voyages avoit envoyé exprés pour cela à la Chine, & qui depuis a été ſon Ambaſſadeur en Angleterre. En 1683. le Czar envoya encore Mr Iſbrant, natif de Danemarck, à la Chine, en qualité d'Envoyé, ou d'Ambaſſadeur, pour confirmer cette paix,

& regler les articles du commerce avec la Chine. L'année ſuivante l'Empereur de ce païs-là envoya un Ambaſſadeur au Czar ; & depuis ce tems-là ces deux Monarques ont vécu dans une union ſi parfaite, qu'il n'y a guéres d'apparence qu'elle ſe rompe de longtems.

Tout le païs entre la Siberie & la mer Caſpienne, à l'orient du Wolga, eſt habité par les Tartares de Bucharſky, de Mungul, Cullmick, & de pluſieurs autres *Hordes* particulieres qui ont chacune leurs *Aucoes*, ou *Chams* à part. Pluſieurs d'entre eux reconnoiſſent un principal Cham pour leur Chef, qui fait ſa reſidence à Samarcand, ſitué ſur une branche de l'Oxus, à l'orient de la mer Caſpienne. Ce Cham, à ce qu'on dit, prétend deſcendre de Tamerlan. Quelques-uns de ces Tartares, ſur tout ceux du Cullmick, ſont ſous la protection du Czar ; les autres vivent en bonne intelligence avec les Moſcovites, & viennent toutes les années ſur le bord oriental du Wolga, pour negocier avec les ſujets du Czar. Ils ſont tous d'une même religion, qui n'eſt

pas fort différente de celle des Mahometans : mais ils mangent de la chair de cheval, & d'autres animaux qu'ils aiment ; ce que les Turcs & les Tartares de Crimée refuſent de faire. Toutes les Relations conviennent que cette vaſte étenduë de païs, entre le Wolga & les murailles de la Chine, eſt entremêlée de plaines, de bois, de lacs, & de rivieres, dont quelques-unes ſe déchargent dans la mer Caſpienne, & les autres dans la mer de Tartarie, & qu'en general c'eſt un païs agréable & fertile.

Les Tartares de Bogdoi, de Youſbeck, & de Bucharſky, qui ſont plus près de la Chine, habitent dans des maiſons, & ont la même demeure hiver & été ; mais les Tartares de Cullmick, & pluſieurs Hordes vers l'orient, qui ſont plus voiſins des Etats du Czar, vivent ſous des tentes, & s'en vont avec leurs familles & leurs troupeaux tantôt au nord & tantôt au ſud, ſuivant la ſaiſon. Ils ont generalement le teint & les cheveux noirs, le nez court, les jouës larges, & peu ou point de barbe. L'Auteur eut occaſion, lorſqu'il étoit à Camishinka,

de s'instruire de leur maniere de vivre, qui ressemble fort à celle des premiers Patriarches, suivant la description que Moyse nous en fait. Ils ne labourent, ni ne sement, mais ils vont d'un endroit à l'autre, pour faire paître leurs bestiaux, & profitent des fruits de la terre à mesure qu'ils les trouvent. Ils suivent les oiseaux, & reviennent en hyver vers le sud jusqu'aux bords de la mer Caspienne. Il y en a qui vont jusqu'au 43 & 44^e^ degré de latitude du nord, où il n'y a que peu ou point de neige, & au commencement de l'année dès que la neige se fond, & que la vèrdure paroit, ils s'avancent quelquefois jusqu'au 52 ou 53^e^ de-
gré de latitude du nord ; les uns plu-
ôt & les autres plus tard. Ils se ré-
andent dans le païs par troupes, de-
uis 8, 10, jusqu'à 15 ou 20 mille,
font avec leurs tentes des ruës, d'u-
maniere aussi reguliere que si c'é-
it une ville ou un village, & chacun
noît sa place, & l'ordre qu'il doit
server.

oit qu'ils aillent, ou qu'ils vien-
t, ils s'approchent des bords du
lga, à l'Est, & demeurent deux ou

trois ſemaines, ou davantage, vis-à-vis les villes habitées par les Moſcovites, avec leſquels ils échangent leurs chevaux, moutons & beſtiaux, dont ils ont grande abondance, pour du blé, de la farine, du cuivre, du fer, des chaudrons, des couteaux, des oiſeaux, du drap, de la toile, &c.

Lorſqu'ils vont d'un endroit à l'autre, ils mettent leurs femmes & leurs enfans ſur des machines couvertes, ſoutenuës de deux grandes rouës d'environ huit pieds de diamétre, & dont la largeur eſt proportionnée à la hauteur; de ſorte qu'ils peuvent aiſément traverſer de petites rivieres. Ils demeurent dans ces machines, auſſi bien que dans leurs tentes, comme s'ils étoient dans des maiſons, & les principaux d'entre eux en ont pluſieurs pour leur train & leur bagage. Elles ſont tirées par des dromadaires, qui ſont des animaux plus gros que des chameaux, qui ont ſur le dos deux élevations de chair, qui ſervent de ſelle, y ayant aſſez de place entre deux, pour que l'homme le plus puiſſant s'y puiſſe aſſeoir: ils ont une allure vîte & aiſée; & ceux qui

n'ont point de ces machines se servent de ces animaux-là, pour porter leurs tentes & leur bagage. On les apprend à s'agenouiller pour recevoir le fardeau dont on les charge; ils le font pourtant ordinairement à regret, ce qu'ils témoignent par leurs cris.

Du poil des dromadaires les Tartares en font en pleine campagne une étoffe étroite qui est comme le camelot; & les Moscovites, qui commencent à quitter l'usage des bonnets, & ont appris depuis le regne de ce Czar à faire des chapeaux, y employent du poil de dromadaire.

Les Tartares de Culmick ont fait un Traité avec le Czar, suivant lequel il leur fait une pension annuelle, qui leur est payée à Astracan en blez & en draps; moyennant quoi ils sont obligez de fournir à ce Prince des troupes, dès qu'il en a besoin, & qu'il les leur demande pour faire la guerre, non seulement contre les Turcs & les Tartares, mais aussi contre ses autres ennemis: & quoi qu'ils ne soient pas disciplinez ils sont cependant robustes & guerriers. On croit qu'ils descendent de ces anciens Scytes, si fameux

par leurs longues guerres avec les Perses. Le Czar s'est servi de ces gens-là contre les Suedois, & s'en est bien trouvé.

Les tentes ordinaires dont les Cullmicks & tous ces autres Tartares se servent, sont faites d'un petit treillis, & rondes comme un colombier; ils les dressent sans le secours d'aucune perche, & lorsqu'ils décampent, ils les plient en petits panneaux. Ils les couvrent d'une étoffe fort legere, qu'ils appellent Wylock, & qui est travaillée à peu près de la même maniére dont les Chapeliers bâtissent les chapeaux, mais qui est un peu plus lâche, & de l'épaisseur de plus d'un demi-pouce, par où ils se garantissent du froid, aussi bien que de la pluye, que la pente qu'ils donnent à leurs tentes fait découler. Ils y font une porte pour entrer, & un trou au haut pour faire sortir la fumée; quand ils ont besoin de feu, ils le font au milieu de la tente, & se couchent tout autour sur des pieces de cette étoffe qu'ils appellent Wilock, mais qui est une fois aussi épaisse que celle dont ils couvrent

leurs tentes. Quand la porte eſt fermée ; & le trou d'enhaut bouché, la tente eſt auſſi chaude qu'une étuve. Les gens de diſtinction parmi eux n'ont point d'autres tentes ; & l'Auteur n'a vû qu'un de leurs Aivoes, ou Chefs, qui eût un lit garni d'une étoffe de ſoye de Perſe, & qui eût ſa tente doublée de la même étoffe.

Les peuples dont il faut parler préſentement ſont les Tartares de Caban, qui ſont des gens robuſtes & bien proportionnez, dont les cheveux ſont noirs & le teint fort noirâtre, comme ſont generalement tous les autres Tartares. Ils habitent à l'occident du Wolga, le long de la côte au nord-eſt de la mer noire & entre cette mer & la mer Caſpienne. Ils font ſouvent des courſes juſqu'aux extremitez de la Moſcovie, où ils pillent & brûlent les villages, & d'où ils enlevent ſouvent les beſtiaux, les chevaux, & même les perſonnes. C'eſt ce qui eſt cauſe qu'à l'oüeſt du Wolga, entre la ville de Saratoff & la mer Caſpienne, il y a une grande étenduë de païs inhabitée, excepté quelques iſles aux en-

virons d'Aſtracan, les villes de Camishinka, Czaritza, Iſchornico & Terky, dont les plus voiſines ſont à 150, 160, juſqu'à deux cens milles de diſtance l'une de l'autre, & où l'on tient des garniſons toujours prêtes à marcher à la moindre allarme. Les incurſions de ces Tartares ſont cauſe que les Moſcovites ne labourent ni ne ſement en ce païs-là, quoique le terroir ſoit très-bon, & qu'on eſt obligé d'y tranſporter du blé tous les ans par le Wolga; l'on renvoye les bateaux chargez de poiſſon & de ſel de roche, qu'on tire d'un endroit à trente milles au deſſous de Camishinka, qui fournit la plus grande partie de la Moſcovie. On tire auſſi d'Aſtracan quelques marchandiſes de Perſe & d'Armenie, comme des étoffes de ſoye, des toiles de coton &c.

Ces Tartares ne font ordinairement leurs courſes qu'en été, lorſqu'il y a aſſez d'herbe pour faire paître leurs chevaux. Pour faire une plus grande diligence ils prennent chacun deux chevaux, qu'ils montent l'un après l'autre. Dans leurs

marches ils ont toujours des coureurs de tous côtez à une distance convenable, pour n'être pas découverts, parceque ce païs, que les Moscovites appellent *Step*, est inhabité, comme nous l'avons déja dit. Ils font une si grande diligence, & prennent si bien leurs mesures, qu'on n'a presque jamais aucunes nouvelles de leur marche. Ils prennent tout ce qu'ils trouvent, & font tout le mal qu'ils peuvent, & s'en retournent avec la même vîtesse dont ils sont venus, avant que les Moscovites soient en état de leur faire tête & de s'opposer à leur retraite. Ceux qui sont pris de part ou d'autre sont traitez d'une maniere fort cruelle, & tombent ordinairement dans un esclavage perpétuel. C'est pourquoi un des avantages qu'on se proposoit de la communication entre le Wolga & le Don, étoit de se faire par là une barriere qui pût empêcher les Tartares de pénétrer plus avant dans la Moscovie.

Tout le païs depuis Camishinka jusqu'à Terky est très-fertile, fort agreable, & dans le meilleur climat

du monde. Au commencement du printems, dès qu'il n'y a plus de neige sur la terre, n'y en ayant ordinairement que pendant deux ou trois mois au plus, le tems se met au chaud; & les tulipes, les roses, les œillets, & diverses autres fleurs & herbes commencent à paroître. Les asperges, qui sont les meilleures que j'aye jamais mangées, y viennent en si grande quantité, qu'en quelques endroits on pourroit les faucher; & l'herbe y est si haute que les chevaux en ont jusqu'au ventre. Les campagnes sont couvertes de reglisses, d'amandiers & de cerisiers; mais tous ces arbres sont bas, & le fruit médiocre. En automne il y a plusieurs sortes de grains & de fruits meurs que la terre produit, & qui seroient beaucoup meilleurs si l'on avoit soin de cultiver la terre. Il y a des oiseaux de toutes sortes, aquatiques & terrestres, des bêtes fauves, des renards, des élans, des sangliers, des chevaux & des moutons sauvages. L'Auteur mangea une fois d'un mouton sauvage, qui poursuivi d'un loup s'étoit jetté dans le Wolga, &

avoit été pris par un homme qui pêchoit dans ſon bateau ; je le trouvai plus tendre & meilleur que le mouton ordinaire. Sa laine eſt courte & groſſiere, & ne vaut pas grand choſe ; mais la peau d'un cheval ſauvage eſt une fourrure épaiſſe & chaude, & dont on fait grand uſage à Moſcow, pour doubler & couvrir les traîneaux.

Comme l'herbe croît en abondance en ce païs-là, & qu'elle n'eſt ni broutée ni fauchée, n'y ayant point d'habitans, elle reſte comme elle croît, & ſe ſeche ſur la terre. Les Moſcovites & quelquefois les Tartares, en voyageant dans ces endroits deſerts, y font pâturer leurs chevaux tandis qu'ils ſe repoſent. Dans cet intervale ils font ordinairement un feu de bois pour apprêter leur manger & pour ſe coucher tout autour, quand il fait froid. Ils mettent ſous eux une piece de Wylock, qui leur ſert de houſſe le jour, ſe couvrent de leur manteau qui eſt de la même étoffe, & prennent leur ſelle pour chevet. De cette maniere ils ſe trouvent en état de faire plu-

ſieurs jours de marche. Il arrive quelquefois, ſoit par accident, ſoit à deſſein, qu'ils mettent le feu à cette herbe ſeche & qu'ils brûlent tout le païs. La flamme qui ſe découvre de fort loin la nuit, & l'épaiſſe fumée qui s'apperçoit d'auſſi loin le jour, ſervent de ſignal aux voyageurs pour éviter de paſſer par là. Le feu eſt quelquefois ſi violent, qu'il s'étend de tous côtez, & ne s'arrête que lorſqu'il trouve quelque riviere ou quelque forêt de haute futaye, là où il n'y a que des brouſſailles; le feu continuë ſon chemin ſans s'éteindre juſqu'à la diſtance de 20 & 40 milles, & quelquefois plus. On voit ſouvent des incendies de cette nature vers l'eſt du Wolga, & en pluſieurs autres endroits, que les Moſcovites appellent Step, ſur tout vers l'oüeſt du Don, entre Veronize & Azoph, proche des Tartares de Crimée. Ces feux ſont très-violens dans le printems, lorſqu'ils ſont allumez dès qu'il n'y a plus de neiges ſur la terre, parceque pendant tout l'hyver l'herbe a eû tout le tems de ſe ſécher.

Mai 1717.

Environ à 40 mille de Ruſſie plus bas que la ville de Czaritza, qui en langage Moſcovite ſignifie Reine, & qui eſt à 48 degrez 20 minutes de latitude, on voit les ruines d'une grande ville appellée Czaroffgorod, dans une très-belle ſituation, & qu'on dit avoir été la réſidence d'un ancien Roi des Scytes.

Il eſt bien triſte de voir qu'un ſi beau & ſi bon païs, arroſé d'un auſſi grand fleuve que le Wolga, qui eſt peutêtre le fleuve le plus abondant en poiſſons qu'il y ait au monde, & dans lequel ſe déchargent pluſieurs petites rivieres, qui ne ſont pas marquées dans les Cartes, que ce païs, dis je, ſoit ainſi déſolé & ſans habitans, tandis que les Samoiedes dont nous avons parlé ci-devant, paſſent leur vie dans la derniere miſere; & qu'il y a même des Moſcovites ſeptentrionaux qui manquant de ſoleil pour meurir leurs grains, mêlent des racines d'herbe & de la paille avec leur blé pour faire du pain. C'eſt pourquoi il ſemble que le Czar ne feroit pas mal de ſonger à établir & entretenir une bonne intelligence

avec ces Tartares, en leur accordant ſa protection ; afin de pouvoir peupler & cultiver ſon païs mieux qu'il n'eſt vers le midi : ce qu'il pourroit faire auſſi par le moyen du Wolga, conformément au deſſein qu'il s'eſt propoſé, d'encourager la navigation du côté de la mer Caſpienne, dont ſes ſujets avoient ci-devant très-peu de connoiſſance. Il pourroit facilement établir & encourager le commerce non ſeulement avec les Perſes & les Armeniens, qui ſont des peuples naturellement négocians, mais auſſi avec la Grande Tartarie, par le moyen des rivieres qui s'étendent de ce côté là, & des autres païs qui confinent à la mer Caſpienne.

La côte meridionale de la mer Caſpienne abonde en toutes ſortes d'arbres fruitiers, ſur tout en pommiers, poiriers, grenadiers, noyers, noiſetiers, pêchers, abricotiers &c; qui viennent çà & là ſans aucune culture. On y trouve auſſi des vignes, & l'on y fait du vin, ſur tout en Perſe & en Georgie ; l'Auteur en a bû, c'eſt un vin qui a du corps, mais qui ne ſe garde pas longtems ; il ſeroit

fort bon, à ce qu'on croit, s'il étoit bien fait; & je ne doute point qu'on n'en pût avoir un grand débit en Moscovie en échange d'autres denrées.

Le Czar a dessein de faire planter des vignes près de Terky & d'Astracan, en deçà de la mer Caspienne, & d'y encourager à faire du vin. Les raisins qui y croissent, noirs & blancs, sont fort gros & très-bons; on en porte toutes les années à Moscou, avec une grande quantité de melons d'eau, qui sont un très-excellent fruit. Ceux qui croissent aux environs d'Astracan excédent en bonté ceux qui croissent en Europe, suivant le rapport de toutes les personnes qui en ont mangé. Leur écorce est d'un verd vif, mais il y en a de deux sortes; les uns ont la chair d'un blanc jaunâtre, à peu près comme une pomme de pin; & la chair des autres est d'une belle couleur de rose, pleine de jus d'un goût admirable, qui rafraichit & étanche la soif, sans jamais causer d'indigestion; l'Auteur ne s'en est jamais apperçû, & n'a vû personne qui s'en plaignît. Cepen-

dant les Moſcovites, qui mangent beaucoup de ce fruit auſſi bien que des autres, prennent ordinairement un bon verre d'eau de vie par deſſus. Le diametre de ces deux ſortes de melons eſt ordinairement de 10 ou 12 pouces, & quelques-uns en ont jusqu'à 13 & 14; mais pour ceux qu'on cultive à Moſcou, ce que quelques perſonnes font par curioſité, ils n'ont au plus que 5 ou 6 pouces de diametre, & perdent la délicateſſe de leur goût. Mais on a à Moſcou quantité de melons communs, qu'on mange avec du ſucre, ou du gingembre, auſſi gros & auſſi bons qu'il y en ait au monde. Les meilleurs ſont ceux de Bucharski, que les Moſcovites ont tiré de ce païs-là par la Siberie.

En parlant de la mer Caſpienne l'Auteur ſoutient que les eaux qui y entrent ſans en ſortir, ne s'écoulent point par des conduits ſouterrains, mais qu'elles s'évaporent comme toutes les eaux qui entrent dans la mediterranée, & toutes les vapeurs de la terre attirées par la chaleur du ſoleil jusqu'à l'atmoſphere, & conden-

ſées par le froid : elles ſont la matiere des nuages, des neiges, de la pluye, des broüillards, de la grêle.

ARTICLE LVI.

OBSERVATIONS PHYSIQUES *du Capitaine Perry ſur l'evaporation des eaux & la matiere des nuages, de la neige, de la pluye, des broüillards, de la grêle.*

TOutes les eaux qu'on voit tous les jours diminuer ſur la terre, & que la chaleur du ſoleil, la force des vents &c. attire en particules imperceptibles à l'œil, de deſſus la ſurface des mers, des riviéres, des lacs &c. s'élevent & ſont portées de la même maniére juſqu'à la moyenne region de l'atmoſphere, pourvû que les nuages ne les arrêtent point en chemin, juſqu'à une hauteur où l'air ſe trouve trop ſubtil & trop rare, pour pouvoir les porter plus haut. Ces particules ſe gelant & ſe dilatant alors par le grand froid, ſe choquent l'une l'autre, & ſe convertiſſent en de petits flocons de nei-

ge, qui flottant à la même hauteur de l'atmoſphere, doivent de leur propre nature s'attirer les uns les autres, juſqu'à ce que par le preſſement des vents ils ſe forment en nuages, & acquierent enfin un corps aſſez ſolide, pour être attiré de nouveau par la terre, ou par la mer; ou ſuivant l'expreſſion ordinaire, juſqu'à ce que par leur poids ils tombent des nuages qui en ſont chargez, en flocons de neige comprimée, où en goutes de pluye, s'ils rencontrent de la chaleur en chemin.

Pour donner plus d'éclairciſſement à ce que je viens de dire, il faut remarquer qu'à la premiere élevation des vapeurs juſqu'à la hauteur de l'atmoſphere où elles paroiſſent d'abord, il eſt certain qu'elles ſont alors éxtremement legeres, & beaucoup plus que l'air qui les a ſoutenuës en haut; qu'il faut que ces flocons de neige qui deſcendent enſuite au travers de l'air inférieur, & qui tombent à terre, ayent été comprimez, & ſoyent dévenus plus peſans avant leur chute; & que toutes les particules d'eau qui compo-

ent un ſeul flocon de neige, lorſ-
ju'elles commencent à ſe joindre &
former les nuages, ſont alors libres
& diſperſées çà & là, & ne peſent
par conſéquent que très-peu ſur l'at-
mosphere. Quelquefois dans un beau
tems ces nuages legers en commen-
çant à ſe former nous paroiſſent
blancs, l'on les voit ſe mouvoir aſſez
haut dans l'atmoſphere, & la lumie-
re du ſoleil & de la lune perce aiſé-
ment au travers; tandis qu'on voit
en même tems d'autres nuages ſe
former plus bas de flocons qui ſe
joignent les uns aux autres, juſqu'à
obſcurcir le ſoleil; & à meſure qu'ils
ont chargez & qu'ils renferment du
vent, ils preſſent l'atmoſphere, de
même qu'un vaiſſeau chargé preſſe
l'eau, juſqu'à ce qu'ils s'approchent
de la terre & qu'ils ſe déchargent.

Voici quelques raiſons qui me pa-
roiſſent prouver, que toutes les par-
ticules d'eau qui s'évaporent & qui
ont emportées de deſſus la ſurface
du globe, ſont d'abord portées à la
hauteur que nous avons marquée,
& qu'elles s'y convertiſſent en neige
avant que de deſcendre.

La premiere eſt qu'en hyver, lorſque l'air eſt froid, on ne voit jamais tomber que de la neige, parcequ'il ne ſe rencontre point de chaleur qui puiſſe la faire fondre.

II. C'eſt que dans les païs les plus chauds, les endroits les plus élevez & les ſommets des montagnes ſont toujours couverts de neige.

III. Comme il ne pleut, ni ne peut jamais pleuvoir dans les païs où il gele, de même depuis la création du monde, on n'a jamais vû tomber un flocon de neige dans aucun endroit de la zone Torride, ni aux environs, excepté ſur les ſommets ou dans le voiſinage de ces montagnes, qui à cauſe de leur haute élevation dans l'atmoſphere, ſont toujours environnées de froid. Entre autres exemples j'ai remarqué pluſieurs fois dans l'Iſle de Teneriffe, que lorſqu'il pleuvoit beaucoup dans la rade & dans les endroits les plus bas de l'Iſle, le bas du Pic ſe trouvoit d'abord tout couvert de neige ; mais dès que le beau tems revenoit, cette neige ſe trouvoit toute fonduë quelques heures après, tandis que le haut du Pic

s'en trouvoit tout couvert : c'eſt ce que tous les voyageurs peuvent avoir obſervé auſſi bien que moi : on ſçait auſſi que dans la ville d'Oratavia, où la plûpart de nos vaiſſeaux Anglois font leur traite, on rafraîchit le vin pendant toute l'année avec de la glace qu'on y porte du Pic, & qu'on vend à la livre : & cependant on n'y voit jamais, ni dans tous les environs, la moindre gelée, ni aucun flocon de neige, excepté ſur le Pic. Dans cette Iſle, comme en pluſieurs autres endroits du monde, quelle que ſoit la ſaiſon de l'année, vous pouvez y choiſir le degré de chaleur ou de froid que vous ſouhaitez, ſuivant que vous vous avancez vers le haut de l'iſle.

IV. C'eſt qu'un nuage ne ſçauroit être compoſé de rien qui ſoit plus ſolide, ni d'autre choſe, que de ces particules gelées, qui ſont, comme je l'ai dit, l'effet infaillible de l'évaporation des roſées juſqu'à cette hauteur, où elles ſe gelent d'abord, à cauſe de la raréfaction & de la ſubtilité de l'air, & parceque la reflexion des rayons du ſoleil n'eſt pas

suffisante pour y communiquer leur chaleur. Et selon moi c'est une chose certaine, que ces particules de vapeurs ou de rosées gelées, qui composent chaque flocon de neige, à quelque hauteur qu'elles se meuvent, sont entremêlées avec l'air, & en sont soutenuës de la même maniere qu'un fagot dans l'eau. Autrement il seroit impossible que cette quantité d'eau ou de neige dont un nuage est composé restât dans l'atmosphere, si l'air ne remplissoit pas le tout, & ne soutenoit chaque particule, de la même maniére que si elles étoient toutes séparées les unes des autres; mais lorsque le nuage se trouve chargé de flocons de neige commençant tant soit peu à se dégeler, deviennent plus pesans & plus comprimez, & tombent du nuage dans la même forme où l'on les voit descendre sur terre, ou bien, comme nous l'avons dit, elles se convertissent en chemin en gouttes de pluye.

V. Il est à remarquer que cette operation, par rapport aux flocons de neige qui tombent des nuages, se

fait plus promptement dans les païs chauds, & dans les grandes chaleurs, c'est à dire, que la chaleur de l'air regnant alors à une plus grande distance de la surface de la terre, les nuages ne descendent pas pour lors si bas qu'en hyver pour se décharger.

Mais s'il arrive qu'un nuage descende si bas, qu'il se mêle avec l'air chaud, c'est peutêtre ce qui produit le *phenomene* que les gens de mer appellent un jet d'eau, ou une chute d'eau; car alors toute la partie inférieure du nuage se fondant descend rapidement, & ressemble à un tuyau de cheminée large en haut, & étroite en bas. C'est ce qu'on remarque quelquefois sur la mer, qui ſt moins poreuse, & qui par con- :quent attire plus que la terre, & ì en un tems calme la reflexion des yons du soleil semblable à celle ıi se fait sur un miroir, a plus de ·ce que sur la terre. Et comme gros flocon de neige qui vient ıs un air chaud, se fond & se contit par l'attraction en une goute u; de même une plus grande

quantité de neige venant tout d'un coup dans un air chaud, s'attire elle même dans sa chute, & devient en descendant un corps solide. On remarque particuliérement dans la Zone Torride, & dans son voisinage, que dans un tems chaud & calme les ondées sont éxtremement fortes, & que les goutes d'eau sont alors d'une grosseur extraordinaire, aussi bien que dans le tems qu'il commence à pleuvoir. Mais quand il a plû quelque tems, & que l'air s'est rafraichi par la neige, qui en descendant se fond & s'y entremêle, les goutes qui tombent alors sont beaucoup moins grosses. Dans les païs froids on voit en hyver les nuages fort bas, & la pluye est alors fort menuë.

Une autre chose à remarquer dans les païs septentrionaux, & sur tout en Angleterre, c'est que dans le fort même de l'été, s'il arrive que les nuages soient chassez au dessus de nous, & qu'ils y restent quelque tems, quoiqu'ils n'ayent pas encore assez de poids pour se décharger, on s'apperçoit alors que l'air devient

froid en comparaiſon de ce qu'il étoit auparavant. Ce qui provient non ſeulement de ce que le ſoleil eſt obſcurci, mais auſſi de la continuelle reflexion du froid cauſée par la neige qui eſt dans les nuages ; & la chaleur qui eſt dans l'air ne s'étendant pas alors à une grande diſtance de la terre, il faut ou que les nuages deſcendent plus bas, qu'ils s'obſcurciſſent & ſe chargent, ou bien qu'ils s'éclairciſſent pour quelque tems, & qu'alors, la chaleur commence à regner dans l'air avant qu'il puiſſe pleuvoir.

VI. Dans les païs les plus chauds & dans les plus grandes chaleurs, où les évaporations ſont toujours plus conſiderables dans le tems que le ſoleil ſe couche, & que la cauſe qui a produit cette grande quantité de roſées a perdu conſidérablement de ſa force, dans le tems que ces vapeurs étoient en chemin pour monter à la hauteur de l'atmoſphere que nous avons marquée ; l'air n'a pas alors la force de ſoutenir ces particules, toutes legeres & imperceptibles qu'elles ſont, parce qu'elles

n'ont pas été élevées assez haut pour être gelées & rarefiées par le froid, de sorte que leur propre poids en fait retomber la plus grande partie, sur tout lorsqu'il n'y a que peu ou point de vent.

C'est une chose que je remarquai lors de la derniere Eclipse arrivée en 1715. aussi bien que plusieurs autres personnes qui étoient avec moi sur le toit d'une maison dans Londres. Il faisoit alors un tems calme & clair ; mais ce qui est à remarquer, c'est qu'immédiatement avant que la lumiere du Soleil fût entierement obscurcie, l'humidité qui tomba alors ressembloit à un broüillard, dont on discernoit facilement les particules. Je pose en fait, que le froid qui se fit sentir dans ce moment là, ne provenoit pas tant de l'obscurcissement du Soleil, dont l'effet ne pouvoit pas être plus considérable que celui de son absence, pendant la nuit, que de ce que les vapeurs, dont l'air d'en bas étoit alors rempli, tomboient d'une hauteur considerable, où elles s'étoient glacées : c'est ce qui les faisoit aussi pa-

roître d'une couleur blanchâtre ; & comme plusieurs particules s'étoient jointes les unes aux autres, on les discernoit fort facilement.

Dans le plus grand froid, lorsque les rivieres sont gelées & couvertes de neige, aussi bien que toute la surface de la terre ; ces particules humides, qui dans un tems clair & calme s'évaporent dans l'air, soit par la transpiration, soit par la respiration de toutes les créatures, ne peuvent pas, sans la chaleur du soleil, s'élever facilement jusqu'à la chaleur du soleil, s'élever facilement jusqu'à la hauteur ordinaire de l'atmosphere. Il en est de même des vapeurs qui sortent d'une chambre bien close, & échauffée par un poële, de toutes les autres évaporations causées par le feu, & de ces particules humides qui s'élevent au dessus des fontaines, des rivieres, des lacs, &c. & qui dans le tems d'une forte gelée semblent en sortir comme des broüillards épais. Toutes ces particules ne sont pas plutôt montées en l'air, qu'elles y sont ra-

refiées par le grand froid
n'ayant pas alors cette force
que causée par la chaleur du
comme cela se voit dans la ch
rolées dont nous avons par
particules ne peuvent pas
assez haut dans l'atmosphere
prendre les couleurs qu'el
dans un tems chaud, & étant
elles ne peuvent pas tomber
ment à terre, mais elles v
dans l'air inférieur, jusqu'à
en soit tout rempli. Les ray
soleil les font briller lorsqu'i
beau jour, & que le ciel es
vers nôtre Zenith, vers où
trouve moins de ces atomes
chemin ; mais c'est ce qui
aussi un tems fort couvert
jusqu'à dix ou quinze de
dessus de l'horizon. Le solei
roît une fois plus grand que
autre tems, de même manie
nous paroît quelquefois plu

gnez de nous près d'un demi diamétre de la terre de plus que lors qu'ils sont au méridien.

Puisque j'en suis sur cette matiére, je ne puis m'empêcher de parler ici d'une chose qu'on observe ordinairement sur mer; c'est que dans le tems des plus grandes chaleurs, lorsqu'il n'y a que fort peu de vent, & qu'à peine on voit un nuage au ciel, il est fort rare de trouver l'horizon clair, quand on veut prendre la hauteur à midi. Je m'imagine que cela provient des vapeurs extraordinaires qui s'élevent alors, & qui épaississent tellement l'air, qu'on ne peut pas bien distinguer l'horizon: on ne peut pas aussi découvrir alors de fort loin un vaisseau, ou la terre; c'est pourquoi on choisit ordinairement le matin & le soir, lorsque le ciel est beaucoup plus serain & pur, pour envoyer du monde au haut du mât à la découverte.

VII. Enfin, pour prouver que les particules d'eau qui s'élevent dans l'atmosphere, à la hauteur que nous avons décrite, se raréfient alors & deviennent plus legeres qu'elles ne

font lorsqu'elles commencent à ...
ter, on n'a qu'à considerer la na...
de la glace. Dans le tems de la g...
une bouteille remplie d'eau se c...
parceque l'eau en se gelant s...
réfie.

Si un pied ou un pouce de ...
en quarré est d'une septiéme ...
plus grand que le même cor...
bique d'eau, lorsqu'elle n'es...
gelée, comme l'experience no...
prend, il s'ensuit qu'une go...
une particule d'eau gelée, se...
septiéme partie plus leger...
n'étoit avant qu'elle fût gel...

Toutes ces différentes ra...
je viens d'alleguer me par...
montrer suffisamment, qu...
la maniére dont je l'ai d...
vapeurs s'élevent, & que ...
se forment; que le froid ...
à une certaine hauteur d...
phere, & la chaleur qu...
fléchit continuellement, ...
également à produire ...
effets, & y sont absol...
faires: que la région ...
le froid regne toujours ...
si dire le grand alemb...

où toutes les vapeurs produites par la chaleur du soleil sont portées continuellement ; & qu'enfin ce n'est que le froid, qui rarefie d'abord ces vapeurs dès qu'elles s'élevent, qui leur donne la qualité necessaire pour se soutenir dans l'air, & pour se mouvoir tout autour de la terre, & pour être placées d'une telle maniere qu'elles puissent l'arroser.

On ne sçauroit en cela trop admirer la providence : premierement, en ce que la partie inférieure de l'atmosphere se trouve avoir une vertu élastique, & que la supérieure soit composée d'une matiére plus subtile & plus rare, afin que cette diversité de temperature serve à borner l'élevation des nuages, & à les tenir à une hauteur convenable, pour ne causer aucun dommage ni aux arbres ni aux maisons, & pour ne nous point surprendre par un froid trop subit dans quelque tems que ce soit : secondement, en ce qu'elle a sçû si bien temperer les operations alternatives du chaud & du froid, & si bien reglé la nature de l'air & de

l'eau, que la quantité des plı
se trouve toujours la même, & ‹
n'en tombe ni trop ni trop peu ‡
les besoins de la terre.

Si l'on accorde ce principe g‹
ral, que la même cause doit ‡
duire le même effet, & que to‹
les révolutions de la terre se ‹
toujours dans le même tems & ‹
même distance; il faut conver
que si la chaleur du soleil, ce gr
agent, qui par la refraction de
rayons au travers de l'atmosph
éclaire la moitié du monde, ou p
est toujours la même depuis la c‹
tion, il faut dis-je, que la quan
des eaux qu'il attire, soit toûjo
la même en general; quoique D
dirige les vents & les nuës d'‹
maniere, que quelquefois un
droit a plus de pluye, & un au
moins.

Ce que j'ai dit touchant le co
ordinaire de l'élevation des vape‹
en particules imperceptibles, au
bien que de la nature de l'atmosph
re, qui ne permet pas que rien pu
se s'y soutenir, qui ne soit pour
moins aussi leger que l'air, m'ob

ge à dire un mot des deux phénomenes ſuivans.

Premiérement, des broüillards qu'on voit voltiger ſur la ſurface de la terre, & encore plus au deſſus de l'eau, & quelquefois ſur le haut ou à côté des montagnes, qui ne ſont pas aſſez élevées dans l'atmoſphere, pour être toujours gelées, ou couvertes de neige.

Secondement, de quelle maniére la grêle, qui eſt un corps ſolide, malgré tout ce qui a été dit de l'atmoſphere, ſe forme dans l'air; ſi elle reſte long tems, ou non, à tomber, après avoir été formée.

A l'égard des boüillards, on remarque ordinairement, ſur tout en Angleterre, qu'ils ſe forment principalement en automne & en hyver, ou dans le tems que la chaleur du ſoleil diminuë, & non au printems & dans le fort de l'été, lorſque la chaleur augmente. Cette ſeule circonſtance me paroît ſuffiſante pour en découvrir la cauſe; c'eſt qu'à meſure que le ſoleil ſe rapproche du pole antarctique, l'air, ſur tout la nuit, devient plus froid que la ter-

re, & beaucoup plus encore que la mer, dont la qualité ne peut pas ſitôt ſe changer, à cauſe de la chaleur qui s'y communique juſqu'à une profondeur conſiderable. Ce froid, cauſé dans l'air par la declinaiſon du ſoleil, dans le tems que la terre, & ſur tout la mer, conſervent une chaleur conſidérable en comparaiſon de l'air, me paroît être la principale cauſe qui produit & augmente les broüillards. C'eſt ce qu'on peut remarquer plus particulierement ſur les côtes d'Irlande, où l'Ocean eſt plus profond, & où par conſéquent l'eau a plus de chaleur en hyver que vers l'Angleterre; ce qui fait que les broüillards y ſont beaucoup plus épais que dans la manche Britannique.

J'attribuë cet effet à la même cauſe, qui lors d'une forte gelée produit les brouillards audeſſus des fontaines, des rivieres, des lacs, &c. Tout le monde convient qu'il en eſt alors de ces eaux comme des caves qu'on trouve chaudes dans ce tems là, en comparaiſon de l'air de dehors. Il ne faut pourtant pas s'imaginer, que ces eaux

puissent avoir la même chaleur en hyver qu'en été, si l'air y a la moindre communication ; c'est sur quoi je ne m'étendrai pas davantage. Il suffit qu'on m'accorde que la mer & toutes les autres eaux exposées au jour sont en hyver plus chaudes que l'air. Les deux qualitez opposées du chaud & du froid étant alors dans un combat continuel, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, s'entremêlent, & forment une autre temperature qui participe de l'un & de l'autre : plus la difference est alors grande entre la temperature de l'air & celle de l'eau, plus la chaleur du soleil qui a penetré la surface de la terre, ou de l'eau, en fait exhaler des particules humides, sur tout de l'eau où la chaleur a penetré plus profondément. Et comme je l'ai remarqué en parlant d'une chambre chaude, & de la cause premiere & generale qui éleve les vapeurs jusqu'à la moyenne region de l'atmosphere, le froid de son côté attire à soi de la même force toutes les particules humides qui voltigent séparément dans l'air. Dans ce tems-là plus la cause de l'élevation des vapeurs est considerable,

c'eſt à dire, plus la différence eſt grande entre les deux qualitez oppoſées du chaud & du froid, plus par conſéquent les particules ſont gròſſes. Étant d'un poids égal à l'air inférieur, qui dans ce tems là n'a point cette vertu élaſtique qu'il a ordinairement, ces particules ne peuvent point monter plus haut ; mais comme il en ſort continuellement de la ſurface de la terre & de la mer, ce mouvement perpétuel fait qu'elles s'entrechoquent, & forment un corps épais & viſible, qui flote autour de la terre, juſqu'à ce que le ſoleil puiſſe communiquer ſa chaleur à l'air, & lui donner un nouveau reſſort, pour diſſiper ces particules, & les élever à une région plus legere & plus rarefiée. C'eſt ce qui ſe remarque ordinairement, lorſque le ſoleil ſe leve, & qu'il fait un beau jour ; mais ſi le tems eſt couvert & froid, & qu'il faſſe peu de vent, les brouillards alors ſe tiennent dans l'air, & y demeurent quelquefois pluſieurs jours ſans ſe diſſiper. C'eſt ce qui arrive communément dans les endroits qui ſont près de la mer, ou d'autres grandes eaux, mais plus avant dans le continent,

comme par exemple à Moſcou, l'air eſt plus ſerain, & l'on y voit rarement des brouillards.

De plus, on remarque dans les païs chauds, ou dans le tems de la chaleur, dans quelque endroit du monde que ce ſoit, qu'audeſſus de ces montagnes qui ſont élevées à une telle hauteur, qu'elles ne participent ni au grand froid qui regne dans la partie ſuperieure de l'atmoſphere, ni à la chaleur qui enleve les vapeurs d'en bas; qu'au deſſus, dis-je, de ces montagnes, l'air eſt trop rare & trop ſubtil, pour pouvoir ſoutenir ces particules peſantes, & il eſt dans une telle temperature & à un tel degré de vertu élaſtique, qu'il eſt impoſſible que les brouillards puiſſent jamais s'y former. C'eſt ce qui ſe voit particulierement ſur le Pic de Teneriffe, dont le ſommet d'un côté ou d'autre eſt toujours couvert de neige; mais au pied du Pic, & dans les autres endroits les plus élevez de cette Iſle, auſſi bien que de pluſieurs autres des Canaries, où ni la chaleur d'en bas, ni le froid des regions plus ſupérieures ne regnent point, on voit d'abord un

brouillard qui s'y éleve, dès que le tems est calme.

Mais sans aller chercher des exemples si loin, on trouve que dans les endroits les plus élevez de la Principauté de Galles, & sur les Collines qui sont au midi de la ville de Dublin en Irlande, quoiqu'il n'y ait aucune comparaison entre leur hauteur & celle des montagnes dont j'ai parlé, l'air néanmoins y est beaucoup plus froid que dans les vallées. Il arrive que les particules humides qui s'exhalent d'en bas, & qui circulent dans l'air chaud, sont attirées & portées jusqu'à cet air froid qui regne sur ces hauteurs, de la même maniere dont je l'ai représenté à l'égard d'une chambre chaude; mais cet air, sur tout dans un tems calme, n'ayant pas la force d'élever plus haut ces particules, elles s'entrechoquent, & forment enfin un brouillard, qui se trouve suspendu à une certaine distance, & qu'on prend ordinairement pour un nuage, jusqu'à ce qu'il soit dissipé, ou par la chaleur du soleil, ou par les vents.

Voilà quelle est mon opinion sur les

brouillards en general. Si ce que j'ai dit en est la veritable cause, ou non, c'est sur quoi je m'en rapporte volontiers au jugement des personnes plus éclairées que moi; il est toujours sûr que les circonstances s'accordent parfaitement dans tous les cas que j'ai rapportez, & que l'effet en est immanquable, du moins en apparence.

A l'égard de la grêle, de quelque maniére qu'elle se forme, & qu'elle se soutienne dans l'air, nous voyons que c'est un corps condensé & solide, qui tombe d'une hauteur considerable; malgré tout ce qui a été dit d'un côté, de la nature des vapeurs & des pluyes, & de l'insuffisance de l'air pour soutenir rien qui ne soit plus leger, ou du moins d'un poids égal au sien, & de l'autre pour prouver que la région superieure de l'air est plus legere de beaucoup que l'inférieure.

Sans m'étendre ni sur sa nature, ni sur sa cause, je ne remarquerai que cette seule circonstance; c'est que la grêle tombe toûjours, ou du moins fort souvent, immédiatement après qu'il a fait des éclairs, & directement sous l'endroit où l'éclair a le plus paru,

ou à une petite distance de là. C'est aussi lors qu'il fait une chaleur excessive & des éclairs furieux que l'on voit tomber les plus gros grains de grêle. Voici donc ce que j'en crois; c'est que l'éclair, qui comme on le sçait, a une force prodigieuse, en s'élançant au travers des nuës fait fondre la neige, & la réduit en même-tems en gouttes d'eau, ou en d'autres formes plus irréguliéres; si l'éclat a frapé le milieu ou la partie supérieure d'un nuage qui est élevé, jusqu'à la hauteur où la gelée est toujours très-forte, ces gouttes ainsi formées par l'éclair se gelent en tombant, de la même maniere que de l'eau jettée dans l'air, lors d'une forte gelée, se gele avant que de tomber à terre, comme j'en ai fait l'experience à Moscou, & ces gouttes tombant ensuite au travers des flocons de neige qui sont audessous de l'endroit où elles ont été formées, ramassent en chemin de nouvelles particules de neige, & se condensent avec elle; ce qui, selon moi, pourroit être la cause de cette inégalité qu'on remarque dans la grêle, lorsqu'elle tombe à terre. Mais si l'éclair ne frape que la partie inférieure d'un nua-

ge, on voit tomber alors de grosses ondées, & quelquefois de la pluye & de la grêle en même tems; c'est ce qu'on voit ordinairement après de grands coups de tonnerre & des éclairs extraordinaires.

Il est à remarquer que ces ondées, & sur tout celles de grêle, ne s'étendent pas à une fort grande distance, & que souvent elles ne tombent pas sur une étenduë d'un quart de mille en largeur.

ARTICLE LVII.

OEUVRES DE M. BOILEAU Despreaux, avec des Eclaircissemens historiques donnez par lui-même. A Geneve, chez Fabry & Barillot, 1716. *Deux volumes in 4°. Tome premier pages* 506. *Tome second pp.*428. *sans la table. Le même en quatre volumes in* 12. *L'une & l'autre édition se trouvent* A Paris chez Etienne Ganeau, Libraire ruë S. Jaques.

DEpuis la mort de M. Despreaux, arrivée en 1711. le public attendoit avec impatience cette édition de

dit l'Editeur, *quantité d'Anecdotes litteraires & hiſtoriques, peut être aſſez curieuſes d'elles-mêmes pour attacher les lecteurs.*

M. Broſſette, bien loin de s'abandonner à cette aveugle prévention, tant reprochée aux Commentateurs, a rapporté aſſez exactement les critiques qu'on a faites de ſon Auteur, pour peu qu'elles lui ayent paru ſenſées. Il a crû qu'à l'égard de ſes Lecteurs, il devoit moins ſe regarder comme l'ami de M. Deſpreaux, que comme l'Interprete & l'Hiſtorien de ſes écrits.

En parlant des perſonnes qui y ſont nommées, il s'eſt attaché particulierement à faire connoître celles qui ſont plus obſcures, & dont les noms ſeroient peutêtre ignorez, ſans les ſatires de M. Deſpreaux. Dans le tems auquel il les publia, telle perſonne étoit fort connuë à la Cour, ou à la ville, qui ne l'eſt plus maintenant; comme l'*Angeli*, le *Savoyard*, & un tas de mauvais Ecrivains qui ſont nommez dans les ſatires. Tel évenement faiſoit alors l'entretien de tout Paris, qui peu de tems après fut entierement ou-

blié. Voilà principalement, dit M. Brossette, quels sont les sujets abandonnez à la prévoyance d'un Commentateur contemporain, dont la fonction est de fixer de bonne heure la connoissance des choses, qui vraisemblablement ne passeroient pas jusqu'à la posterité.

Il adresse cette reflexion sur tout à ceux qui seroient tentez de rejetter quelques-unes de ses remarques, parce qu'elles leur paroîtroient moins importantes que la plûpart de celles qui entrent dans son Commentaire. „ J'ai eû dessein, dit-il, d'écrire pour „ tout le monde, pour les Etrangers „ aussi bien que pour les François, pour „ la posterité encore plus que pour „ nôtre siecle. Dans cette vûë, ne de„ vois-je pas expliquer ce qui regarde „ nos usages, nos modes & nos cou„ tumes ? Un François qui lira aujourd'hui mon Commentaire ne sentira pas le besoin de cette explication; mais nos neveux sans doute m'en sçauront gré : & les Notes qui peuvent maintenant paroître inutiles, ou qui semblent n'avoir été écrites que pour la simple curiosité, de-

„ viendront toujours plus necessaires,
„ à mesure que l'on s'éloignera du
„ païs & du siecle où nous vivons. Ser-
„ vons nous de l'expression d'un grand
„ Prélat *, *le prix de cet ouvrage ne peut manquer de croitre, à mesure qu'il vieillira.*

Cela fait souhaiter au Commentateur, & tous les gens de Lettres souhaitteront comme lui, que les Anciens eussent laissé des Eclaircissemens de cette sorte, sur Horace, sur Perse, sur Juvenal; & qu'on nous eût instruit sur une infinité de faits, d'usages, de portraits, d'allusions que nous ignorons aujourd'hui, que nous ignorerons toûjours & dont néanmoins l'explication donneroit un grand jour à ces Auteurs. Des regrets si bien fondez se fortifient, quand on voit qu'au défaut de ces connoissances, les Commentateurs qui sont venus après ont été obligez de se renfermer dans la critique des mots, critique seche, rebutante, peu utile; & que quand ils ont tenté d'éclaircir les endroits obscurs, à peine ont-ils pû s'élever au-dessus des doutes & des conjectures.

M. Brossette ne s'est pas borné à

* *M. De Cambray.*

nous donner une ſimple cléf des œuvres de ſon Auteur : ſes remarques, ſans être diffuſes, ſont hiſtoriques & inſtructives ; elles renferment un grand nombre de particularitez ſouvent plus intereſſantes que ces grands évenemens qui ſont la matiére de l'Hiſtoire. C'eſt double ſatisfaction quand à la connoiſſance generale des faits, on ajoute celle des motifs & des cauſes qui les ont produits. Un Lecteur s'applaudit de devenir en quelque maniere le confident d'un Ecrivain celebre, & d'être admis dans le ſecret de ſes penſées. Il entre dans cette eſpece de confidence un air de myſtere qui flatte également la curioſité & l'amour propre.

Ses Notes ſont diviſées en trois corps, & diſtinguées par les titres de *Changemens*, *Remarques* & *Imitations.*

Dans le premier ordre des Notes, il rapporte les *changemens* que M. Deſpreaux a faits dans les diverſes éditions de ſes ouvrages ; & explique les raiſons qui ont obligé cet Auteur à faire ces changemens. M. Deſpreaux ne ſe contentoit pas de dire bien : il vouloit que l'on ne pût pas dire mieux.

Souvent il a changé des endroits
auroient passé pour achevez, s'il
avoit pas fait appercevoir les déf
ou la foiblesse, par ses correc
Rien peut être ne pouvoit mieu
connoître son génie, que de rapp
ainsi ses différentes manieres d
ser & de s'exprimer sur un mê
jet, quoique moins heureuses
que les autres : c'est pour air
la succession généalogique de
sées. On y voit par des exem
quens & bien marquez, les
mens de l'esprit humain, &
grès d'une critique aussi sév
clairée. Qu'y a-t'il d'ailleu
propre à former le goût, qu
paraison qui se peut faire
ment, des endroits change
bien, ou de bien en mieu
Les *Remarques* suivent
mens, & font l'essentiel d
taire. Elles contiennent
de tous les faits qui on
ouvrages de l'Auteur, &
noissance est necessaire
te intelligence du texte
si abondante, & si rich
besoin d'ornemens ét

ces Notes ſont tournées uniquement au profit des Lecteurs, & dégagées de toutes ces vaines ſuperfluitez, qui au lieu d'éclaircir le texte, ne ſont que dégoûter de la critique.

Enfin, après les Remarques, viennent les *Imitations*, c'eſt à dire, les paſſages que M. Deſpreaux a imitez des Anciens. Bien loin qu'il eût honte d'avoüer ces ingénieux larcins, il les propoſoit par forme de déffi à ſes adverſaires, qui s'aviſoient de les lui reprocher ; & c'eſt lui qui a indiqué à M. Broſſette les ſources les plus détournées où il avoit puiſé.

M. Broſſette finit par l'apologie de ſon Commentaire. On ne doit pas craindre, dit-il, d'y trouver de ces veritez offenſantes, ni de ces faits purement ingénieux, qui ne ſervent qu'à flatter la malignité, & qui déshonorent encore plus celui qui les publie, que ceux contre qui ils ſont publiez. Il eſt de la prudence d'un Ecrivain qui met au jour des faits cachez & des perſonnalitez, de diſtinguer ce que le public doit ſçavoir, d'avec ce qu'il eſt bon qu'il ignore. Suivant cette regle, le ſage Commentateur n'a pas dit tou-

tes les veritez, mais tout ce qu'il a d
eſt veritable, ou du moins il l'a re
comme tel. Enfin, il s'eſt défendu
verement tout ce qui n'auroit pû l
acquérir la gloire de Commentate
exact, qu'aux dépens de la probité
de la Religion.

Après avoir donné à nos Lecteu
une idée generale de ce Commenta
re, nous croirions leur dérober u
partie de leur ſatiſfaction, ſi no
n'entrions pas dans le detail des R
marques.

La premiere Note ſur la Preface
Mr Deſpreaux mérite d'être rappo
tée. Le Roi ayant demandé un jour
M. Deſpreaux en quel tems il étoit n
M. Deſpreaux lui répondit que le ten
de ſa naiſſance étoit la circonſtance
plus glorieuſe de ſa vie; *Je ſuis ve*
au monde, dit-il, une année avant V
tre Majeſté, pour annoncer les mervei
les de ſon Regne. Le Roi fut touché
cette réponſe, & les courtiſans
manquerent pas d'y applaudir. M
Deſpreaux, qui ne fit peutêtre p
alors reflexion ſur l'année de ſa nai
ſance, (car il étoit né en 1636, pr
de deux ans avant le Roi) s'eſt crû d

puis engagé d'honneur à soutenir un mot qu'il avoit dit en présence de toute la Cour, & qui avoit si bien réüssi. C'est ce qui l'a obligé, toutes les fois qu il a eû occasion de parler de sa naissance, de la mettre en 1637, & c'est ce qui a causé l'erreur sur les dattes de tous ses ouvrages, dans la liste qu'on en avoit donnée au commencent de l'édition posthume de 1713. après la Préface.

Les Remarques sur la Satire 1. nous apprennent que cette piece fut commencée vers l'année 1660. & c'est le premier ouvrage considerable que M. Despreaux ait compôsé. Il y décrit la retraite & les plaintes d'un Poëte, qui ne pouvant plus vivre à Paris, va chercher ailleurs une destinée plus heureuse. C'est une imitation de la 3e Satire de Juvenal, dans laquelle est aussi décrite la retraite d'un Philosophe qui abandonne le séjour de Rome à cause des vices affreux qui y regnoient. Juvenal y décrit encore les embarras de la même ville, & à son exemple M. Despreaux dans cette premiere Satire avoit fait la Description des embarras de Paris; mais il

s'apperçut que cette description étoit comme hors d'œuvre, & qu'elle faisoit un double sujet. C'est ce qui l'obligea de s'en détacher, & il en fit une Satire particuliere qui est la Sixiéme.

Vers 1. *Damon, ce grand Auteur*, &c. *Damon :* François Cassandre, Auteur celebre, dont l'humeur farouche le rendoit incapable de toute societé. Il vivoit comme un vrai Misanthrope, & il est mort comme il avoit vécu. Dans les Remarques on en rapporte un trait qui fait bien connoître le caractere de son esprit.

La Remarque sur le vers 52. *J'appelle un chat un chat, & Rollet un fripon*, porte que Charles Rollet étoit un Procureur au Parlement, fort décrié pour ses malversations. On l'appelloit communément au Palais *l'ame damnée*. Il avoit été souvent noté en Justice; mais enfin ayant été convaincu d'avoir fait revivre une obligation, dont il avoit reçu le payement, il fut condamné par Arrêt au bannissement pour neuf ans, en quatre mille livres de reparation civile, en diverses amandes, & aux dépens. Cet Arrêt est du 12e d'Août 1681.

Dans les autres Remarques on parle de *Montmaur* le Parasite, de l'*Angely*, ce fou celebre de la Cour, & de tous les autres personnages nommez dans la même Satire.

La Satire III. sur un Festin, est fertile en remarques curieuses & interessantes. On y apprend que l'Abbé Cotin ne pouvant souffrir que son talent pour la Chaire lui eût été contesté dans le vers 60. *Aux Sermons de Cassagne, ou de l'Abbé Cotin*, publia une mauvaise Satire contre Mr Despreaux, dans laquelle il lui reprochoit comme un grand crime, d'avoir imité Horace & Juvenal.

Mr Despreaux s'attira un autre ennemi non moins dangereux que Cotin. Mignot, traité d'empoisonneur dans la Satire, crut qu'il étoit de son honneur de ne pas souffrir cette injure, lui qui, outre la profession de Traiteur & de Patissier qu'il exerçoit à Paris, étoit maître Queux de la Maison du Roi, & Ecuyer de la bouche de la Reine. Il donna sa plainte à Mr Deffita, Lieutenant Criminel, contre l'Auteur des Satires; mais ni ce Magistrat, ni M. de Riants, Procu-

reur du Roi, ne voulurent recevoir la plainte de Mignot : ils le renvoyerent, en diſant, que l'injure dont il ſe plaignoit n'étoit qu'une plaiſanterie dont il devoit rire tout le premier. Mignot voyant qu'il ne pouvoit eſperer de ſatisfaction par la voye de la juſtice, réſolut de ſe faire juſtice lui même, & voici l'expédient qu'il imagina. Il avoit la réputation de faire d'excellents biſcuits, & tout Paris en envoyoit querir chez lui. Il ſçut que l'Abbé Cotin avoit fait une Satire contre M^{r} Deſpreaux leur ennemi commun. Mignot la fit imprimer à ſes dépens, & quand on venoit acheter des biſcuits, il les envelopoit avec la feuïlle qui contenoit la Satire imprimée, afin de la répandre dans le public, aſſociant ainſi ſes talens avec ceux de l'Abbé Cotin, pour nuire à leur ennemi commun.

L'Auteur des Remarques a recherché avec ſoin tout ce qui peut donner une entiére connoiſſance des fameux *Coteaux*, dont il eſt parlé dans le vers 107.

Et qui s'eſt dit Profès dans l'ordre des Coteaux.

Sur le vers 130. il donne l'hiſtoire *du Feſtin de Pierre*, piéce de Théatre inventée en Eſpagne, imitée en Italie, & perfectionnée en France.

Dans les Remarques ſur le vers 119. de la Satire VI. M^r Broſſette donne diverſes conjectures fort recherchées ſur l'origine du *Païs de Cocagne*, ce païs imaginaire où les habitans vivent dans une heureuſe abondance ſans rien faire.

Les Notes ſur la Satire VII. nous font connoître un grand nombre d'Auteurs qui peutêtre ſans cela ſeroient demeurez inconnus, tels ſont *Sauvalle*, *Perrin*, *Pelletier*, *Bonecorſe*, *Barbou*, *Titreville*, &c. on y parle auſſi de *Chapellain*, de *Colletet*, de *Bourſaut*, & de *Montreuil*.

La Satire neuviéme eſt ſans contredit la plus belle de toutes, & celle où il y a le plus d'art, d'invention & de fineſſe. M. Deſpreaux la compoſa en 1667. mais il ne la fit imprimer que l'année ſuivante, après avoir compoſé & publié la Satire de l'Homme, qui eſt la huitiéme.

On nous apprend que le Roi Loüis XIV. voulut avoir une copie de la Sa-

tire IX. cette copie en produ
tôt quantité d'autres ; ainsi
quelque façon de la main du
me, que cette piece passa
mains du Public. C'est ce qui
na l'Auteur à la faire imprim
mi un grand nombre de Re
qui servent d'éclaircissemen
Satire IX. nous nous conte
d'indiquer celle du vers 64.
maises futurs, préparer des t
où M. Brossette dit que c'est
qui lui a inspiré la premiere p
faire un Commentaire histori
les œuvres de son Auteur, afin
ner une entiere connoissance
droits sur lesquels l'éloignem
tems ne manqueroit pas de j
l'obscurité.

Nous passons sur les trois
suivantes, pour dire quelque c
Epitres.

A la fin de la premiere Epitr
sée au Roi, le nouvel Interpr
porte ce qui se passa la premi
que Mr Despreaux eut l'hon
paroître devant le Roi. Sa
voulut voir ce Poëte, & orc
M. Colbert de le faire venir à l

Le Roi lui fit beaucoup de caresses, & lui donna une pension de 2000. l. Comblé d'honneurs & de biens il revint de la Cour, mais la premiere reflexion que lui inspira sa nouvelle fortune, fut, dit-on, un sentiment de tristesse, il envisagea la perte de sa liberté comme une suite inévitable des bienfaits dont il venoit d'être honoré.

Mr Brossette avoit témoigné à l'Auteur quelque scrupule sur la justesse de ces vers de l'Epitre IV. *Et depuis ce Romain, dont l'insolent passage, sur un pont en deux jours, &c.* Il disoit que Jules Cesar, suivant son propre témoignage avoit passé le Rhin sur un pont pour la construction duquel il avoit employé *dix jours*, & non pas *deux jours*. M. Despreaux justifia son expression par une lettre qu'il écrivit à M. Brossette, laquelle peut passer pour une petite Dissertation, & qui est rapportée dans les Remarques. On trouve au même endroit d'autres lettres écrites au sujet de la même Epitre, par le Comte de Limoges, le Comte de Bussi, & Mr Despreaux.

Les Remarques sur l'Epitre VII.

nous apprennent l'hiſtoire du démêlé fameux que la Phédre de M. Racine produiſit en 1677. entre ce Poëte & un Seigneur diſtingué de la Cour.

Nous paſſerions les bornes d'un Extrait, ſi nous voulions rapporter, ou même indiquer toutes les Notes curieuſes que cet ouvrage contient; nous y renvoyons nos Lecteurs. L'Art poëtique en contient de fort inſtructives : nous en donnerons un ſeúl éxemple, tiré du chant quatriéme. M. Deſpreaux avoit dit dans le vers 91. *Que vôtre ame & vos mœurs peints en tous vos ouvrages.* Mr Broſſette lui écrivit qu'il croyoit que les mots *ame* & *mœurs* étant du genre feminin, il falloit dire *peintes dans vos ouvrages.*

M. Deſpreaux dans la réponſe qu'il lui fit, convint de bonne foi qu'il y avoit un ſoleciſme dans ſon vers; mais il ajouta une choſe digne d'être obſervée. » Croiriez-vous bien, dit-il, » que cette faute ſi aiſée à remarquer, » n'a pourtant été apperçûë ni de moi, » ni de perſonne, depuis près de trente ans que mon Art Poëtique a été » imprimé pour la premiere fois; que » M. Patru, c'eſt-à-dire, le Quintilius

„ de nôtre ſiecle, qui revit exactement
„ ma Poëtique, ne s'en aviſa point ;
„ que dans tout ce flot d'ennemis qui
„ a écrit contre moi, & qui m'a chi-
„ cané juſqu'aux points, & aux virgu-
„ les, il ne s'en eſt pas rencontré un
„ ſeul qui l'ait remarquée ? Cela vient,
„ je crois, de ce que le mot de *mœurs*
„ ayant une terminaiſon maſculine,
„ on ne fait point reflexion qu'il eſt
„ feminin. Cela fait bien voir, *conti-
„ nue-t-il*, qu'il faut non ſeulement
„ montrer ſes ouvrages à beaucoup de
„ gens avant que de les imprimer,
„ mais que même après qu'ils ſont im-
„ primez, il faut s'enquerir curieuſe-
„ ment des critiques qu'on en fait.

Le Poëme du Lutrin a été compoſé ſur une avanture très-veritable, dont toutes les circonſtances ſont expliquées fort exactement dans les remarques.

Dans le ſecond chant on fait remarquer le récit épiſodique de la Molleſſe, comme un morceau d'une beauté ſinguliere, qui porta le Roi à ſouhaiter d'en connoître l'Auteur.

Parmi les Epigrammes il y en a quelques-unes qui n'avoient pas en-

core vû le jour, elles sont toutes accompagnées de Notes curieuses.

Le second volume contient les ouvrages en prose, & M^r Brossette leur a donné un arrangement plus naturel. Il a eû raison de placer sous le texte du Sublime de Longin, les Remarques de M. Despreaux, & celles de MM. *Dacier*, *Boivin &c.* qui étoient imprimées separément dans les précedentes éditions.

On a inseré à la fin du volume une dissertation de M. Huet, ancien Evêque d'Avranches, dans laquelle ce sçavant Prélat examine le sentiment de Longin sur ce passage de la Genese; *Et Dieu dit, Que la lumiere soit faite, & la lumiere fut faite.* On a aussi ajouté des remarques de M. le Clerc sur la même matiere. Ce passage de l'Ecriture, & le jugement que Longin en a fait, avoient produit une contestation assez vive entre M. Huet & M. Despreaux. Ce sont là comme les pieces du procès, lesquelles avoient déja paru dans quelques Journaux, & dans une édition des œuvres de Boileau, faite depuis quelque tems en Hollande. Les Libraires de Geneve qui ont

fait cette derniere édition, y ont aussi inseré les mêmes pieces, & nous sçavons qu'ils l'ont fait sans le consentement de Mr Brossette, & même contre son gré, croyant par là rendre leur édition plus complette.

Nous ne disons rien en particulier des Imitations faites par Mr Despreaux, c'est-à-dire, des pensées qu'il a empruntées des Anciens. Mr Brossette en a recueilli les passages avec une exactitude qui doit faire grand plaisir aux sçavans.

Enfin, cette édition est infiniment au dessus de toutes les précedentes, non seulement à cause des augmentations considerables qui y ont été faites, mais à cause du Commentaire historique qu'elle contient. Nous ne doutons pas que le Public n'adopte avec plaisir ce Commentaire, & qu'on ne le regarde à l'avenir comme un supplément digne de marcher à la suite des œuvres de M. Despreaux.

Il auroit été à souhaiter que le nouvel Interprete eût donné en même tems un abregé de la vie de son illustre Auteur. Nous esperons qu'il ne souffrira pas que le public soit privé des

Memoires qu'il a recueillis ſur cette matiere, & que lui ſeul peut être a recueillis. Nous l'invitons de publier auſſi les Lettres que M. Deſpreaux lui a écrites.

Il eſt vrai que quelque tems après la mort de Mr Deſpreaux on imprima en Hollande une hiſtoire de ſa vie; mais elle n'eſt ni aſſez ample ni aſſez exacte : c'eſt plûtôt l'hiſtoire des Préfaces de ce Poëte, que l'hiſtoire de ſa vie. On s'eſt trompé juſque dans la datte de ſa naiſſance, dans le lieu de ſa ſepulture, & dans la plûpart des autres circonſtances. Perſonne n'eſt plus en état de rectifier tout cela que M. Broſſette.

ARTICLE LVIII.

DEFENSE DU GRAND CORNEILLE *contre le Commentateur des œuvres de Mr. Boileau Deſpreaux.*

SI je ne craignois pas qu'on prît les loüanges que je viens de donner à Mr. Broſſette pour une approbation de ce que ſon Auteur & lui ont dit contre Corneille, je négligerois de les réfuter. La reputation du grand Corneille eſt trop établie, pour

qu'il ait besoin de défenseurs, & ce que le Commentateur de Boileau nous apprend des efforts qu'a fait cet ami de Racine pour abbaisser le Prince des Poëtes tragiques, nuira moins à Corneille qu'à son ennemi. Mr. Brossette nous découvre les artifices cachez sous divers ménagemens dont la timide jalousie de Boileau n'a osé se dispenser pendant la vie de Corneille [a] des loüanges équivoques: [b] le nom de Corneille supprimé dans les endroits où l'on blâme sans mesure [c] des traits que Boileau n'avoit osé imprimer, & qu'il confioit à son ami pour les faire passer à la posterité. Mais l'idée que Boileau s'étoit faite de Corneille, & que le Commentateur nous présente, est si fausse, si differente de celle qu'en ont, & ceux qui l'ont connu, & ceux qui lisent ses ouvrages sans prévention, qu'il n'est pas à craindre qu'elle diminuë le nombre des admirateurs du Sophocle François. Le Poëte satirique & son Commentateur parlent de Corneille comme d'un homme inte-

[a] *Page* 102. *du premier tome de l'*in 4o. [b] *P.* 123. & 134. *du même tome.* [c] *P.*146. *du I. t.*

ressé, *moins avide de gloire que de gain:* Corneille, qu'on sçait avoir porté l'indifference pour l'argent jusqu'à une insensibilité blamable, qui n'a jamais tiré de ses pieces que ce que les Comediens lui donnoient sans compter avec eux, qui fut un an sans remercier Mr. Colbert du rétablissement de sa pension, qui a vécu sans faire aucune dépense, & est mort sans biens, Corneille, qui a eû le cœur aussi grand que l'esprit, les sentimens aussi nobles que les idées.

On veut encore le faire passer pour copiste, on affecte de nous indiquer les sources où il a puisé: on ne nous apprend que ce qu'il avoit appris lui-même au public en lui donnant le Cid, Cinna, Pompée. Dans les premieres éditions de ces tragedies il fit imprimer les endroits de Guillon de Castro, de Seneque & de Lucain, qu'il avoit copiez. Ces imitations ne sont pas la dixiéme partie de ces tragedies, ni ce qu'on y admire le plus. Qu'on nous dise d'après qui ce grand Poëte a copié Polyeucte, Rodogune, Heraclius, Nicomede, Oedippe, Horace même & Serto-

rius : jamais Auteur ne fut plus original, plus fécond, plus varié. Il sied mal aux admirateurs de Racine d'attaquer Corneille de ce côté.

On lui reproche d'avoir estimé Lucain, & sur cela on l'accuse d'avoir *le goût peu sûr, & de juger sottement.* Une décision si magistrale & si noblement exprimée, soutenuë même de tant de traits lancez contre la belle traduction de la Pharsale en vers François, où Brebeuf est aussi Lucain que Lucain même, n'empêcheront pas un grand nombre d'excellens connoisseurs de trouver dans Lucain & dans son Traducteur des pensées brillantes, sans être fausses, des sentimens genereux, une expression pleine de force, des peintures qui frapent, un vrai sublime.

Forcé d'admirer avec le public certaines pieces de Corneille, Boileau pour se dédommager de cette contrainte, a voulu du moins immoler les dernieres à Racine son idole. Qu'on se garde de juger de l'Attila de Corneille par une épigramme assez fade du Poëte satirique, & par une note où le Commentateur a pro-

noncé que la décadence de l'esprit de Corneille se fait sentir dans cette piece, qu'assurément il n'a pas lûë; qu'on la lise, & on y reconnoîtra l'Auteur d'Heraclius & de Nicomede, on y reconnoîtra Attila, on y admirera cette force de politique & de raisonnement qui distingue toujours Corneille, on y trouvera des caracteres nouveaux, grands, soutenus; le déclin de l'Empire Romain, les commencemens de l'Empire François, peints d'une grande maniere, & mis en contraste, une intrigue conduite avec art, des situations interessantes, des vers aussi heureux & plus travaillez que dans les plus belles pieces de Corneille; on apprendra enfin à se défier de la critique de Boileau. L'Agesilas envelopé dans la même épigramme n'est pas comparable aux chefs d'œuvres de Corneille, ni même à son Attila: mais c'est se joüer du public que de traiter de piece miserable une comedie heroïque d'un goût nouveau, où parmi des personnages d'un caractere singulier Agesilas & Lysander paroissent tels que l'histoire nous les fait

connoître. Une piece dont le deniiement est un effort heroïque d'Agesilas, qui triomphe en même tems de l'amour & de la vengeance : une piece où l'on retrouve le grand Corneille en plus d'un endroit. J'en transcrirai un seul : c'est Agesilas qui parle.

Il est beau de triompher de soi,
Quand on peut hautement donner à tous la loi,
Et que le juste soin de combler nôtre gloire
Demande nôtre cœur pour derniere victoire :
Un Roi né pour l'éclat des grandes actions
Dompte jusqu'à ses passions,
Et ne se croit point Roi, s'il ne fait sur lui même
Le plus illustre essai de son pouvoir supréme.

Mais Mr. Boileau a, si l'on en croit son Commentateur, reparé ses critiques indiscretes par un beau trait de generosité envers Corneille ; il fit rétablir sa pension, qu'on avoit sup-

primée. Ce fait, déja allegué dans la vie de Mr. Despreaux, avoit été convaincu de faux dans nos Memoires, on se flate ici de le rétablir, en changeant les circonstances. Ce n'est plus après la mort de Monsieur Fouquet, ce n'est plus par Monsieur Colbert, que la pension étoit supprimée ; c'est, dit le Commentateur, après la mort de Monsieur Colbert, par Monsieur de Louvois. En vain reforme-t-on la fable, on ne peut en faire une verité : à une fiction grossiere, on en substituë une mieux concertée, mais c'est toujours une fiction. La pension de Corneille ne fut point retranchée par Monsieur de Louvois après la mort de Monsieur Colbert : on défie de donner la moindre preuve de ce fait. Ainsi Mr. Boileau n'a pas été dans l'occasion de joüer le rôle genereux qu'on lui attribuë, de courir chez Madame de Montespan, de parler au Roi avec chaleur. Pour les deux cens loüis envoyez par le Roi au grand Corneille peu de jours avant sa mort, le fait est vrai, le Roi sçût du Pere de la Chaise que l'argent manquoit à cet illustre ma-

lade, fort éloigné de thesauriser, & sa Majesté lui envoya deux cens loüis. Je ne conteste pas qu'ils n'ayent été portez par Monsieur de la Chapelle, parent de Mr. Boileau. Je veux croire que Mr. Boileau, instruit de l'état où étoit Mr. Corneille, en parla à Madame de Montespan, & peutêtre au Roi : je ne prétends pas lui ôter la gloire que merite cet effort de generosité ; mais Mr. Boileau n'a point fait rétablir la pension de Mr. Corneille, ni dit ce qu'on lui fait dire pour en obtenir le rétablissement : c'est tout ce que j'avois à prouver, je l'ai prouvé sans replique : quand la pension fut supprimée après la mort de Monsieur Fouquet, Mr. Boileau n'étoit pas en état d'agir pour la faire rétablir : elle n'a pas été supprimée après la mort de Mr. Colbert.

Article LIX.

LES AVANTURES DE TELEMAQUE fils d'Ulisse, par feu Messire François de Salignac de la Mothe Fenelon, Precepteur de Messeigneurs les enfans de France, & depuis Archevêque de Cambray ; premiere édition conforme au manuscrit original. A Paris, chez Florentin de Laulne & Jacques Estienne ruë S. Jacques 1717. in 12. deux tomes. Tome premier pages 492. Tome second pages 472.

Autre édition chez les mêmes Libraires en un seul tome ou en deux d'un caractere plus petit.

L'Empressement de toute l'Europe pour des copies imparfaite du Telemaque répond de l'accue qu'on fera à la premiere édition cet excellent poëme, conforme manuscrit original, retouché par l' lustre Auteur presque à chaque ge, & augmenté considerableme les copies imparfaites ont eû plu trente éditions, on en a debité

mille exemplaires, on les a traduites en Italien, en Espagnol, en Anglois, en Flamand, en Allemand, en Arabe, tant ce merveilleux ouvrage, quoique defiguré par les copistes, avoit conservé de beauté. Le Président Cousin, qui a donné au public la *traduction Françoise des Historiens Ecclesiastiques Grecs, & de l'histoire Bizantine*, admirateur zelé d'Homere, choisi pour Censeur Royal des premiers livres de cet ouvrage que la Barbin imprima, crut y sentir le goût de l'ancienne Grece, & il assûra dans son approbation que cette *suite de l'Odissée étoit traduite du Grec très fidellement.* Un Ecossois, qu'on prendroit à en juger par son goût pour un Athenien, ou pour un Romain du siecle d'Auguste, que la pureté de son style feroit croire François, découvre dans une préface digne du poëme qu'elle accompagne, les raisons du grand succès qu'il a eû. Il en montre toute la perfection, en dévelopant avec beaucoup de précision & de netteté les veritables regles de ce genre de poësie.

L'action du poëme épique doit être grande, une, merveilleuse, entiere, & d'une certaine durée. L'action du poëme de Monsieur de Cambrai a ces qualitez. Elle est grande; c'est un fils qui cherche son pere & son Roi, dont l'absence cause des maux extremes dans ses Etats, & qui dans cette recherche, guidé par la sage Minerve, éprouve la bonne & mauvaise fortune, & se forme aux vertus necessaires à un grand Roi. L'Auteur de la préface a raison de dire que l'action du Telemaque est aussi grande que l'action de l'Odyssée; mais il auroit dû convenir que l'action de l'Enéïde a plus de grandeur: un Heros choisi pour Roi par les restes des fameux Troyens, qui au travers de mille périls va jetter dans l'Italie les fondemens de l'Empire Romain, est sans doute un objet plus magnifique que le Prince d'Itaque errant sur la mer mediterranée pour retrouver son pere.

L'unité d'action est parfaitement conservée dans le Telemaque, toutes les demarches du Heros vont à son but, à retrouver son pere; tout ce

qui entre dans le poëme tend au but du Poëte, à instruire dans la personne de son Heros les jeunes Princes destinez à regner : le choix des épisodes, leur liaison avec l'action principale, marquent autant d'art que d'invention. La reforme qu'Idomenée, conduit par Mentor, fait dans son nouveau Royaume pendant l'absence de Telemaque, paroîtroit à des Lecteurs peu attentifs une épisode écartée de l'action principale : mais si l'on fait reflexion sur les vûës de Mentor, & sur les avantages que Telemaque en doit tirer, on ne doutera pas que cette épisode ne rentre dans l'action, & n'y soit parfaitement unie. L'intégrité de l'action du poëme épique consiste dans ses trois parties bien marquées, le dessein, le nœud, ou pour parler plus nettement, la source des obstacles qui s'opposent au dessein ; le denoüement, ou l'évenement qui finit les obstacles. L'Auteur de la préface prouve aisément que dans le Telemaque ses parties sont sensibles & regulieres ; que le dessein est digne du Héros ; que le nœud formé par la

haine de Venus contre un jeune Prince qui méprise son empire & les charmes de la volupté, est aussi naturel & plus moral que le nœud de l'Eneïde & le nœud de l'Odissée. Le denoüement vient de la puissance de Minerve, cachée sous la figure de Mentor, qui change tous les obstacles que Venus fait naître, en moyens de rendre Telemaque plus parfait, & qui differe de le rejoindre à Ulysse jusqu'à ce que le fils soit digne de succeder au pere. Quand elle voit ce grand ouvrage accompli, elle conduit Telemaque au terme de son voyage, & elle disparoît.

Voilà le merveilleux du poëme; ce n'est pas un merveilleux Romanesque, c'est un merveilleux divin, ce sont des prodiges qui causent tout le plaisir qui donne l'admiration, & que cependant l'entremise des Dieux rend vraisemblables. Mr. de Fenelon a encore donné à son poëme une autre espece de merveilleux, par les vicissitudes de la fortune de ses personnages ménagées avec tant d'art, preparées avec tant de déli-

catesse, qu'on ne puisse les prévoir, & qu'on soit tenté de croire ce qu'elles offrent de plus fabuleux & de plus singulier : content de ces deux especes de merveilleux si conformes à la raison, il a négligé le merveilleux bizarre qu'Homere & Virgile ont quelquefois employé : il ne fait point parler des chevaux, ni marcher des statuës.

Une autre finesse de l'art qu'on ne peut trop loüer dans lui, c'est d'avoir caché Minerve sous la forme de Mentor : tout est divin, & tout paroît humain. La fermeté de Telemaque dans les périls ne seroit pas d'un merite fort rare, s'il voyoit une Déesse armée pour le défendre. Homere & Virgile n'ont pas fait cette reflexion.

La durée du Telemaque n'est ni aussi courte que celle de l'Iliade & de l'Odissée, ni aussi longue que celle de l'Enéïde, elle est au plus de six mois. L'Auteur imitant Homere & Virgile, a jetté dans une narration tout ce qui a précedé ce tems là destiné à l'action du poëme.

Un poëme épique sans morale

manqueroit d'une qualité essentielle, ce n'est pas assez qu'il plaise, il faut qu'il instruise ; & un poëme épique est d'autant plus parfait, que la morale en est plus exacte & plus habilement insinuée. La morale d'Homere est fort défectueuse, & conforme au tems où il a vécu, à la Religion qu'il professoit ; la morale de Virgile plus épurée, se sent encore des tenebres & de la corruption du paganisme. Ils cedent l'un & l'autre à l'Auteur du Telemaque : Mr. de Fenelon, réduit à conserver le caractere de ses personnages, à ne leur faire rien dire que ce que les payens pouvoient dire, à suivre les idées de la fausse religion & de la Philosophie de ces tems, a imité ces grands Peintres, qui ne copient pas la nature trait pour trait, qui choisissent, qui rassemblent ses beautez partagées en divers sujets, & qui de ces traits rassemblez forment des objets où l'œil ne trouve rien à redire ni à désirer, c'est la nature qu'ils représentent, mais c'est la belle nature, la nature accomplie, ainsi nôtre illustre Auteur a dégagé la morale

& la religion de ses Héros & des préjugez populaires, & des illusions qui naissent du vice. C'est la raison qui parle dans son poëme, mais c'est la raison droite, pure, simple. Il réünit dans certains points de vûë les rayons de la lumiere qui éclaire tous les hommes, & les ombres qu'il est obligé de mettre dans ses tableaux ne servent qu'à rehausser l'éclat de ce beau jour.

La morale de nôtre grand Poëte est sublime dans ses principes, noble dans ses motifs, universelle dans ses usages: elle a pour principe la dépendance où les hommes sont de Dieu, & l'union qui doit être entre eux. Le Poëte découvre parfaitement cette dépendance; il fait sentir que l'homme doit demander la sagesse, la vertu, le bonheur à celui dont il a reçû la vie: il nous apprend à ne plus regarder chaque nation comme indépendante des autres; mais à regarder le genre humain comme une seule famille, à ne se pas borner à l'amour de la patrie: il étend le cœur, il le rend comme immense, il y fait naître l'amour des étrangers, la confian-

ce mutuelle entre les nations voisines, la bonne foi, la justice, le soin de conserver la paix; cette amitié universelle qu'il inspire à tous les hommes, ne détruit pas la différence des rapports & des devoirs, elle l'affermit; & la morale du Telemaque s'étend à toutes les obligations des différentes conditions: les peres & les enfans, les maîtres & les disciples, le Prince, le Ministre, le sujet, le guerrier, le Juge, le Prêtre: tous les âges, tous les sexes, tous les états, y trouveront des regles & des modeles, des régles animées des motifs les plus nobles; il insinuë partout la vertu heroïque, qui fait préferer l'honnête à l'agréable, & même à l'utile, & par des idées pures & élevées, il détruit d'une maniére infiniment plus touchante que la dispute la fausse Philosophie de ceux *qui font du plaisir le seul ressort du cœur humain*. Il soutient des regles si exactes par des exemples qui achevent de persuader. Forcé d'introduire les Divinitez des payens, il les y fait paroitre comme des êtres d'une perfection superieure, & il n'avilit point la nature divine; pour les hommes, il les peint

au naturel, mais en Peintre habile : il n'exprime en copiant leurs défauts que ce qui peut inſtruire, & cache ce qui dégoûteroit : ſes peintures ſont fidelles ſans être groſſieres. Mentor paroît Minerve cachée ſous une forme humaine : Telemaque eſt un Héros, mais un jeune Héros ; il a des foibleſſes, ſes foibleſſes, dont Mentor le corrige, ſont neceſſaires au but du poëme ; ce n'eſt pas un modele parfait que Mr. de Cambray a voulu propoſer, c'eſt par des fautes échapées à ſon Héros, mais reconnuës, mais reparées, qu'il a voulu former un grand Prince.

La fin du Telemaque le rend fort ſuperieur à tous les poëmes épiques : l'Iliade fait connoitre les maux que la diviſion traîne après ſoi ; l'Odiſſée les déſordres que l'abſence d'un Roi cauſe dans ſon Royaume ; l'Énéide comment on doit jetter les fondemens d'une nouvelle Colonie. Mr. de Fenelon a eû un plus grand deſſein, il a voulu apprendre aux Princes *que la gloire de la Royauté conſiſte à rendre les peuples bons & heureux, que l'autorité du Prince n'eſt jamais mieux affermie que lorſqu'elle eſt appuyée ſur l'amour des peuples, que*

la veritable richesse de l'Etat consiste à retrancher tous les faux besoins de la vie pour se contenter du necessaire, & des plaisirs simples & innocens : il a voulu précautionner les Princes contre la seduction de la fausse gloire, qui leur inspire l'esprit de domination, le désir des conquêtes, le vain éclat accompagné du luxe.

La politique du Poëte est aussi excellente que sa morale ; & le Philosophe critique d'Homere n'a point donné à ce poëme une loüange outrée, quand il a dit, *le don le plus utile que les muses ayent fait aux hommes, c'est le Thelemaque : car si le bonheur du genre humain pouvoit naître d'un poëme, il naîtroit de celui-là.*

L'Auteur de la préface montre habilement toute la perfection de la poësie du Telemaque : il en a senti, il en a fait sentir toutes les beautez. Je ne m'arrête point à cette partie de sa préface, je passe aux réponses qu'il donne aux objections qu'on a faites contre le Telemaque : c'est un poëme épique, il devroit être écrit en vers, ont dit certains lecteurs peu instruits de la nature du poëme épique. La versification ne lui est point essentielle : la veritable,

la grande poësie, est indépendante des vers d'une mesure affectée ou de la rime : on est Poëte, quand on feint avec art, quand on peint avec force, quand on imagine avec hardiesse, quand on s'exprime d'une maniere sublime figurée avec feu, avec entousiasme. Ici l'Auteur de la préface s'éleve contre la servitude de la rime ; il en attribuë l'origine aux glaces & à la pesante régularité des Poëtes septentrionaux ; il souhaite que les Poëtes François s'affranchissent de sa tyrannie. Des Poëtes Anglois, des Poëtes Espagnols, des Poëtes Italiens, leur en ont donné l'exemple. Si l'on veut absolument Telemaque en vers, il est à croire qu'on n'attendra pas longtems, & que les Poëtes François & Latins s'empresseront à faire un si bon usage de leur talent poëtique.

La seconde objection montre encor l'ignorance de ceux qui la proposent, quoi qu'en la proposant ils ayent fait parade d'une vaste érudition tout à fait hors d'œuvre, & mal ménagée. Ils reprochent à Mr. de Cambray ce qu'on a reproché à Virgile, des anacronismes : qu'on se souvienne que le poëme épique est une fable, & l'objection tombe.

La peinture, de l'amour de Calipſo pour Telemaque, de Telemaque pour Eucharis, fournit la matiere d'une troiſiéme objection. *La meilleure réponſe à cette objection*, dit l'Auteur de la préface, *eſt l'effet qu'avoit produit le poëme dans le cœur du Prince pour qui il avoit été écrit.* Dans la neceſſité où le Poëte s'eſt vû de faire connoître à cet illuſtre éléve, & dans ſa perſonne, aux jeunes Princes, le plus dangereux & le moins redouté des perils de leur condition, le charme ſi rarement évité, les artifices ſi ſéduiſans de l'amour, pouvoit-il le faire avec plus de reſerve, plus de pudeur, plus d'habileté ? Il fait voir la difformité réelle de cette paſſion au travers du beau imaginaire qui éblouit: ce qui en d'autres mains eſt un poiſon, il en fait un remede.

On a repris l'abondance du Poëte : c'eſt la quatriéme objection : on ſe plaint qu'il y a trop de beautez dans ſon ouvrage, qu'il dit tout, & ne laiſſe rien à penſer. L'ouvrage, répond ſon défenſeur, n'étoit pas deſtiné au public ; il a été écrit pour un enfant, auquel il ne falloit pas laiſſer trop à penſer : j'ajouterois que le public pardonne aiſément au Poëte ce défaut ; ſi

c'en eſt un , dans un poëme épique , c'en ſeroit un dans une ſatire, dans une lettre morale : Horace laiſſe à penſer, Homere dit tout, comme l'Auteur du Telemaque.

On fait une cinquiéme objection, M. de Fenelon, diſent des François zelez, devoit choiſir un Heros François, il devoit intereſſer la nation , imiter Homere, Virgile, le Taſſe. *Quel interêt*, répond l'ingénieux apologiſte, *la nation n'a-t-elle point priſe à un ouvrage ſi propre à lui former un Roi pour gouverner un jour ſelon ſes beſoins & ſelon ſes déſirs ?* Il ne s'en tient pas à cette réponſe : ſi l'Auteur, dit-il, *n'a pas intereſſé particulierement la nation Françoiſe, il a fait plus , il a intereſſé tout le genre humain; ſon plan eſt d'inſtruire tous les hommes.* Diſons la verité, ces deux réponſes ſont plus brillantes que ſolides. L'illuſtre Auteur du Telemaque pouvoit, ſans reſſerrer ſon plan, former ſon Prince ſur le modele d'un Héros que nôtre ancienne hiſtoire lui eût fourni, il pouvoit flatter en cela la nation, mais le choix d'un Héros moins intereſſant pour elle, n'ôte rien , ou ôte bien peu à la perfection du poëme.

Nous n'avons plus à parler que des additions, il y en a dans le stile presque à chaque page, il y en a dans les pensées. L'apologie d'Idomenée & le Bouclier de Telemaque suffiroient pour rendre la nouvelle édition préferable à toutes les autres, qui lui cedent par tant d'autres raisons. On n'avoit point le Telemaque *tel qu'il étoit sorti des mains de l'Auteur*, on l'a presentement.

L'Histoire d'Aristonoüs, qui n'a aucun rapport aux avantures de Telemaque, n'est pas dans cette édition, on la fera paroître avec quelques histoires semblables, & un recuëil de fables écrites en prose par Mr. de Fenelon, où l'on reconnoîtra que cet esprit universel a réüssi dans le stile naturel autant que dans le stile heroïque.

ARTICLE LX.

LES EGLOGUES DE VIRGILE traduites en vers François avec le Latin à côté, & diverses autres poësies, par Monsieur Richer Avocat au Parlement de Normandie. A Roüen chez
Mai 1717.

Eustache Herault, *& se vend* à Paris chez Etienne Ganneau 1717. *in* 12. *pages* 163.

NOus avions déja en vers François les autres poëmes de Virgile. Segrais, Poëte distingué, a traduit l'Enéïde & les Georgiques, & copié dans ses charmantes Eglogues plusieurs endroits des Eglogues de Virgile: un goût exquis pour la belle versification, une élocution pure & châtiée, un esprit juste, naturel, sage jusques dans la fureur poëtique, l'avoit rendu plus propre qu'un autre à transporter dans nôtre langue, ce qui fit admirer au siécle d'Auguste le Prince des Poëtes Latins. M. Martin, habile Traducteur & Versificateur exact, a fait aussi une traduction des Georgiques. M. Richer, sorti de la même Province, fertile en grands Poëtes, marche sur leurs pas, & il vient d'achever le Virgile François par la traduction des Eglogues. Il a raison de croire que la copie est assez ressemblante à l'original: quelques noms changez en font presque toute la différence pour le sens, & quoiqu'il y ait pour la perfection assez de distan-

ce entre l'original & la copie, le Poëte traducteur des Eglogues approche de Virgile aussi près, ou peu s'en faut, qu'un Traducteur puisse en approcher. Il a suivi l'heureuse conjecture du Pere Catrou, Jesuite, & rendu à Marcellus les loüanges qu'on attribuoit mal à propos au fils de Pollion dans la quatriéme Eglogue : non content de l'avoir traduite, il en a fait le fonds d'une Eglogue au Roi que Mr. d'Herouville, Professeur au College de la Marche, a paraphrasée en vers Latins. Je vais transcrire quelques vers de la traduction de la quatriéme Eglogue ; j'y joindrai quelques vers de l'Eglogue au Roi : on pourra connoître par ces extraits le génie du Traducteur, & l'on verra avec plaisir comment un homme d'esprit sçait donner différens tours à la même pensée.

De la Traduction.

Mais lorsque ......
Et que t'entretenant de plus nobles propos,
Tu sçauras discerner les vertus des Héros,
Que d'un pere fameux la surprenante histoire,

Enflamera ton cœur du désir de la gloire ;
Les champs se couvriront d'abondantes moissons,
Les raisins empourprez courberont les buissons,
Le miel le plus exquis distillera des chênes,
Et des ruisseaux de lait couleront dans les Plaines.
Mais dans les premiers tems de ce siecle doré,
L'homme dans les vertus encor mal assûré
Aura peine à bannir son antique malice ;
Et sera quelquefois séduit par l'injustice.
L'espoir du gain encor faisant courir les mers,
Enverra le Marchand au bout de l'Univers.
Le soc entamera nos Campagnes fertiles,
Et de nouveaux remparts l'on enclorra les Villes.
Nous verrons la fierté ranimer des Guerriers,
Un Achille plus grand se couvrir de Lauriers,
Et le Navire Argo sous son fidelle guide,
Conduire une autre fois Jason dans la Colchide.
Enfin, nous n'aurons point de solide repos

Et le loup modérant ses accez furieux
Laisse errer sans peril les troupeaux en tous lieux,
Voilà les premiers fruits de ton enfance illustre ;
Mais quand tu toucheras à ton troisiéme lustre,
Qu'aimant à parcourir tous les siécles passez,
Les hauts faits des Héros te seront retracez,
Et que d'un Bisayeul la surprenante histoire
Enflamera ton cœur du désir de la gloire,
Nous verrons en tous lieux d'abondantes moissons
De nos Champs fortunez couronner les sillons :
De lait & de Nectar l'on verra les fontaines
Serpenter dans les prez & couler dans les plaines.

Les poësies ajoutées à la traduction sont des coups d'essai, mais des coups d'essai d'un Poëte formé par l'assiduë lecture des maîtres de la poësie naïve & délicate.

Mai 1717.

De les voir se parer & de pourpre & de bleu,
Et les tendres agneaux naître couleur de feu?
Les parques de concert avec les destinées,
S'empressent de filer ces heureuses années.
Enfant venu du Ciel, où regnent tes ayeux,
Illustre rejetton des Héros & des Dieux,
Va, cours, vole aux honneurs sur les pas de ton pere,
Le tems va sans tarder t'en ouvrir la carriere.

De l'Eglogue au Roi.

Donnant de son amour la plus sensible marque
La terre offre ses fruits à son jeune Monarque:
Les prez sont émaillez des plus brillantes fleurs,
Et Pomone à l'envi prodigue ses faveurs.
La chevre en sûreté broute sur les montagnes,
La tranquille brebis bondit dans les campagnes:

Mai 1717.

„ de nôtre premier Pere, qui
„ follement une Science dém
„ il ait voulu par cette humble
„ abaisser les hauteurs de nôtre
„ vaincre l'orgueil de la raison
„ ne, qui est sujette à s'égarer d
„ fausses vûës de sa suffisance,
„ les routes écartées d'une sage
„ somptueuse; soit qu'il soit pl
„ venable à sa grandeur & à so
„ pendance d'agir avec l'hom
„ voye d'autorité & d'empire
„ ordonnant de se soumettre,
„ il a parlé.

„ Le peché semble avoir
„ l'ordre & la voye du salut.
„ premier ordre des conseils ét

„ de ſauver par la folie de la prédica-
„ tion, c'eſt à dire, par la prédication
„ des myſteres qui paroiſſent une folie
„ à l'eſprit, ceux qui croiroient en lui ;
„ il lui a plû de ſuſpendre en quelque
„ ſorte les lumiéres de leur raiſon pour
„ les conduire par une entiere ſoumiſ-
„ ſion de leur eſprit à l'intelligence des
„ veritez éternelles.

„ Que nous ſerions malheureux ſi
„ avec un eſprit obſcurci de tenebres
„ épaiſſes, avec un entendement dont
„ les connoiſſances ſont ſi foibles, ſi
„ courtes & ſi bornées, nous étions
„ obligez de nous élever au deſſus de
„ tout ce que nous voyons, de porter
„ nos regards juſque dans le ſein de
„ Dieu, pour y découvrir ce que la re-
„ ligion a de plus caché & de plus myſ-
„ terieux ! He ! ſi cela étoit ainſi,
„ qui de nous pourroit être Chrétien,
„ qui pourroit avoir la foi ? Heureux
„ au contraire, que ſans aucune étu-
„ de, ſans toutes ces recherches qui
„ tourmentent ſi fort les eſprits, nous
„ parvenions à des connoiſſances où
„ les genies les plus élevez n'ont ja-
„ mais pû atteindre avec toute leur pé-
„ nétration ! Quel avantage qu'un

„ homme grossier, nourri dans les
„ champs, incapable d'ailleurs des
„ moindres sciences humaines, ayant
„ de la docilité pour les veritez que
„ l'Eglise nous propose, en sçache plus
„ que les Orateurs & les Philosophes,
„ qu'on a regardez comme des oracles
„ dans le Paganisme ?

„ Quelque vif & perçant que soit
„ l'esprit de l'homme, en vain il se
„ tourmente pour approfondir ce
„ qu'il est obligé de croire; en vain
„ prend-il l'essor audacieux pour s'é-
„ lever au dessus de ses lumieres,
„ nos mysteres, étant incompréhen-
„ sibles, la sagesse de l'homme ne
„ consiste pas à en avoir l'intelligen-
„ ce. Il est vrai que la raison peut ser-
„ vir de précaution à la foi, mais
„ non pas de regle ni de guide. Par
„ les regles de la foi n'entendez pas
„ la parole de Dieu expliquée sui-
„ vant l'interpretation de l'esprit
„ humain : car qui ne sçait que les
„ divines Ecritures, toutes pures
„ que nous les ayons reçuës, sont
„ couvertes de nuages épais, devoi-
„ les impénetrables à nos lumieres ?
„ Qui ne sçait qu'elles sont exposées

[redacted]

„ à recevoir tous les sens que des „ hommes passionnez & corrompus „ voudront leur donner ? Qui ne „ sçait que l'Arrien s'en est servi pour „ nier la divinité de JESUS-CHRIST ? „ Qui ne sçait que dans les mêmes „ passages le Catholique & l'Heré- „ tique y trouvent des sentimens „ opposez, & quelquefois contra- „ dictoires ; que chacun croit pou- „ voir se flatter d'avoir cet esprit „ d'intelligence, qui sépare l'esprit, „ qui vivifie d'avec la lettre qui tuë ; „ que l'esprit particulier est un guide „ infidelle, qui sur le même endroit „ de l'Ecriture dictera des articles „ de foi qui se détruiront les uns les „ autres ?

„ A l'Eglise seule, assistée spe- „ cialement du Saint Esprit, appar- „ tient de nous conduire dans les „ voyes de la verité. Sans l'autori- „ té de l'Eglise, disoit S. Augustin, „ je ne croirois pas à l'Evangile ; „ l'Eglise est l'unique dépositaire, „ & la regle infaillible des Ecritu- „ res, la colonne & la base de la ve- „ rité. Elle est cette pierre ferme „ contre laquelle les portes de l'En-

„ fer ne prévaudront jamais ; Egli-
„ ſe, tant de fois combattuë, &
„ toujours victorieuſe, elle ſubſiſte-
„ ra malgré les orages & les tempêtes
„ juſqu'à la conſommation des ſié-
„ cles : car elle ne peut être ni ſé-
„ duite par l'erreur, ni renverſée
„ par les perſécutions.

„ Egliſe, une dans ſa doctrine,
„ elle ne peut s'allier avec aucune
„ ſocieté étrangére ; ſainte dans ſa
„ morale, elle n'a ni tache ni ride ;
„ Univerſelle, elle eſt répanduë
„ par toute la terre ; Apoſtolique,
„ elle compte en remontant juſ-
„ qu'aux Apôtres une ſucceſſion non
„ interrompuë de Paſteurs, qui ont
„ toujours ſuivi les mêmes principes
„ de foi, toujours la même par l'u-
„ niformité de ſes ſentimens & de ſes
„ pratiques, par l'antiquité de ſes
„ traditions, par la pureté de ſon cul-
„ te, par l'uſage conſtant de ſes Sa-
„ cremens ; toujours venerable par
„ la majeſté de ſon ſacerdoce & de
„ ſon ſacrifice. C'eſt à ce juge incor-
„ ruptible à prononcer ſes arrêts ſur
„ les différends que l'orgueïl & l'in-
„ conſtance de l'eſprit humain font

aître tous les jours. Il a fallu que
)ieu en fondant ſon Egliſe, pour
ffermir la foi dans le cœur des
idelles, & la fixer à une regle
ire, durable, infaillible, établît
n arbitre certain qui décidât ſou-
erainement ſur les conteſtations
lés differentes parties, qui ne s'ac-
orderoient pas ſur les points de la
Religion.

, C'eſt une digue puiſſante pour
rrêter dans les eſprits inquiets
ette licence temeraire que chacun
donneroit d'appliquer à l'Ecri-
ıre tous les ſens qu'une imagina-
on féconde en erreurs pourroit
former. Sans cette autorité de
Egliſe, qui ne croiroit être en
roit, à la faveur de quelques pré-
ndues illuminations, de ſe conſ-
tuer le maître abſolu d'une foi,
ui loin de nous impoſer le joug,
roit contrainte de le recevoir de
iiſerables aveugles, qu'on ver-
oit errer çà & là au gré de leurs
prices? Graces éternelles vous
ı ſoient rendues, ô mon Dieu,
ır cette humble ſoumiſſion de
ôtre eſprit aux déciſions de vô-

» tre Eglise, rassemblant toutes les
» veritez dans l'oracle qui nous les
» propose, nous mettons nos cons-
» ciences dans un calme profond,
» nous marchons d'un pas ferme &
» assûré dans la voye de la verité &
» du salut.

» Il suffit que nous sçachions la
» substance de nos mysteres, sans
» nous mettre en peine de recher-
» cher curieusement les voyes & la
» maniére dont ils s'opérent. Je sçai
» par la foi que le Pere Eternel en-
» gendre son Verbe dans les splen-
» deurs des Saints; je sçai que ce Fils
» est égal en toutes choses à son
» Pere, qu'il lui est consubstantiel,
» qu'il sort de lui comme une lumie-
» re qui procede d'une lumiere:
» mais j'ignore & je fais gloire d'i-
» gnorer comment un fils est éter-
» nel comme son Pere, comment un
» Dieu en se connoissant soi même,
» produit une image pleine & une
» figure parfaite de sa substance,
» quoiqu'il la communique toute
» entiére.

» Je sçai par la foi que le Verbe
» éternel, tout éclatant de gloire

» qu'il eſt dans le ſein de ſon Pere, » s'eſt anéanti en ſe revêtant de nô- » tre chair ; mais j'ignore, & je fais » gloire d'ignorer, comment deux » extremes éloignez d'une diſtance » infinie ont pû s'unir enſemble dans » le tems, par un lieu ſubſtantiel, » qui ſera éternel ; comment une » même Perſonne a pû terminer » deux natures ; comment deux na- » tures ſe ſont unies dans une même » perſonne ſans aucune confuſion ; » comment toute la divinité s'é- » tant unie à l'humanité, cepen- » dant la ſeule perſonne du Fils s'eſt » incarnée ; comment un Dieu éter- » nel, impaſſible, immortel, eſt de- » venu ſujet au tems, à la douleur, » à la mort.

» Telle doit être nôtre ſoumiſſion » à l'égard des autres myſteres. Je » crois le myſtere adorable de la Tri- » nité ; mais je ne comprens pas, & » je fais profeſſion de ne pas com- » prendre, comment il ſe peut faire » que n'y ayant qu'un ſeul Dieu, il » y ait néanmoins trois perſonnes » réellement diſtinctes ; que l'eſſen- » ce divine ſoit commune aux trois » perſonnes ſans aucune diviſion ;

„ que la proceſſion du Fils ſoit une „ génération parfaite, & non pas „ celle du S. Eſprit; qu'il n'y ait „ qu'un principe de la ſpiration ac- „ tive du Saint Eſprit, quoi qu'il „ procede du Pere & du Fils, que le „ Pere & le Fils s'aimant mutuelle- „ ment, produiſent le Saint Eſprit „ comme le terme & le poids ſubſ- „ tantiel de leur amour.

„ Je ſçai qu'il y a des hommes que „ Dieu, par un acte de ſa prédeſtina- „ tion éternelle, a tirez de la maſſe „ d'une corruption generale pour les „ rendre éternellement heureux. Je „ ſçai qu'il y en a que Dieu, en con- „ ſéquence de leurs crimes, a reprou- „ vez pour être éternellement mal- „ heureux : mais pourquoi les uns „ ſont-ils diſcernez des autres dans la „ diſtribution des graces ſingulieres, „ données en de certaines conjonctu- „ res, avec une certaine complaiſan- „ ce de la part de Dieu? Pourquoi „ Dieu accorde-t-il aux uns la grace „ de la perſéverance qui n'eſt pas don- „ née aux autres? C'eſt ce que j'igno- „ re, c'eſt où je dois m'écrier avec le „ grand Apôtre : *O abîmes impenetra-*

bles de la sagesse & de la Science de Dieu ! ô profondeur de ses jugemens ! qui entra jamais dans ses conseils, qui sonda les Decrets éternels de ses misericordes & de ses justices ?

„ Je sçai que sous de foibles especes est contenu véritablement, réellement & substantiellement, le corps & le sang de Jesus-Christ : mais j'ignore, & je veux ignorer comment Dieu opere cet adorable mystere, je n'écoute point le Capharnaïte incredule, qui dit avec orgueil : *comment est-ce que Jesus-Christ peut nous donner sa chair à manger ?* Je veux, selon la parole de l'Apôtre, tenir mon esprit comme captif sous une humble obéïssance à la foi de Jesus-Christ. Je ne veux ni ne dois entreprendre de lever le voile sous lequel il a mis à couvert les veritez incompréhensibles de ma Religion. Car pourquoi chercher dans le fond de ma raison la preuve, ou l'éclaircissement de ce qui est infiniment au dessus de ma raison ?

„ Mais qui est ce qui peut dire qu'il a cette humble docilité aux veritez de la foi ? Où trouve-t-on au-

„ jourd'hui cette foi élevée au dessus
„ de l'impureté de nos pensées, &
„ des nuages de la raison? On est dur
„ & lent à croire; on renvoye avec
„ orgueil cette soumission au com-
„ mun du peuple; on se pique en ma-
„ tiere de religion de suivre ses pro-
„ pres lumieres. Si l'on croit, ce n'est
„ qu'après mille retours & mille re-
„ flexions; au lieu d'avoir une soumis-
„ sion aveugle à tous les articles de
„ nôtre foi, on se met en droit d'en-
„ raisonner & d'en disputer; ces gran-
„ des matieres de la grace, dont les
„ Souverains Pontifes & les Conciles,
„ éclairez qu'ils étoient du S. Esprit,
„ n'ont parlé qu'en tremblant, sont
„ devenuës le sujet des entretiens or-
„ dinaires des personnes les moins
„ éclairées, qui en décident souve-
„ rainement sans aucune teinture de
„ science. Combien y en a-t-il qui
„ sous un vain phantôme de Religion,
„ entretiennent une infidelité secrete,
„ qui, suivant de pernicieuses maxi-
„ mes qu'on ne voit s'établir que
„ trop dans le monde, autorisent par
„ une créance arbitraire toutes les es-
„ peces de culte qu'on pourroit ren-

à Dieu ſans vouloir s'aſſujettir à
une regle ? Combien d'impies
eraires, qui ſont gloire d'aller
tre le torrent de tous les ſiecles,
mépriſer les plus ſaintes prati-
s de l'Egliſe, de douter égale-
nt & de l'autorité de l'oracle, &
a verité de ſes réponſes, qui me-
ınt la puiſſance divine à la ſphe-
ornée de leur foible génie, met-
t au rang des choſes impoſſibles
es qui paſſent la portée de leur
pre eſprit ? Ils ſont applaudis par
ſecte de quelques libertins ou-
: mais ils ſont odieux à Dieu,
ıorreur aux honnêtes gens, ſou-
t inſupportables à eux mêmes,
près avoir vécu en infidelles, leur
lheureux ſort ſera de mourir en
rouvez.

Combien qui adhérant à quel-
s points de la foi, & rejettant les
res, ſelon leur bizarre choix, ſe
t un compôſé monſtrueux de re-
on, qui tient de la fauſſe & de
véritable ? Combien qui par des
ncipes de politique & d'interêt,
hent l'eſprit de l'hereſie ſous le
ſque trompeur d'une converſion

„ apparente ? Combien qui apost
„ secrets de l'Eglise, n'ont de r
„ gion qu'autant qu'on les presse d
„ avoir ?

ART. LXII.

NOUVELLES LITTERAIR

DE COPENHAGUE.

ON aura bientôt la vie du D Othon Sperlingius. Il a laissé fruits du long travail qu'il avoit e ployé à éclaircir les antiquitez Nord, *Dix-sept volumes sur les M dailles Gothiques*, & un *Comment sur Adam de Bréme*. On ne doute que Mr Reiser, qui en est le dép taire, n'en fasse part au public, encore entre les mains d'autres vrages moins considerables de sçavant ami.

M. Chretien Falsterus promet *Suplément des Dictionnaires Latins*, *entre autres de la derniere édition Thresor de Faber augmenté par C larius.*

M. Grammius nous a donné

ıtiquitez tirées de Xenophon, *Anti-ıitates Xenophontea.*

DE KONINSBERG.

Monſieur Lilienthal a publié un re-ıeil de pieces choiſies concernant hiſtoire & les belles lettres, *Selecta ;ſtorica & Litteraria in* 8°. Les pieces ui entrent dans ce recueïl ſont un trai-: de l'exorciſme literaire; la vie de altazar Bekier; l'idée du ſçavant mo-eſte; le Catalogue des manuſcrits de ı Bibliotheque du Grand Duc; une iſſertation où l'on montre qu'Ariſto-: ne s'eſt pas donné la mort; quelques dditions aux Catalogues des livres en *1na*, une invective contre les biblio-ıphes qui retiennent dans l'obſcurité :s livres, & qui n'ont des bibliothe-ues que pour la montre : la refuta-ion de ce qu'on raconte d'un Arche-êque Hatton mangé par les rats, pour voir amaſſé du blé dans un tems de amine; la cenſure des conjectures ıardies de M^r Vonder Hardt ſur un ndroit de la Geneſe : un traité du ſo-eciſme literaire, ou des fautes groſ-

ſieres commiſes par quelques Ecrivains.

DE QUEDLIMBOURG.

Monſieur Eckard a recherché l'origine des termes artificiels propres de chaque ſcience, & ſur tout des termes de l'art employez par les Philoſophes Grecs, & par les Ecrivains ſacrez du Nouveau Teſtament : il s'écarte un peu de ſon ſujet pour refuter les viſions de Beker.

Thechnica Sacra, ſive de origine & uſu verborum atque phraſium quæ ſenſibus myſticis à Spiritu ſancto & Eccleſia accommodata ſunt. Autore M. Tobia Eckardo Gymnaſii Rectore, *in* 4°. 1716.

DE BERLIN.

Nous avons depuis peu un traité des Nopces & des Divorces par Mr Langius.

Joannis Michaelis Langii tractatus de Nuptiis & Divortiis 1716. *in* 4°.

D'HALL, PROCHE MAGDEBOURG.

Me Hertelius, dont l'adreſſe à polir les verres, & dont l'habileté dans la Dioptrique ſont connuës, a donné en Alleman *une Introduction à la Dioptrique pratique*, où il enſeigne l'art de

travailler les verres, & la construction des machines Dioptriques.

DE VIENNE.

Le Pere Ernest Vols, Jesuite, a fait imprimer une Introduction aux Mathematiques, dont on louë la clarté & la méthode.

Institutionum Mathematicarum libri tres, autore Patre Ernesto Vols è Societate Jesu, in 4°.

D'ARMNSTAD.

Mr Michelius prepare une nouvelle édition de la *Consolation de la Philosophie de Boëce*, revûë sur un excellent manuscrit.

D'HEIDELBERG.

Le Pancreas, fort méprisé par les anciens Medecins, trop prisé par quelques Modernes, qui lui ont attribué quelques fonctions qu'il n'a pas, & beaucoup de maux dont il n'est pas la cause, a fourni à Mr Brunner de curieuses observations. Personne ne l'a mieux connu. Le livre qu'il nous a donné sur ce viscere a eû deux éditions. Cet habile Medecin a depuis découvert un second Pancreas : il croit pouvoir donner ce nom à des glandes, qu'avant lui on n'avoit discernées

D'ITALIE, DE VER

L'Ordre de Malte merite
Historiens, & il en a eû. L
lier Bosio l'a écrite jusqu'à l
le Comte de Pozzo l'avoit
jusqu'en 1636. dans un pren
imprimé dans cette ville l'an
l'a continuée jusqu'en 1688
second tome qui paroît depu

DE VENISE.

Mr Vallisnieri travaille à
du Café.

On espere que Mr le Baro
ham, Anglois attaché à la
Toscane, fera bientôt paroî
duction Italienne de la Theol
sique de Derham, il veut c

de Medici overo un saggio per ispiegare l'arte antica di tastare il polso, in 4°.

DE ROME.

Deux Prêtres Syriens ont apporté ici des manuscrits Syriaques *des ouvrages de S. Ephrem*, qui serviront à perfectionner l'édition que l'Abbé Maielli prépare. Ils ont d'autres manuscrits curieux, entre autres un Martyrologe qui porte le nom d'Eusebe de Cesarée.

L'édition *d'Anastase le Bibliothécaire* est achevée.

On ne parle plus de la *nouvelle édition de S. Leon*, ce seroit néanmoins un ouvrage digne de Clement XI.

Ceux qui n'ont pas pour les medailles anciennes une déférence aveugle, seront confirmez dans cette disposition par une medaille du Pape, sur laquelle on a remarqué un Voyage de Lorette qu'il avoit dessein de faire & qu'il n'a pas fait.

DE PORTUGAL.

Les belles Lettres vont fleurir dans ce Royaume, il s'est formé une Academie pour les cultiver ; le Pere Simon de Sainte Catherine, Hyeronimite,

a eû la meilleure part à cet établissement.

D'ANGLETERRE, DE LONDRES.

Mr Gay a publié un poëme dont le dessein est ingénieux. *Trivia, ou l'art de marcher dans les rues de Londres : ce poeme est divisé en trois chants.*

Un inconnu, pour faire sa Cour, avoit publié un livre *sur la conformité de l'Eglise Lutherienne & de l'Eglise Anglicane.* L'Archevêque d'York, le Docteur Brett, & d'autres Théologiens, l'ont refuté, quelques-uns sans ménagement, & en déclarant nettement qu'ils s'uniroient plutôt à l'Eglise Romaine qu'aux Luthériens. L'Archevêque a traité avec plus de circonspection une matiere si délicate.

Mr Slarc a mis au jour *des experiences sur le Bezoard, & l'apologie du Sucre.*

Mr Kennedg, Chirurgien, a fait imprimer *un essai touchant les remedes exterieurs.* Ces ouvrages sont en Anglois.

Mr Jean Adolphe Hofman prépare une édition complete des ouvrages de

S. Justin martyr, il en a découvert des fragments. Il y joindra des remarques & des dissertations. Il a corrigé la version en plus de quatre cens endroits. Le Pere de Marans, Benedictin, travaille à Paris à nous donner une édition du même Pere.

Le Docteur Humphrey nous en a donné une *de l'apologie d'Athenagoras & de son traité de la resurrection* avec deux dissertations de sa façon, l'une sur les écrits d'Athenagoras, l'autre sur le sentiment des Juifs sur la Resurrection.

On continuë l'impression des nouvelles éditions *des Historiens Ecclesiastiques* & *des ouvrages historiques de Bede*, quoique les entrepreneurs de ces éditions, Monsieur Nelson & Monsieur Smith, soient morts.

DE HOLLANDE, DE LA HAYE.

Du Sauzet a achevé l'impression du troisiéme tome *des Memoires de Literature de* Mr de Sallengre, il imprime le quatriéme ; le public a reçû cet ouvrage avec empressement, il recevra

de la même maniere tout ce qui viendra de M^r de Sallengre.

Il paroît un *éclaircissement sur les Wighs & les Toris* dont tout le monde est content ; l'Auteur, M^r Rapin de Toiras, a été Gouverneur de Milord Portland, il a beaucoup d'esprit, & une grande connoissance des affaires, des mœurs & des loix d'Angleterre. Il travaille à une histoire complete de ce Royaume. Les Anglois l'en ont pressé, ils n'estiment pas celle de M^r de Larrey.

L'histoire de Loüis le Grand par M^r Limiers paroît, les sept tomes *in* 8° ont été composez en sept mois. On attend de la fertile plume de l'Auteur une *traduction des Comedies de Plaute* que Madame Dacier & M^r Coste n'ont pas traduites.

Personne ne doute ici que M^r Themisevil de S^t Hyacinthe ne soit l'Auteur des Mathanasius, & que le parallele d'Homere & de Chapelain ne soit de M^r Vanef, Hollandois, qui travaille presque seul au Journal Litteraire.

Mai 1717.

D'AMSTERDAM.

On voit avec plaisir continuer *les nouvelles de la Republique des Lettres* par M^r Bernard.

DE ROTERDAM.

La nouvelle édition *du Terence de Madame Dacier* paroît, on en est content.

DE PARIS.

On aura bientôt *des Dialogues de feu Monsieur l'Archevêque de Cambrai sur l'éloquence en general, & sur l'éloquence de la Chaire en particulier.*

L'histoire de l'Academie des Sciences de l'an mil sept cens treize paroît.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Mai 1717.

ARTICLE LI. DIarium itineris in Moſcoviam, perilluſtris & magnifici Domini Ignatii de Guarient & Rall. *Journal du voyage de Moſcovie fait l'an* 1698. *par Mr. Ignace de Guarient, Seigneur de Guarient & de Rall.* Page 667

ART. LII. Exercitatio Hiſtorico-Theologica de ſtatu Eccleſiæ & religionis Moſcoviticæ. *Diſſertation hiſtorique & theologique ſur la religion des Moſcovites, & l'état de cette Egliſe, ſoutenuë par Mr. Gudmont Krook, ſous Mr. Nicolas Borgius, Surintendant de Livonie, & Vicechancelier de l'Univerſité Proteſtante de Pernau.* p. 673

ART. LIII. *Hiſtoire des Ruſſiens, que nous appellons Moſcovites, tirée des monumens & des Auteurs les plus croyables, par le P. Tournemine Jeſuite.* p. 684

.T. LIV. *Histoire abregée du Czar*
gnant Pierre Alexieuvicz. p. 695
T. LV. *Etat present de la grande*
ussie, contenant une Relation de ce
ue Sa Majesté Czarienne a fait de
us remarquable dans ses Etats, &c.
r le Capitaine Jean Perry, traduit
: l'Anglois. p. 704
T. LVI. *Observations physiques du*
apitaine Perry sur l'évaporation des
ux & la matiere des nuages, de la
ige, de la pluye, des broüillards,
: la grêle. p. 747
T. LVII. *Oeuvres de Mr. Boileau*
espreaux, avec des éclaircissemens
toriques donnez par lui même.
ge 771
T. LVIII. *Défense du grand Cor-*
ille contre le Commentateur des
uvres de Mr. Boileau Despreaux,
ge 792
T. LIX. *Les avantures de Tele-*
que fils d'Ulisse, par feu Messire
ançois de Salignac de la Motte Fe-
lon. p. 800
:. LX. *Les Eglogues de Virgile*
aduites en vers François avec le
tin à côté, & diverses autres poë-
s, par Monsieur Richer Avocat au

Parlement de Normandie. p. 814

ART. LXI. *Panegyriques & Sermons prêchez par Mr. l'Abbé Begault, Chanoine & Archidiacre de Nismes, de l'Academie Royale de la même Ville, tome III.* p. 821

ART. LXII. *Nouvelles Litteraires.*

De Copenhague. p. 835

De Koninsberg. p. 835

De Quedlimbourg. p. 836

De Berlin. Ibid.

D'Hall proche Magdebourg. Ibid.

De Vienne. p. 837

D'Armstad. Ibid.

D'Italie, de Verone. p. 838

De Venise. Ibid.

De Rome. p. 839

De Portugal. Ibid.

D'Angleterre, de Londres. p. 850

De Hollande, de la Haye. p. 841

D'Amsterdam. p. 843

De Roterdam. Ibid.

De Paris. Ibid.

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juin 1717.

CES MEMOIRES ON
commencé au Mois de Janv
1701. & se vendent 15 s. le m
en blanc, & broché 16 s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	6. v.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts.

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Juin 1717.

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,
Et se vendent à Paris,
ez ETIENNE GANEAU Libraire
Ruë Saint Jacques, vis à vis la Fontaine
S. Severin, aux Armes de Dombes.

Avec Privilege & Approbation.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1717.

ARTICLE LXIII.

INTRODUCTION A L'HISTOIRE des Maisons Souveraines de l'Europe, avec un grand nombre de Tables Genealogiques gravées & imprimées. Par le Pere Buffier de la Compagnie de Jesus. A Paris, chez Coutelier Quai des Augustins, & chez Giffard ruë S. Jacques. *Tome I. pages* 506. *Tome II. pages* 440. *Tome III. pages* 300, *avec les additions.*

IL ne tient pas à l'Auteur que le public ne se place, sur ce qu'un homme d'esprit appelloit en riant, le *sacré trepié* de l'histoire; dont les trois supports sont la

Chronologie, la Géographie & la Genealogie. Il a facilité l'étude des deux premieres par les livres de la memoire artificielle, qui ont eû un si grand cours, & qui ont produit des effets si heureux. Il s'en renouvelle continuellement des expériences au college des Jésuites de Paris; où les jeunes gens, avec le secours des vers Techniques montrent en des éxercices publics, qu'ils ont acquis comme en s'amusant, une connoissance de l'Histoire & de la Géographie que les personnes les plus formées voudroient avoir acquise par l'étude la plus sérieuse. Il semble que l'Auteur ait entrepris aujourdhui d'ôter les épines dont paroît hérissée la science des Généalogies si nécessaire pour la partie de l'Histoire la plus intéressante à nôtre égard, qui est celle des cinq ou six derniers siécles.

En effet, c'est d'elle que dépend la principale connoissance des affaires dont on parle tous les jours, qui causent, ou qui peuvent causer les plus grands inconveniens entre les Souverains de l'Europe; au sujet

de leurs Droits véritables, ou prétendus ; de leurs Alliances & de leurs Succeſſions ; de l'ordre, & de la ſuite de leurs branches ; de l'origine & des Prerogatives de leur Maiſon ; de l'acquiſition & des titres de leur Dominaine, & ce qui eſt encore plus utile, du caractere le plus marqué de la perſonne des Princes, & des traits les plus curieux de l'Hiſtoire. L'Auteur juſtifie ainſi dans ſa Préface le mot de Ciceron, *l'Hiſtoire eſt la maitreſſe de la vie*, car elle ſupléé par l'experience d'autrui à celle qu'on ne peut acquérir ſoi même ; faiſant appercevoir dans la perſonne des Princes l'effet des paſſions communes aux hommes de tous les états.

La Généalogie expoſée dans cette méthode change en quelque façon de nature ; & au lieu d'une étude pénible & rebutante, comme elle eſt ordinairement, elle devient une occupation amuſante & curieuſe. Le plus grand embarras qui ſe trouve en liſant des Généalogies, ſur tout dans Moréri, eſt qu'on en perd la ſuite au bout de quelques lignes,

à cause de la multitude & de la confusion des noms & des branches inconnues. Cet inconvénient est ôté ici par un moyen dont on ne peut sçavoir trop de gré à l'Auteur; qui est d'avoir mis d'abord une petite table Généalogique, où sont marquées seulement les diverses Branches d'une Maison. Si les tables eussent été dans un plus grand volume, les Branches auroient pû s'y distinguer encore mieux; mais on tire cet avantage d'une table de moindre espace, qu'un seul coup d'œil en fait appercevoir toutes les parties & tous les rapports; ce qui est un secours infini. Dans les grandes tables Généalogiques qu'on fait dresser avec le plus de dépense, l'impossibilité d'en voir les diverses parties, sinon les unes après les autres, empêche qu'on ne voye aisément la liaison des unes aux autres. D'ailleurs, les Branches sont disposées ici, non comme dans les tables, où l'on cherche la variété des lignes & des traits qui amusent les yeux, mais qui ne manquent point de confondre les idées. Les branches sont ici par ordre d'aî-

nesse, simplement les unes après les autres, en autant de lignes droites, & font distinguer à la premiere vûë leur tige, leur suite, leur nombre, & celui des filiations; le tems de leur commencement, de leur durée, & de leur fin, & ce qui en reste aujourd'hui, ou à quel degré, & à quelle Branche doit se rapporter tout ce qui en est jamais sorti. Il seroit à désirer que l'on employât cette méthode dans toutes les tables de Généalogie : leur usage en seroit beaucoup plus utile & plus aisé.

Comme les Branches de la maison de France sont dans une si grande quantité qu'il est difficile de les avoir d'abord toutes présentes à l'esprit, l'Auteur les partage en quatre parties, qu'il a mises néanmoins dans une même table, afin qu'on pût voir leur liaison. Ces quatre parties semblent les plus naturelles, pour amener facilement l'esprit aux Branches Royales d'aujourd'hui. La premiere est des Branches qui avoient droit à la Couronne avant la maison de Bourbon. La seconde, des Branches qui n'auroient eû droit qu'après la

maison de Bourbon. La troisiéme des Branches de la maison de Bourbon avant qu'elle fût sur le trône. La quatriéme des Branches de la maison de Bourbon depuis qu'elle a été sur le trône, dans la personne d'Antoine Roi de Navarre pere du Roi Henri IV. Roi de France & de Navarre.

Le Pere Buffier observe qu'après avoir distingué le rapport de ces branches, on ne les doit prendre que l'une après l'autre; considérant chacune comme si elle étoit la seule, & la parcourant simplement comme une ligne de haut en bas, & degré à degré. Pour ne point ennuyer le Lecteur à chacun de ces degrez, il ne s'y arrête qu'autant qu'il faut pour marquer quelque trait qui caractérise l'histoire du Prince, & qui en puisse aisément rappeller la mémoire; soit par rapport ou à sa personne, ou aux révolutions arrivées dans sa maison, ou à quelque évenement qui ait causé quelques mouvemens dans l'Europe, sur tout en nôtre tems; ou enfin à quelque point d'Histoire qui ait besoin d'ê-

tre éclairci : nous en rapporterons des exemples.

On attribuë communément au régne de François I. l'établissement de la vénalité des charges. L'Auteur remarque qu'elle commença sous Loüis XII. que néanmoins on cite pour le modéle des Rois qui se font chérir pendant leur vie & regréter après leur mort. En insinuant les prétentions qu'alléguerent quelques Princes sur la Bretagne après la mort d'Henri III. l'Auteur indique au même tems les réponses qu'a fait Mr. Du Pui à ces prétentions : ce qui peut mettre les Lecteurs en état de s'instruire de ces points là, & de les approfondir, quand ils en auront le besoin, ou la curiosité : d'ailleurs, l'Auteur n'a rien avancé de lui-même touchant les prétentions des maisons; « car, dit-il, en un autre en- » droit, c'est aux puissances que nous » réspectons de terminer entre elles » leurs intérêts ; & à nous, de n'en » raporter que ce qui peut servir à » l'intelligence des histoires qui sont » entre les mains de tout le monde.

Quelques lignes touchant Mar-

guerite sœur du Roi François I. font connoitre cette Princesse, & la distinguent bien ; elle fut surnommée la dixiéme des Muses & la quatriéme des Graces ; on imprima d'elle un recueil de contes dans le goût de Bocace, aussi dignes de son esprit que peu convenables à la dignité de son rang, & peutêtre à la retenuë de son sexe.

L'article de Charles IX. contient deux réponses nobles & ingenieuses de ce Roi. N'ayant qu'onze ans au tems de son Couronnement, la Reine sa mere lui dit qu'elle craignoit pour lui la fatigue de ce jour : *je me presenterai volontiers*, repliqua t-il, *à de pareilles fatigues tant qu'il me viendra des couronnes.* Le Connétable de Montmorenci étant mort, le jeune Roi au lieu d'en nommer un autre, il dit qu'il *n'avoit pas besoin du secours d'autrui pour porter son épée.* Le même article présente un grand fonds de reflexions aux Critiques. Le Roi Charles IX. fit un Edit en 1563. pour commencer désormais l'année au 1. de Janvier, au lieu de la commencer à Pâques, comme il se pratiquoit

uparavant. L'Edit n'ayant été enre-
;istré au Parlement que trois ou
juatre ans après, dans l'intervalle,
a Cour employoit la nouvelle date,
& le Parlement l'ancienne. Ainsi l'E-
lit des Apanages pour les freres du
Roi est daté de 1566, & son enre-
;istrement au Parlement, n'est da-
é que de 1565. Pour montrer l'im-
ortance de cette observation, on
apporte une méprise singuliere où
st tombé Mr. Varillas, faute d'at-
ention à ce changement de calen-
lrier.... cet Auteur trouvant un
dit du 1. de Janvier 1561. favorable
ux Huguenots, & un autre donné
n Juillet 1561. qui leur étoit con-
raire, veut prouver que celui du
remier Janvier fut anéanti par ce-
ui de Juillet. Par malheur pour la
reuve, l'Edit de Juillet étoit de
inq mois avant celui de Janvier;
'année commençant encore alors à
'âques. C'est dommage que nous ne
oyons bien instruits de certains faits;
ous découvririons parmi nos criti-
ues, des raisonnemens aussi bien
ondez que celui de Mr. de Varillas.
On observe ici de la Comtesse d'An-

goulême, morte en 1713. âgée de 92 ans, que cette mort est arrivée 138 ans après celle de son beau pere le Roi Charle IX, dont le Comte d'Angoulême étoit fils naturel.

Dans l'article de René d'Anjou, depuis Duc de Lorraine, on montre comment le Duché de Bar est venu à la maison de Lorraine, quand ce Prince l'eut par héritage de l'oncle maternel de sa mere; sçavoir, Loüis Duc de Bar, Evêque de Verdun. On voit en cet endroit l'utilité particuliére d'une table généalogique, laquelle met sous les yeux ces degrez & rapports divers de parenté; ce qui seroit difficile sans un pareil secours d'exprimer ou de concevoir nettement: nous trouvons dans la même branche d'Anjou un trait remarquable de Charles Comte du Maine en 1472. qui eut la Surintendance des Finances après George de la Trémouille Grand Chambellan de France.

La branche de Bourgogne fournit d'autres particularitez curieuses. Philippe I. dit *le Hardi* vérifia ce surnom plus d'une fois. En Angleterre où il

accompagna le Roi Jean son pere dans sa prison, il donna un soufflet à l'Officier Anglois qui ne servoit pas à genoux le Roi, comme on sert les Rois d'Angleterre. Le jour du sacre du Roi Charles VI, voyant Loüis d'Anjou son frere aîné qui prenoit la premiere place, il s'y jetta lui-même, disant que le Duc de Bourgogne, premier des Pairs, ne laissoit la préseance à personne. Le Duc Jean de Bourgogne fils de Philippe, fameux dans nôtre Histoire, avoit été fait prisonier par les Turcs à la bataille de Nicopolis. Le Sultan lui accorda la liberté, sur l'avis, dit-on, d'un Astrologue, qui prédit que ce Prince feroit seul plus de mal à la Chrétienté que tous les Turcs ensemble. La bonté du Duc Philippe II. & l'inquietude altiere du Duc Charles son fils, fournissent aussi des traits interessans : on finit l'article du dernier, en disant que sa passion dominante étoit de se faire un nom aussi éclatant que celui des anciens Héros. Il en avoit la grandeur d'ame, & la force de corps ; mais ils ne furent point susceptibles comme

lui, ni d'un vain luxe, ni d'une propreté affectée. Ce fut Marie sa fille, qui porta, comme on sçait, l'héritage de Bourgogne dans la maison d'Autriche.

On trouve dans la branche d'Alençon des faits qui ne sont pas moins choisis. Charles Comte d'Alençon, frere du Roi Philippe de Valois, avoit souvent un train plus brillant que le Roi même, & se plaignoit encore qu'on ne lui donnât point dequoi faire plus de dépense. Sa mere, pour l'apaiser, lui donnoit souvent de l'argent, ce qui lui faisoit oublier pour un tems sa mauvaise humeur. Le Duc Jean son petit fils fut illustre par sa sagesse & sa valeur. A la bataille d'Azincourt, voyant nos troupes plier, il se fit jour au travers d'un gros d'Anglois, vint tuer le Duc d'York, & déchargea sur la tête du Roi d'Angleterre un coup qui fit tomber un morceau de sa couronne. Son fils Jean remua dans l'Etat, & fut jusqu'à deux fois condamné à la mort : peine qui lui fut aussi changée deux fois en celle de la prison.

La branche d'Artois a eû rapport

à la précédente par le mérite & par les fautes de plusieurs de ses Princes. Le procès de Robert d'Artois, qui perdit ce Comté qu'on adjugea à sa tante Mahaud Comtesse de Bourgogne, est mis briévement dans tout son jour, avec les suites funestes qui en arriverent. On ajoute une chose singuliére, que Mahaud par le titre de Comtesse d'Artois, assista au sacre du Roi Philippe le Long; & que toute femme qu'elle étoit elle y fit la fonction de Pair.

Le mot d'un Auteur Grec qu'on rapporte pour caractériser Charles tige de la premiere branche d'Anjou & Roi de Sicile, donne une haute idée de sa valeur. « Il auroit conquis, » dit-on, l'Empire de Constantino-» ple, s'il n'avoit eû pour Empereur » Michel Paléologue; & celui-ci eût » conquis l'Italie, si elle n'avoit eû » pour défenseur Charles d'Anjou. En parlant d'André de Hongrie son petit fils, qui fut étranglé, comme on le crut, par les soins de sa femme, & sa cousine la Reine Jeanne I. de Naples, on observe une difficulté qui se trouve dans Messieurs Du

Fourni & de Sainte Marthe. Ils font mourir ce Prince à 19 ans, & disent qu'il fut douze ans avec sa femme. Peutêtre la contradiction vient-elle des Ecrivains même du païs, qui ne sont pas fort justes dans les dattes de ces tems-là ; & en ce cas il faut que l'Historien en convienne avec ses Lecteurs, pour les tirer de l'embarras qui les fait chercher à concilier des choses qui ne peuvent l'être. Peutêtre aussi la conjecture du P. Buffier est-elle vraye, sçavoir qu'André fut dès l'âge de douze ans avec sa femme, ayant été élevé avec elle dans la vûë qu'avoit Robert Roi de Naples de les marier ensemble. Il se trouve d'autres remarques sur ce qui est échappé à des Historiens illustres ; l'Auteur en a fait lui-même au commencement de chacun de ses volumes, sur ce qu'il auroit voulu énoncer plus exactement ; car il prétend qu'il est impossible dans une si grande multitude de faits, de chiffres, & de noms, qu'il ne se glisse quelque méprise : il en prend pour garand d'un côté Mr. Du Fourni, qui faisant son but unique de l'éxacti-

tude, a eû pourtant besoin pour un seul de ses tomes d'un Errata de trois ou quatre cens articles, sans ceux qui sont omis ; & de l'autre côté le Dictionnaire de Moréri, dont les fautes se sont multipliées avec les éditions. Ces reflexions sont vrayes, mais les Lecteurs n'en demeurent pas plus contents, à moins qu'ils ne fassent réflexion sur ce point, aux bornes de l'esprit humain.

On ramasse ici dans la branche de Courtenai tout ce qui peut contribuer à éclaircir les différentes choses que l'on en dit, souvent sans être instruit exactement des faits. L'Auteur de son côté sans rien dire de lui même, met tout le monde à portée de concevoir comment les Seigneurs de ce nom peuvent très bien descendre du Roi Loüis le Gros, sans avoir eû les prérogatives de Princes du sang : ce qui paroît commun à la branche de Dreux & à celles qui sont sorties de nos Rois avant S. Loüis. Le P. Buffier dans la branche de Vermandois expose encore en peu de lignes les sujets de dissertation que présente Mr. Du Fourni, qui avan-

ce que le B. Felix de Valois étoit de la branche de Vermandois. Un autre précis de dissertation plus importante est exposé dans l'article de Philippe dernier Duc de la premiére maison de Bourgogne, pour sçavoir si ce Duché revint au Roi Jean par droit de reversion, ou par droit d'héritage. Les raisons de Mr. Du Pui, qui prétend que le Roi s'en devoit tenir uniquement au droit de reversion, sont ici posées. Tout grand Politique & Historiographe qu'étoit cet Auteur, il n'avoit peutêtre pas fait attention que la loi de reversion des appanages ne fut portée qu'après la mort du Roi Jean, & l'an 1374. Tout ce qu'on peut dire pour ou contre par rapport à l'aînesse des branches, ou au degré de proximité, se développe tout d'un coup par le secours d'une petite table généalogique.

Comme tout le livre est dans ce goût-là, les exemples raportez suffiront pour le faire connoître, & nous n'en citerons désormais que pour indiquer chacune des autres Maisons Souveraines dont il est parlé. Le *Juin* 1717.

premier tome , outre la Maiſon de France , contient celle de Lorraine , & celles qui ſont habituées en Italie.

Un endroit curieux & important de l'hiſtoire de la Maiſon de Lorraine , regarde la queſtion , ſi ce Duché pouvoit venir aux femmes. Le Duc Charles n'ayant que des filles fit tenir ſes Etats en 1427, & il fut arrêté qu'au défaut des Princes le Duché pafferoit aux Princeſſes. Après ſa mort la déciſion devint le ſujet même de la conteſtation, pour ſçavoir ſi c'étoit au défaut des Princes de la Maiſon en général , ou ſeulement des Princes fils du dernier Duc. La branche de Vaudemont fit la guerre à ce ſujet, le Duché paſſant par Iſabelle de Lorraine à la Maiſon d'Anjou-France : mais il rentra bientôt après par alliance & par un traité, à la branche de Lorraine Vaudemont , d'où ſortent les Ducs & les Princes de Lorraine d'aujourd'hui. A la fin de l'Hiſtoire de chaque Maiſon le P. Buffier fait un précis de ce qui s'y trouve de plus remarquable. Il obſerve de la Maiſon de Lorraine , qu'elle a eû

avec la Maison de France vingt-deux alliances directes, & trente collatérales; & à peu-près autant avec la Maison d'Autriche. 2°. Qu'après la Maison de France elle est des plus anciennes des Souveraines; en sorte que leurs dignitez sont postérieures à l'inféodation du Duché de Lorraine faite en 1048. à Gérard d'Alsace tige de leur Maison. L'Auteur nous apprend encore une chose dont on peut lui sçavoir gré ;, qu'une grande tante paternelle de ce Prince étoit femme de l'Empereur Conrad le Salique vers 1008. & que les Ecrivains de ce tems regardoient cette Maison comme tirant son origine du tems du Roi Priam. Rien n'en fait plus appercevoir la grandeur. Nous regrettons que les bornes d'un extrait ne nous permettent pas d'indiquer beaucoup d'autres points aussi curieux de cette Maison & des autres.

On trouve avec plaisir dans la Maison de Savoye la maniere dont se sont accrus depuis environ l'an 1000. le domaine de son Etat, & la maniere dont la loi Salique y fut ob-

servée en Pierre Comte de Savoye en 1268. Il succeda préférablement à ses niéces sœurs de son neveu & son prédécesseur Boniface, ce qui est dans l'ordre commun; mais (ce qui paroit singulier) il lui succéda preferablement aux fils de son frere aîné, Thomas Comte de Mauriene; c'est à-dire, qu'en ce tems là encore la proximité du degré l'emportoit sur l'aîneſſe de la ligne, & sur le droit de représentation. Ces titres généalogiques si importans pour bien entendre la cause des revolutions & des guerres arrivées en plusieurs Etats de l'Europe, sont expliquées en cet endroit; & pour en démêler aisément les rapports des divers degrez, la table gravée de Savoye est encore ici d'un secours particulier. Le portrait du Duc Charle m. 1630. est remarquable; on a dit qu'il fut l'honneur & le trouble de son siecle. Ayant surpris le Marquisat de Saluces au tems des guerres Civiles de France, il fit battre une médaille avec ce mot *oportunè.* Le Roi Henri IV. dans la suite lui ayant enlevé à l'improviste tous ses Etats en deça

des Alpes, en fit frapper une autre, avec ce mot, *oportunius.* Au reste, nulle Maison de Princes qui ne portassent point la couronne, n'a plus été de pair avec les têtes couronnées, que celle de Savoye : aussi vient-elle d'y parvenir elle-même ; la couronne de Sicile lui étant déferée par la paix d'Utrecht.

Les mouvemens extraordinaires & tragiques arrivez dans la suite de la Maison de Médicis en rendent l'Histoire très-curieuse ; l'Auteur l'indique dans les articles de Côme, de Laurent & d'Alexandre, de la branche aînée de Medicis ; & dans l'article de Laurent & Côme de la branche des grands Ducs de Toscane ; mais dans l'article du Duc François Marie il en pouvoit dire apparemment plus qu'il n'a voulu ; & c'est un de ces endroits où, comme il parle dans sa préface, il s'est exposé à *outrer un peu la circonspection.* La table gravée fait distinguer les branches de nos deux Reines de Medicis, Catherine & Marie, que l'on regarde quelquefois comme proches

 parentes,

parentes, & qui ne l'étoient que du dix au huit.

L'endroit de l'Hiſtoire d'*Eſt Ferrare* & *Modéne*, qui nous a paru des plus remarquables, eſt celui de Nicolas m. 1441. Il ſçut manier ſi bien les esprits & les affaires, qu'il fut ſurnommé l'*arbitre de l'Italie*. Il eut de nôtre Roi Charles VI. pour marque de ſa bienveillance trois fleurs de lys dans ſes armes. Il établit de ſéveres loix contre l'adultere; & les fit obſerver ſi rigoureuſement, qu'il condamna à mourir pour ce ſujet ſa propre femme. *Laura Malateſta*; il n'en fut pas moins ſujet à l'incontinence, ayant eû grand nombre de fils naturels: deux deſquels, *Leonel* & *Borſio*, lui ſuccederent en vertu de ſon teſtament. On n'en voit pas la raiſon, ſi ce n'eſt qu'Hercule fils legitime de Nicolas, étoit encore enfant, Leonel ne laiſſa qu'un fils, à qui les Ferrarois firent trancher la tête. Borſio fut créé Duc de Modéne & de Reggio par l'Empereur Frideric III. & Duc de Ferrare par le Pape Paul II; il ne ſe maria point, & laiſſa ſes

Etats au légitime héritier, Herc
fils de Nicolas.

Dans le commencement de l'H
toire des Farnezes, Ducs de Par
Pierre Farneze est fort distingué.
qué d'un échec reçu dans un com
contre les Pisans, son cheval fut
sous lui ; & n'en trouvant p
d'autres, il monta un mulet, do
fit ôter la charge. Alors, dit-i
r'animant sa fierté, par ce qui au
semblé l'avilir, il taille en piéces l
mée ennemie ; ses citoyens lui
cernant pour récompense une c
ronne de laurier, sa modestie éga
son courage lui fit refuser cet h
neur. On rapporte la réponse qu
dit que firent des devins à Pie
Loüis Farneze, premier Duc de P
me, sçavoir, qu'il trouveroit d
l'inscription de sa monnoye, les c
jurez qui le devoient faire périr,
le lieu de la conjuration. L'inscr
tion portoit *Parm.* & *Plac. Dux* ;
effet le mot *plac* abregé de *Placen*
Plaisance, est le nom de la ville o
fut tué ; & chacune de ces lettres
l'initiale du nom de chacun des q
tre conjurez.

Juin 1717.

La table de la Maiſon de Mantoüe fait diſcerner commodément toutes les branches de cette Maiſon, parmi leſquelles on n'a ſouvent qu'une idée confuſe de celles qui étoient ſéparées de l'aînée, avant qu'elle eût le tître Ducal. Ainſi pluſieurs ont ils été embarraſſez à démêler celle du B. Loüis de Gonzague, dite de *Caſtiglione*, qui ſortoit du Marquis de Mantoüe Loüis III. de Gonzague en 1478. Loüis I. fut tige de la Maiſon; Loüis II. ſon fils, fut condamné par les Citoyens à avoir la tête coupée; ſoit pour cauſe d'adultere, ſoit pour avoir tué de concert avec ſes freres puiſnez leur frere aîné, Ugolin. Frideric II. iſſu de lui au ſixiéme degré, fut créé Duc de Mantoüe par l'Empereur Charlequint, qui lui donna encore l'inveſtiture du Montferrat; épouſant en 1532. Marguerite, qui reſtoit ſeule de cette Maiſon. Le Duc de Savoye réclama alors, un de ſes ancêtres ayant épouſé Ioland de Montferrat vers 1330, à condition que ſi la poſterité maſculine manquoit dans cette maiſon, le Montferrat viendroit à celle de Savoye,

Le cas arriva vers 1530 ; c'est le sujet des contestations qui ont éclaté le siécle passé au sujet du Montferrat, dont aujourd'hui le Duc de Savoye Roi de Sicile est entiérement en possession.

Les prétentions de divers Princes sur la succession de Mantoüe est indiquée par une table, qui expose l'ordre des degrez de filiation d'où chacun d'eux tire son droit; le reste de ce premier volume est ainsi un amas méthodique de faits instructifs pour la connoissance de l'Histoire & des affaires des Etats & des Princes de l'Europe, par là il peut être regardé comme le *Rudiment* d'une science également utile aux personnes de condition & aux gens de lettres. Il seroit seulement à souhaiter que l'inconvenient dont nous avons parlé, & ordinaire à ces sortes de livres, eût pû s'éviter, selon les intentions que marque l'Auteur : mais les mesures qu'il a prises pour la correction de son livre n'ont pas encore entiérement correspondu à ses vûës. Nous avons trouvé raturé à la main en quelques éxemplaires,

les mots qui devoient l'être ; mais nous avons aussi rencontré d'autres exemplaires où la correction n'étoit pas faite en deux ou trois endroits. Par ce que nous disons du premier volume on pourra juger des deux suivans, dont la matiére n'est pas moins importante. Le second volume est tout des maisons d'Alemagne ; nous en pourrons parler dans la suite, comme d'un livre à part, & fait seulement sur le même plan.

ARTICLE LXIV.

HENRICI LEONARDI Schurz-Fleischii Notitia Bibliothecæ Principalis Vimariensis &c. C'est à dire, *Notice de la Bibliotheque du Duc de Weimar, écrite par l'ordre du Sérénissime Duc Guillaume Ernest. Par Jean-Leonard Schurz-Fleisch.* A Iene, chez la veuve de Mayer 1715. A Paris, chez Montalant. *In 4°. pages* 295.

VOici en peu de mots ce qu'on apprend par cette Notice. Un Baron de Silesie, nommé Balthazar

Frideric de Logau, riche & amateur de livres, employa plus de trente mille écus, sans compter les frais des relieures, à se faire une Bibliotheque, qu'il plaça à Breslau, & rendit publique. Il avoit voyagé par l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, la France, l'Italie; & de tous ces païs il avoit remporté une grande quantité de livres. Cette belle inclination ne passa pas à ses héritiers, qui mirent sa bibliotheque en vente: & le Duc de Weimar, Guillaume Ernest, par le conseil de George Guillaume de Reinbaben, Maréchal de sa Cour, l'acheta. Celles de Lilienheim & de Iene y ont été jointes, elle a encore été considerablement augmentée de celle de Gudius; & le Prince n'épargne point la dépense pour la remplir de plus en plus; ensorte qu'elle est sans comparaison la plus riche, & comme la Reine de toutes celles de Saxe. Avec cela, il l'a logée magnifiquement dans son Palais, avec tous les ornemens convenables, dans un endroit bien exposé, afin d'éviter l'humidité, & hors du danger d'un incendie.

Avec une telle notice la Bibliotheque de Weimar eſt encore un thréſor caché, & pour en avoir connoiſſance il faut attendre le catalogue que M. Schurz-Fleiſch prépare. Il a pris cette occaſion de parler de quelques bibliotheques d'Allemagne, tant de celles qui furent autrefois dans les Monaſteres de Fulde, de S. Gal, d'Hirſauge, de la nouvelle Corbie, que de celles qui ſe voyent maintenant. Il éleve la bibliotheque de l'Empereur au deſſus de toutes les autres du monde: elle doit ſes commencemens à Frederic III.

La plus grande partie de ce volume eſt employée à des corrections de la chronique d'Euſebe, traduite en Latin par S. Jérôme, & de la chronique Grecque dreſſée par Scaliger ſur divers fragmens tirez des Faſtes Siciliennes ou de la Chronique d'Alexandrie, de Cedrenus & de George Syncelle: auxquels ſont ajoutez d'autres tirez de Jean Malela, que Scaliger n'avoit pas vûs. Ces corrections ſont priſes d'un exemplaire que Saumaiſe avoit comparé avec quatre manuſcrits de la bibliothe-

que Palatine, & qui s'est trouvé parmi les livres de Gudius.

ARTICLE LXV.

EXPLICATION LITTERALE, *historique & dogmatique des prieres & des cérémonies de la Messe, suivant les Anciens Auteurs, & les monumens de la plûpart des Eglises; avec des Dissertations & des Notes sur les endroits difficiles & sur l'origine des Rits. Par le Pere Pierre Le Brun, Prêtre de l'Oratoire.* A Paris, chez Florentin De Laulne, Libraire Imprimeur de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orleans Regent du Royaume, ruë S. Jacques, à l'Empereur, 1716. *In* 8°. *pages* 706. *sans comprendre la préface de* 52 *pages & les tables.*

CEt ouvrage a merité des approbations honnorables de quatre Evêques, & celles de plusieurs Docteurs, qui s'accorde à loüer la sagesse de l'Auteur dans le choix du sujet en soi si relevé & si utiles en ce tems; ses sçavantes recherches, son

exactitude, la discretion de sa critique la piété & l'onction qu'il a répanduë.

Le sacrifice de la Messe étant la partie la plus auguste du culte que l'Eglise rend à Dieu, & l'exercice de nôtre Religion auquel tous les autres se rapportent; de quelle importance n'est-il pas aux Fidelles, d'être instruits de tout ce qui le concerne, afin d'entrer dans l'esprit des prieres qui s'y récitent, & de sçavoir la propre signification des cérémonies qui s'y pratiquent? C'est pourquoi le Concile de Trente a ordonné qu'elles leur soient expliquées.

Ce qu'il y a d'essentiel dans la Messe, est de l'institution de JESUS-CHRIST: les Apôtres & les hommes Apostoliques ajouterent des prieres & des cérémonies qui après que le tems des persecutions fut passé, & que le Christianisme eût triomphé de l'Idolatrie, se firent avec plus de solemnité. On ne sçauroit raisonnablement douter que dès les premiers tems il n'y en eût de reglées qu'il n'étoit pas permis ni

d'omettre, ni de changer. Car quel autre sens peut avoir ce que dit S. Cyprien *, contre un schismatique qui se retiroit de l'unité des Evêques, qui osoit dresser un autre Autel, & faire une autre priere de paroles illicites, *precem alteram illicitis vocibus facere*?

Pendant plusieurs siécles les Fidelles, contens des instructions de leurs Pasteurs sur les parties de la Messe & sur la maniere d'y assister avec dévotion, laissoient aux Prêtres la lecture du Missel. Les tems ont changé; & le P. le Brun marque un grand nombre de traductions de l'Ordinaire de la Messe & du Missel en François : la premiere parut sous l'autorité des Cardinaux de Lorraine & de Guise, l'un après l'autre Archevêques de Reims. « Enfin, » depuis les éditions Françoises qui » en furent faites par ordre du Roi » en faveur des nouveaux Convertis, » après la révocation de l'Edit de » Nantes en 1685, il s'en est répan» du toutes les années une si grande » quantité, avec l'autorité des Evê» ques, qu'il n'est plus question à

* *L. de Unit. Eccl.*

» present d'examiner, s'il est à pro-
» pos de les mettre en langue vul-
» gaire, & si on doit le laisser lire au
» peuple. C'est une chose établie. On
» le trouve entre les mains de tout
» le monde, & l'on ne doit plus s'oc-
» cuper qu'à leur en donner, par
» une explication exacte, autant ou
» ou plus de respect qu'on n'avoit
» voulu leur en inspirer par le secret
» dans lequel on le conservoit. C'est,
» conclut-il, ce qui a déterminé plu-
» sieurs personnes de distinction à
» lui demander l'ouvrage qu'il don-
» ne au public.

Expliquer la Messe, ce n'est pas se laisser aller à ses propres pensées, & débiter des conjectures arbitraires; mais exposer les raisons qu'a eû l'Eglise de prescrire certaines prieres, & certaines cérémonies, ce qu'elle veut nous faire comprendre, & quels sentimens elle veut exciter en nous. Il faut les chercher, ces raisons, dans les écrits des Peres & des anciens Auteurs Ecclésiastiques, dans la Tradition; les tirer quelquefois de l'analogie des unes avec les autres, ou du rapport qu'elles ont

aux Mysteres. C'est ce plan que le P. Le Brun a travaillé, & qui dans l'éxécution demande une grande étude, & une parfaite connoissance des antiquitez Ecclésiastiques.

Comme elle manquoit au Cardinal Lothaire, plus connu sous le nom d'Innocent III, qu'il prit ayant été élû Pape, & à Durand Evêque de Mende; ils ont tous rapporté à des raisons mystiques, & à des allégories qu'il trouvoient dans leur propre fond, & que leur esprit leur fournissoit. Leurs ouvrages, plus édifiants qu'instructifs, sont déchus de leur premiere réputation, à mesure que la critique a pris le dessus. Celui de M. de Vert, Thrésorier de Cluni, qui promettoit une explication simple, litterale & historique des cérémonies de l'Eglise, imposa d'abord à beaucoup de gens; mais les personnes plus versées dans la science Ecclesiastique, le lisant avec attention, reconnurent que le nouvel Auteur, prévenu du systême qu'il s'étoit imaginé, s'étoit uniquement appliqué à y ajuster toutes les céré-

monies, ſouvent d'une maniere forcée, & auſſi ſouvent d'une maniere baſſe & peu ſortable à la dignité du ſujet dont il avoit à traiter. Ayant entendu dire que les cierges n'étoient originairement que pour éclairer dans l'Egliſe, il le crut ainſi, & ſe figura que tout le reſte qui s'y pratique, vient de quelque cauſe ſemblable, c'eſt à dire, d'une cauſe phyſique de neceſſité ou de bienſéance : il ne voulut plus y voir, ni entendre parler de raiſon ſymbolique & myſterieuſe. Et aux conjectures pieuſes des premiers Commentateurs de la Meſſe, il en ſubſtitua d'autres qui la déshonorent, & qui banniſſent la dévotion. Un ſçavant Evêque a réfuté avec force & ſolidité le ſyſteme imaginaire de Dom De Vert, par un excellent livre intitulé *Du veritable eſprit de l'Egliſe dans ſes cérémonies*, dont l'Extrait a été donné dans ces Memoires au mois d'Août de l'année derniere. Le P. Le Brun montre auſſi, que ce ſyſtéme eſt tout à fait déraiſonnable, & de plus il remarque, qu'il n'eſt pas ſûr de ſe fier pour les citations à un Au-

teur qu'une forte prévention pour son opinion particuliere semble avoir empêché de lire dans les livres ce qui est y marqué clairement.

L'Auteur commence par un traité préliminaire du sacrifice, & des préparations prescrites pour l'offrir, & il le divise en huit articles. Dans le premier, après avoir expliqué la nature du sacrifice en général, & la différence des sacrifices par rapport à diverses fins, l'obligation d'en offrir à Dieu, & qu'aucun ne lui a été agréable, sinon en la foi du Redempteur, il vient à celui de JESUS-CHRIST sur la Croix, dont ceux de la loi de nature & de la loi écrite ont été le type & la figure, & qui est perpetué sur nos autels. « Tout l'ap-
„ pareil du Calvaire qui manque à
„ l'Autel, n'avoit rien de commun
„ avec l'action du Sacrificateur. L'es-
„ sentiel du sacrifice de la Croix con-
„ sistoit en l'oblation que JESUS-
„ CHRIST fit de son corps. Il con-
„ tinuë d'offrir sur l'autel ce même
„ corps; & mettant la derniere per-
„ fection à ce divin sacrifice, qui ne
„ pouvoit pas être mangé par les Fi-

delles sur le Calvaire, *il nous nourrit réellement tous les jours de ce sacrement de la Passion*, comme parle Saint Ambroise [a]. La manducation de la victime manquoit à l'autel de la croix, & elle fut la perfection du sacrifice de nos autels.... La victime est offerte sur le Calvaire & sur nos autels : mais au Calvaire, elle n'est qu'offerte, ici elle est offerte & distribuée, selon l'expression de Saint Augustin [b].

Pour préparation à assister à la Messe, il demande des Fidelles dans l'art. second la bonne vie, un désir ardent dans la Maison du Seigneur, la vûe de ses miseres & de son indignité, d'être disposé à s'y offrir soi-même avec JESUS-CHRIST & avec l'Eglise.

Quant au Prêtre qui doit célébrer, les Rubriques demandent de lui deux sortes de préparations, l'une intérieure, & l'autre extérieure ; & les deux font la matiere du 3[e]. & du 4[e]. articles. Selon la premiere il doit recourir à la Confession sacramentale, s'il en a besoin,

[a] *In Ps. 43.* [b] *L. 9. confess. c. 12.*

avoir au moins récité Matines & Laudes,& faire quelques prieres particulieres. Ce que l'Auteur appelle préparation extérieure consiste à se revétir des habits sacerdotaux, dont il explique l'ancienne forme & l'ancien usage. On remarquera seulement, que le Manipule & l'Etole furent entre deux mouchoirs qui se portoient sur le bras gauche & sur le col : par respect pour l'autel, où le Prêtre les portoit, ils furent d'abord ornez de franges, & puis tellement chargez d'autres ornemens, qu'ils sont absolument changez de ce qu'ils ont été anciennement.

Dans les quatre articles suivans, il s'agit des cierges, de l'eau bénîte, de la procession avant la Messe solemnelle du Dimanche, de la sortie de la sacristie pour aller à l'Autel. Vers l'an 400. Vigilance ayant traité de superstition la dévotion d'allumer des cierges sur les tombeaux des Martyrs, S. Jérôme lui répondit, *Nous reprocher que nous allumons des cierges en plein jour, c'est une calomnie qui n'a aucun fondement : seulement pendant l'obscurité de la nuit nous nous*

ıs la consolation de veiller à la lu-
, afin de n'être pas dans un aveu-
nt semblable au nôtre , & de ne
us endormir dans les ténébres. Puis
qu'au commencement du cin-
ıe ſiécle l'uſage n'étoit pas en-
l'allumer des cierges à l'Office
ur , il s'enſuit que ce n'eſt pas
oûtume , comme le prétend M.
ert, qui s'eſt continuée des pre-
tems de perſécutions, que les
:iens étoient contraints de célé-
es ſaints Myſteres, ou de nuit,
des caves & des lieux obſcurs.
·ôme ajouta , *Que les Egliſes d'o-*
illumoient en plein jour des lumi-
à la lecture de l'Evangile, non pas
issiper les tenebres, mais en signe
, pour marquer par cette lumiere
lle ce qui eſt dit dans le Pſeaume;
parole eſt un flambeau qui conduit
as, & une lumiere qui me décou-
route que je dois prendre. Voilà
aiſon myſtique qui porta enſui-
allumer auſſi des cierges à la
cration de l'Euchariſtie , afin
cette lumiere corporelle , dit S.
re , *repréſente ce qui eſt dit dans*
ngile, Il étoit la vraye lumiere.
in 1717.

la quatrième le Canon, la c
me la Communion, la sixién
tion de graces. On peut l
science singuliére du P. L
dans les Rits Ecclésiastiqu
extrême diligence à consu
Missels & les Rituels anciens
dernes, manuscrits & imprin
grand nombre d'Eglises ;
estimer les détails curieux d
quels il descend, s'édifier de
litez qu'il en tire & de se
réflexions : mais on sent l'in
lité qu'il y a d'en donner u
idée dans un Extrait, & l'on
gé de renvoyer au livre. Le
y trouvera toutes les priéres
dinaire de la Messe expliqu

Ce qui eſt ordonné par la Rubrique au Prêtre qui va célébrer d'avoir la tête découverte, l'avoit été dès l'an 743. par le Pape Zacharie ſous peine d'excommunication ; & ce n'eſt que le beſoin qui puiſſe faire obtenir des Papes & des Evêques la permiſſion de porter la calote à l'Autel, laquelle doit être ôtée pendant tout le Canon jusqu'à la fin de la Communion. Il y a eû quantité de Statuts & de Reglemens contre les perruques ; le plus rigoureux a été porté par Nôtre Saint Pere le Pape, le 20^{e} de Septembre 1702 : il défend aux Recteurs & aux autres Officiers de chaque Egliſe de Rome ; ſous peine de la privation de leurs Offices, ou de la priſon, de laiſſer dire la Meſſe ou exercer quelques fonctions aux Prêtres qui portent la perruque, quand même ils l'auroient quittée avant que de ſe préſenter à la ſacriſtie.

Quelques Sçavans ſe ſont perſuadez que l'uſage de commencer la Meſſe par l'Antienne *Introibo* & par le Pſeaume *Judica* n'eſt pas fort ancien, parcequ'ils ne le voyent pas

la Messe d'Illyrie, le sacran
de Treves du 10e siecle, &
sieurs autres semblables mo
citez par l'Auteur. Dans l
Mozarabe, qu'on croit avoir
en ordre par S. Isidore vers l
cette Antienne & ce Pseaur
soient immédiatement avan
face.

Il ne reste des trois pren
cles aucun témoignage de l'
ment de l'Autel, & Tertullie
ble l'exclure positivement,
répondant aux reproches
soient les Gentils aux Chrét
tre des gens inutiles au con
il dit, *A la verité nous n'ache*
d'encens : & si les Arabes

elir les Chrétiens, que pour enfumer les)ieux. Nous voyons au quatriéme & u cinquiéme siecles l'encensement tabli dans les Canons des Apôtres, .ans S. Ephrem, S. Ambroise, les .iturgies de S. Jacques, de S. Basile ; de S. Jean Chrysostome, dans les crits sous le nom de S. Denys l'A-éopagite : & par tout il est conside-é sous des raisons symboliques & nystiques. S'il n'avoit été question ue de se défendre des mauvaises deurs, il auroit suffi de placer des assolettes en divers endroits, & ce e seroit pas la fonction du Pontife nême, ou du Prêtre Officiant d'en-ensér l'Autel. Outre que ces par-ams auroient été plus necessaires ans les premiers tems, quand les ssemblées des Chrétiens n'étoient uere composées que de pauvres, & e faisoient ordinairement dans des ieux souterrains & serrez ; au lieu que les encensemens ont commencé orsque les Eglises sont devenuës nagnifiques & spatieuses.

Touchant l'Hymne *Gloria in ex-elsis*, c'est chose digne de remarque, u'elle est toute entiere dans le sa-

meux manuſcrit d'Alexandri(
Bibliotheque du Roi d'Angl(
& avec quelques varietez d
Conſtitutions Apoſtoliques :
titre de *Prieres du matin :* elle e
ajoutée au Pſautier dans pluſi
vres manuſcrits, & intitulée
du Dimanche à Matines, c'eſt-à
à Laudes, qui étoient l'Offi
Matin. Il eſt croyable que
une de ces Hymnes que les pr(
Chrétiens chantoient à la glo
Dieu & de JESUS-CHRIS
dont parlent Pline dans ſa l(
Trajan, le Philopatris de Luc
Euſebe *. Selon l'abregé de la v
Papes, attribué au Pape Dama
Teleſphore ordonna de chan
Gloria in excelſis à la Meſſe : mai
conſtant par pluſieurs Sacramen
que juſqu'à l'onziéme ſiécle c
toit qu'à la Meſſe des Evêques
les Dimanches & toutes les Fêt
à celles des Prêtres ſeulement l(
de Pâques.

L'Egliſe de Conſtantinople a
né l'exemple de chanter le *Cre(*
Meſſe, Timothée, l'an 510 :

* *Hiſt. Eccleſ. l. 7. c. 27.*

ır l'Empereur Anaſtaſe, Héreti-
ıe Acephale, dans le Siége Patriar-
ıal, en la place de Macedonius zé-
Catholique, s'efforça de ſe conci-
er les eſprits en témoignant de l'at-
.chement à la doctrine des Conci-
s de Nicée & de Conſtantinople,
ont il fit chanter le ſymbole : &
ette ſainte inſtitution eut une origi-
: qui n'étoit rien moins que ſainte.
lle fut ſuivie par les Egliſes d'O-
ent, & puis par celles d'Eſpagne,
: France & d'Allemagne : & elle
: fut reçuë à Rome que l'an 1014.
ır le Pape Benoît VIII. à la ſollici-
tion de l'Empereur S. Henri. Le
lergé de Rome diſoit, qu'ayant
ıujours conſervé la Foi pure, il n'a-
ɔit pas eû beſoin d'en faire cette
·ofeſſion publique.

Sur ces mots, *Et unam ſanctam Ca-
olicam & Apoſtolicam Eccleſiam*, le
. Le Brun dit, « JESUS-CHRIST
n'a qu'un Corps myſtique compo-
ſé de pluſieurs membres.... Com-
me il n'y a qu'un Dieu, qu'un J.
CHRIST, qu'une Foi, qu'un Baptê-
me, il n'y a qu'une ſeule Aſſem-
blée. Les Egliſes particulieres ne

» Brun ajoute, l'Eglise est A
» que par la doctrine des A
» & de là infaillible dans
» points, où elle se donne po
» parce que la doctrine des
» est celle de JESUS-CHRIST
» qui leur a dit, *Je serai tou*
» *vous jusqu'à la fin du monde.* I
» se montre évidemment A
» que par la succession visi
» Pasteurs qui succedent au
» tres avec leur autorité po
» verner l'Eglise. Il est très
» que l'Eglise de Rome est
» de S. Pierre, par la success
» interrompuë que les Peres
» remarquer dans tous les

» Rome, sont en même tems l'Eglise
» Apostolique & Romaine.

C'étoit une coutume recommandée par les Conciles & par les Peres, & qui a subsisté pendant plus de mille ans, que les Fidelles apportassent & offrissent le pain & le vin pour le sacrifice. L'Auteur expliquant l'endroit de l'Offertoire de la Messe, décrit le bel ordre qui s'observoit en cette cérémonie.

Or offrir le pain & le vin, c'est-à-dire, la matiere du sacrifice, cela s'appelloit offrir le sacrifice; comme nous disions encore offrir le pain beni, entendant le pain qui doit être béni. C'est selon cette maniere de parler que S. Cyprien [a] reproche à une personne riche, *Croyez-vous bien célébrer le mystere du Seigneur, vous qui y venez sans sacrifice, & qui mangez une partie du sacrifice que le pauvre a offert?* Hilaire Diacre [b] au quatriéme siécle s'explique nettement: *Celui-là est dit offrir qui presente les Oblations que le Prêtre pose sur l'Autel.* Saint Gregoire [c] raconte qu'un homme en

[a] *L. 4. de oper. & eleemos.* [b] *Quaest. Vet. Testam.* 46. [c] *L. 4. dialog. c.* 57.

captivité ſe ſentoit ſoulagé *certains jours que ſa femme offroit pour lui le ſacrifice.* A la verité ce n'eſt plus aujourd'hui le pain & le vin en eſpece qu'offrent les Fidelles ; mais ils ſont avec juſtice réputez les offrir, ſoit par les Fondations, ſoit par l'honoraire qu'ils donnent aux Prêtres.

Lors donc qu'au *Memento* des vivans le Prêtre dit des perſonnes qu'il recommande particuliérement à Dieu, *pro quibus tibi offerimus, vel qui tibi offerunt hoc ſacrificium laudis*, c'eſt-à-dire, pour leſquelles nous vous offrons ou qui vous offrent ce ſacrifice de louange ; le vrai ſens, ſelon l'explication judicieuſe du P. Le Brun, eſt que ces perſonnes offrent ce qui eſt neceſſaire au ſacrifice. Il a vû dans quantité de Miſſels anciens & écrits du tems où les aſſiſtans apportoient le pain & le vin, les ſeules paroles, *Qui tibi offerunt hoc ſacrificium laudis*, ſans les précedentes, *Pro quibus tibi offerimus.* Quant à la particule *vel*, il la prend pour conjonctive, & pour *&* ; enſorte que le Prêtre prie le Seigneur de ſe ſouvenir de tous les aſſiſtans pour leſ-

offre le sacrifice, & qui of-
ur faire le sacrifice.
joutera que cette explication
orme à la secrete du cinquié-
nanche d'après la Pentecôte.
, *Seigneur, avec bonté ces Obla-*
s ces offrandes *de vos serviteurs*
servantes, afin que ce que cha-
ert à l'honneur de vôtre nom, leur
leur salut. S'imaginer donc
assistans sacrifient conjointe-
ec le Prêtre, comme certai-
s osent l'avancer, c'est s'éloi-
solument de l'esprit de l'E-
& une erreur pernicieuse.
chant la consécration, le sça-
uteur prononce qu'elle s'ope-
es propres paroles de Jesus-
t: & il cite ces mots décisifs
tullien [a], *Du pain qu'il prit &*
tribua à ses Disciples, il en fit
s, disant, Ceci est mon corps.
nme Jesus-Christ pria &
de même l'Eglise suivant la
on Apostolique, joint des
, & les Peres en font souvent
n. *Nous sçavons,* dit S. Justin [b],

. *contra Marcion cap.* 40. [b] *Apo-*

que ces alimens sont changez par les prieres au Corps & au Sang de Jesus-Christ. « Est ce, reprend le P. Le „ Brun, que les prieres de l'Eglise „ ont la même vertu que les paroles „ de Jesus-Christ ? Ce n'est point „ ce que les Peres & les Conciles „ veulent nous faire entendre ; puis „ qu'ils nous disent ouvertement en „ beaucoup d'endroits que les paroles „ de Jesus-Christ renferment es- „ sentiellement la vertu qui change „ les dons en son Corps & en son „ Sang... Mais tous les anciens Au- „ teurs joignoient toujours avec soin „ aux paroles de Jesus-Christ les „ Prieres de l'Eglise, comme *ayant* „ *beaucoup de force dans la consecration*, „ suivant l'expression de Saint Ba- „ sile. * Pourquoi cela ? Parce que „ dans les Sacremens l'intention de „ l'Eglise doit être exprimée. Or les „ prieres qui accompagnent les pa- „ roles de Jesus-Christ, marquent „ l'intention, les désirs, les vûës „ qu'a l'Eglise en faisant prononcer „ ces paroles, qui sans cela pour- „ roient être regardées comme une

* *L. 1. de Spir. S. c. 27.*

» lecture historique. C'est l'Eglise
» qui par l'autorité de JESUS-CHRIST
» consacre des Prêtres, à qui elle
» marque ce qu'ils doivent faire dans
» la plus grande action du Sacrifice.
» Le Prêtre est le Ministre de JESUS-
» CHRIST & de l'Eglise. Il com-
» mence au nom de l'Eglise à invo-
» quer la Toute-puissance sur le pain
» & le vin, afin qu'ils soient chan-
» gez au Corps & au Sang de JESUS-
» CHRIST : & d'abord après, comme
» Ministre de JESUS-CHRIST, il ne
» parle plus en son propre nom, di-
» sent les Peres ....; Ainsi c'est JE-
» SUS-CHRIST qui consacre, com-
» me le disent aussi plusieurs fois S.
» Chrysostome & les autres Peres :
» mais il le fait par la bouche des
» Prêtres, & à leur priere, dit S.
» Jerôme *.

Un bon effet que produisent les hérésies, est d'augmenter la dévotion des Fidelles : celle de Beranger produisit la pratique d'élever l'Hostie & le Calice après la consécration, & de les exposer aussi-tôt à l'adoration des assistans : le son de la clo-

* *Epist. ad Evagr.*

qu'aucune particule ne leu
dans la bouche; & cet uſag
aſſez longtems, & en quelqu
ſes plus longtems qu'en d'au

L'Auteur finit par l'explic
l'Evangile de S. Jean, &
queſtion de critique ſur la
tion du troiſiéme verſet. Il d
phraſe doit ſe terminer par c
ſine ipſo factum eſt nihil, que
place du point, & que les
qui ſuivent, ſont d'une aut
ſe. Il cite S. Gregoire de N
S. Cyrille d'Alexandrie, S. A
le Nouveau Teſtament de
magne, la Bible de Charle
ve, tous les Miſſels juſqu'a
cle. & ceux de Paris juſqu'

ARTICLE LXV.

SUMMA SANCTI RAYMUNDI de Peniafort, &c. C'est à dire, *La Somme de S. Raymond de Pegnafort, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, avec la Glose de Jean de Fribourg, dediée à Nôtre Saint Pere le Pape Clement XI. seconde édition plus ample & plus correcte.* A Avignon, aux frais de François Mallard, Jean de Lorme, Joseph-Charle Chastanier, Imprimeurs de l'Illustrissime & Excellentissime Vice Legat, 1715. *In 4°. pages* 850. *se vend à Paris chez Montalant.*

CE n'est plus le tems de faire l'éloge de la Somme de Saint Raymond de Pegnafort; le Pape Grégoire VIII. ne se contenta pas de l'approuver, lors qu'elle parut en 1234, mais il recommanda aux Universitez, & en particulier à celle de Paris, de l'enseigner dans les Ecoles. On prend seulement occasion de cette nouvelle édition, de loüer le zele de Monseigneur Alamani Salviati,

Vice-Legat d'Avignon, pour l'avancement des Sciences & des Lettres. C'est sous son autorité que s'est formée une societé des trois Libraires qui sont nommez dans le titre de ce volume, & qui promettent de continuer d'en donner plusieurs autres. Si les impressions suivantes ressemblent à celle-ci pour la beauté des caracteres & du papier, elles mettront bien-tôt Avignon en réputation pour les livres & pour les bonnes éditions.

ARTICLE LXVI.

SUITE DU TRAITÉ DE litterature, pour donner aux commençans une idée generale des Sciences & des Auteurs anciens & modernes, fait par le P. de B. J. sur le plan de la Bibliotheque de Mr. Boecler imprimée à Lipsic.

APrès avoir donné dans le Journal d'Avril une connoissance generale des Grammairiens, des Orateurs & des Poëtes anciens & modernes; nous executons la promesse

que nous avons faite, de parcourir sur le plan de Mr. Boecler toutes les autres Sciences, & d'indiquer aux commençans les Auteurs qui s'y sont le plus distinguez.

Mr. Boecler dans son 5e chapitre vient à l'histoire, c'est à-dire, à la science des choses vrayes & remarquables qui sont arrivées, & dont le récit peut également former l'esprit & le cœur, & contribuer au bien de la societé civile. On divise l'histoire en trois parties ; la Chronologie, ou Histoire des tems, la Géographie, ou Histoire des divers lieux de la terre : l'Histoire enfin proprement dite, qui nous apprend les évenemens qui se sont passez chez les differentes nations du monde, & les actions principales des grands hommes.

La Chronologie est la base & le fondement de l'Histoire : elle fixe les époques, & en déterminant l'année & le jour où chaque chose est arrivée, elle met un ordre si necessaire dans les faits, que sans elle on ne peut les lire avec fruit, ni les retenir avec plaisir. C'est par cette scien-

ce qu'on doit commencer, & c'est à elle qu'on doit particulierement s'attacher dans ses lectures. L'Historien qui n'a pas une parfaite connoissance de la Chronologie, est un Pilote sans boussole, il marche à l'avanture, & se perd avec ceux qu'il veut conduire.

Les anciens Chronologistes sont *Eusebe*, *S. Prosper*, le *Comte Marcellin*, & Victor de Tonone en Afrique, les *Fastes de Sicile*, ou la Chronique d'Alexandrie ; & les *Fastes de Rome* qu'on a plusieurs fois commentez. On peut laisser aux Sçavans la peine de remonter à ces sources, dont les eaux paroitroient trop ameres aux commençans. Ce seroit aussi trop présumer de leur patience, que de les renvoyer aux Ouvrages longs de l'obscur & impénétrable *Scaliger*, & du sçavant Pere Petau, qui le poursuit par tout, & en ne lui faisant nulle grace lui rend par tout justice. Les Chronologies de *Gennebrard*, *de la Peyre*, du P. *Gordon*, de *Sethus Calvisius*, & de plusieurs autres, sont des livres de Bibliothéque dont on peut encore se passer. *Riccioli* a bien tra-

vaillé sur cette matiere; mais la brieveté jointe à la clarté se trouvera dans les abregez des Peres *Petau*, *Labbe*, *Briet* & *Buffier*. Les tables chronologiques du P. Petau, d'Helvicus, & de quelques autres, sont d'un grand secours, & nous découvrent en un moment toute l'antiquité.

La Geographie donne la connoissance de la surface de la terre; elle marque la situation de chaque païs, & par la description qu'elle en fait, elle représente le vaste Théatre où se jouent les différentes scénes du monde; c'est elle qui nous sert de guide quand nous parcourons les faits historiques, & qui nous naturalise, si j'ose ainsi m'exprimer, dans tous les endroits où nôtre curiosité nous porte.

Nous avons les anciens Géographes imprimez en un corps par *Bertius* à Leyden. *Ptolemée* d'Alexandrie étoit également bon Mathematicien & grand Géographe pour son tems. *Strabon* meritera dans tous les siécles l'estime des Sçavans; il vivoit du tems de Tibere. *Solin* doit à Pline presque tout ce qu'il a de bon. *Pom-*

mais trop succinct. La n
l'Empire, même avec les
Pancirolle, ne convient guer
Sçavans.

Voici les principaux Geo
modernes. *Munster* & *Paul*
ont chacun leur défaut, l'un
trop souvent attaché à la ba
& l'autre, de n'avoir pas a
Cosmographie. Le monde
tilhomme *Davity* étoit bo
soixante & dix ans, où la p
d'un volume faisoit quelq
gloire d'un Auteur : les te
changez, on vend au poid
trop long, & on lit celui qui
rite de la brieveté. *Abrah*
liu *Janson* & *De Blaeu* s

coup d'honneur : mais nous croyons qu'avec le ſecours des Cartes de Géographie de Mr. *Sanſon*, de Mr. *Le Fer*, & ſur tout du ſçavant Academicien Mr. *de Liſle*; & les abregez de *Robe*, des PP. *Buffier*, & *Bunou*; & de Mr. *Langlet*, dont nous parlions dans le dernier Journal, les jeunes gens peuvent ſuffiſamment s'inſtruire de cette ſcience. Les Dictionnaires de Géographie de Mr. l'Abbé *Baudran*, & de Mr. Thomas *Corneille* méritent d'être conſultez : quoiqu'on y trouve encore des fautes, c'eſt ce que nous avons de meilleur en ce genre.

L'Hiſtoire, comme nous l'avons dit, eſt le récit vrai, continu, utile & agreable des évenemens arrivez chez les différentes nations du monde, & des actions principales des grands hommes qui ont rapport à ces évenemens. On la diviſe en hiſtoire univerſelle & hiſtoire particuliere. *Lucien* nous a donné les regles de l'hiſtoire : pluſieurs Auteurs récents, qu'on a tous imprimez enſemble, ont traité cette matiere ; *Voßius* eſt celui qui a le mieux réüſſi. La Pré-

face de l'Histoire de France composée par le *P. Daniel* est pleine de reflexions critiques, judicieuses, & agréablement écrites sur le même sujet.

L'Histoire universelle depuis la création du monde n'a été entreprise par aucun des premiers Ecrivains du Paganisme. Ils ne pouvoient percer dans l'obscurité de ces tems reculez, dont la Tradition étoit effacée par une multitude innombrable de fables qui avoient inondé toute la terre.

Ce ne fut que sous le regne d'*Auguste* que *Diodore* de Sicile commença sa Bibliothéque de l'histoire universelle. Il ne pouvoit manquer de s'égarer; mais ses erreurs lui sont pardonnables, & la verité ne s'est pas toujours refusée à ses recherches: il en a fait de très curieuses sur les plus anciennes nations, & il a joint la politesse à une très-grande érudition: c'est dommage que nous n'ayons qu'une partie de ses ouvrages.

On ne regrette pas moins la perte de l'histoire Universelle de *Trogus*

Pompeius, il ne nous en reste que l'abregé que *Justin* en a fait. L'abbreviateur a, dit-on, copié quelquefois mot à mot son original, & s'il n'a pas toute l'élegance du siecle d'Auguste, il en a du moins conservé de très précieux restes.

Cassiodore dans sa chronique, & le Moine *Zonaras*, nous ont conservé d'excellens monumens, celui-ci de l'ancienne Eglise Grecque, & celui-là de la nation des Gots. *Cedrenus*, *Syncellus* & *Theophanes*, ont encore fait de bons ouvrages : mais le seul merite de l'antiquité a fait conserver l'Ormeste de Paul *Orose*, la Chronique du Patriarche *Nicephore*, & ce que nous avons de Michel *Glycas* & de Constantin *Manasses*; & à dire le vrai la fable s'insinuë dans ces sortes de livres Grecs parmi les veritez de l'histoire, comme l'yvroye croît dans le champ parmi le bon grain.

Les Ecrivains Latins qui les ont suivis, ne sont pas beaucoup plus dignes d'être citez; cependant la brieveté d'*Adon* de Sienne le fait supporter, & l'Abbé *Reginon* n'a pas trop mal conduit son ouvrage jus-

qu'en l'année 907. C'est dans le Pantheon de *Godefroy de Viterbe*, qu'on fait voler Charlemagne à la conquête de la terre Sainte. Le miroir historique de *Vincent de Beauvais*, la mer historique de *J. Columna*, & je ne sçai combien d'autres livres ne peuvent être connus que pour les mépriser, & pour plaindre les yeux de ceux qui les lisent.

On a perfectionné cette science dans la suite des tems. Que les Protestans admirent à leur ordinaire *Cappelle*, *Neucler*, *Carion*, à qui son disciple Melancthon & Peucer ont fait honneur de leur ouvrage, & je ne sçai combien d'autres Auteurs qui sous differens titres ont executé le même dessein; pour nous qui travaillons ici particulierement pour les commençans, nous ne leur proposerons que les épitomes de *Cluvier* & du Pere *Turselin*, & les abregez du Pere *Petau* & de Monsieur *Bossuet*, qui mieux qu'aucun autre livre les introduiront dans la science de l'histoire universelle.

L'histoire particuliere se divise en *Ecclesiastique*, *Civile*, *Genealogique*

itteraire. Les premiers Hiſtoriens
leſiaſtiques, ſçavoir, *Euſebe*, *So-*
e, *Theodoret*, *Sozomene*, *Evagre*,
tous été imprimez enſemble &
rément. Mr. Henri *Vallois*, dont
rande érudition eſt connuë, en
it une belle édition, & Monſieur
in en les traduiſant du Grec
Latin, les a laiſſez, comme ils
ent, un peu ennuyeux. L'épito-
de l'Evêque *Philoſtorge* eſt d'un
en: outré & vendu à l'erreur.
iſtoire Eccleſiaſtique de *Nice-*
e Caliſte eſt d'un long travail,
t on doit lui ſçavoir gré; les col-
ions de *Theodore le lecteur* ſont
rtes & de peu de conſequence.
adius eſt auſſi fort court; ſa vie
Saints étoit autrefois en ſi gran-
eſtime, qu'on la liſoit dans les
iſes.

ous avons en Latin l'Hiſtoire Ec-
iſtique de *Rufin* & de *Sulpice Se-*
; ce dernier écrit bien, & s'eſt
né ſur le ſtile de Salluſte. Nos
eurs récens ſont infiniment plus
ſts, mais ils ont tellement groſſi
s ouvrages, que l'exceſſive &
digieuſe longueur de leurs vo-

lumes est capable d'épouvanter les plus curieux Lecteurs.

Salien & *Baronius*, dont la vaste érudition sera l'objet de l'admiration de tous les siécles, ont ce défaut; l'un dans les annales des tems avant Jesus-Christ, & l'autre dans celles du Nouveau Testament. Le premier a fait lui même l'abregé de son grand ouvrage; Mr. de *Sponde* a donné celui de *Baronius*; c'auroit été une espece de miracle, si ces deux grands hommes dans une histoire si étenduë n'eussent laissé presqu'aucunes fautes. *Salien* en a évité plusieurs; *Baronius* en a fait une infinité que les Sçavans ont relevées dans la suite. Le P. *Pagi*, Cordelier, est celui dont la critique a été la plus juste & la plus estimée. Mr. Boecler n'estime point Tornelli, Annaliste Catholique; mais il est sur tout charmé des Annales d'*Usserius*, de l'histoire Ecclesiastique de *Blondel*, & des *Centuries de Magdebourg*; quoiqu'il avouë que les Centuriateurs ayent quelquefois manqué de jugement. Il louë encor les Annales d'*Hottingerus*, & l'Histoire Ecclesiastique de *Gesselius*, mais

convient que ces deux Ecrivains Calvinistes sont souvent la dupe des sentimens de leur secte.

Nos histoires Ecclesiastiques en François n'étoient il n'y a pas long-tems, que des traductions Gauloises, ou des Chroniques seches & desagréables, mal digerées, ou des abregez aussi mal écrits. Le P. *Talon*, qui ne dit rien sans enthousiasme, prit ensuite la plume, & fit l'Histoire de l'ancien Testament. On ne vit dans son stile que soleils, qu'étoiles, que flambeaux. Tout y fut lumineux, & dégénera dans ce pompeux étalage de mots que fournit une imagination hardie, & qui n'est pas toujours reglée. Les Auteurs Sçavans & polis qui l'ont suivi ont travaillé sur l'Histoire de l'Eglise presente ; ce sont Messieurs l'Abbé *Fleury* & l'Abbé *de Choisi* ; car pour Mr. *Godeau* il s'est presque entierement éclipsé dès qu'ils ont paru. Il n'avoit en effet ni le naturel & la noble simplicité de l'un, ni l'élégance & la vivacité de l'autre ; eux seuls sont aujourd'hui à la mode. On apprend beaucoup de choses dans l...

memoires de Mr. de *Tillemont*. Les abregez du P. *Gautruche* trouvent encore des Lecteurs, & ce n'est pas sans quelque fruit.

L'Histoire *civile* vient après l'Ecclésiastique, & c'est l'Histoire des Hebreux, ou des Juifs, qu'on doit d'abord étudier. *Joseph* l'a écrite sous le regne de Vespasien. Il promet en commençant de ne jamais s'écarter de l'Ecriture, mais dans la suite il se livre à une infinité d'erreurs que le P. *Salien* a marquées, & qu'il a attribuées à une grande ignorance des dogmes de la religion & l'histoire de la Nation Judaïque. On ne sçauroit disconvenir de la plûpart des fautes énormes qu'on lui reproche : mais il a écrit d'une maniere si engageante, & il a sçû mêler dans son Histoire Judaïque tant de choses curieuses sur les antiquitez Egyptiennes & Romaines, qu'on doit avoüer qu'il merite aussi la plûpart des éloges que ses panegyristes lui ont données. Pour moi je juge que son ouvrage est un précieux trésor, mais que parmi les pieces d'un excellent métal, il s'y en trouve de très-faus-

& qu'on a beaucoup d'obliga-
aux connoiſſeurs qui nous font
nguer le bon d'avec le mauvais
Mr. *Arnaud d'Andilly* a élegam-
t traduit cet Auteur.
ilon le Juif eſt moins Hiſtorien
Philoſophe. C'eſt un diſciple de
on qu'il auroit peutêtre égalé,
deſir de le ſurpaſſer ne l'eût en-
à encherir ſur les idées de ſon
re, à changer toute la réalité
choſes en ombres vaines, à ne
paître que de chimeres, & à ſe
ger, s'il eſt permis de parler
ne lui, dans une mer de ſimili-
s & d'allegories dont il ne ſçau-
jamais ſortir. Les antiquitez
as Montanus, les ouvrages de *Si-
r*, & de quelques autres, ſur la
iblique des Hebreux, ont ap-
nment beaucoup ſervi à *Baſna-*
qui nous a donné depuis toute
oire des Juifs dont on a fait à
une édition corrigée.
neuviéme chapitre de Mr.
r eſt deſtiné à l'Hiſtoire Grec-
Herodote, qu'on faiſoit paſſer
fois pour un conteur de fables,
jourd'hui regardé avec raiſon
n 1717.

toutes les nations d'Asie &
pe, & ce qu'il y fait remarq
rite d'être retenu.

Thucidide son contempo
encore dans une haute esti
D'Ablancour en le tradu
François a tâché de ne lui
de l'élegance & de la force
quelle son histoire est écrit
ropœdie de *Xenophon* est
que les Graces semblent a
té ; mais ce sont des Grac
ses, qui ont voulu plûtô
portrait d'un Prince parfait
lui de Cyrus.

On lit dans Eusebe, St
Joseph, quelques fragme

eſt comparable à *Quinte Curce*, c'eſt à dire, à un des Auteurs Latins le plus poli dans ſes expreſſions, le plus amuſant dans les narrations, le plus éloquent dans ſes harangues, & le plus fleuri dans ſes deſcriptions : Qu'on liſe la belle traduction de Quinte Curce par M. de *Vaugelas*, & les Sçavants Commentaires que le P. *le Tellier* nous en a donnez, ce ſont des chefs d'œuvre en ce genre de Litterature. Le Traducteur ne laiſſe rien ſans le rendre en François avec fidelité & avec nobleſſe. Le Commentateur ne paſſe rien ſans l'expliquer avec netteté, avec érudition & avec juſteſſe. C'eſt particuliérement ſur la Géographie que cet Hiſtorien avoit beſoin de Commentaires : on le juſtifie contre les reproches mal fondez, & on le redreſſe par tout ſur les fautes qui lui ſont échapées. *Pauſanias* eſt un Autur Grec du ſecond ſiecle auquel on eſt redevable d'avoir excellemment dévelopé preſque tout ce qu'il y avoit d'obſcur dans l'hiſtoire de ſon païs.

Les Ecrivains de l'hiſtoire Romai-

ne sont Grecs, ou Latins. Entre les Grecs on estime fort & avec raison *Polybe*, *Denis* D'Halicarnasse, & *Dion Cassus*, dont Xiphilin a fait un excellent abregé: le malheur est que la plûpart des livres de ces fameux Auteurs ne soient pas venus jusqu'à nous. *Appien* dans ses guerres civiles est passable; *Herodien* a le merite d'un Historien éxact & précis; & *Zosime* dans les morceaux que la haine contre le Christianisme & l'envie de medire ne lui ont pas dictez, n'est nullement méprisable. Il a conduit son histoire jusqu'au regne d'Arcade & de Theodose: Mr. Cousin l'a traduit avec *Xiphilin*, & ce n'est pas la moins curieuse de ses traductions.

Jules Cesar doit mener la Troupe des Historiens Latins, il fut aussi excellent Auteur que grand Capitaine, & il n'a pas moins bien écrit les guerres où il s'est trouvé, qu'il les a heureusement terminées. Sa diction, toujours pure, nette coulante, ses tours aisez & gratieux, que l'étude ne donne point, & qui naissent d'un genie maître de sa matie-

; cet air enfin de ſincerité, de
ındeur & de verité qui regne par
ıt dans le recit de ſes projets, &
ſes défaites, comme de ſes victoi-
; tout cela, dis-je, le rend en
elque maniere autant ſupérieur
x autres Hiſtoriens, que ſes triom-
es l'ont élevé au deſſus des Heros
omains. La preuve la plus ſenſible
'on a du goût, eſt le plaiſir qu'on
end à lire ſes ouvrages; & un
oyen des plus propres à apprendre
guerre, eſt de les lire avec re-
xion. Ce n'eſt pas là ce qu'en pen-
it Mr. *De la Mothe le Vayer*, qui
ec *Juſte Lipſe* fait de Ceſar plûtôt
Charpentier qu'un *Capitaine*, &
étend que ce Conquérant de l'U-
vers apprend bien mieux à conſ-
ıire un pont, qu'à gagner des ba-
lles. Merveilleux paradoxe, qui
et dans un plaiſant apprentiſſage
des plus grands Generaux & des
us beaux eſprits de ce ſiecle, qu'on
t n'avoir jamais paſſé aucun jour
ıs avoir fait quelque lecture de
guerre des Gaules, ou de la guer-
civile de Céſar.

Vers le même tems *Sallufte* & p u

d'années après *Titelive*, écrivirent toute l'Histoire Romaine; mais il ne nous reste du premier que quelques fragmens, avec les guerres contre Catilina & contre Jugurtha; & nous n'avons plus que quarante cinq livres des cent quarante deux, dont le second avoit composé son ouvrage; on les regarde tous deux comme des modeles accomplis, & on en fait divers paralleles, où l'on décide tantôt en faveur de l'un, tantôt en faveur de l'autre; mais nous ne déliberons point à préferer Titelive à Sallufte. Nous convenons que celui-ci pense noblement, qu'il a le discernement juste, & qu'il sçait écarter tout ce qui est étranger à son sujet, & ne rien omettre de ce qui est necessaire; qu'il s'exprime ordinairement avec une vivacité, une énergie & une brieveté merveilleuse; qu'il a le talent de peindre les hommes au naturel, & de copier d'une maniere convenable leurs sentimens, leurs paroles & leurs harangues: mais avec cela il ne nous paroît pas comparable à Titelive.

En effet ce dernier Auteur a non-

ſeulement autant & plus de perfections dans un degré encor plus éminent, mais il n'a preſqu'aucun des défauts qu'on reproche juſtement à Salluſte. Ouvrez ſon hiſtoire, vous ne verrez que juſteſſe, que beauté, qu'élevation dans ſes penſées. Vous admirerez la douceur, la fermeté, ſi j'oſe ainſi parler, & la majeſté de ſon ſtile. Il picquera vôtre curioſité par l'enchaînement de ſes narrations, également agréables & intéreſſantes : il vous inſtruira par les reflexions ſolides qu'il place toujours à propos, & en remontant juſqu'aux principes des choſes qu'il traite, il vous montrera la ſource des guerres, la politique des Romains, les mœurs des peuples ennemis, les entrepriſes & les intrigues, les fautes & les reſſources des chefs : il les diſtinguera tous, comme Salluſte, par des traits marquez, ſpécifiques, perſonnels : mais il ne vous arrêtera point auſſi, comme Salluſte, par des termes anciens, qu'une fauſſe gloire d'érudition fait affecter, ni par une brieveté étudiée qu'on admire d'abord, parce qu'elle exprime ſouvent avec

lui donne. Dans le reſte de ſon ouvrage il eſt plus vrai & plus équitable. Il ſçait toutes les fineſſes de la langue Latine : il eſt inimitable dans ſes portraits ; il écrit enfin avec une legereté, une politeſſe & un agrément qu'il eſt difficile d'égaler. Le P. Bouhours l'appelloit ſon Auteur favori, & c'eſt ſans doute un des Ecrivains du beau ſiécle qui plaira le plus aux gens qui aiment à voir briller l'eſprit dans tout ce que l'on dit.

Corneille Tacite eſt un Hiſtorien ſerré, politique, profond, myſtérieux, & cependant hardi, ſatirique, & impitoyable ennemi des déſordres des Grands. Il faut l'avoir étudié pour bien connoître ſon merite : ſa maniere d'écrire rebute d'abord ; après quelques lectures ſerieuſes on s'y fait, & on entre dans ſes penſées ; on le lit enſuite avec plaiſir, & on ne ſçauroit plus le quitter ; c'eſt un fonds inépuiſable, plus on reflêchit ſur ce qu'il a écrit, plus on y trouve de raiſon, de jugement, & de ſolidité. Mr. D'Ablancour & Mr. Amelot de la Houſſaye,

le grand nombre de ses harangues, quelque belles qu'elles soient, est peutêtre hors d'œuvre ; mais ce défaut, si c'en est un, lui est commun avec Salluste, & avec la plûpart des anciens Auteurs. On ne le justifiera pas aussi sur sa trop grande crédulité à l'égard des prodiges qu'il aime à raconter, & dont Salluste, libertin déclaré, n'avoit garde de grossir son histoire. Mais nous nous recrierons avec les vrais connoisseurs contre une nouvelle & bizarre critique de *Juste-Lipse*, qui traite de jargon de Padouë le langage de nôtre Auteur. Quel fonds à faire sur l'opinion d'un tel Censeur, qui n'admire que la diction de Tacite & de Senecque ? Le sentiment de Lipse montre que l'érudition ne donne pas toujours le bon goût, & que celui qui sçait le plus de Latin, n'est pas toujours celui qui parle le mieux.

Velleius Paterculus vivoit à la Cour de Tibere, & semble n'avoir entrepris l'abregé de l'Histoire Romaine, que pour venir au regne de cet Empereur, & avoir lieu de meriter sa faveur par les loüanges outrées qu'il

des Auteurs du beau siecle. Mais ils écrivent avec méthode, & avec netteté; peutêtre même qu'aucun des Anciens n'a été plus exact, plus fidelle, & plus judicieux que Marcellin, *Gruther* a fait imprimer le recueïl de tous les Historiens Latins. Quelques-uns n'ont écrit que la vie de quelques grands hommes, nous en parlerons ailleurs.

A la suite de l'histoire *Romaine* vient l'histoire *Bizantine*. Nous en avons déja marqué plusieurs Auteurs qui se sont particulierement attachez à la Chronologie, ou à l'Histoire Ecclesiastique : en voici quelques autres qu'il est bon de connoitre. *Procope* est necessaire pour bien sçavoir les guerres de l'Empire sous Justinien contre les Goths, les Vandales & les Perses; son Histoire secrette, ou plutôt sa satire contre l'Empereur Justinien, n'est point un livre supposé, comme l'a crû *Eichelius*, c'est un de ces libelles que la calomnie enfante dans tous les tems, que la malignité fait lire, & que la justice doit proscrire & flétrir avec les Auteurs.

On trouvera dans *Agathias*, *Theophilacte Simocatta*, & *Georges Logotheta*, des choses assez curieuses. Nous estimons beaucoup plus *Nicephore Gregoras*, qui vivoit sous le regne de l'Empereur Andronic. Il n'a presque aucun des défauts ordinaires aux Auteurs Grecs. Il parle sans préjugé, il n'aime point à débiter des fables, il paroît enfin homme d'honneur & écrivain sensé. Dans la nouvelle édition que Mr. Boivin, l'un des gardes de la Bibliotheque Royale nous en a donnée, ce sçavant Editeur a ajouté treize livres qui n'avoient point encor été imprimez. *Georges Codin* a sçavamment traité de l'origine de Constantinople & des offices de la Cour Impériale & Ecclesiastique. *Nicetas Choniates* nous instruit avec assez de soin des expeditions des Croisades, & ne dissimule point la basse jalousie & les perfidies continuelles des Empereurs Grecs contre les Princes Chrétiens.

L'Alexiade, ou l'Histoire du regne de l'Empereur Alexis par *Anne Comnene*, fait honneur à cette Prin-

incompatibles avec la grande
hiſtoire eſt belle & curieuſe.

Nous ne dirons rien de l'
du regne de l'Empereur Baſ
des ouvrages de l'Empereu
tantin Porphyrogennete; ni de je
combien d'autres Ecrivains
trouvera dans l'édition que
vant Monſieur *Du Cange* en
& qu'il a enrichie d'excellen
marques, & de ſon livre adr
des familles Byzantines.

Nous n'avons pas moins d'
tion à Mr. *Du Cheſne* d'avoi
mencé le beau Recueïl des
Ecrivains de l'Hiſtoire de F
que ſon fils a continué, & qu
peut trop ſouhaitter de voir

gloire de fonder la plus ancienne & la plus floriſſante nation du monde. La maniére au contraire dont ils ont mis en œuvre la riche & brillante matiere qu'ils avoient entre les mains, eſt ſi groſſiere & ſi rebutante, & en même tems ſi mince & ſi ſuperficielle, que les ennemis même les plus jaloux de la gloire des François n'auroient pû leur choiſir de plus pitoyables Hiſtoriens.

Nous nous diſpenſerons par cette raiſon d'en faire les caracteres parculiers : il nous ſuffira de dire, pour en donner une idée generale, qu'ils ont preſque tous le ſtile également dur, fatiguant & barbare, que leurs narrations ſont embarraſſées, obſcures, chargées de récits inutiles & quelquefois incroyables, & preſque toujours dénuées des choſes les plus neceſſaires & les plus importantes à ſçavoir ; qu'ils n'ont nulle attention à fixer les époques, à marquer les lieux où ſe paſſent les principaux évenemens, à faire connoître l'origine, l'établiſſement, la Religion, le Gouvernement & les interêts des peuples dont ils parlent ;

que presque jamais ils ne caracterisent par aucun trait particulier leurs Héros ; qu'ils ne délassent le Lecteur ni par aucune reflexion solide, ni par aucune agréable description, qu'enfin leur Histoire ressemble à ces deserts secs & arides, où le voyageur ne voit croître que des ronces, sans trouver le moindre fruit, ni la moindre fleur à cueillir.

Tels sont ces Ecrivains, excepté peutêtre *Gregoire de Tours* & *Fredegaire*, à qui l'on souhaitteroit cependant moins de détail dans les faits inutiles & particuliers, & plus d'exactitude dans le récit des grands évenemens, & des principales circonstances qui les ont accompagnées ; tels sont, dis-je, nos premiers Historiens, qui ont laissé dans une étrange obscurité les cinq ou six premiers siecles de la Monarchie. Leurs successeurs, dont les écrits se trouvent aussi imprimez dans divers recueils, n'ont gueres plus répandu de lumieres sur les commencemens de la troisiéme Race de nos Rois : ce n'est que dans les siecles suivans que nous avons quelques Auteurs supporta-

tables ; nous en indiquerons quelques uns dont la lecture fera connoître les autres , ſoit anciens , ou modernes.

Si l'on veut remonter juſqu'à la premiere origine des François, & ſe perdre dans la plus obſcure & peut-être la plus fabuleuſe antiquité, on pourra lire les Illuſtrations Gauloiſes & Troyennes de Jean Le *Maire* , & quelque livres ſemblables : mais pour être mieux fondé dans cette étude des anciennes Chroniques, & acquerir encor les connoiſſances & plus ſûres & plus intereſſantes des faits moins éloignez de nous, on peut conſulter les ſçavans ouvrages d'*Iſaac du Puis* , de Papire *Maſſon* , du Pere *Laccary* , & ſur tout de l'habile & fameux Adrien le *Vallois*, preſque égal en érudition à ſon illuſtre frere, & qui plus qu'aucun autre a enrichi nôtre hiſtoire d'une infinité de très prétieuſes découvertes.

Quelque eſtime que nous faſſions de ces Auteurs , ils nous paroiſſent néanmoins bien plus ſecs pour des commençans , qui veulent toujours joindre l'agréable à l'utile. Nous

leur conseillerons donc de se mettre d'abord à la lecture d'une Histoire generale, où l'Auteur ne s'attache gueres moins à plaire qu'à instruire.

Celle de *Paul Emile* est écrite en assez beau Latin; ce qu'il y a de bon dans les Historiens qui l'ont précedé, ou ce qu'il a crû y voir de bon, n'y est pas mal raconté; mais personne ne veut avoir besoin de Dictionnaire en lisant l'Histoire, & on laissera cette Histoire Latine aux étrangers qui ne sçavent par le François. *De Serre*, Scipion *Du Pleix*, & l'Historiographe *Matthieu*, qui a fait presque toute nôtre Histoire en divers morceaux détachez, ont eû leur vogue. Mais en vieillissant, il est peu de livre en France, qui ne devienne un meuble de rebut.

Ce n'est point l'âge qui a fait tomber Mr. de *Cordemoy*, ni le P. *Jourdan*; ils n'ont rien de suranné dans le langage; c'est leur trop grande passion pour les antiquitez Françoises: ils ont voulu fouiller dans ce qu'elles avoient de plus obscur, & leur donner par de beaux & longs éclaircissemens un nouveau lustre;

leur imagination s'eſt uſée dans ce pénible travail. La brillante vivacité qui ſoutient une Hiſtoire leur a manqué, & il leur eſt arrivé ce qui arrive aux vieillards qui racontent de belles & bonnes choſes du tems paſſé, mais qui les racontent froidement & longuement, & ne ſont point écoutez.

Il auroit mieux convenu de s'en tenir, comme a fait ailleurs le P. Jourdan, à de ſimples ouvrages de critique, qui dégagez d'une ſuite infinie de faits connus auroient porté la lumiere ſur d'autres faits obſcurs & conteſtez; mais leurs diſſertations abîmées, pour ainſi dire, dans le grand corps de l'hiſtoire, n'ont ſervi qu'à l'enfler & à le défigurer; enſorte qu'on ne lit plus ni l'Hiſtoire, ni les diſſertations, & qu'eux mêmes, d'excellens Critiques qu'ils auroient été, ſont devenus de très médiocres Hiſtoriens.

Monſieur de *Mezeray* n'avoit garde de donner dans ce défaut; il connoiſſoit ſon foible, & la juſte crainte de s'égarer, l'a engagé à s'épargner la peine de ces ſçavantes recherches.

Il s'est donc contenté, par une sage précaution, de n'employer à la composition de son Histoire que ce qui lui est tombé sous les yeux ; & sans se mettre en peine d'examiner & de creuser le terrain sur lequel il vouloit bâtir, il a élevé l'édifice avec les materiaux les plus communs, & qui ne lui ont rien coûté à acquerir. De là ce vuide extrême qui regne dans tout l'espace des deux premieres Races de nos Rois. Vous passez d'un Regne à un autre, & vous vous demandez comment s'est échapé de vôtre esprit ce que vous venez de lire; c'est que tout ce que vous avez lû est superficiel, mince, sans corps, & semblable en quelque maniere à ces ombres qui se peignent dans l'imagination assoupie, & dont il ne reste aucune trace après le reveil.

Pour nous dédommager il nous présente les medailles de nos Rois, & veut que si nous n'avons pas le plaisir de lire leur vie, nous ayons du moins la consolation de voir leurs portraits. Nous loüons son dessein, mais les Critiques, qui par vengeance donnent volontiers sur les Auteurs.

atiriques, ne lui passent ni les medailles, ni les portraits : C'est être bien severe à l'égard d'un Auteur qui a eû le talent de plaire à bien des gens auxquels son ouvrage a servi d'un agreable amusement.

En effet, quand il est sorti des premiers siécles de la Monarchie pour entrer dans la troisiéme Race, où les choses se présentent à proportion qu'on avance dans les tems plus près de nous ; n'est ce pas un plaisir de le voir prendre de toutes parts ce qui n'est peutêtre pas le plus certain, mais ce qui est du moins le plus réjoüissant ; ne passer aucun de ces traits malins qui égayent l'Ecrivain & le Lecteur ; se jetter, en racontant une bataille, ou une dispute, au milieu des deux partis, & donner à droit & à gauche sur ceux qu'il n'aime que bien battus ?

Il ne s'arrête point à cette pureté, ni à cette finesse de langage qu'on admire dans quelques Auteurs modernes, mais n'a-t-il pas des rencontres heureuses qui suppléent à ce défaut ? Si l'on ne trouve point un assez bel arrangement dans ces narrations,

il y a du moins du feu & de l'imagi-nation. On dit que ces transitions sont négligées, sans art, & peu naturelles ; mais n'y a-t-il point aussi quelques personnes qui ne lisant l'Histoire que comme un passe tems, seront peutêtre bien aises qu'on les avertisse à la fin d'un sujet, qu'on en va entamer un autre, & qu'elles peuvent s'arrêter là & se reposer. Ne pourroit-on pas même regarder comme une espece de gêne, la lecture d'un livre dont les faits sont si naturellement enchaînez les uns dans les autres, qu'on se sente en quelque sorte forcé malgré soi même à ne les point quitter, à y sacrifier le tems qu'on auroit destiné à d'autres occupations ?

On s'est plaint sur cela en nôtre présence de la nouvelle Histoire du P. *Daniel* ; on n'avoit dessein, disoit-on, que d'en parcourir quelques endroits, pour en porter son jugement ; mais dès le Regne de Clovis on s'est trouvé tellement engagé à en continuer la lecture, que quelques affaires qu'on eût d'ailleurs, on ne l'a pû abandonner qu'à

la fin du regne d'Henri IV. Nous n'attribuons pas cette espece de charme, uniquement à l'art merveilleux qu'a le nouvel Auteur, de conduire adroitement son Lecteur d'une scene à l'autre, en picquant la curiosité, par l'admirable liaison qu'elles ont ensemble. On se lasseroit bientôt de les voir, s'il n'eût eû soin de les remplir de tout ce qui est le plus capable de nous contenter & de nous instruire. Elles ne représentent pas seulement de grands objets, des guerres entreprises, de sanglantes batailles, de victoires éclatantes; mais on se trouve transporté sur les lieux où les évenemens se passent: on y distingue les divers caracteres des Princes, leur valeur, leurs intrigues, leurs foiblesses, leurs interêts, leurs ligues; on y voit dans le même tems les loix de l'Etat, les mœurs du peuple, les regles de la religion, tout se produit & se dévelope à l'esprit, qui n'est distrait par aucune circonstance étrangere, par aucun personnage peu interessant, par aucune action qui n'ait point de rapport à la scéne qui se joue.

Par cette méthode le Théatre, si j'ose ainsi parler, est toujours éclairé, plein, soutenu; la confusion en est bannie, le plaisir de le considerer est toujours le même. On le voit à chaque Regne changer d'Acte & de spectacle; mais on ne le voit jamais rien perdre de la belle disposition, de l'ordre & de la clarté qui fait sa principale décoration : car l'Auteur n'aime point à le parer d'ornemens inutiles, ni d'un vain éclat qui éblouit. Un certain air de propreté, de justesse & de netteté, lui paroit plus convenable à la simplicité majestueuse de l'Histoire. Ainsi son langage n'est ni fleuri, ni brillant; ses termes sont expressifs, sa diction aisée, son stile nourri & coulant, il semble ne prétendre point à d'autre gloire, & laisser l'honneur d'étaler de belles & magnifiques phrases, des mots pompeux, de belles & lumineuses figures, des tours hardis & surprenans, à ceux qui en composant l'histoire veulent être Orateurs, & ne sont rien moins qu'Historiens.

Mais ce qui lui gagnera peutêtre

le suffrages, c'est son infatiga-
ttention à ne rien avancer que
›nforme à la plus exacte verité;
ıdant les nouvelles découvertes
ſſent être de son goût ; & l'er-
ˆuit de près la nouveauté : mais
sant ses recherches il a eû d'un
tous les secours que la science
›it lui donner : Auteurs Fran-
, Historiens étrangers, livres
:rnes, monumens anciens ; tous
ésors enfin qui se trouvent en-
is dans ses bibliotheques des
.ns comme autant d'abîmes où
ı de gens osent descendre ', il
creusez, vûs, examinez : &
autre côté la critique la plus sa-
la plus severe lui a prêté la
, & ne lui a permis de tirer de
résors aucune piece qu'après
r sondée, retouchée, percée à
si j'ose ainsi parler, & en avoir
ı tout le prix. De maniere que
es nouvelles & heureuses dé-
:rtes, il a sûrement exécuté le
n qu'il avoit pris d'embellir &
ettre dans un nouveau jour les
iers siecles de la Monarchie.
.ns la suite de son Histoire il a
n 1717.

dée au préjugé, lui auroit a
invectives de la critique en
jalouſe. Elle n'a encore oſé
cuſer, ni le reprendre public
c'eſt une marque qu'elle
loüer de ſa capacité, de ſa
& de ſa ſincerité. Nous ne
pas dire néanmoins qu'il ſ
préhenſible. Quel Auteur l
mais.

Outre cette nouvelle hiſ
France, nous avons encore
bel abregé, & nous aurons
une hiſtoire entiere de Mr. l'
Gendre, également Sçavant da
tiquité, noble & poli dans
gage, engageant dans ſa ma
raconter, & éclairé dans

ontribué à la gloire de l'Académie
ar ſes pieces d'éloquence & de poë-
ie, & d'avoir traité avec dexterité
es interêts d'une des plus ſages Re-
ubliques de l'Europe. Une plume
ussi délicate, auſſi habile que la
ienne, doit quelque choſe de plus
u public ; & la France peut lui re-
procher avec raiſon d'avoir volé à
'Hiſtoire de la Monarchie Françoiſe
e tems qu'il a ſacrifié aux galante-
ries de Catulle. Ce n'eſt point, nous
'oſons dire, ſans crainte d'être déſa-
vouez, ce n'eſt point la veine & dan-
gereuſe qualité d'Auteur Gallant
qu'elle veut ajouter en lui à celle
l'illuſtre Academicien, d'éloquent
Orateur, de bon Poëte, & de judi-
cieux politique ; c'eſt la qualité de
on Hiſtorien qu'elle veut lui don-
ner : bien ſûre que l'Hiſtoire qu'il
mettra au jour fera un égal honneur
& à la nation & à l'Auteur.

Le déſir naturel qu'on a de s'inſ-
truire de ce qui regarde la France
nous engage à nous étendre davanta-
ge ſur cet article, & à ne point re-
mettre, comme nous nous l'étions
propoſé, à parler des Auteurs de la

vie particuliere de quelques-uns de nos Rois, & des Memoires & Histoires des grands hommes qui ont le plus servi à donner de l'éclat à la Monarchie. Entre ces Ecrivains nous devons distinguer *Rigord*, peu sçavant dans le Latin, mais Historien court & fidelle du regne de Philippe Auguste. Mr. l'Abbé *Genest*, en faisant il y a quelques années l'Histoire de ce Prince conquerant, qui enleva aux Anglois plusieurs provinces démembrées de son Royaume, a donné à son ouvrage cet air de nouveauté, de politesse & de verité, qu'on admire encore dans son Histoire de Charles VII.

Le Sire de *Joinville* est, je crois, le premier de nos Historiens que nous ayons en nôtre langue. La mode des habits n'a pas plus changé en France que le langage. On n'entend presque plus celui de Joinville, quand on le lit dans sa pureté. Pour le rendre plus intelligible, on y a fait depuis divers changemens dans les termes ; & le fameux Mr. Du Cange, dans son édition, y a joint des observations qui applanissent

toutes les difficultez. L'ouvrage est la vie de S. Loüis, & l'Auteur ne doit pas moins servir de modele aux meilleurs Ecrivains, que le Saint Roi aux Héros Chrétiens.

Tout ce que la nature dans sa plus grande simplicité a de noble & de gratieux, elle l'a répandu dans cet Ecrit : chaque ligne est tracée par la verité même, qui semble avoir pris le pinceau pour se peindre par les traits les plus sensibles & les plus aimables. On n'y voit ni art, ni gêne, ni étude : Joinville y parle comme on pensoit de son tems, avec une candeur, une droiture, une naïveté charmante, qu'on ne peut s'empêcher d'aimer, qu'on ne sçauroit plus imiter, & qu'on doit toujours regretter d'avoir perduë. La maniére d'écrire aujourd'hui est en comparaison penée, artificielle, fardée ; & le stile à la mode semble en quelque sorte se conformer aux mœurs.

Nous avons encore deux autres Histoires de S. Loüis, une de Mr. de *la Chaize*, qui merite d'être lûë, & l'autre de Mr. l'Abbé de *Choisi*, à qui nous sommes aussi redevables de

celles de Philippe de Valois, de Charles V. & de Charles VI. si la pieté de cet illustre Abbé ne l'eût engagé dans un autre travail, il nous auroit apparemment donné une Histoire entiere de France écrite dans le même goût que son Histoire Ecclesiastique, c'est-à-dire, avec un discernement exquis, une élevation de génie éxtraordinaire, un feu d'imagination toujours clair & brillant, & une finesse de langage qui regnent dans les autres ouvrages qu'on a de lui.

Le vieux *Froissard*, dans sa Chronique mémorable des règnes de Philippe le Valois & de Jean I. ne prend que la verité & la raison pour guides, & circonstancie avec une merveilleuse exactitude les evénemens de ces tems-là, tels que sont la préference donnée à Philippe sur le Roi d'Angleterre pour être Roi de France, en vertu de la loi Salique, & les malheureuses journées de Cressy & de Poitiers, où la Noblesse Françoise connoîtra la valeur de ses Ancêtres, qui ne pouvant avoir la gloire de vaincre, voulurent avoir celle de

as survivre ici à la défaite, & là
prison de leur Roi. Les Histoires
Charles VI. par Juv. *des Ursins*,
Charles VII. par Jean *Chartier*, &
un anonyme qu'a traduit le sça-
Mr. le Laboureur, ne sont pas
gliger.
out le monde connoît le merite
hilippe de *Comines* : combien d'é-
ns n'a-t-on pas fait de ses admi-
es commentaires ; & à quel Au-
plus charmant peut-on donner
ieures qu'on veut passer agréa-
ient & utilement ? Il ne s'en
point à la secheresse des simples
oires : il releve les siens par la
lité de ses courtes reflexions, par
oblesse de ses sentimens, & par
ience des choses qu'il représen-
l ne narre que des combats où il
trouvé ; des victoires que les
ont remportées avec lui, & des
ciations dont il a été témoin,
u'il a entreprises pour eux. Il
enfin jamais au dessous de son
, parcequ'il écrit comme il a
ours agi lui-même, & que ce
qu'en guerrier experimenté

qu'il parle de la guerre, en courtisan droit & éclairé qu'il peint la Cour, & en homme de bien qu'il rapporte les vertus & les défauts des Princes qu'on doit toujours respecter.

Nous n'avons qu'un regret en le lisant, c'est que de tant de grands hommes qui dans divers tems ont fleuri à la Cour & à la guerre, il se trouve si peu de Comines qui ayent pris la plume pour écrire la vie de leurs maîtres. Les Ecrits de ces personnes d'un rang distingué s'élevent à une perfection où les Auteurs ordinaires ne sçauroient atteindre; cette raison nous persuade qu'ils ne ne sont pas moins nez pour illustrer par leurs ouvrages que par leurs actions le regne de nos Rois. N'est ce point un juste reproche qu'ils doivent se faire, de ceder à des gens qui n'ont ni leur naissance, ni leur esprit, ni leur experience, un honneur qui immortaliseroit peutêtre plus leur nom, que la gloire qu'ils vont chercher au péril de leur vie? On ne peut trop leur faire entendre

que rien ne feroit plus beau s'ils entreprenoient d'allier le travail du cabinet au danger du champ de bataille. Eh ! qui parleroit maintenant de Comines, si content d'avoir fidellement servi comme tant d'autres Loüis XI. & Charles VIII. il ne nous eût encore plus fidellement tracé dans ces admirables Memoires le caractere de ces deux Princes ? Loüis, qui par les rafinemens de sa politique sembla s'être à lui même creusé les ruines où il eut l'adresse de faire tomber les Grands du Royaume, & d'y ensevelir toute leur grandeur capable de lui faire ombrage : de Charles VIII, qui de son impétueuse valeur ne retira que la gloire de parcourir en conquérant l'Italie, & de l'abandonner en fuyant des ennemis vaincus.

Mr. de *Varillas* a voulu nous représenter les mêmes scenes dans son histoire de Loüis XI. & s'est encore ouvert une plus ample carriere : Loüis XII. François I. Henri II. François II. Charles IX. & Henri III. ont été les sujets sur lesquels il a exercé le

rare talent qu'il croyoit avoir de faire revivre les Rois, & d'exposer au grand jour les mysteres les plus cachez de leur vie; il ne sçavoit ni la Cour, ni la guerre, & jamais il n'avoit pratiqué ni l'une, ni l'autre; mais par un art merveilleux de son imagination, il suppléoit à la science de la guerre & de la Cour. Il sçavoit par cet art se transporter tout-à-coup, malgré l'éloignement des lieux & la disproportion des personnes, au milieu des conseils les plus secrets des Souverains. Là constitué comme au centre de l'Assemblée, toutes les pensées, les doutes, les reflexions, les projets de chaque Prince & de chaque Ministre, venoient, pour ainsi dire, s'arranger devant lui, & se déveloper clairément à ses yeux. Il s'imaginoit percer jusqu'au fond des cœurs, & dévoiler tout ce que la passion & la politique vouloit éternellement dissimuler.

Avec la même facilité il passoit subitement de la Cour dans les camps des Generaux, & se figuroit qu'on lui présentoit le plan des campagnes

:es batailles, il n'avoit d'autre
e que celle d'écrire & de pein-
vivement ce qu'il croyoit voir
:ntendre. Quel dommage que
es ces belles images, ces def-
:ions brillantes, ces histoires fe-
tes, ces divers ressorts qui fer-
nt d'ame & donnoient le mou-
ent à tout, n'ayent subsisté que
; les espaces imaginaires, où l'Au-
aimoit à se promener!
ependant il étoit si fortement
pé de ces objets, que par un nou-
:nchantement il les voyoit dans
ciens monumens qui se sont éva-
s, & n'ont jamais été qu'à lui
visibles. Qu'on ne lui attribuë
néanmoins partout les mêmes
emens; la plûpart des faits hif-
jues ne deviennent pas fabuleux
: ses mains: mais il s'est ordinai-
:nt trop attaché à en approfon-
les motifs & à embellir les cir-
tances, à reflechir sur les suites,
ire enfin aux lecteurs qui aiment
la politique que la verité.
ı reste, malgré ses défauts il a
:ellentes qualitez, son stile est
:u diffus, mais il est clair, & a

de la politesse ; ses caracteres, quoi-qu'un peu longs, sont adroitement touchez, & curieux. [illegible] la politique qu'il traite par tout n'est pas toujours à sa place ; mais elle est bien détaillée, & peut servir dans l'occasion ; les raisonnemens [illegible] justes, & il ne dit pas toûjours le vrai ; il dit au moins le vraisemblable. Quand ses ouvrages parurent pour la premiere fois en manuscrits on les reçut avec une [illegible] extrême ; on les a depuis presque entierement abandonnez. Nous condamnons également les loüanges outrées qu'on lui a données, & le mépris extraordinaire qu'on en a fait. Le juste milieu seroit de s'en promettre la lecture, & de se défier de sa fidelité.

Jean D'*Auton*, & *S. Gelais* ont fait la vie de Loüis XII. & on a eû depuis peu presque toute l'histoire du regne de ce Prince dans l'Histoire de la ligue de Cambray. Le grand succès de ce livre doit engager Mr l'Abbé *Du Bos* à entrer dans une autre carriere ; les belles entreprises ne paroiss-

Juin 1717.

sent pas au dessus de ses forces. Nous ne nous mettrions pas en peine de lire l'Histoire de *Paradin*, qui contient les regnes de François I. & d'Henri II. Nous faisons à peu-près le même cas de l'Anonyme qui a donné l'histoire des François sous Henri II. jusqu'à Henri III. Mr. *Dauphiné*, qui commence en 1550, & finit à Henri IV, est de même passé, & ne reviendra pas apparemment sur les rangs.

Le Chef d'œuvre en ce genre est le morceau d'Histoire depuis 1543. jusqu'en 1607, que l'illustre Mr. *de Thou* nous a donné en Latin. Nous ne refuserons point à ce bel ouvrage les loüanges que l'élegance, la pureté de langage, la justesse des pensées, & les liaisons naturelles des narrations, lui ont justement attirées; mais nous souhaitterions qu'un homme de condition comme lui eût abandonné certains traits d'une érudition affectée à ces sçavans qui se font gloire d'en être toujours hérissez, il n'auroit point été necessaire de recourir au glossaire qu'on a fait pour l'intelligence de l'Auteur, & sans lequel il n'y auroit pas moyen de

percer ses sçavantes obscuritez. Mr. le Président *de Grammont* a dignement continué l'ouvrage de Mr. de Thou depuis la mort d'Henri IV. jusqu'en 1617.

On estime l'histoire d'Henri IV. par Mr. de *Perefix* : celle qu'a fait *Legrain* est dans l'oubli, de même que sa vie de Loüis XIII. qui n'a pas eû de meilleurs Historiens dans *Bernard* ni *Charpi*. Mais à quelles fables, quelles calomnies, quelles impostures, la passion de médire n'a t-elle point porté *Le Vasseur* ! Tout ce que la raison, la verité, & le respect font supprimer aux Auteurs sensez, lui a paru propre à être annoncé avec cette effronterie que l'esperance de l'impunité peut seule donner. Telle est la destinée où l'esprit de revolte, de vengeance & d'héresie, réduit je ne sçai combien de Vasseurs, aussi insipides Ecrivains que méprisables calomniateurs, d'être obligez, pour soutenir leur vie, à perdre leur honneur & à se diffamer eux-mêmes, par des livres qui ne leur attireroient rien moins que le dernier supplice, s'ils étoient justement punis.

Juin 1717.

Il feroit bien à fouhaitter qu'au lieu d'un abregé, Monfieur de *Buffy Rabutin* nous eût laiflé l'Hiftoire entiere & détaillée de Loüis Le Grand. Jamais Prince par fes actions ne foutint avec plus d'éclat que ce Monarque le nom & la gloire de Grand Roi, & jamais Ecrivain ne fut plus capable que Mr. de Buffy d'en tranfmettre par fes écrits la mémoire à la poftérité. Meffieurs *le Gendre* & de *Calliere*, & le Pere *Meneftrier*, ont tâché de nous dédommager de ce que Mr. de Buffy n'a pas fait. Mais quelque éloge qu'ils meritent, ils ne nous confolent pas entierement de ce qui noüs manque.

A ces Hiftoires, il fera bon de joindre quelques traitez finguliers; tels que font l'ouvrage fur l'excellence des Rois & du Royaume de France, que nous avons de l'illuftre Mr. *Bignon*, dont l'efprit éminent femble revivre dans le celebre Abbé Bignon, dans fes autres Defcendans; les Memoires & autres livres du fçavant Mr. *du Tillet*; ce qu'a fait le *Pere Labbe* fur les Rois de France; les mémorables journées des François par *Gi-*

rard; les differens Recueils pour servir à l'histoire par Mr. *Du Ch.sne*; les mélanges d'histoires en douze tomes; les traitez de paix imprimez en 1693; les guerres civiles de *Davila*, les Histoires de la ligue, diverses Ambassades & negociations, comme les Ambassades du Cardinal *du Perron*; différentes lettres enfin sur les affaires d'Etat semblables aux Lettres du Cardinal *d'Ossat*, si cependant il s'en peut trouver d'aussi détaillées & d'aussi instructives que celles de ce fameux Politique, qui de simple Ecclesiastique s'éleva par son rare génie aux plus éminentes dignitez de l'Eglise, & en recevant la pourpre ne fut pas trop recompensé des services importans qu'il avoit rendus à Henri le Grand & à la France.

Quoique la longueur puisse être en cette matiere plus supportable, elle ne le seroit apparemment pas, si je n'abregeois le détail des Memoires & des histoires particulieres des hommes Illustres, qui me conduiroit trop loin. Nous devons à Mr. *Du Chesne* l'histoire des Chanceliers &

les des Sceaux. Le catalogue des
nétables, Grands Maîtres,Chan-
rs , Maréchaux de France &
ôts de Paris, fut imprimé en
. par Jean *Duferon*; *Mathas* en
;. donna ses recherches sur les
ıétables, Maréchaux & Ami-
de France. On eut en 1640.
oire des Ministres d'Etat sous la
ıce par *Auteuil*, & celle des Se-
ires d'Etat en 1668. par *Fauve-*
Les Eloges des premiers Prési-
, & le catalogue des Présidens à
:ier, & des Conseillers du Par-
nt depuis 1260. jusqu'en 1646.
e *L'Hermite* : une autre histoire
la genealogie des Présidens à
:ier est de Mr. *Blanchart*, Avo-
u Parlement; mais il faut con-
que la lecture de la plûpart de
uvrages est plus utile qu'agréa-
c'est plutôt une étude serieuse
n amusement.

ı aura plus d'agrément à lire les
ıoires que plusieurs grands hom-
nous ont laissé des choses où ils
û part, ou qui se sont passées pen-
leur vie. Ainsi les Mémoires de
Martin *Du Bellay* depuis 1513.
in 1717.

niers, de s'être laissez abuser par une secte indigne d'avoir de pareils défenseurs.

Nous n'aurions pas omis à loüer les Memoires de Pierre de *Bourdeille*, de *Brantome*, si sa retenuë eût égalé son esprit, & si après avoir parlé *des Illustres François, des Illustres étrangers, & des Dames Illustres de France*, il ne se fût engagé dans un sujet scandaleux, où il s'est émancipé d'une maniere également indigne & criminelle; mais nous faisons profession de ne marquer de l'estime pour un Auteur, qu'autant qu'il paroit lui-même n'écrire que pour faire aimer & estimer la vertu.

Mr. *Le Voyer D'Argenson* fit imprimer dans cette vûë l'an 1651. les Eloges Latins de quelques personnes considerables, & il ne pouvoit nous fournir que des modeles parfaits de vertu, soit dans les grands hommes de son nom, soit dans les autres dont il fait le caractere.

Les Memoires de Messieurs de la *Chastre*, de *Montresor* & de *Navailles* meritent une attention particuliere; Mr. le Duc *de Bouillon* n'en a fait que

de très courts, mais la brieveté sied bien à un Prince qui parle de lui-même, & qui ne sçauroit en parler, en se rendant justice, qu'il ne fasse ou son éloge dans le bonheur, ou son apologie dans la disgrace. Ceux de Mr. le Duc *de Guise* pour les guerres de Naples, sont d'un goût qui durera toujours. On voit en sa personne un Prince qui n'écrit, & ne fait rien, que le noble, le grand, & si j'ose ainsi parler, l'heroïsme ne s'y trouve. Le Maréchal *de Baßompierre* ne s'étudie qu'à dire la verité dans son Journal, & ne laisse pas de plaire. On aime à lire les Memoires de *Pontis*, quoique la fable y soit mêlée avec la verité ; ils sont en effet assez amusans. On y trouve des circonstances secrettes du gouvernement des derniers regnes, & le faux Pontis écrit avec élegance. Pour les Auteurs qui se sont parez des noms d'*Artagnan* & de *Rochefort*, ce sont des faiseurs de Romans, dont le second est plus à craindre qu'à rechercher.

Il n'en est pas de même des Memoires de Mr. le Duc *de la Rochefoucaut*, qui roulent presque tous sur

les brigues faites à la mort de Loüis XIII. & sur la prison des Princes. Nous n'en disons qu'un mot ; jamais personne n'a mieux écrit, & peut-être que personne n'écrira jamais si bien. Nous n'en exceptons pas Mr. *de Bussy Rabutin*, dont les Memoires & les discours instructifs à ses enfans seroient des chefs d'œuvre, s'il eût évité le défaut des grands hommes, l'amour de la loüange.

Il ne nous reste plus pour remplir nôtre engagement qu'à indiquer en passant, comme elles se présentent à nous, les histoires que quelques Auteurs particuliers ont faites des personnes distinguées, qui n'ont pas écrit elles-mêmes les principales actions de leur vie. Un Lecteur qui veut se mettre de bonne humeur, peut lire dans le vieux Gaulois les histoires des Connétables Bertrand *du Guesclin* sous Charles V. & du Preux Chevalier *Bayart* sous Loüis XII. & François I. La pure & simple nature se montre à découvert dans ces ouvrages, on la voit par tout dans le Chevalier Bayart, on l'entend, on la goûte, & tout ce qu'elle

dit est si naïf, que quoiqu'elle soit vieille & ridée, elle se rend ou agreable, ou divertissante, on a depuis tout gâté en voulant la faire parler le langage qui étoit à la mode. *Bouchet* se fait lire encore dans le panegyrique ou la vie qu'il donna en 1527. du Chevalier sans reproche, Loüis de *la Tremouille*, qui du tems de Loüis XII. fut le salut de la France, en la sauvant de l'inondation subite des Suisses prêts à l'abîmer.

Nous avons de Mr. *De Callieres* l'histoire du Maréchal *de Matignon*, que Brantome par un trait de satire appelle le fin & le Caux Normand, & que la vraye histoire représente avec justice comme un des hommes qui ayent été sous Charles IX, Henri III, & Henri IV, des plus sages, des plus prévoyans & des plus braves. Le Connétable de *Lesdiguieres*, qui ne dut son élevation qu'à son épée, meritoit d'avoir au lieu de *Videl* pour Historien un des plus beaux esprits de son siecle, comme il en fut un des plus grands Capitaines. Le Duc d'*Espernon* a été mieux partagé, & *Girard*, Auteur de sa vie, ref-

qui ont donné des exemples
lité, de courage & d'intrepid
des Auteurs bien instruits, r
polis, n'ont pû écrire d'une
digne de ces grands homme

Ne séparons point aussi l
quelques Seigneurs Calvinis
voir, l'Amiral de *Châtillon*,
de *Coligny*, capable par ses
qualitez de conquerir toute
pe à la France, s'il n'eût mal
sement entrepris de conq
France à sa Religion; de
Seigneur de *la Noüe*, le plus
homme & le plus respecté d
te, en qui la veritable vert
mis tous ses charmes, si e
compatible avec l'erreur;

guerre, & plus opiniâtre encore
ns son aveuglement, & de *Soffrey Calignon*, Chancelier de Navarre,
ii fit presqu'autant de mal que les
ux derniers à la vraye Religion.
est un Anonyme qui imprima en
91. la vie de l'Amiral dont nous
ons déja indiqué les Memoires:
lle de La Nouë a été faite par *Amyr*. Les autres viennent d'un même
iteur, qui est aussi peu estimable
'*Amyraut* & l'Anonyme.

Quelques autres dont on ignore le
m, gens pour la plûpart que l'es-
ir du gain reveille, & dont la plu-
: grossiere fait pourrir dans les
utiques le nom des Héros avec
urs Ecrits, nous ont donné en dif-
'ens tems, la vie de François de
raine Duc de Guise; du Duc de
rcœur; des Cardinaux de *Mazarin*,
de *Richelieu*, & de plusieurs cele-
es guerriers, ou Ministres, qui se-
ient pour la premiere fois saisis de
ur ou de honte s'ils voyoient leur
nommée entre les mains de si pi-
yables Ecrivains.

Mr. *Aubery* est aussi tombé sous le
ids en faisant la vie des deux

Chesne. Ce dernier Auteur a rassemblé en un corps les Ecrivains de l'Histoire de Normandie, & le Prêtre *Du Moulin* en a fait l'Histoire generale, dont *Masseville* a écrit un fort bon abregé. Les Annales d'Aquitaine imprimées en 1524. sont de Jean *Bouchet.* Et les Memoires de la Gaule Aquitanique sont de Jean *De la Haye.* La Navarre doit son Histoire à André *Favin*, & au P. *Moret* Jesuite, & l'Histoire du Bearn a pour Auteur le celebre Mr. *De Marca*, qui fut depuis Archevêque de Paris. Messieurs *Chaumeau* & de la *Thaumassiere* n'ont rien laissé à desirer sur ce qui regarde le Berry. *Paradin*, *De Rubys*, & quelques autres, ont commencé à expliquer dans leurs Histoires de Lyon, les antiquitez de cette ville; mais le P. *Menestrier* a porté les choses à leur perfection. *Andoque* & du *Catel* ont anciennement travaillé sur l'histoire du Languedoc. C'est à Mr. *D'Argentré* & au P. *Lobineau*, Benedictin, que nous sommes redevables d'une Histoire complette de Bretagne. Richard de *Vassebourg* peut être lû sur les

les Antiquitez de la Gaule Belgique, Austrasie & Lorraine. Les Picards sçauroient plus de gré à la *Morliere*, & à *Loisel*, si au lieu des Antiquitez d'Amiens qu'a fait le premier, ou de l'Histoire du païs de Beauvais qui est du second, ils leur avoient donné une Histoire generale de Picardie. *Chorier* ne les a pas imitez, & a donné l'Histoire entiere du Dauphiné. Mr. le President de la Valbonnaye vient de faire un excellent ouvrage sur le même sujet. La Provence a pour principaux Historiens Honoré *Bouche* & Antoine de *Ruffy*. François le *Maire* est Auteur des Antiquitez d'Orleans, Jean de *Bourdique* a fait les Chroniques d'Anjou, & le dernier Ecrivain en ce genre qui se presente à nous, est le Pere *Martin Marteau de Saint Gassien*, Carme, par lequel nous finissons ; où pouvons nous mieux, pour charmer l'ennui que la plûpart des autres ont causé, arrêter les lecteurs, qu'à son *Paradis délicieux de la Touraine* ?

J'acheverai dans le Journal du mois d'Août ce qui me reste de ce traité, & je tâcherai d'éviter la lon-

ment selon le Droit commun
mé de Lombardie, mais a
le Droit Coutumier d'Angl
d'Ecosse. En trois livres. Pa
Craig de Riccatourn Avocat
sion d'Edimbourg. A Leipsil
Jean Frideric Gleditsch
fils, 1716. *In 4°. pages 7*
compter les prefaces, & les

MOnsieur Robert Burr
à la famille de l'Aute
apprend dans un avertisseme
fit ses études de Droit en
& que de retour à Edimb
patrie, il y fut en grand
pour sa capacité: on ne sça

pour travailler à l'Union des deux Royaumes d'Angleterre & d'Ecosse. Il mourut en 1608 âgé de près de 60 ans.

Une prescription de plus d'un siécle met son Traité des fiefs hors de la compétence de nos Memoires ; & cette nouvelle édition n'ayant rien de plus que la premiere, ne l'y ramene pas. On se contentera donc de quelques remarques.

Cet ouvrage est principalement composé pour l'Ecosse, dont il comprend & fixe toute la Jurisprudence civile, laquelle auparavant sembloit être arbitraire, n'étant fondée que sur des regles peu connuës, comme sont les Actes des Parlemens, & les décisions des Seigneurs de la Session qui répondent aux Arrêts de nos Parlemens : ainsi ce Traité fut reçu avec applaudissement, & par la lecture qu'on en a faite, on croit qu'il le meritoit. Il est divisé en trois livres, qui sont divisez en plusieurs Titres.

Les trois premiers titres du premier livre, ne sont qu'une espece de prolégomenes sur le Droit en gé-

la gratification, ou eſt entré dans les droits de celui qui l'a faite ; l'autre l'a reçûë, ou eſt chargé des obligations de celui qui l'a reçuë.

Il eſt plus difficile de déviner l'étymologie du mot *Feudum*, Fief. Craig rejette celles de *Fundus*, fonds, *Fides*, foi : c'eſt une vaine ſubtilité de la chercher dans les lettres initiales *Fidelis Ero ubique Domino vero meo*, „ Je ſerai en tous lieux fidel à mon „ veritable Seigneur. Il dit que c'eſt un mot primitif, & anciennement uſité parmi les nations du Nord, pour ſignifier la récompenſe ou le payement des ſervices : ainſi une penſion en argent aſſignée ſur le tréſor du Seigneur, ſe nomme *feudum ex camera*, une penſion en pain, vin & choſes ſemblables aſſignée ſur le cellier, ou ſur la cave du Seigneur, *feudum ex cavena*, un certain appointement pour veiller aux intérêts du Seigneur & pour avoir ſoin de ſes affaires, *feudum Caſtaldiæ*.

Comme les Fiefs ſont venus de la grace & de la volonté des Seigneurs, auſſi ils y ont mis telles conditions qu'il leur a plû : & il n'y

a pas lieu de s'étonner de l'extrême varieté qui s'y voit. Dans les premiers tems les Fiefs furent seulement à vie ; sous Charlemagne ils passerent aux enfans sans aller jusqu'aux petits fils : Conrad le Salique environ l'an 1022. les rendit absolument héréditaires, non seulement en ligne directe, mais aussi en ligne collatérale. L'usage & la coutume regloit tout : & les premieres Ordonnances touchant les Fiefs sont de Frederic I. élû Empereur en 1155. Comme elles regardent principalement la Lombardie, elles ont été appellées le Droit des Lombards.

Selon Craig le Droit féodal n'a commencé d'être connu en Angleterre, que depuis la conquête des Normands, qui y porterent & y établirent leurs coutumes: il étoit auparavant en Ecosse, à en juger par d'anciennes Ordonnances qui y ont grand rapport.

Dans le second livre l'Auteur traite des manieres de constituer un Fief & de l'acquerir, des investitures, des reversions, des saisies, des obligations mutuelles entre le Sei-

son pere & sa mere, ils pass
fils aîné, ensorte que le
hérite de son ayeul. Si le
meurt sans enfans, son frer
proche recueille tous les
ainsi tous les freres viennen
dre à la succession.

Ce qui paroit bizarre, c
la succession ne remonte ja
ligne directe : desorte qu
avec la douleur de voir mo
ses enfans, a encore celle d
exclu de leur succession pa
re; les Fiefs vont d'eux à
cle, & non pas à leur pere
fois l'Auteur avouë qu'en u
occurrence, il y a presque
des contestations, fondée

mées par les Seigneurs de la session. Il raconte qu'Archembauld Comte d'Angus ayant fait transport de ses biens à son fils unique âgé seulement de deux ans, & l'ayant fait mettre en possession, le perdit peu de tems après : afin de rentrer dans la possession de ses biens il impétra des Lettres de la Chancellerie, dont l'exécution lui fut contestée, & Craig n'a pû sçavoir certainement quelle fut l'issuë de cette affaire, & si elle fut autrement terminée par la mort du Comte, laquelle ne tarda pas.

Les filles ne parviennent à succéder aux Fiefs, qu'au défaut des fils. Et si elles sont plusieurs, elles les partagent par têtes & par portions égales, avec cette prérogative pour l'aînée, qu'elle a seule le domaine direct, & que les vassaux n'ont rapport qu'à elle.

Dans les successions collatérales les Ecossois ont un usage particulier, car faisant distinction des Fiefs, selon qu'ils sont venus ou d'héritages, ou par conquêts & par acquisition, ils mettent pour régle, que

les premiers deſcendent, & que les ſeconds montent. Suppoſons quatre freres, Titius, Sejus, Mevius, Sempronius; ils doivent ſucceder les uns aux autres, ſelon l'ordre de leur naiſſance, dans les Fiefs paternels & maternels. Mais il en eſt autrement, s'ils ont acquis de nouveaux Fiefs, ſoit qu'ils les ayent eûs comme une recompenſe de leurs ſervices, ou par donnation, ou pour les avoir achetez: car alors Mevius ſuccéde à Sempronius, Sejus à Mevius, & Titius à Sejus. D'où il arrive, que ſi Sejus ayant recueïlli la ſucceſſion de Mevius qui le ſuivoit immediatement, vient à mourir ſans enfans, elle deſcend à Sempronius, & ne remonte pas à Titius; parce qu'en la perſonne de Sejus elle étoit un héritage, & non pas un conquêt & une acquiſition.

La ſubſtitution a lieu en Ecoſſe; & un Fief ſubſtitué eſt nommé *Feudum Talliatum*, du mot François tailler, pour ſignifier qu'il eſt comme taillé & retranché de la maniere ordinaire de tranſmettre les héritages.

Comme les Fiefs, au défaut d'hé-

ritiers, retournent au Seigneur, quelques Seigneurs ont prétendu que le droit d'hériter s'arrêtoit au septiéme degré : mais Craig l'a vû décider autrement en faveur d'un de Mavr, à qui le Comté de Mavr fut adjugé après la mort d'Elizabeth Douglas, Comtesse héréditaire de Mavr, de laquelle il étoit éloigné de plus de dix degrez.

Un avantage considérable pour le Seigneur de Fief, est qu'il jouit de la Garde noble de ses Vassaux Mineurs, des garçons jusqu'à vingt-un ans, des filles jusqu'à quatorze : & c'est ce qui s'appelle *Warda*, qui consiste à percevoir tout l'utile, & en une espece d'usufruit ; à deux conditions néanmoins, 1°. De pourvoir à l'entretien honnête & à l'éducation des pupilles. 2°. De conserver le Fief dans le même état qu'il l'a pris. La Garde-noble finie, le Seigneur prend encore le revenu d'une année, qu'ils nomment *Relevium*, Relief, Rachat ; lequel lui est dû à chaque investiture qu'il donne à un nouvel heritier.

Il pousse ses droits plus loin ; car

il lui appartient de choisir & de présenter une femme à son vassal, qui ne sçauroit se dispenser de l'épouser, qu'en payant à son Seigneur la valeur de la dot qu'il peut raisonnablement attendre : & si dans la suite le Vassal épouse une autre femme qui lui plaise davantage, il est obligé de payer encore la même valeur. Cela s'appelle *Maritatio*, & porte le caractere d'une dure & basse servitude.

Tout le troisiéme livre est employé à expliquer les différentes causes qui font éteindre ou perdre un Fief.

ARTICLE LXVIII.

MONUMENTA PADERBORNENSIA &c. C'est à dire, *Antiquitez de Paderborn tirées de l'Histoire Romaine, & des Histoires de France & de Saxe, ornée de nouvelles Inscriptions & de Figures, éclaircies par des Notes. Par le Prince Ferdinand Evêque de Paderborn & de Munster. Quatriéme édition.* A Lemgow, de l'Imprimerie & aux frais de Henry. *Juin* 1717.

Guillaume Meyer, 1714. Se vend à Paris, chez Montalant, quay des Augustins, *In* 4°. *pages* 336 *pour les Antiquitez*, *&* 136 *pour d'autres ouvrages renfermez dans le même volume.*

CEt Ouvrage a eû avec justice l'estime de tous les Sçavans, qui selon la diversité de leur goût y trouvent de quoi se contenter, sçavantes recherches de l'Antiquité, poësies ingénieuses, élégance du style, & un sujet intéressant pour l'Allemagne & pour la France. Si un excellent livre fait honneur à son Auteur, le merite personnel & connu d'un Auteur, donne aussi un surcroît d'applaudissement à son livre; & il en est à peu près comme d'un present, dont le prix augmente par la considération de la personne qui le fait. C'est ce qui est arrivé à l'égard de cet ouvrage des Antiquitez de Paderborn: le nom du grand Prélat qui l'a composé, semble lui ajouter de l'éclat.

La premiere édition est de 1671: celle-ci est plus ample que les précé-

dentes, elle contient des notes posthumes, & la vie de l'illustre Auteur, avec la généalogie de la Maison de Furstemberg. L'Imprimeur assûre qu'elle est aussi plus correcte, & il laisse à juger de la beauté du caractere, mais le papier n'y répond pas. Enfin, elle est enrichie de plusieurs planches en taille douce.

On a dit que le sujet est intéressant pour l'Allemagne & pour la France : car c'est dans l'étenduë du Diocese de Paderbon qu'habitoient les Sicambres, les Bructeres, les Angrivariens, les Marses, les Cattes; ces nations guerrieres & jalouses de leur liberté, qu'ils défendirent constamment contre toute la puissance des Romains, *Triumphati magis quam victi*, ou si l'on veut, *victi magis, quam domiti*, disent Tacite & Velleïus; & qui s'unissant ensemble, donnerent origine aux Francs, ou François. C'est là que sont arrivez les évenemens les plus mémorables des longues guerres que firent les Romains aux Germains, & ensuite les François établis au deça du Rhin aux Saxons. Et ce sont les monu-

mens & les Antiquitez, que le Prélat orne de ses beaux vers, & éclaircit par ses sçavantes remarques. Voici la premiere inscription.

Aliso Romanus.
Memoriæ sacrum.

Si quis Alisonem vestigas forte, Sicambris
Impositum Drusi grande Neronis opus :
Quo steterant Aquilæ, populis quo Roma subactis
Jura dedit signis perniciosa suis.
Huc propera : pago vicino nomen & amni
Hæret adhuc, priscis nobile temporibus.
Longa dies fossas latè complevit & hostis
Mœnia victrici diruit alta manu.
Fama superstes erit, scriptoribus aucta Latinis,
Donec Alisonis Luppia crescet aquis.

Ferdinandus Dei & Apostolicæ sedis gratia Episcopus Paderbornensis, Coadjutor Monasteriensis, S. R. J. Princeps, Comes Pyrmontanus, & Liber Baro de Furstenberg.

Alisonem Romanorum Castellum con-

tra Sicambros à Nerone Claudio Druso ad Luppiæ & Alisonis confluentes positum, rerum gestarum gloria celeberrimum, Diœcesi suæ vindicavit, & patriæ antiquitatis illustrandæ studio M. H. P.

Il remarque que le nom *Aliso* a été commun à une riviere & à une forteresse. Drusus, dit Dion [a], bâtit un Fort sur le confluent de la Lippe & de l'*Aliso*. Velleïus [b] & Tacite, [c] racontant l'expedition de Germanicus, disent que les Germains assiégerent *Aliso*. Ainsi dans le Diocése même de Paderborn ce nom de Lippe convient à un Comté, à une ville, à une riviere.

Aliso est l'endroit au de là du Rhin, dont la situation merite davantage d'être recherchée, par rapport à l'histoire Romaine; puisque c'est le premier de la Westphalie, où les Romains se sont établis; que Drusus, Tibere, Germanicus, en ont fait comme leur principale place d'armes; que Varus s'y est laissé surprendre, & y a péri avec trois Légions qu'il commandoit. Drusus le fortifia, & selon la coutume des Ro-

a *L.* 54. b *L.* 2. c *L.* 2. *Annal.*

mains rapportée par Dion, y forma un grand camp semblable à une ville, avec des marchez reglez, & un Tribunal pour décider des differens & rendre la Justice.

Comme Dion marque expressément le confluent de la Lippe & d'une autre riviere nommée *Aliso*, il n'est pas permis d'aller chercher le Fort, ou le camp *Aliso*, sur les bords du Rhin, & l'on ne peut raisonnablement le placer que vers l'endroit où l'Alme tombe dans la Lippe. La riviere d'Alme est *Aliso* riviere; & Elsen, qui n'est pas éloigné du confluent, est le camp *Aliso*, qui apparemment s'étendoit jusqu'à Nieuhus, lieu de la résidence ordinaire de l'Evêque de Paderborn, au confluent même des deux rivieres. La ressemblance des noms, & la tradition du païs, confirment cette conjecture.

Le Prélat garde le même ordre dans la suite de son ouvrage : il propose une Inscription, qu'ensuite il explique par des notes. Comme il n'est pas possible de s'arrêter à chacun des monumens qu'il a illustrez

on en choisira quelques uns, & on indiquera seulement les autres.

Touchant la défaite de Varus, il examine en quels termes les Historiens ont décrit le champ de cette bataille si funeste aux Romains. Ce fut, disent-ils, au milieu de la Germanie, entre le Rhin & le Weser, entre le païs des Bructeres & celui des Cherusces, dans les forêts nommées alors de *Teutoburgium*, dont le nom reste encore à la montagne de Teuteberg proche de Dethmolde, entre les rivieres d'Ems, de Lippe, d'A'me; d'ailleurs l'armée d'Arminius étoit composée de Bructeres, de Cherusces, & de Marses. Tous ces indices marquent visiblement les environs de Paderborn, & font juger que le combat se donna entre cette ville & Dethmolde.

Dans les mêmes campagnes, où Arminius par sa victoire sur les Romains s'étoit acquis la gloire d'avoir rendu la liberté à sa patrie, Witikind environ 770 ans après eut le bonheur en perdant deux grandes batailles contre Charle-Magne, de la voir assujettie au joug de Jesus-

CHRIST. Charle-Magne, fatigué des fréquens soulevemens des Saxons, & résolu d'y mettre fin, marcha contre eux, ce qu'il n'avoit point fait dans les expéditions précedentes, & les combattit dans un endroit qu'Eginhard & les autres Historiens François nomment *Thietmelle*, ou *Teotmallus.* Après cette premiere victoire il alla à Paderborn attendre de nouvelles forces qui lui venoient de France, avec lesquelles il acheva de dompter les Saxons par une seconde victoire. Or Thietmelle est ce qui s'appelloit auparavant *Teutoburgium.* Ces deux noms conviennent dans la premiere syllabe, *Thiet* & *Teut* ne differant que dans la prononciation ; ils conviennent aussi quant au sens dans le reste *Mallus* & *Burgium*, car *Mallus* en ancien Teuton signifie l'endroit où se rend la Justice & où les affaires se décident.

On peut dire du Diocése de Paderborn, ce que Ciceron disoit d'Athenes *. *Quacumque ingredimur, in aliquam historiam vestigium ponimus :* que partout on marche, pour ainsi

* *Cicero l. 5. de finib.*

dire, sur l'histoire. Le sçavant Prélat la détaille & l'expose avec une érudition singuliere en dix-neuf inscriptions accompagnées de leurs explications.

Il finit par le Château d'Oldenburg, situé sur la montagne de Furstenberg, au pied de laquelle coule la riviere de Boer : & il en prend l'occasion de rapporter la généalogie de sa Maison, que les plus habiles Généalogistes d'Alemagne font remonter jusqu'à Witikind par les anciens Comtes d'Oldenbourg. Frideric Comte d'Oldenbourg environ l'an 1140, se faisant Moine dans l'Abbaye de Rastede, institua son héritier universel Elimar de Dithmarsis fils de sa sœur, au préjudice de ses oncles Conrad, Thierri, ou Theodoric, & Jean, qui en vain contesterent cette disposition. Elimar fut le chef d'une seconde race des Comtes d'Oldenbourg, d'où sont issus les Rois de Dannemarck & les Ducs de Holstein. Theodoric exclu du Comté paternel d'Oldenbourg, s'établit dans la Westphalie, sur la montagne de Furstenberg, &

donna au Château qu'il y bâtit le nom d'Oldenbourg.

Cette ancienne Maison, continuée dans la posterité de Theodoric avec le nom de Furstenberg, s'est constamment conservée dans la Religion Catholique, & a produit un grand nombre d'Hommes illustres dans l'Eglise, dans les armes, dans les affaires d'Etat. Comme il est ici seulement question de Paderborn, on se contentera de nommer Theodoric & Ferdinand de Furstenberg, & de traduire ce qui en est rapporté dans la genealogie ajoûtée à la fin de ce livre, en avertissant le Lecteur de voir les beaux éloges de ces deux Prélats inserez dans le Dictionnaire de Moréri.

Theodoric de Furstenberg, né l'an 1546, fut Chanoine de Treves, Prévôt de Paderborn, & élû Evêque de cette ville en 1585. le 5^e de Juin. Pendant plus de 33 ans qu'il gouverna son Diocese en des tems très-difficiles; il se signala par toutes les vertus qui contribuent à faire un excellent Prélat. Il rétablit à Paderborn la Religion Catholique qui y

avoit été abolie, & ramena à son obéïssance les habitans qui s'en étoient écartez. Il déchargea son Eglise des dettes dont elle étoit accablée, augmenta son revenu, & fit revenir des biens alienez : il bâtit les Châteaux de Neuhus & de Wevelsbourg, & répara les autres de sa dépendance. Il fonda un College & un Noviciat aux Jesuites, avec une Université ; & fit d'autres fondations en faveur des Chanoines de son Eglise Cathedrale, pour tous les Monasteres du Diocese, & pour des aumônes à perpetuité. Il mourut l'an 1618, le 4e de Decembre, regretté universellement de ses Diocesains, & fut enterré dans son Eglise Cathédrale.

Ferdinand de Furstenberg, petit-neveu de Theodore, né à Bilstein l'an 1626. le 21e d'Octobre, & tenu sur les fonts de Baptême par Ferdinand de Baviere Archevêque & Electeur de Cologne, fut Chanoine d'Hildesem, de Paderborn, de Munster, Prévôt de Sainte Croix d'Hildesem, Prieur de Sainte Marie de Campejo dans le Trentin, & Camerier secret du Pape Alexandre VII,

qui avoit connu son rare merite à Cologne, & l'avoit appellé à Rome. Il y étoit, lorsqu'il fut élû Evêque par le Chapitre de Paderborn le 20^e d'Avril 1661. ayant été sacré le 6^e de Juin par le Cardinal Rospigliosi qui succeda à Alexandre VII, sous le nom de Clement IX, il retourna en Alemagne, & prit possession de son Eglise le 4^e d'Octobre. En 1677. le 19^e de Juillet il fut élû Coadjuteur de Munster, & l'année suivante il entra en possession de l'Évêché. Son zele pour le salut des ames fut ardent, étendu, liberal jusqu'à la profusion. Il commença ses fonctions Episcopales par la visite de son Diocese, accompagné d'une troupe de Missionnaires; & comme il fut témoin du grand fruit des Missions, il voulut que la Westphalie sa patrie, & ensuite tous les païs des environs y participassent. Il ne se borna pas là; & ayant été nommé Vicaire Apostolique dans tout le Nord par Innocent XI, il envoya & entretint des Missionnaires dans le Dannemarck & dans la Norvege. Enfin, il en procura aussi à la Chine & au Japon.

Afin de perpétuer les effets de ſon zele, il aſſûra un fonds de plus de cent mille écus pour l'entretien de trente-ſix Miſſionnaires Jéſuites dans tous ces divers endroits. C'eſt au même zele qu'il faut rapporter des Couvens fondez pour les Capucins & pour les Cordeliers de l'étroite obſervance, des Colleges à Sigen & à Attendore, de grands ſecours d'argent dans la guerre de Candie contre les Turcs. Un grand nombre d'Egliſes, bâties, reparées, embellies, enrichies d'ornemens dans ſes deux Dioceſes & dans le Duché de Weſtphalie, ſont des monumens de ſon amour pour la beauté de la Maiſon du Seigneur; comme les dons conſiderables qu'il a faits aux Hôpitaux le ſont de ſa charité envers les pauvres. Cependant il laiſſa encore à ſon ſucceſſeur dans l'Evêché de Paderborn ſa vaiſſelle & ſes meubles, avec ſa Chapelle, eſtimée dix-huit mille écus; & à celui dans l'Evêché de Munſter vingt trois mille écus pour la vaiſſelle d'argent; au Chapitre de Paderborn vingt-cinq mille, & à celui de Munſter trente-trois mille,
 pour

pour un service tous les ans ; six mille aux Religieux & aux Religieuses du Diocese de Paderborn, & mille à d'autres Monasteres.

On ajoûtera, qu'avec cette application qu'il eut au bien & à l'avancement de la Religion, il sçut se ménager du tems pour continuer de cultiver les belles Lettres & les Sciences, & qu'il fut un Mécénas généreux envers ceux qui s'y distinguoient, de quelque nation qu'ils fûssent. Ce grand Prélat, honoré de la confiance des Souverains Pontifes, & de l'amitié des Rois, applaudi de toute l'Eglise, digne d'une longue vie, mourut le 25^e de Juin 1683, âgé de cinquante six ans.

Article LXIX.

DISPENSATORIUM REGIUM & Electorale Borussie-Brandenburgicum, juxta quod in Provinciis Regiis & Electoralibus medicamenta officinis familiaria dispensanda & præparanda, auspiciis sacræ Regiæ Majestatis Prussiæ Collegii Medici Regii, curâ &

operâ iteratò editum, revisum, emendatum & auctum. C'est-à-dire, *Composition des remédes qui se trouvent ordinairement dans les boutiques des Apothicaires, selon la maniere dont ils doivent être composez dans le Royaume de Prusse & dans l'Electorat de Brandebourg, sous les auspices de sa sacrée Majesté le Roi de Prusse, par les soins & le travail du College Royal de Medecine.* A Berlin, aux frais de Jean André Rudiger Libraire, 1713. *In folio, pages 248.* Se vend à Paris chez Montalant, Quay des Augustins.

POur arrêter la témérité des Empiriques & des Charlatans, qui causoit fréquemment des accidens funestes, l'Electeur de Brandebourg Frideric-Guillaume jugea à propos l'an 1698. d'établir un Conseil de Médecine, avec inspection & autorité sur tout ce qui concerne la pratique de la Médecine, la Chirurgie, la Pharmacie, & avec défense expresse à toute personne d'ordonner ou de donner des remédes sans l'approbation de ce Conseil. Il régla l'ho-

noraire des Medecins, & le salaire des Apothicaires & des Chirurgiens, fixa le prix des drogues & des médicamens.

Les Apothicaires défendirent aussi longtems qu'ils purent, & pendant quatre ans, le droit de faire leurs parties à leur gré ; & enfin ils se réduisirent à demander qu'avant que de décider sur ce qui pouvoit leur appartenir, les compositions des remedes fussent arrêtées, comme étant le plus sûr de juger & du prix des ingrediens & de leur travail. Ainsi pour les contenter le Conseil résolut de publier ces Compositions, qui furent bien reçuës du public. Comme les exemplaires manquerent, il fallut penser à une seconde édition : & celui qui avoit eû la principale direction de la premiere, en fut encore chargé, quoiqu'il eût passé quatre-vingts ans.

Ces sortes d'ouvrages vont toujours en augmentant, & se perfectionnant, & cette seconde édition vaut mieux que la premiere.

Nous avons d'excellens traitez de Pharmacie, celui de Charas a été en

grande eſtime, & celui de Mr. Lemery a offuſqué tous les autres. Ce qui peut donner du crédit aux Compoſitions qui ſont le ſujet de cet article, c'eſt qu'elles paroiſſent munies de l'autorité publique.

Article LXX.

Remarques sur l'Article 123. de ces Memoires de l'année derniere au mois d'Octobre.

EN s'expliquant ſur la compoſition chronologique des Ordonnances, Edits, Déclarations & Lettres Patentes de nos Rois, on ne manqua pas de loüer les ſoins que Monſieur Blanchard avoit pris pour la rendre complette & generale, & ſon exactitude à ſuivre l'ordre des tems & de la chronologie. Et quand on a dit qu'on n'y a pas trouvé pluſieurs Ordonnances qui ſont rapportées dans la table chronologique des Ordonnances faites par Hugues Capet & ſes ſucceſſeurs juſqu'en l'année 1400. qui fut donnée au Public en l'année 1706. cette obſervation n'a

pas dû faire croire, que cette compilation ne fût pas entiere, & on jugeoit bien qu'il avoit eû des raisons essentielles pour ne les y pas inserer; ce sont ces raisons qu'on ignoroit, & qu'on a trouvées depuis déduites dans un sçavant mémoire qu'il fit en la même année 1706, par des ordres superieurs, & qui est rempli de très-curieuses recherches. Il avoit eû dessein de les marquer dans l'Avertissement de sa compilation, mais sa prudence l'engagea de ne le pas faire, & comme on a eû depuis une copie de ce mémoire, on est obligé de rendre justice à son exactitude, & d'observer que bien loin qu'il ait omis aucune des veritables Ordonnances qui sont dans cette table, il y en a ajouté plusieurs, & en très-grand nombre, qui ne s'y trouvent pas; qu'il y en a plusieurs qui y étoient inserées sous des fausses dattes, qu'il a rangées dans leurs veritables dattes; qu'il y en a plusieurs qui sont repetées deux & trois fois sous des dattes différentes, & qu'il n'a mises qu'une seule fois. Tel est un Edit du mois de Novembre 1543, concernant les

rentes dûës ſur les maiſons de la ville de Paris, qui eſt rapporté p.156, & qui ſe trouve encore page 53. & page 140, ſous deux dattes fauſſes des mois de Novembre 1303, & Novembre 1333: d'autres qu'on y a marquées, comme différentes Ordonnances, quoique ce ſoient differentes parties d'une ſeule & unique Ordonnance, tels que ſont les ſix articles dattez de l'année 1344, qui ſont dans les pages 160 & 161, & qui ſont partie d'une très belle Ordonnance donnée au val Nôtre-Dame au mois de Mars 1344: d'autres qui ne ſont point des Ordonnances, & qu'il a ſupprimées, telle qu'eſt celle qu'on datte de l'année 1373, concernant le ſerment du Chancelier de France qui eſt rapportée page 258, qui n'eſt autre choſe que la formule du ſerment que Pierre d'Orgemont Chancelier de France prêta à Charles V. le 21e Novembre 1373: & l'Ordonnance pour la majorité des Rois du 13e Decembre 1392, qui eſt rapportée page 295, qui eſt l'Arrêt de publication de l'Edit du mois de Novembre précedent qui confirme celui du mois d'Août 1374: il a le-

vé plusieurs doutes qui se trouvent dans cette table, & *spécialement celui qui est à la même page* 160, *sur ce qu'on appelle* Ordonnance qui regle l'état, le nombre & les gages des Officiers du Parlement, qui est un simple Reglement sans datte, confirmé par deux lettres de cachet, l'une donnée au val Nôtre Dame le 10ᵉ Mars 1344, addressée à la Chambre des Comptes, & l'autre du lendemain adressée au Parlement. Enfin, il a corrigé les dattes du vendredi après *Reminiscere* (31 Mars) 1308, du jeudi avant Pâques fleuries, ou avant les Rameaux (20 Avril) 1308, & du jeudi avant Pâques (27. Avril) 1308: ce qui ne peut être, parceque suivant ces calculs le jour de Pâques qui commençoit l'année 1309, auroit été le 30 Avril, & que ce jour ne peut tomber au plus tard que le 25ᵉ de ce mois; mais le jour de Pâques fut le 13ᵉ Avril, & le vendredi après *Reminiscere* fut le 15ᵉ Mars, le jeudi avant Paques fleuries fut le 31 Avril, & le jeudi avant Pâques fut le 20 du même mois, la datte du jeudi avant Pâques (27 Avril) 1308, qu'on don-

que cet usage fut changé p
cle 391 de l'Édit du mois de
1563, comme Monsieur B
l'a observé colonne 868. N
vons en finissant cette remar
viter Mr. Blanchard à l'
de feu Mr. son pere, à c
d'enrichir le public, des sça
curieuses recherches, qu'il
non seulement sur les affaires
reau, mais encore sur les G
gies des anciennes maisons du
me, & sur infinité d'autres
dont une étude continuelle
une sagesse admirable, un
ment juste & une très-gra
moire, lui a donné la conno

ARTICLE LXXI.

DISSERTATION CRITIQUE du P. de Vitry Jesuite sur la 38e Lettre de S. Jerôme.

PHedre * a mis dans ses fables une maxime bien importante pour la conduite de la vie, *Periculosum est credere & non credere*, Trop de crédulité & trop de défiance sont des excès également pernicieux. Qu'il me soit permis d'appliquer aux manuscrits ce que Phedre a dit en general, *Periculosum est credere & non credere.* On peut aisément donner dans le faux, soit en s'attachant toujours scrupuleusement à ce qui se trouve dans les manuscrits, soit en se laissant aller à la démangeaison de substituer ses conjectures à ce que les manuscrits paroissent avoir d'obscur & de défectueux. [illegible]

* [illegible]

[illegible]

que je crois devoir défendre quelquefois la leçon qu'on trouve dans les manuſcrits, contre les conjectures des ſçavans hommes, que j'eſtime & que je reſpecte le plus.

1°. S. Jerôme vers l'an 397, ſelon la chronologie du P. Martianay, écrivit une lettre à ſon ami Pammaque, au ſujet des erreurs dont on accuſoit Jean de Jeruſalem. Dans cette lettre, qui eſt la 38e de la nouvelle édition, & la 61e ou la 62e des anciennes, S. Jérôme parle quelquefois de Jean en troiſiéme perſonne, mais ſouvent il lui adreſſe la parole, & cet ouvrage a plûtôt l'air & le ſtyle d'une declamation, ou d'une accuſation en forme, que d'une ſimple lettre *. Elle contient près de 28 pages ou colonnes de la nouvelle édition. Il y a pluſieurs autres lettres de S. Jérôme qui ſont aſſez longues, & il ſeroit à ſouhaiter qu'on les eût diſtinguées en chapitres, ou ſections, pour faciliter les citations. On trouve la plûpart de ces grandes lettres & ouvrages polemiques de S. Jerôme ainſi diviſées dans quelques ancien-

* *Tom. 4. part. 2. p. 307. uſque ad p. 334.*

nes éditions, & dans celle de Marc Victorius. Il étoit aisé de perfectionner ce qui étoit si bien commencé, & cette attention qu'on a eûë dans l'édition de la plûpart des autres ouvrages des Saints Peres, & sur tout des lettres de S. Augustin, a été bien reçûë du public.

2°. Jean de Jerusalem, pour se justifier du soupçon d'Origenisme, dont S. Epiphane l'avoit chargé, avoit publié une profession de foi dans laquelle il avoit eû grand soin d'éviter tout ce qui pourroit être mal reçu. En ne disant rien qui ne parut vrai, il avoit trouvé le moyen de ne condamner nettement aucune des erreurs d'Origene, dont il n'ignoroit pas qu'on le soupçonnoit d'être un des plus zelez partisans. S. Jérôme, pour témoigner qu'il n'étoit pas content de cette prétenduë profession de foi, & qu'il la trouvoit pleine de dissimulation & d'artifice, lui parle ainsi selon la nouvelle édition *, qui est en cela conforme à celle de Mar. Victorius & à celle d'Erasme : T*u mihi ut crimen extenues & dissimulato no-*

* P. 311.

mine criminosi, quasi secura sint omnia, & nullus in blasphemiis arguatur, erosam fidem artifici sermone contexis. Erasme auroit mieux aimé *enodem* ou *enodam fidem*, pour signifier une profession de foi toute simple dans laquelle il n'y a point de nœuds, pour ainsi dire, dans laquelle rien n'arrête*. *Mihi legendum videtur enodam sive enodem, hoc est simplicem, & nihil habentem distorti, quam tamen ille tortuoso sermone contexuit.* Mais Erasme, aussi bien que Mar. Victorius & D. Martianay, ont imprimé *erosam fidem*, c'est à dire, une profession de foi gangrenée, gâtée & défectueuse, *non integram neque sanam*, comme Victorius l'explique, ou comme Erasme l'interprete, *laceratam ac reprehensam.*

3°. Pour moi il me semble que la metaphore *erosam fidem* est un peu dure, & que c'est tout ce qu'on pourroit faire que de la souffrir, si elle étoit appuyée de l'autorité des manuscrits. D'ailleurs, je vois que le R. Pere D. Martianay témoigne qu'il a trouvé dans les manuscrits *otiosam fi-*

* *Schol. ad Epist. S. Hier.*

Erasme assûre aussi qu'il l'a trou-
ıns quelques-uns. De là je crois
'oir conclure qu'Erasme, Vic-
ıs & D. Martianay, devoient re-
r cette leçon, sans en chercher
autre. Car enfin, pour mettre
preuve en forme, tous les Criti-
es conviennent qu'on doit conser-
r dans le texte la leçon constante
uniforme des manuscrits, pour
:u qu'elle ait un sens raisonnable.
)r *otiosam fidem* paroît être dans tous
es manuscrits, & d'ailleurs fait un
ens fort raisonnable: donc les Edi-
teurs pour suivre le principe avoüé
de tous les Critiques, devoient met-
tre dans le texte de S. Jérôme *otiosam
fidem*, & non pas *enodam*, ou *ero-
sam*.

4°. Je ne m'arrêterai pas à prou-
ver qu'on lit *otiosam fidem* dans tous
les manuscrits. L'aveu du R. Pere D.
Martianay me suffit pour cela: on ne
peut douter de l'exactitude ni de la
bonne foi de ce sçavant Religieux.
S'il eût trouvé dans quelque manus-
crit la leçon, qu'il mettoit dans le
texte, il n'auroit pas manqué d'en
avertir, & ne se seroit pas contenté

de remarquer qu'il ne la mettoit qu'en suivant les conjectures de ceux qui l'avoient précedé. Pour ce qui est des éditions, ceux qui sont à portée de consulter celles de Rome en 1468, & en 1470, & les autres qui ont précedé celles d'Erasme, pourront apprendre au public si elles ont *otiosam*, & quelle est la premiere édition, où l'on a mis, peutêtre par pure conjecture, le mot *erosam*, qu'Erasme, Victorius & le R. Pere D. Martianay, ont depuis laissé dans le texte, sans marquer qu'ils l'ayent trouvé dans aucun manuscrit. Je n'ai point été heureux à trouver les anciennes éditions des lettres de S. Jérôme. Je n'ai pû rencontrer jusqu'à present que celles de Venise *in folio* en 1496; elle est de 390 feuilles, & divisée en deux parties, & la lettre qui est adressée à Pammaque sur les erreurs de Jean de Jérusalem est la 22^e^ de la premiere partie; il y a dans le *recto* du 66^e^ feuillet ligne derniere *otiosam fidem artifici sermone contexis.* J'ai consulté deux éditions d'Erasme, l'une à Bâle en 1516, & l'autre à Paris en 1534; elles portent *erosam* dans le texte,

mais il y a dans les ſcholies d'Eraſme *enoſam fidem. In quibuſdam ſcriptum erat otioſam* &c. Cet *enoſam* ne paroit pas être une faute d'impreſſion, & me fait croire qu'Eraſme avoit trouvé *enoſam* dans quelque manuſcrit, ou dans quelqu'une des éditions précedentes. C'eſt ce qui lui a fait conjecturer qu'il falloit lire *enodam*, ou *enodem*; mais *enoſam* n'eſt pas fort éloigné d'*otioſam*, & ſuppoſé que les manuſcrits & les anciennes éditions ſoient partagées entre *enoſam* & *otioſam*, comme j'ai tout lieu de le croire, il falloit ſe déterminer pour *otioſam* plûtôt que pour *eroſam*, ou *enodem*. Il ne me reſte donc à montrer que *otioſam fidem* a un fort bon ſens, beaucoup plus naturel que *eroſam*, ou *enodem fidem*, plus ſuivi par rapport à la penſée de S. Jérôme.

On ſçait que *fides* dans S. Hilaire, dans S. Ambroiſe, & dans les autres Peres Latins, ſe prend pour le ſymbole ou la profeſſion de foi. J'ajoûte que *fides otioſa* ſignifie aſſez naturellement une profeſſion de foi qui ne dit rien, qui ne répond à rien, qui n'explique point ce dont il s'agit unique-

ment, qui ne donne point l'éclairciſſement qu'on attendoit & qu'on avoit droit d'attendre. C'eſt ainſi que Quintilien a dit à propos que ceux qui parlent ſans faire entendre leur penſée, n'apprenant rien à leurs auditeurs, feroient auſſi bien de ſe taire; *ac ego otioſum ſermonem dixerim quem auditor ſuo ingenio non intelligit*. Or c'eſt là préciſément ce que S. Jérôme trouve à redire dans la profeſſion de foi de Jean de Jéruſalem. On l'accuſoit d'Origeniſme; on avoit là deſſus de violens ſoupçons, & quelque choſe même de plus que des ſoupçons. C'étoit uniquement ſur cet article qu'on ſouhaittoit de lui une profeſſion de foi bien nette & bien orthodoxe, c'étoit donc ſur l'Origeniſme qu'il devoit ſe juſtifier, c'étoit uniquement là deſſus qu'il devoit s'expliquer, au moins ce devoit être là l'article le plus étendu & le plus détaillé de ſa profeſſion de foi. Au contraire, Jean de Jéruſalem, pour diminuer l'idée qu'on avoit des erreurs d'Origene, tâche de faire croire que cet Auteur n'eſt pas ſuſpect, & que

l'Origénisme n'est qu'un phantôme ; il affecte de ne le jamais nommer : *Tu mihi ut crimen extenues dissimulato nomine criminosi.*

5°. A lire sa profession de foi on ne croiroit pas qu'il y ait rien à craindre du côté des erreurs d'Origene ; & que l'Eglise soit troublée à l'occasion des blasphemes qu'on attribuë à cet Auteur & à ses partisans, *Quasi secura sint omnia & nullus in blasphemiis arguatur.* Cette prétenduë profession de foi faite avec un artifice infini s'étend fort au long sur les articles qui n'ont aucun rapport aux erreurs d'Origene, & passe legerement sur les articles controversez, ou même les supprime entierement, *otiosam fidem artifici sermone contexis*, en lisant *erosam fidem*, le meilleur sens qu'on puisse donner à S. Jérôme est celui que lui attribuë le R. P. D. Guillaume Roussel, qui a donné une traduction Françoise des lettres de S. Jérôme en trois volumes *in* 8°. dont deux ont paru avant le 4e tome du R. P. Dom Martianay. C'est ainsi qu'il a traduit cet endroit *. « Vous affectez

* *Tom.* 2. *p.* 375.

„ dans vôtre lettre de cacher le nom
„ du criminel, afin de diminuer le
„ crime, & comme si cette affaire
„ n'étoit d'aucune consequence, &
„ qu'on n'accusât personne d'avoir
„ proferé des blasphemes, vous tâ-
„ chez de donner à *une foi suspecte &*
„ *douteuse* des couleurs les plus belles
„ & les plus séduisantes. Mais il me semble que le sens que j'ai expliqué est plus naturel, & plus suivi, par rapport au dessein de S. Jérôme.

6°. En effet, on voit par cette lettre même de S. Jérôme qu'il reprochoit sur tout à Jean de Jérusalem ce qu'il devoit appeller *otiosam fidem*. Il ne l'accusoit point d'avoir inseré dans sa profession de foi aucune erreur bien marquée, ce que pourroit signifier *erosam fidem*; & il ne l'auroit point accusé d'artifice, si sa profession eût été nette & simple, *enodam fidem*; mais il lui faisoit un crime de n'avoir pas dit tout ce qu'il devoit dire, d'avoir gardé un silence affecté sur les points dont il s'agissoit uniquement; de ne s'être pas expliqué sur les dogmes sur lesquels il ne pouvoit pas ignorer qu'on attendoit qu'il

déclarât nettement sa pensée. C'est là ce qu'on peut appeller avec raison *otiosam fidem*; & S. Jérôme renferme ici dans un seul mot ce qu'il dit plus au long & en bien des manieres devant & après la phrase que j'ay citée.

Par exemple, il se plaint de ce que Jean de Jerusalem avoit si bien mesuré ses expressions, que les Catholiques simples & peu défians n'y trouvoient rien à reprendre [a], & que les Origenistes cependant n'en pouvoient pas être choquez, parce qu'ils n'y voyoient rien qui les condamnât. *Sic sententiam temperasti ut nec simplicibus displiceres nec tuos offenderes.* Tout ce qui étoit dans cette profession de foi étoit bon & Orthodoxe; mais il n'y avoit rien qui regardât les erreurs d'Origene, ni de près, ni de loin. Il est vrai que Jean de Jerusalem ne les soûtenoit pas positivement [b], mais il ne les condamnoit pas non plus. *Bene scripsisti, sed nihil ad causam pertinens.* Des huit articles sur lesquels on demandoit qu'il s'expliquât nettement, il y en

a *P.* 309. b *Ibid.*

avoit trois dont il n'avoit dit qu'un mot en passant, & sans rien décider, & il avoit gardé un silence opiniâtre sur les cinq autres [a]. *Octo tibi quæstionum capita objecta sunt : tria tantum tangis, & præteris, in cæteris grande silentium est.*

7°. Je trouve encore dans la suite de cette lettre d'autres périphrases du terme *otiosam* ; c'est toujours la même pensée, & il suffit pour abreger de mettre ici une partie des expressions Latines dont cette lettre est pleine [b]. *Omissis super quibus pugna est, de scammate & loco certaminis egrediens in peregrinis & longe alienis disputationibus immoraris... de hoc taces, & quid quæratur scire dissimulans in superfluis quæstionibus occuparis. Origenem relinquis intactum, & contra Marcionem, Apollinarem, Eunomium, Manichæum, cæterorumque hæreticorum ineptias debaccharis. Manum petens, & plebem porrigis..... Sic nos rusticos placas ut tuis penitus non displiceas...* [c] *Quia ergo didicimus quid neges, volumus scire quid credas.... Videte quanto circuitu quod non quærimus eloquatur... In eo*

[a] Ibid. [b] P. 315. & p. 316. [c] P. 317.

loco ubi dicis, quod nemo quærit... illud magis debueras docere quod omnes quærimus... nihil horum loqueris &c.

8°. S. Jérôme faiſoit à peu près les mêmes reproches à Rufin dans le premier livre de ſon apologie *. *Proponis etiam tibi quod nemo objicit, & diluis quod nullus accuſat*, &c. Il le faiſoit encore quelque tems après aux Pélagiens, vers la fin de ſa lettre à Ctiſiphon. *Audi Eccleſiaſticam ſimplicitatem, ſive ruſticitatem aut imperitiam, ut vobis videtur. Loquere, quod credis: publicè prædica, quod ſecretò diſcipulis loqueris* &c. Et c'eſt ce que les SS. PP. ont reproché de tout tems aux hérétiques, parceque les hérétiques de tous les tems ont fait parade de leur orthodoxie, ſur les articles ſur leſquels ils étoient d'accord avec l'Egliſe; & ont affecté de ne s'expliquer jamais nettement ſur ce qui les ſéparoit de la foi commune. C'eſt par cet article qu'ils ont ſouvent réüſſi à en impoſer aux perſonnes les plus reſpectables, qu'un amour ſincere de la paix rend moins ſoupçonneuſes, & moins défiantes.

* *Adv. Ruf. l. 1. p. 457.*

C'est ainsi que Celestius & Pélage avoient dressé une profession de foi très orthodoxe en apparence, & si artificieuse que le Pape Zozime y fut trompé d'abord, & pensa se broüiller pour cela avec les Evêques d'Afrique, que l'experience avoit mieux instruits de tous les detours & des équivoques dont ces heretiques se servoient pour cacher leurs veritables sentimens. Ce sont là de ces faits qui regardent l'intention personnelle, & sur lesquels l'infaillibilité n'est ni promise, ni necessaire à l'Eglise. *Hæc & similia*, dit Jansenius, * *Zozimus Papa in re facti à vaferrimis impostoribus circonventis quorum subdolas calliditates simulatamque professionem & versutissimos dictorum suorum interpretes nec dum pernoverat.*

9°. S. Augustin parle comme Saint Jérôme des professions de foi des hérétiques, & en particulier de celle de Pelage, qu'il avoit bien éxaminée. Il la trouve artificieuse, insuffisante, ambigue, & veritablement *otiosam*, n'allant point au fait. Je rap-

* *Tom. 1. b. 1. p. 20. edit. Par.*

porte les paroles de Saint Augustin d'autant plus volontiers, qu'elles serviront à justifier S. Jérôme, dont le zele à poursuivre le hérétiques a paru excessif à quelques Théologiens. On verra que S. Augustin a été du moins aussi soupçonneux, & aussi difficile à contenter, à moins qu'il ne vît des expressions bien nettes & bien précises contre l'erreur. *Ea de quibus non interrogabatur multa disseruit. Cum enim ab unitate Trinitatis usque ad resurrectionem carnis, quod ab illo nemo quærebat, disputationem quantam voluit terminasset &c.* Dans le même ouvrage après avoir rapporté quelques expressions de Pélage très-orthodoxes en apparence, il en porte ce Jugement *. *Quisquis hæc audit, & sensum ejus ignorat, quem in libris suis satis evidenter expressit... Omninò eum putat sentire quod veritas habet; quisquis autem quid in iis apertius dicat advertit, debet habere etiam ista verba suspecta.* Julien s'étonnoit, & même se plaignoit avec aigreur, de ce que S. Augustin le traitoit d'hérétique, quoiqu'il fût obligé d'avoüer que

* *Ib. c. 2. n. 2.*

chaque article de sa profession de foi pris en particulier étoit Catholique. *Ergo haresim vocas dein disputationis corpus, cujus membra recta atque Catholica confiteris.*[a] S. Augustin lui repond qu'il ne doit ni s'étonner, ni se plaindre du procedé qu'on tient à son égard ; puisqu'on traite de la même maniere les autres gens suspects, lors même qu'ils récitent le symbole entier sans en omettre aucun article [b]. *Novatianos, Arianos, Eunomianos, utriusque sexus nullos nonne etiam cum totum symbolum confessi fuerint vocamus hæreticos?* S. Augustin alloit jusqu'à croire que les gens justement suspects disoient mal & de travers ce qu'il y avoit de meilleur & de plus droit dans les professions de foi qu'ils publioient, à cause des mauvais sens qu'il sçavoit qu'ils pouvoient cacher sous les paroles les plus saines. Il parle ainsi de Julien [c] : *Hæc omnia quæ dixit... rectè diceret si in eis Catholicum sensum deffendere niteretur..... quia vero scimus quid*

a Apud Aug. l.4. ep. imp. n.7. b Ibid.
c L.2. de nupt. & conc. c.13. n.26.

d ex eis moliatur efficere profecto di- etiam recta perverse. Il addresse ; paroles à Julien même *. *Quantâ ogantiâ & de vestra præsumptione vir- is dixeris... ille non agnoscit qui dog- ta vestra non novit... ita sententiam nperasti, ut & vestra & nostra posset :e deffendi..... sed qui scimus quid sen- tis, nescire non possumus quomodo ista atis.*

10°. Les SS. Peres avoient raison en user ainsi avec les gens juste- ent suspects, & je ne puis trop repe- : que ce sont les seuls dont je veux parler. L'homme le plus Ortho- xe peut être soupçonné tout com- : un autre ; mais il y aura tou- urs cette difference, c'est que omme sincerement Orthodoxe, nçoit qu'il est alors dans l'obliga- on de rendre compte de sa foi, & l'il le fait d'une maniere si nette, si précise, qu'il n'y a plus que l'er- ur opposée qui puisse trouver à le icaner : au contraire, l'hérétique lieu de la profession de foi qu'on i demande, s'étend en longs dis- urs sur tout autre chose ; & ne

* *Lib. 4. cont. Jul. c. 3. n. 29.*

craint rien tant que d'en venir à l'é
claircissement du point précis qu
fait de la peine aux Catholique
Voilà le caractere que S. Jérô
fait à Pammaque de Jean de Jé
salem ; & c'est pour cela qu'il
dit dans l'endroit même que n
examinons. * *Quid mihi longo ser*
& lasciviosis periodis Arianum te no
demonstras ? Aut nega hoc dixisse
qui arguitur, aut si locutus est
eum damna qui dixerit.... Tu
crimen extenues dissiminato nom
minosi, quasi secura sint omnia,
lus in blasphemiis arguatur, oti
dem artifici sermone contexis. D
& Epistola tua hoc habeat ex
Anathema ei qui talia ausus
re. Fides pura moram non pa
apparuerit scorpius illicò conte

Avant que de quitter ce
de S. Jérôme je dois aver
a dans la même page, un
ce que je viens de citer :
faute d'impression, & qu
de comme telle : mais il
tir de tout, & faire un
les livres qui n'en on
R. Pere Dom Martian

* P. 311.

qu'il a trouvé dans un manuſcrit de Sorbonne *Erii* au lieu d'*Ærii*. On devoit imprimer *Aerii* & non pas *Ærii*: un copiſte avoit mis *Ærii* au lieu d'*Aërii*; un autre a mis enſuite *Erii* au lieu d'*Ærii*.

ARTICLE LXXII.

OBSERVATION DE L'ECLIPSE de Lune arrivée le 27e Mars au matin 1717. faite à l'Obſervatoire de Sainte Croix à Marſeille, par le P. Laval Jeſuite, Profeſſeur Royal d'Hidrographie.

LE vent de ſud-eſt qui ſouffloit depuis long-tems, & qui eſt preſque toujours accompagné de nuages en ce païs, ne nous donnoit pas lieu d'eſperer de pouvoir obſerver cette éclipſe; néanmoins le vent ayant ſauté au ſud-oüeſt le 26e Mars, le ciel ſe découvrit un peu; ce qui permit d'obſerver près de la moitié de cette éclipſe; après quoi le ciel s'étant couvert à l'oüeſt de nuages épais chaſſez par le vent de ſud-oüeſt, on ne put plus voir la lune que vers

les 5 heures 10 minutes, l'éclipse étant finie depuis quelque-tems, puisqu'il n'y avoit plus de pénombre sur le disque de la lune.

L'ombre qui étoit d'une couleur de gris obscur, étoit pourtant assez transparente vers son éxtremité pour laisser voir les taches d'abord après qu'elles étoient immergées, mais bientôt après on les a perdu de vûë. Elle étoit assez bien tranchée, même dès le commencement de l'éclipse, & la penombre n'a pas été si considerable qu'en d'autres éclipses.

On voit par cette description de l'ombre, que la partie exterieure du cone de l'ombre étoit mêlée de quelques rayons de lumiere qui avoient souffert diverses refractions, mais qui étoient encore en assez grand nombre pour rendre cette partie de l'ombre moins obscure, de sorte qu'on pouvoit encore voir les taches; mais ce cone creux avoit bien moins d'épaisseur qu'en beaucoup d'autres éclipses, elle n'excedoit pas le diametre de la tache de Copernic, puis qu'à peine en voyoit-on la partie inférieure lorsque la superieure fut immergée.

Le 26 & 27 Mars, le soleil ayant paru, on prit des hauteurs correspondantes, qui ont servi heureusement à regler l'horloge au tems vrai, ce qu'on n'auroit pû faire ni avant ni après ces jours-là, à cause des nuages dont le ciel a été couvert, ou le matin, ou le soir.

Le 27ᵉ. *Mars* 1717. *Matin.*

Tems vrai.

1ʰ.	54′	0″.	Penombre sensible.
2.	6.	26.	Penombre très-forte, on doute du commencement de l'éclipse.
2.	6.	40.	Commencement certain de l'éclipse.
	6.	56.	L'éclipse est très-certainement commencée.
	13.	26.	Aristarchus sur le bord de l'ombre.
	13.	56.	Helicon touche l'ombre.
	17.	31.	Platon sur le bord de l'ombre.
	17.	36.	Kepler touche l'ombre.

17. 56. Platon & Kepler tout-à fait dans l'ombre.
28. 56. Archimede sur le bord de l'ombre.
30. 16. *Mare serenitatis* commence à toucher l'ombre.
34. 31. Copernic commence à s'immerger.
37. 31. Immersion totale de Copernic.
42. 46. Manilius sur le bord de l'ombre.
45. 6. Manilius tout immergé. Menelaus sur le bord de l'ombre.
46. 36. Immersion de Menelaus. Grimaldus sur le bord, par l'extremité inférieure de son grand diametre.
48. 11. Plinius sur le bord de l'ombre.
51. 12. Grimaldus touche un peu plus sans avancer beaucoup.
54. 5. La mer Caspie touche par le bas. Le milieu de Grimaldus dans

l'ombre. *Insula sinûs medii* dans l'ombre.

58. 57. Proclus dans l'ombre ; le milieu de Grimaldus aussi.

3h. 4'. 17''. Toute la mer Caspie immergée. *Promontorium acutum* touche l'ombre. Le milieu de Grimaldus dans l'ombre, elle n'avance pas de ce côté-là.

5. 27. Tout *promontorium acutum* dans l'ombre.

12. 12. L'ombre commence à quitter Grimaldus.

17. 37. Le milieu de *mare fœcunditatis* dans l'ombre. Grimaldus éloigné de l'ombre de tout son grand diametre.

21. 27. Catharina, Cyrillus, Theophilus, sur le bord de l'ombre.

Depuis ce tems-là de gros nuages chassez lentement par le vent de sud-oüest couvrirent tellement la partie occidentale du ciel, qu'on ne vit plus la lune que lorsqu'elle fut

voisine de l'horison après l'éclipse finie.

Si on fait passer un cercle sur une figure de la lune par le bas de la mer Caspienne, par le haut d'*Insula sinûs medii*, & par le milieu de Grimaldus, on aura le cercle de l'ombre de la terre fait par la section de la lune transversant ce cone, ces endroits de ces taches étant arrivez en même tems sur le bord de l'ombre, & étant fort éloignez les uns des autres.

On parle ici de la figure de la lune de la maniere que la lunette qui renverse représente ces taches, en maniere que Tycho, qui est la tache la plus méridionale, & qui ne devoit point être éclipsé, paroissoit dans le haut de la lunette.

Le commencement de cette éclipse s'accorde à 10". près avec le commencement marqué dans les Ephemerides de Mr. Manfredi; ce qui marque une grande justesse dans les Tables de Mr. Cassini sur lesquelles ces Ephemerides ont été dressées.

On voit assez par l'arrivée de l'ombre aux taches, par le tems qu'elles ont demeuré à s'immerger, quel est

le mouvement du tourbillon du cone de l'ombre qui n'a point passé Grimaldus, mais qui doit avoir monté beaucoup au dessus de *mare fœcunditatis* : on peut avec un cercle représenter le mouvement de l'ombre pour les taches dont le tems est ici donné.

ARTICLE LXXIII.

NOUVELLES LITERAIRES.

D'ALLEMAGNE, DE HALL.

MOnsieur Barthelemy Ziegenbalg, Ministre Lutherien, Envoyé dans la Colonie Danoise de Tranguebar sur la côte de Malabar pour y faire des Chrétiens Protestans, en a fait fort peu. C'est à l'Eglise, ce n'est pas aux sectes séparées de l'Eglise, que Dieu a donné la fécondité. Mr. Ziegenbalg a du moins fait un bon usage de son loisir : il a appris *la langue Damalique* qu'on parle dans ce païs, & il s'est mis en état de l'apprendre aux autres. A son retour en Europe il a fait imprimer une

Grammaire de cette langue : pendant ſon ſéjour il en a compoſé *le Dictionnaire*, & traduit *le livre de Joſué*, *les Evangiles & les Actes* dans cette langue.

DE HELMSTAD.

Mr. Vonderhard promet une *Géographie ſacrée.* Ceux qui connoiſſent la liberté qu'il donne à ſes conjectures s'attendent à trouver dans cet ouvrage bien du nouveau, & beaucoup de paradoxes hazardez.

La diſſertation de Mr. Schmid *De cultu Bacchi Judæis adſcripto*, va paroître, on a beaucoup travaillé ſur ce ſujet depuis Baronius, & l'on n'a rien dit de plus ſolide, ni de plus précis, que ce que le ſçavant Cardinal a dit dans ſes prolégoménes : ce n'eſt pas la ſeule queſtion ſur laquelle on puiſſe faire cette remarque, *le Theſaurus Eccleſiaſticus* que Mr. Schmid fait eſperer donnera probablement plus d'une occaſion de la faire.

DE NUREMBERG.

Les medailles & les inſcriptions

anciennes ont plus d'un usage. On s'en est servi pour éclaircir l'histoire Grecque & Romaine : on en a tiré beaucoup de lumieres pour l'histoire fabuleuse. M. Lochner a cherché dans ces anciens monumens l'*histoire de la Medecine* ; avant que de publier l'ouvrage entier, il en détachera peut-être des dissertations *sur Esculape*, sur *la Déesse Santé* & sur *Telesphore* leur compagnon.

Il a fait paroître depuis peu des *observations Physiques & historiques sur le laurier-rose* appellé *Rhododaphné*, *Rhododendros*, *nerium* & *oleander*. Il est dans ce petit ouvrage Antiquaire & Botaniste tout ensemble.

DE VIENNE.

Les anciens Historiens dont le Pere Jerôme Pez, sçavant Benedictin, va faire imprimer le Recueil, sont, *Neplachonis Chronicon Bohemiæ*, *excerpta ex chronico Cremifianensi*, *Bernardi Norici Chronicon Mellicense*, *Chronicon Austriacum sæculo XV. scriptum.* Il ajoutera quelques autres ouvrages

tirez des manuscrits concernant l'*histoire d'Autriche.*

D'ANGLETERRE, DE LONDRES.

Mr. Eleazar Albin, Peintre, a entrepris de donner en cent planches l'*histoire naturelle des insectes d'Angleterre.* Chaque planche sera accompagnée d'une explication.

Mr. Vilson a rendu la navigation plus facile, en abregeant la maniere de calculer. Il enseigne aussi l'art de faire des horloges d'eau qui marqueront les instants, & dont on pourra se servir pour déterminer les longitudes, il apprend à connoître sûrement la latitude. On trouve encore dans son livre plusieurs autres inventions fort ingénieuses, & fort utiles aux Pilotes : il a pour titre la navigation réduite à une nouvelle forme. *Navigation new modello. In* 8°.

Il paroit une critique fort dure de l'Horace de Mr. Bentley, c'est un Maître d'Ecole de Nottingham qui l'attaque ; il lui reproche dans le titre même quarante & six fautes gros-

ſieres & honteuſes dans le ſeul premier livre des Odes d'Horace, & quatre vingt dix ſolecismes dans les Notes. On voit que le maître d'Ecole veut ſe battre de ſon terrain.

Ariſtarchus Anti-Bentleianus quadraginta ſix Bentleii errores ſuper Quinti Horatii Flacci Odarum libro primo ſpiſſos nonnullos & erubeſcendos, item per Notas univerſas in latinitate lapſus fœdiſſimos nonaginta oſtendens, authore Richardo Johnſon Ludi Magiſtro Nottinghamienſi, In 8°. pages 228.

DE HOLLANDE, DE ROTTERDAM.

Mr. Senguerd, qui regente la Philoſophie à Leyde depuis quarante ans, a raſſemblé dans un volume tout ce que diverſes experiences lui ont appris ſur la peſantur & les autres proprietez de l'air. Il a fait réïmprimer dans le même volume ſa diſſertation ſur la Tarentule.

Rationis atque experientiæ connubium continens experimentorum phyſicorum, mechanicorum, hydroſtaticorum, barometricorum, thermometricorum, aliorum-

que compendiosam enarrationem methodi eadem instituendi descriptionem eventuum, usúsque expositionem & ad rationis incudem revocationem consummatum, per Volfangum Senguerdum in Academia Lugduno Batava Philosophiæ Professorem; accedit disquisitio de Tarantula, in 8°.

DE LEIDE.

Mr. Burman a fait imprimer les harangues de Mr. Grævius, la beauté du stile & l'éloquence saine de l'Orateur feront rechercher ce livre.

Joannis Grævii orationes quas Ultrajecti habuit, chez Du Vivié, *in* 8°. 1717.

D'AMSTERDAM.

Mr. Binaud voudroit charger le Latin de tout l'embarras des accens, si incommode à ceux qui étudient le Grec, ou l'Hebreu; les enfans, si on l'en croit, en tireroient de grands avantages. Pour donner un essai de sa méthode, il a fait une nouvelle édition de Virgile avec des accens, avec une longue préface, où il y

a des recherches curieuſes ſur les diphtongues en particulier, & en general ſur l'ancienne prononciation du Latin.

Publii Virgilii Maronis opera typis excuſa novo methodo qua multa Lectori commoda emergunt prout per præfationem patet, chez David Mortier, *in* 12.

DE PARIS.

Ganeau vend une Ode de Mr. Martineau de Solleyne, ſubdélégué de Monſieur l'Intendant de Bourgogne à Auxerre, *ſur l'entrée de Monſieur l'Ambaſſadeur de Portugal*. D'autres ouvrages ont déja fait connoître le génie poëtique de l'Auteur: l'Ode ſuffiroit pour en convaincre les Lecteurs. Le mérite de Monſieur Martineau n'eſt pas borné à ce talent.

On eſtime l'Ode de Mr. Guerin à Monſeigneur le Chancelier : le ſujet étoit grand, il falloit un Horace pour le remplir, Monſieur Guerin a pris Horace pour modele.

Chardon vend *l'Hiſtoire genealogique de la Maiſon de Surgeres*.

Il paroît une *Apologie de la Loüange* imprimée chez Josse.

Des Prez a fait imprimer séparément *la traduction des ouvrages des SS. Peres des tems Apostoliques*, qui avoit deja paru daus la derniere édition de la Bible Françoise de Sacy *in folio*.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Juin 1717.

ART. LXIII. INtroduction *à l'Hiſtoire des Maiſons Souveraines de l'Europe , avec un grand nombre de tables généalogiques gravées & imprimées. Par le Pere Buffier de la Compagnie de Jeſus.* Page 845

ART.LIV.Henrici Leonardi Schurzà Fleſchii Notitia Bibliothecæ Vimarienſis. *Notice de la Bibliotheque du Duc de Weimar , écrite par l'ordre du Séreniſſime Duc Guillaume.Erneſt. Par Jean Leonard Schurz - Fleich.* page. 869

ART. LXV. *Explication litterale , hiſtorique & dogmatique des priéres & des ceremonies de la Meſſe , ſuivant les anciens Auteurs , & les monumens de la plûpart des Egliſes ; avec des diſſertations & des notes ſur les endroits difficiles & ſur l'origine des rits. Par le Pere Le Brun , Prêtre de l'Oratoire.* p. 872

ART. LXV. Summa S. Raymundi

de Penniafort. *La Somme de Raymond de Pegnafort, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, avec la Glose de Jean de Fribourg.* p. 893

Art. LXVII. *Suite du Traité de Litterature, pour donner aux commençans une idée generale des Sciences & des Auteurs anciens & modernes, fait par le P. de B. J. sur le plan de la Bibliotheque de Mr. Boecler imprimée à Lipsic.* p. 896

Art. LXVIII. Thomæ Cragii de Riccatourn Jus feudale. *Traité des fiefs. Par Thomas Craig de Riccatourn Avocat à la Session d'Edimbourg.* p. 962

Art. LXIX. Monumenta Paderbornensia &c. *Antiquitez de Paderborn tirées de l'Histoire Romaine & des Histoires de France & de Saxe. Par le Prince Ferdinand Evêque de Paderborn & de Munster.* p. 972

Art. LXX. Dispensatorium Regium & Electorale Borusse-Brandeburgicum. *Composition des remedes qui se trouvent ordinairement dans les boutiques des Apothicaires, selon la maniere dont ils doivent être composez dans le Royaume de Prusse &*

dans l'Electorat de Brandebourg, sous les auspices de sa sacrée Majesté le Roi de Prusse, par les soins & le travail du College Royal de Medecine. page 986

ART. LXXI. *Remarques sur l'article 123 de ces Memoires de l'année derniere au mois d Octobre.* p. 988

ART. LXXII. *Dissertation critique du P. de Vitry Jesuite sur la 38e. lettre de S. Jerôme.* p. 993

Nouvelles Litteraires,

D'Allemagne, de Hall. p. 1017

De Helmstad. p. 1018

De Nuremberg. ibid.

De Vienne. p. 1019

D'Angleterre, de Londres. p. 1020

De Hollande, de Rotterdam. p. 1021

De Leide. p. 1022

D'Amsterdam. ibid.

De Paris. p. 1023

Fin de la Table.

[redacted]

Errata pour le mois de Mai 1717.

Page *669*. derniere *ligne lis.* il falloit qu'ils se servissent.

— *670*. *lig.* 1. *lis.* ils ne prenoient

— *673*. dans le titre & dans l'extrait *lis.* Bergius.

— *676*. *lig.* 20. *lis* benis.

— *684*. *lig.* 8. *lis.* Rosseia.

— *686*. *lig*, 3. dernier mot *lis.* des.

— *692*. *lig.* 2. ôtez vers.

- *706*. *lig.* penult. *lis.* est dans.

— 740. *lig.* 10. après mangées, *ajoutez* dit l'Auteur.

— 741. *lig.* 2. *lis.* il le trouva.

— 795. *lig.* 22. *lis.* Guillen de Castro.

— 835. *lig.* 10. *lis.* Beker.

- 838. *lig.* 26. *lis.* Hauksbée.

— 839. *lig.* 21. *lis.* marqué.